

4^e Année

N° 37

1^{er} Janvier 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Kermesse paroissiale. — II. Encycli-
que sur le mariage chrétien. — III. Encore
le Celte. — IV. Le bonhomme Noël. —
V. Variétés. — VI. Qui onc ? — VII. En
passant !... — VIII. Calendrier paroissial.
— IX. Nos berceaux, nos foyers, nos tom-
bes. — X. Sonnet. — XI. Conspiration du
silence. — XII. Veillons sur nos lettres. —
XIII. Nos séances. — XIV. La superstition.
— XV. Mission. — XVI. Mon journal.

LE CELTE

offre à ses nombreux abonnés, lecteurs
et amis

ses meilleurs vœux de bonheur pour 1932

KERMESSE PAROISSIALE

Les recettes de la Kermesse du 13 Septembre au profit des
Œuvres paroissiales des Carmes dépassent nos prévisions. C'est
une preuve de la sympathie dont jouissent les directrices de nos
comptoirs et de la générosité de la population chrétienne de Brest.
A toutes les personnes qui ont participé à notre vente de charité,
je me fais un devoir de dire ma reconnaissance.

J. LE PAPE, curé des Carmes.

Encyclique sur le Mariage Chrétien

(Suite)

L' « ordre de l'amour »

Enfin, la société domestique ayant été bien affermie par le lien de cette charité, il est nécessaire d'y faire fleurir ce que saint Augustin appelle l'ordre de l'amour. Cet ordre implique et la primauté du mari sur sa femme et ses enfants, et la soumission empressée de la femme ainsi que son obéissance spontanée, ce que l'Apôtre recommande en ces termes : « Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur ; parce que l'homme est le chef de la femme comme le Christ est le Chef de l'Eglise. »

Cette soumission, d'ailleurs, ne nie pas, elle n'abolit pas la liberté qui revient de plein droit à la femme, tant à raison de ses prérogatives comme personne humaine, qu'à raison de ses fonctions si nobles d'épouse, de mère et de compagne ; elle ne lui commande pas de se plier à tous les désirs de son mari, quels qu'ils soient : même à ceux qui pourraient être peu conforme à la raison ou bien à la dignité de l'épouse ; elle n'enseigne pas que la femme doive être assimilée aux personnes que dans le langage du droit on appelle des « mineurs », et auxquelles, à cause de leur jugement insuffisamment formé, ou de leur impéritie dans les choses humaines, on refuse d'ordinaire le libre exercice de leurs droits, mais elle interdit cette licence exagérée qui néglige le bien de la famille ; elle ne veut pas que, dans le corps moral qu'est la famille, le cœur soit séparé de la tête, au très grand détriment du corps entier et au péril — péril très proche — de la ruine. Si, en effet, le mari est la tête, la femme est le cœur, et, comme le premier possède la primauté du gouvernement, celle-ci peut et doit revendiquer comme sienne cette primauté de l'amour.

Au surplus, la soumission de la femme à son mari peut varier dans ses modalités, suivant les conditions diverses des personnes, des lieux et des temps ; bien plus, si le mari manque à son devoir, il appartient à la femme de le suppléer dans la direction de la famille. Mais, pour ce qui regarde la structure même de la famille et sa loi fondamentale, établie et fixée par Dieu, il n'est jamais ni nulle part permis de les bouleverser ou d'y porter atteinte.

Sur cet ordre qui doit être observé entre la femme et son mari, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, donne, dans l'encyclique sur le mariage chrétien, que Nous avons rappelée, ces très sages enseignements : « L'homme est le prince de la famille et le chef de la femme ; celle-ci, toutefois,

parce qu'elle est, par rapport à lui, la chair de sa chair et l'os de ses os, sera soumise, elle obéira à son mari, non point à la façon d'une servante, mais comme une associée ; et ainsi, son obéissance ne manquera ni de beauté, ni de dignité. Dans celui qui commande et dans celle qui obéit — parce que le premier reproduit l'image du Christ, et la seconde l'image de l'Eglise — la charité divine ne devra jamais cesser d'être la régulatrice de leur devoir respectif. »

Le bien de la fidélité conjugale comprend donc : l'unité, la chasteté, une digne et noble obéissance ; autant de vocables qui forment les bienfaits de l'union conjugale, qui ont pour effet de garantir et de promouvoir la paix, la dignité et le bonheur du mariage. Aussi n'est-il pas étonnant que cette fidélité ait toujours été rangée parmi les biens excellents et propres du mariage.

Encore le Celte

Ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement sont priés de se mettre en règle au plus tôt.

Rappelons que les abonnements partent du mois de Janvier. Les abonnés inscrits dans le courant de l'année reçoivent les numéros parus depuis le mois de Janvier précédent.

— Au cas où l'on voudrait cesser l'abonnement, qu'on ait la bonté de nous retourner le Bulletin.

Chers abonnés, si vos ressources le permettent, offrez la cotisation des bienfaiteurs — qui est de 20 francs... ou plus ! Votre générosité permettra d'assurer des abonnements gratuits à des familles nécessiteuses.

— Il reste plusieurs collections du *Celte* des années 1929-1930-1931. Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages pour les relire puisqu'elles gardent le souvenir d'un passé plus ou moins connu, et souvent aimé.

Prix de la Collection d'une année : 5 fr. — Les 3 années : 15 fr.

Fauteuils de la Salle des Œuvres

Madame Lorgy	1
Madame Pochard (Place du Château)	2
Total	273

Restent à souscrire : 277 (plus de la moitié !)

Etrennes utiles à offrir à votre patronage : UN FAUTEUIL !

Une invention grotesque du "Laïcisme"

Le Bonhomme Noël

Cette ineptie remplace une gracieuse légende.

Quel est ce personnage, ce faux bonhomme qu'on voit aux étalages, chaque année, à pareille époque ?

Il a l'aspect d'un paysan de la Forêt-Noire, le costume d'un montagnard de la Souabe, des sabots, une blouse, un casque à mèche, une barbe taillée à la mode du Michel allemand.

Que vient-il faire chez nous ce rustre ?

Une inscription nous apprend que ce lourdeau, « c'est le bonhomme Noël ».

Le « bonhomme Noël » ? Connais pas.

J'ai beau interroger l'histoire, et feuilleter la légende, elles sont muettes. Il n'y a, nulle part, mention d'un bonhomme de ce nom.

Ce grotesque ne signifie rien, ne répond à rien. C'est un intrus.

D'où sort-il alors ?

Il sort de l'imagination indigente et desséchée d'individus qui ont voulu « laïciser » le bel et charmant et saint mystère de Noël.

Noël ! C'est le petit Jésus qui sourit dans sa crèche et qui tend les bras. Noël, c'est la Sainte Vierge et saint Joseph. Ce sont les anges qui volètent dans le ciel étoilé, et qui chantent : Gloire à Dieu, paix aux hommes !

Ce sont aussi les braves bergers et les majestueux mages, et puis, l'âne et le bœuf qui réchauffent de leur haleine le doux Enfant.

Tout cela est délicieusement intéressant, tout cela parle à l'âme des petits enfants.

Ils comprennent, ils sont ravis et devant leurs yeux émerveillés s'ouvrent des horizons de rêves.

Et ce rêve repose sur l'histoire. C'est une réalité attestée par le plus beau des livres, dont les morsures de l'impiété n'ont pu, depuis dix-neuf siècles, entamer l'authenticité : l'Evangile.

Ce fond d'histoire a été embelli par l'imagination de nos pères et de nos mères, par les poètes, par les artistes qui, au cours des siècles, ont chanté, à leur manière, et souvent par des chefs-d'œuvres, le doux mystère de la Nativité.

Où, mais vous comprenez que ces saintes et délicieuses choses ne se peuvent « laïciser ».

Tout y parle de Dieu, de ses bontés, de ses miséricordes, de sa beauté.

Ce n'est pas comme tels vers de La Fontaine qu'on put rendre bien laïques en les mutilant naïvement.

Il faut tout prendre ou tout laisser.

Mais supprimer la Noël, dont le nom et les réjouissances sont chevillées à l'âme française pétrie de christianisme, ce n'est pas possible.

Alors, les fortes têtes de la Franc-Maçonnerie se sont mises à l'œuvre, et elles ont imaginé ceci : garder le nom de Noël, laïciser ses innocentes et pures réjouissances par des mangeries et des beuveries et mettre le tout sous le patronage d'un faux bonhomme, inventé de toutes pièces, du mythe grotesque et tudesque : le Bonhomme Noël.

Ce bonhomme dépouillé de tout ce pourquoi Noël est Noël, ne dit rien à l'esprit et au cœur de l'enfant.

Je défie n'importe quel maître sans Dieu de répondre quoi que ce soit de sensé au naïf élève qui lui demandera :

Qu'est-ce que le Bonhomme Noël ?

Ainsi, une fois de plus, sombrent dans la bêtise ceux qui prétendent ne rien admettre qui ne s'explique par la raison.

Par crainte du divin, ils se plongent dans la monstrueuse bêtise.

Reste à savoir si les inventeurs du Noël rouge — cette autre stupidité — parviendront à acclimater chez nous leur triste Bonhomme.

En tout cas, tous les commerçants chrétiens se feront un devoir et un plaisir de renvoyer en son pays d'origine ce type de la Forêt-Noire.

Le mystère chrétien, avec ses personnages, son cadre charmant et ses délicieux détails, suffit à leur suggérer les plus poétiques et les plus savoureuses créations.

(Extrait du journal « Je sers ».)

DEM.

VARIÉTÉS

I. — M. Gargam, empêché de venir nous donner une Conférence, le samedi 19 décembre, promet d'être nôtre au courant du mois d'avril.

II. — Mlle Torré, dont la conférence du 11 Novembre avait été très appréciée, a fait le récit de la vie de Louise de Bettignies, dans la magnifique salle d'Œuvres de St-Pol-de-Léon, le dimanche 20 dernier.

Elle nous réserve la même causerie pour le 11 Novembre de cette année.

III. — La retraite annuelle des Jeunes Gens a été suivie par un groupe de 78 jeunes. Prêchée par un Apôtre à l'âme ardente et à la parole si chaude, cette retraite a produit une forte impression sur ceux qui l'ont suivie.

QUI DONC ?

« Qui donc reproche à l'Eglise de rabaisser l'homme ?

— « Ceux qui revendiquent le singe pour père, le hasard pour maître, le plaisir pour règle, le néant pour fin.

« Qui donc reproche à l'Eglise d'être une religion d'argent ?

— « Ceux qui la dépouillent de ses biens, avec le plus de cynisme pour s'en emparer.

« Qui donc reproche à l'Eglise d'être intolérante ?

— « Ceux qui ne permettent à personne d'avoir d'autres opinions que les leurs.

« Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie des lumières ?

— « Ceux qui au mépris de la liberté ont fermé des milliers d'écoles catholiques, par peur de la concurrence et par sectarisme.

« Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie du peuple ?

— « Ceux qui faussent l'histoire, ruinent les œuvres charitables et volent jusqu'aux fondations des morts.

« Qui donc accuse les catholiques de crédulité ?

— « Ceux qui en secret consultent les somnambules, les tireuses de cartes, font du spiritisme, ont peur d'être treize à table.

« Qui donc trouve inacceptables pour la raison des dogmes qu'ont acceptés les plus grands savants : PASCAL, AMPERE, LEVERRIER, CAUCHY, PASTEUR, BRANLY, etc. ?

— « Des gens qui n'ont rien inventé et croient se donner de l'importance en faisant les esprits forts.

« Qui donc déblatère avec le plus d'audace contre l'Eglise et ses enseignements ?

— « Ceux qui ne savent pas un mot de la religion ou que ses enseignements gênent.

« Qui donc prétend que toutes les religions sont bonnes ?

— « Ceux qui n'en pratiquent aucune.

« Méfie-toi des préjugés, des calomnies répandues à flot contre l'Eglise par des meneurs intéressés et par des journaux au service de la Franc-Maçonnerie.

« La religion de Saint François d'Assise, de Saint Louis, de Jeanne d'Arc, de Saint Vincent de Paul, de tes aïeux, qui fit la grandeur de la France, n'est pas indigne de toi ! »

Histoires vraies.

En passant !...

Je vais commettre une indiscretion.

Il en est de permises, n'est-il pas vrai ? Je serai d'ailleurs indiscret, — si discrètement !

Or donc, j'ai naguère mis le nez, — façon de parler ! — pour mon édification, dans la correspondance d'une petite Sœur de... chut !

Quelle moisson de pensées pures, délicates, jolies...

Voici l'un de mes glanés :

« ...Il m'arrive parfois d'avoir les oreilles paresseuses ; ce n'est pas agréable, surtout quand on a charge d'enfants ; enfin, c'est une croix comme une autre. — (en particulier les jours où cette malencontreuse infirmité vous empêche d'entendre la cloche du réveil, n'est-ce pas, ma sœur ?). — Ecoutez ce qui m'est arrivé ce matin. Un grand accident, je vous assure. En m'éveillant, j'aperçois le grand jour. Je regarde notre montre : sept heures. Oh ! pensé-je aussitôt, trop tard pour la messe. Je m'habille à la hâte, je descends : ma supérieure et mes sœurs se dirigeaient vers le réfectoire pour déjeuner. Elles furent étonnées en me voyant ; elles me croyaient plus souffrante : je l'étais un peu la veille. Je leur dis combien je regrettais d'avoir manqué ma communion et la sainte messe et pourquoi je me trouvais en retard. Mes sœurs se sont mises à rire : moi, j'avais plutôt envie de pleurer. » (Consolez-vous, ma sœur, Jésus aura agréé votre sacrifice).

C'est simple, c'est naïf, c'est bon. On croirait lire une lettre d'enfant. Au vrai, les petites religieuses du bon Dieu ne sont-elles pas, dans notre monde, les plus pareilles aux petits enfants qu'aimait le Maître ? N'ont-elles pas leur candeur, leur innocence, leur beauté ?

Heureuse soyez-vous, ma Sœur, d'avoir su garder votre âme d'autrefois. Votre ingénuité vaut mieux que notre « sagesse » (!), votre simplicité que nos « complications » de nature. Le Christ est plus en vous qu'en nous. Nous ne devrions pas avoir honte de nous découvrir sur votre passage, de nous agenouiller même devant vous pour baiser pieusement le bas de votre robe et vous prier un peu comme on prie les saintes du bon Dieu. Surtout, nous devrions avoir le courage de faire notre vie plus pareille à la vôtre : je veux dire : plus remplie de Jésus. Peut-être qu'alors, nous aussi, quand, un jour, nous serions restés loin du Maître, nous nous sentirions « envie de pleurer » !...

CALENDRIER PAROISSIAL



JANVIER 1932

- 1 Vendredi** Circoncision de N. S. Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h. Grand'Messe à 9 h. — A 17 h. 30, Exposition du S. Sacrement, Vêpres et Salut.
- 2 Samedi** Octave de St Etienne.
- 3 Dimanche** Le Saint Nom de Jésus. A 13 h. 15, Catéchisme de Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 4 Lundi** Octave des Sts Innocents. A 17 h. 30, Réunion des Tertiaires.
- 5 Mardi** Vigile de l'Epiphanie. A 8 h., réunion des Mères Chrétiennes.
- 6 Mercredi** Epiphanie. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. — Réunion des hommes de l'Union Catholique.
- 7 Jeudi** De l'Octave. A 7 h. 30, Messe de communion.
- 8 Vendredi** De l'Octave. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 9 Samedi** De l'Octave.
- 10 Dimanche** La Ste Famille. Au chœur. Solennité de l'Epiphanie. A 17 h. 30, Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 11 Lundi** De l'Octave.
- 12 Mardi** De l'Octave.
- 13 Mercredi** Jour octave de l'Epiphanie.
- 14 Jeudi** St Hilaire, évêque et docteur.
- 15 Vendredi** St Paul, premier ermite.
- 16 Samedi** St Marcel, pape et martyr.
- 17 Dimanche** Second après l'Epiphanie. A 13 h. 15, Catéchisme de Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 18 Lundi** La chaire de St Pierre à Rome.
- 19 Mardi** St Melaine, évêque. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 20 Mercredi** St Fabien et St Sébastien, martyrs.
- 21 Jeudi** Ste Agnès, vierge et martyre.
- 22 Vendredi** St Vincent et St Anastase, martyrs.
- 23 Samedi** St Raymond de Penafort, confesseur.
- 24 Dimanche** Sexagésime. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 25 Lundi** Conversion de St Paul.
- 26 Mardi** St Polycarpe, évêque et martyr.
- 27 Mercredi** S. Jean Chrysostome, évêque et docteur.
- 28 Jeudi** Ste Agnès (seconde fête).
- 29 Vendredi** S. Francois de Sales, évêque et docteur.
- 30 Samedi** Ste Martine, vierge et martyre.

31 Dimanche Sexagésime. Quête pour les réparations de l'église. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.

NOS BERCEAUX

NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Dominique-Marie Ausseur. — Annick-Léone-Marie Jouan. — Bruno-François-Yves-Marie-André Gilbert. — Marie-Elisabeth-Thérèse-Françoise-Yvonne-Andrée Gilbert. — Jean-Michel-Marie Guyon. — Denys-Michel-André Ferlin. — Bertrand-Charles-Marie-Albert Saint-Sernin. — Paule-Louise-Aline Thudot.

MARIAGES

François Polo et Fernande-Victorine-Renée Guyon. — André Catherine et Juliette-Albertine-Adèle Jouannic. — Louis-François Abgrall et Hélène-Marie Le Petichaud. — Paul-François-Marie Caroff et Renée-Valérie-Jane Botquelen. — Bohumil-Venceslas Linhart et Catherine Abgrall.

DECES

François Le Ny, 36 ans. — Philippe Belaire, 4 mois. — Louis Jaouen, 77 ans. — Yvonne Joncour, 24 ans.

Etat paroissial pour l'année 1931

Baptêmes : 84. — Mariages : 54. — Décès : 70.

SONNET

Donc, Balthazar, Melchior et Gaspar, les rois Mages,
Chargés de neufs d'argent, de vermeil et d'émaux
Et suivis d'un très long cortège de chameaux,
S'avancent, tels qu'ils sont dans les vieilles images.

De l'Orient lointain, ils portent leurs hommages
Aux pieds du Fils de Dieu né pour guérir les maux
Que souffrent ici-bas l'homme et les animaux ;
Un page noir soutient leurs robes à ramages.

Sur le seuil de l'étable où veille saint Joseph,
Ils ôtent humblement la couronne du chef
Pour saluer l'Enfant qui rit et les admire.

C'est ainsi qu'autrefois, sous Auguste César,
Sont venus, présentant l'or, l'encens et la myrrhe,
Les rois Mages, Gaspar, Melchior et Balthazar.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

Conspiration du Silence

Les 6 et 7 Décembre dernier Brest eut l'insigne honneur de posséder l'un des plus puissants, peut-être même le premier orateur de France: Monsieur l'Abbé Bergey, curé de St-Emilion et député de la Gironde.

Le dimanche 6, à 15 heures, devant un magnifique auditoire de 1.200 hommes groupés dans les belles salles du Patronage des Carmes — et le soir, devant une foule imposante que pouvait à peine contenir la vaste église de St-Louis, M. Bergey rapella avec force aux uns comme aux autres les devoirs que leur imposait leur titre de catholiques.

Le lendemain matin, en sa qualité de Président des Prêtres Anciens Combattants de France, il convoquait pour une cérémonie du souvenir les prêtres du diocèse qui, comme lui, avaient dû quitter leur ministère pacifique en 1914 pour voler au devant de l'envahisseur. Il invitait en même temps tous les patriotes, tous ceux qui se souviennent encore de nos chers disparus, à prier pour ceux qui ont tout sacrifié sur les champs de bataille pour sauver leur pays du désastre, de la ruine et du déshonneur.

Au cours de ce service funèbre il exalta avec éloquence l'héroïsme de ses anciens compagnons d'armes, particulièrement de ses 4.618 frères dans le sacerdoce dont les ossements reposent là-haut à l'ombre d'une croix blanche dans les immenses nécropoles jalonnant la voie sanglante qui s'étend de la Mer du Nord aux Vosges.

Les autorités de la Marine et de l'Armée et une foule recueillie répondirent à son appel.

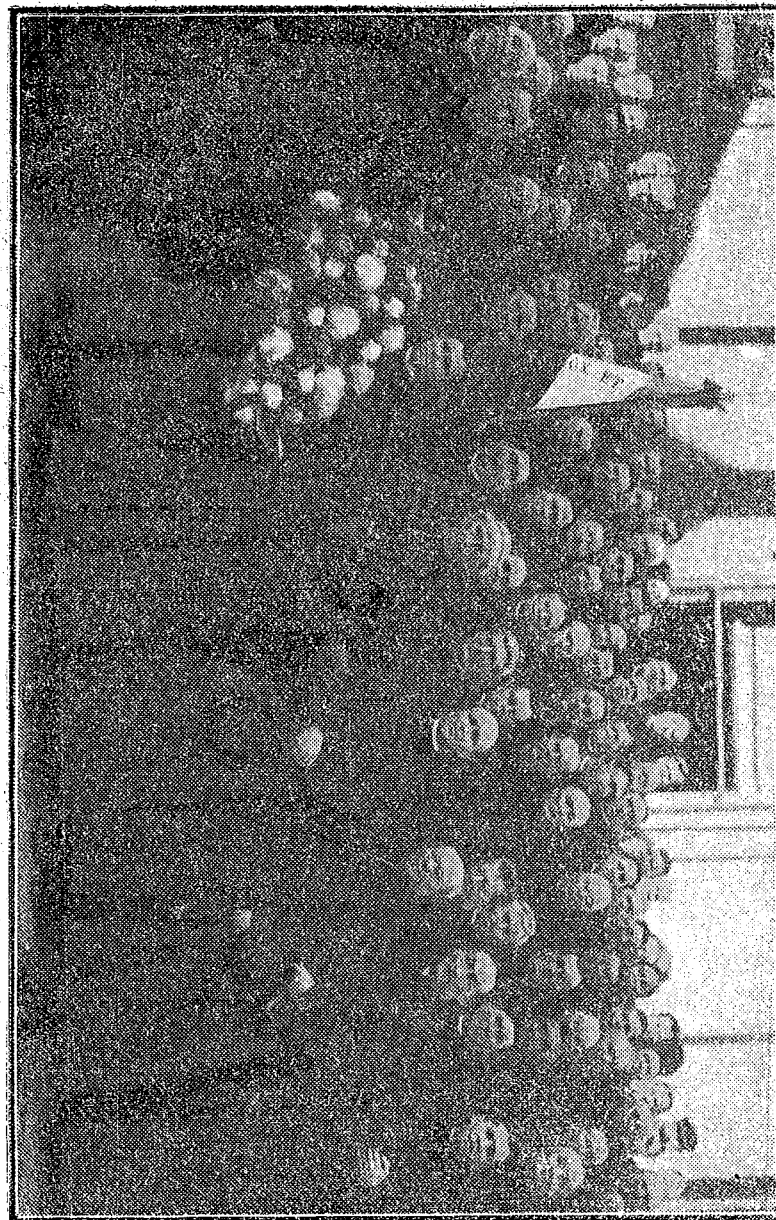
A l'issue de cette cérémonie cent cinquante prêtres anciens combattants du Diocèse formèrent un cortège imposant et précédés du drapeau de leur Association et de leur Chef, Monseigneur l'Evêque, se rendirent en silence au monument aux Morts de la Ville pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire de toutes les victimes de la grande guerre.

Une foule émue massée sur la place des Portes fut témoin de ce geste pieux.

Tout Brest a parlé de ces différentes réunions, la Presse en a donné de longs comptes rendus. *Seul un journal, lu par beaucoup de Catholiques*, a semblé ignorer tout ce qui s'est passé à Brest pendant ces deux journées. Une réunion imposante de 1.200 hommes, une assemblée de plusieurs milliers de personnes, un service solennel pour tous nos morts et auquel prirent part les autorités officielles de l'Armée et de la Marine, un cortège de 150 prêtres anciens combattants, tout cela passa inaperçu pour le scrupuleux informateur. Si pendant ce temps, deux pochards s'étaient attaqués à un agent de la Sûreté, une colonne de l'honorable journal n'aurait pas suffi pour narrer ce haut fait d'armes.

Amis lecteurs, à vous de juger si un tel journal est digne de votre confiance.

Congrès des Prêtres Anciens Combattants, à Brest



Veillons sur nos lectures

Il est incalculable le nombre des personnes, même des catholiques, qui se permettent de lire les journaux irreligieux, les romans les plus corrupteurs. Comment expliquer une telle imprudence, un tel oubli du devoir?

On se fait illusion: voilà la seule explication possible. On s'imagine que le danger n'est pas aussi grave que le disent les prêtres et les moralistes; on se persuade qu'il serait puéril de s'interdire telle ou telle lecture, vu l'âge et la position; on se laisse entraîner par le respect humain, l'orgueil, la passion provoquent les premières témérités; et bientôt une criminelle faiblesse conduit à tout lire, à ne se refuser absolument rien!

Aussi est-il plus nécessaire que jamais aux catholiques d'entendre rappeler le grand enseignement de l'Eglise: *Vous ne pouvez pas tout lire*; la loi naturelle, la loi divine, la loi ecclésiastique et votre conscience vous en imposent la défense formelle. Vous agissez d'une manière insensée en voulant tout lire: c'est préparer des ruines morales, et après les ruines morales viennent toutes les autres ruines: santé, fortune, honneur, avenir, oui, vous compromettez tout cela. Mais ce qu'il y a de plus affreux et de plus certain, vous vous damneriez!

— Mais, répliquera quelqu'un, *« l'homme n'est-il pas libre? Il peut donc lire ce qu'il veut. »*

— Quel scandaleux sophisme! Ce sont précisément ces pernicieux ouvrages, ces journaux sans principes, qui colportent de pareilles théories. L'homme peut faire tout ce qui est bien ou indifférent, nullement ce qui est mal, c'est-à-dire ce que la loi divine défend. Or, la loi divine et la loi de l'Eglise défendent sous les peines les plus graves la lecture des livres contraires à la religion ou aux mœurs.

Ainsi donc c'est une grossière erreur de dire: *« Dès lors que je ne fais tort à personne, je suis libre! Mes lectures, comme tout le reste, ne relèvent que de moi. »* C'est tout simplement un énorme abus du mot *liberté*, pris dans le sens où l'entendent la Révolution et la fausse philosophie, mais qui est en opposition flagrante avec la loi divine, la loi naturelle et la conscience.

Pour la même raison, cette autre objection des impies et des mauvais chrétiens n'a aucune valeur: *« A quoi bon l'Index? Il est inutile et injuste! »*

Il suffit au contraire d'un instant de réflexion pour comprendre combien cette loi est sage, et combien par conséquent les plaintes dont il s'agit sont déraisonnables.

Un père n'a-t-il pas le droit, et même le devoir, de surveiller les jeux de ses enfants? Et si l'un d'eux mettait son plaisir à manipuler des poisons au risque de sa vie, ferait-on un crime au père de l'en empêcher? Voilà le rôle de l'Eglise par rapport aux mauvais livres, qui sont un véritable poison pour les âmes. L'Eglise en interdit la lecture à ses enfants; et pour atteindre plus sûrement son but, elle inscrit, dans un catalogue qui porte le nom d'*Index*, les ou-

vrages les plus connus et dont la lecture serait inévitablement funeste à la foi ou aux mœurs.

« Je n'ai rien à craindre de ces lectures, dira un autre; je suis sûr de moi! »

Quand même ce serait vrai, vous n'auriez pas encore le droit de tout lire, car Dieu n'a pas établi une exception en faveur de ces âmes si sûres d'elles-mêmes. Mais ce n'est pas vrai, l'expérience vous dément. L'histoire de l'Eglise nous offrent des exemples innombrables de ces chrétiens imprudents qui ont perdu la foi ou sont tombés dans le désordre par suite de leurs lectures. Il y avait parmi eux des hommes d'une piété et d'une science éminentes, des défenseurs de la vraie religion. Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que des pays tout entiers sont devenus hérétiques pour avoir lu des ouvrages contraires à la foi chrétienne.

On insiste en disant: *« Ce journal n'est pas favorable à la religion, mais je ne prends que ce qu'il y a de bon. »*

Si vous ne cherchez que le bon, pourquoi ne lisez-vous pas les journaux qui n'offrent aucun danger pour vos croyances religieuses ni pour vos mœurs, où vous n'avez pas de choix à faire, chose toujours difficile, vu que le penchant au mal est plus fort que l'inclination au bien?

Vous ne prenez que le bon, dites-vous; mais n'y a-t-il pas un vrai danger de prendre aussi le mauvais? Etes-vous assez instruit de votre religion pour pouvoir discerner l'erreur de la vérité? Etes-vous surtout assez affermi dans votre foi pour ne pas la laisser entamer par les sarcasmes et les mauvaises plaisanteries dont elle est l'objet? Et votre vertu? Il est impossible qu'elle ne coure pas les plus graves périls!

On objectera encore: *« Pour connaître la vérité dans toutes les affaires politico-religieuses, n'est-il pas nécessaire de lire les journaux favorables à la religion et ceux qui lui sont hostiles? On entend le pour et le contre. »*

On sait toujours trop bien ce que les adversaires de la religion lui reprochent; d'ailleurs les journaux catholiques se chargent de nous le dire et de leur répondre. C'est une illusion funeste de croire qu'on peut lire impunément le pour et le contre, le bien et le mal. Le mal a toujours une puissance particulière pour séduire notre nature corrompue; il se glisse en traître dans notre esprit et dans notre cœur, qui deviennent bientôt ses complices. Dès qu'un mauvais livre ou journal pénètre dans une maison, la foi et la pudeur doivent en sortir.

Quant à la lecture des mauvais romans, elle est fatale pour les mœurs, elle entraîne inmanquablement la corruption du cœur. Comment le cœur pourrait-il rester pur quand l'imagination se nourrit de descriptions voluptueuses, de correspondances passionnées, de mille folies ridicules? On ne saurait suivre le récit de ces intrigues, sans partager les sentiments émouvants des héros et des héroïnes du roman que l'on a dans les mains, et sans regarder comme de touchantes faiblesses dignes d'envie leurs exploits tront plus ni moins belles, ni moins innocentes que celles qu'on présentées avec tant d'attrait. Les mauvaises passions ne paraissent pas admirées dans les romans, et les plus grands crimes finiront

par devenir de simples peccadilles et des aventures bien pardonnables. Le roman passionné rend insupportable la vie de famille, enfièvre les imaginations, et précipite les âmes dans l'abîme de la perversité. C'est une pâture détestable pour l'esprit et pour le cœur.

Catholiques, soyez impitoyables, inflexibles, lorsqu'il s'agit des lectures! C'est une question de vie ou de mort: Votre bonheur en dépend. Si vous avez des livres mauvais ou dangereux, hâtez-vous de vous en défaire et ne jetez plus les yeux sur aucune publication, livre ou journal, illustré ou non, qui ne soit pas irréprochable au point de vue de la religion et des mœurs.

LE CENSEUR.

Nos Séances

I. — Cinéma

- 1^o) DIMANCHE 3 Janvier, (à 14 h. et à 20 h. 30).
L'Adoptée (comédie pimpante).
Invention moderne (Comique).
- 2^o) DIMANCHE 10 Janvier (à 14 h. et à 20 h. 30).
A) Va Petit Mousse (Drame).
B) Jour d'Élection (Comique).
- 3^o) DIMANCHE 24 JANVIER (à 14 h. et à 20 h. 30).
A) Vieux habits — Vieux Amis.
B) Lâche pas le ballon (Comique).
- 4^o) DIMANCHE 31 Janvier (à 14 h. et à 20 h. 30).
A) Son Cœur et 100.000 francs.
B) Culture du tabac (Documentaire).
C) Pousse la voiture (Comique).

II. — Théâtre

DIMANCHE 17 Janvier (à 14 h. et à 20 h. 30). Séances annuelles des Jeunes Filles.
A) Ballet.
B) Chanteuse de Rue (Comédie).

III. — Conférence.

MERCREDI 20 Janvier (à 20 h. 30), dans la Salle des Œuvres.
Conférence par Monsieur l'Abbé Pichon, vicaire à la Cathédrale de Quimper.

Sujet : « Premières impressions d'un aumônier de prison. »

LA SUPERSTITION

(Suite)

Les profits de la chaîne de bonheur

« A calculer, ajoute le *Temps*, la dépense qu'entraînerait le fonctionnement sans défaillance de la dite boule de neige, pendant une période de 10 jours, on obtient, paraît-il, la somme remarquable de 214.605.524 fr.

Suivant le calcul d'un troisième lecteur, à supposer que les instructions du premier expéditeur soient scrupuleusement suivies, et que chacune des transmissions successives demande un délai de dix jours pour la transcription, l'expédition et le transport des lettres, on obtient les résultats que voici : Au bout de 10 jours, 9 personnes ont reçu le papier ; elles ont fait 81 correspondants le vingtième, soit 90 chaînons en comptant les 9 premiers ! ce qui en produit 819 à la fin du mois, et, en quatre vingt jours, 58 millions.

Au centième jour suivant la même progression (que nous admettrons de confiance, étant depuis longtemps brouillé avec la table des logarithmes), plus de 4 milliards 800 millions de personnes auront dû recevoir et réexpédier le talisman.

Or, la population totale du globe est évaluée, nous dit-on, à 1 milliard 800 millions d'habitants. Comme la fameuse lettre est en circulation depuis 10 ans, il résulte donc de ces chiffres que la boule de neige a eu le temps de fondre plusieurs fois dans l'intervalle.

D'où l'on conclut que les chiffres peuvent être amusants, qu'il y a moins de faibles d'esprit qu'on ne pensait dans l'univers, et qu'à cet égard on est ravi de s'être trompé. »

Heureusement ! Il y a longtemps que le Clergé catholique a mis les fidèles en garde contre les exploiters de superstitions regrettables. Et « ça » ne prend plus d'ailleurs qu'auprès de gens qui, se vantant de n'avoir plus de religion, adoptent et craignent celle des farceurs de la « boule de neige ». Cela serait plaisant si ce n'était assez triste !

(A suivre).

Pour les réparations de l'Eglise

Mme Mercier	100
Mme Fourel	250
Mlle Coat	50
Mme d'Amphernet	20
Mme Le G.	20
M. Le Moullec,	1.000

Mission...

Notre paroisse des Carmes sera, au cours de l'année 1932, le théâtre d'un événement de première importance : une Mission.

Ce mot, à lui seul, remue déjà les âmes.

Il résonne comme un *appel*, comme une *promesse*.

Appel à la *mobilisation* spirituelle de toutes les âmes de bonne volonté. Remise en activité de toutes les *réserves* morales et religieuses..., réserves si profondes souvent, bien que parfois presque oubliées.

Promesse de lumière et de paix. Evocation des joies intimes goûtées près de Dieu. Fête pour le cœur et l'esprit à entendre la *Parole* venue d'en haut, à contempler les cérémonies saintes, à s'unir aux chants qui émeuvent l'âme de façon si noble.

Une Mission va vous être donnée

Bénissez Dieu qui vous l'offre, Dieu *qui vient vers vous* par la Mission; car une Mission, c'est une visite extraordinaire de Dieu: c'est le Christ passant au milieu de vous, comme au temps de sa vie mortelle. Il vient pour guérir et ressusciter, pour *toucher* les âmes et les rappeler à la vie. Qui voudrait se soustraire à son influence divine ?

Jésus se fait représenter par ses missionnaires. — « **MISIONNAIRE** » veut dire: « **ENVOYE** ». Ce sont donc les ambassadeurs, chargés de parler au nom de leur divin Maître, qui viennent vers vous. Ils sont chargés d'exercer son *autorité*, pour régler nos obligations spirituelles, et de répandre sa *miséricorde*, pour faire grâce et pardon à nos âmes, pour les amener à refluer dans l'amitié de Dieu.

Vous ferez à nos missionnaires un accueil plein de respect et de déférente sympathie. Ils éclaireront vos esprits, toucheront vos cœurs et vous donneront le pardon de Dieu et la paix de l'âme.

A QUI S'ADRESE LA MISSION ?

Elle s'adresse à TOUS

La Mission n'est pas réservée aux paroissiens déjà pratiquants, ni uniquement destinée à raviver la piété des âmes déjà fidèles.

Elle reprend par les fondations mêmes tout l'édifice de la **Foi chrétienne**.

Elle est une grande école de **Religion**, ouverte tous les soirs — à tous — durant plusieurs semaines. Ceux-là mêmes qui ne sont pas des croyants convaincus ont à cœur de savoir ce que l'Eglise catholique enseigne sur les sujets qui dominent tous les autres: Dieu. — l'âme. — la Destinée éternelle, — le De-

voir, — la Vie..., la vie spirituelle, familiale, sociale, telle qu'il faut la vivre.

Il y a de quoi préoccuper et passionner les esprits réfléchis. Le temps n'est plus où l'on rétrécissait ses idées en de misérables questions d'intérêt, de plaisirs ou d'affaires.

Ceux qui veulent voir **plus haut et plus large** viendront à la Mission. Nulle part ils n'entendront de paroles plus sincèrement humaines, ni plus résolument fidèles à la **Grande Vérité** venue de Dieu.

Elle s'adresse aux HOMMES, spécialement.

Oui, vous les hommes, vous êtes très spécialement convoqués.

Des prêtres, hommes aussi, vous invitent à venir entendre de viriles paroles. Ces prêtres ont quelque chose à vous dire. C'est rare, par le temps qui court, d'entendre un orateur qui parle pour « dire quelque chose ».

Et ce qu'il veut vous dire touche ce qu'il y a de plus sacré en vous. Ce sont des questions d'honneur personnel, de dignité et de conscience: « Que faire de sa vie? Comment la comprendre? Quel sens lui donner? Comment la défendre de la corruption qui envahit tout? Comment sauver la famille de la dissolution qui la menace? Quelle attitude enfin prendre en face de Dieu? — Questions de Vie ou de Mort!

La vie de piété.

Elle ne sera pas négligée durant ce temps sacré de la Mission. Jamais il n'aura été plus nécessaire de prier, de méditer, de se sanctifier. La Mission est une œuvre de Prière, de Sacrifice et de Pénitence, plus que de Prédication.

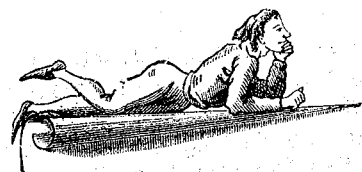
Pour que cette Mission porte tous ses fruits et opère de nombreuses conversions, il faut que, dès maintenant, toutes les âmes généreuses de notre paroisse fassent monter vers le Ciel des prières particulièrement ferventes pour le succès de cette grande Mission.

Vous qui savez prier, priez pour ceux qui ne savent plus le faire. Souffrez pour ceux qui ont peur de l'effort.

Faites violence au Ciel pour le Salut de ceux qui hésitent... qui ignorent... qui refusent.

Est missionnaire quiconque paie de sa personne pour le salut des âmes en perdition. Combien n'y en a-t-il pas dans notre quartier! N'en connaissez-vous pas, peut-être même parmi ceux qui vous sont les plus chers en ce monde?... C'est à vous de les préparer à la grâce de la Conversion par vos prières, vos sacrifices et vos pénitences.

Mon Journal



Notes d'un Petit "CELTE"

On m'a accusé, à tort ou à raison (*je ne me soucie guère de le savoir*), de n'être pas assez sérieux dans mes notes mensuelles... On m'a reproché d'employer des termes pas toujours « très académiques », de raconter des histoires sans intérêt, à peine dignes des enfants (*comme si tous nous n'étions pas de grands enfants!*) bref au dire de certains grincheux le Petit Celta n'intéressait plus personne (*permettez-moi d'en douter*)...

Pour vous prouver que le Petit Celta sait passer du badin au grave, je vais au début de ma quatrième année de journaliste adresser à mes jeunes Celtes, qui me comprendront, j'en suis convaincu, une courte exhortation comme conclusion à l'excellente refraine à laquelle ils ont participé au début de décembre dernier...

Jeunes Celtes, mes amis, quelle est *vo*tre mentalité?

La bonté morale, la vertu a-t-elle une valeur quelconque pour vous? On l'enseignait autrefois; on l'enseigne encore aujourd'hui, mais beaucoup moins. Et si vous regardez autour de vous, vous aurez l'impression très nette que pour le grand nombre la vertu est une chose de dixième ordre, une chose qui ne compte pas!

Laissons de côté les préoccupations de ceux qui sont parvenus à l'âge mûr.

Ne parlons que des jeunes. Quel est leur idéal, quelles sont leurs aspirations? Il est admis qu'à notre époque, elles sont orientées habituellement vers les sports, la gymnastique, et... les plaisirs!... On aime les exercices physiques, on s'y délecte. Les uns sont heureux et complètement satisfaits lorsqu'ils font partie d'une société de gymnastique. Les autres, un peu plus ambitieux dans le genre, visent à devenir des athlètes complets ou des « as » du foot-ball.

D'être meilleurs, de développer les germes de vertu qu'ils ont reçus de leurs parents ou de leurs éducateurs, ils n'ont aucun souci, aucun désir. Vous leur en parlez? Vos paroles sont accueillies par un sourire moqueur! Vous rencontrez de l'indifférence et très souvent, une indifférence voulue et fermement maintenue: ils sont résolus à ne pas entendre!

Triste et désolante mentalité que celle là! et pourtant, il en est une autre qui est encore pire! De plus en plus, elle gagne du terrain parmi nos jeunes gens honnêtes. Il y eut un temps, pas encore si loin de nous, où l'on avait honte du vice quel qu'il soit. Aujourd'hui, hélas on ose s'en vanter — *pas encore publiquement; mais entre camarades*, — on est fier d'avoir fait telle ou telle bêtise. On est fier, et comment! d'avoir passé toute une nuit au bal et d'en être rentré éreinté!... On est fier de rivaliser avec le pochard qui titube dans la rue! Heureux quand les ambitions s'arrêtent là!

« Il faut bien s'amuser quand on est jeune! »

Que la jeunesse, le printemps de la vie, doive être gaie, enso-

leillée! Fort bien... Qu'elle puisse s'accorder des distractions, même nombreuses, pourvu qu'elles soient saines! Passe!... Mais tout de même! s'imaginer qu'elle est faite pour être dissipée, saccagée de la sorte! Ne pas se rendre compte que c'est agir en insensé que de la passer inutilement; que c'est être fou que de se livrer à un pareil gaspillage de ses forces et de ses énergies! C'est inconcevable et c'est effrayant! Jeunes Celtes, mes chers amis, souvenez-vous des fortes paroles que vous adressait à ce sujet Monsieur l'abbé Bergey, à la fin de son magistral discours du 6 Décembre dernier à votre Salle des Œuvres.

Il faut que vous ayez de la vie, de la jeunesse, une toute autre conception que celle qu'en ont la masse des jeunes vos compagnons d'atelier, de bureau ou de classe.

Des préoccupations plus sérieuses, plus nobles, doivent s'imposer à votre esprit et à votre cœur. Tout en travaillant à votre développement physique, n'oubliez pas qu'il y a en vous, l'homme moral, le chrétien qu'il faut aussi former et votre jeunesse doit y être consacrée.

— C'est là votre devoir et c'est même votre intérêt. Car ce qui fait la valeur d'un homme, ce n'est pas uniquement la vigueur et la souplesse de son corps — *ce n'est pas du tout ses habitudes vicieuses, bien au contraire* — mais, sa bonté morale, sa vertu.

31 Décembre 1931. — Comme je suis poète à mes heures, je vais vous dire en cette fin d'année ce qui se passera l'année prochaine. Ce seront mes vœux de Nouvel An.

L'AN PROCHAIN

L'an prochain de notre sphère
Disparaîtra la misère.
Tout ira mieux, c'est certain!
Les banquiers seront honnêtes
Et chacun paiera ses dettes.

L'an prochain
« On pourra dans les familles
Sans dot marier les filles
Le gendre, affable et benin
N'aura qu'un rêve sur terre :
Vivre avec sa belle-mère.

L'an prochain
« Les serviteurs, pour leur maître
En quatre voudront se mettre
La cuisinière, âpre au gain
Du panier qu'elle balance
Ne fera plus danser l'anse.

L'an prochain
« Tout auteur sera lisible
Tout poète intelligible
L'œuvre de tout écrivain
Sera saine, originale,
La critique impartiale.

L'an prochain
« Messieurs les propriétaires
A l'égard des locataires
N'auront plus un cœur d'airain
Et pour rester en bons termes
Ils feront grâce des termes.

L'an prochain
« Sera beau, parfait, unique!
Pardon si je suis sceptique
Mais j'ai peur qu'il faille enfin
Pour voir tant de biens éclorre
Dans mille ans attendre encore

1^{er} Janvier 1932. — Je veux commencer mon année sur une note gaie, n'en déplaie aux gens moroses dont l'âme est rarement remplie de soleil. A mon âge on voit tout en rose, aussi n'ai-je aucune envie de vieillir... Je remercie le Créateur de m'avoir doté

d'une forte dose d'optimisme... Je vais poser à mes amis une série de devinettes... auxquelles je m'empresserai de répondre moi-même pour ne pas fatiguer les méninges de mes bons lecteurs :

1^o QUESTIONS FATIGANTES

1. N'est-ce pas une calomnie de prétendre que les tortues vont lentement ?

Evidemment, puisqu'au contraire elles marchent toujours ventre à terre

2. D'où vient que la société de La Fontaine était si recherchée ? Parce qu'il était homme à fable.

3. Quel est le meilleur moyen de se cacher quand on est poursuivi ?

C'est de garder soigneusement son chapeau sur la tête, car alors on est sûr de ne pas être découvert.

4. Quels sont les gens qui possèdent les plus belles bibliothèques ?

Les gens corpulents, puisqu'ils ont beaucoup de volume.

5. Qu'est-ce qui va de Paris à Marseille sans faire un pas ? La grande route.

6. Quelle différence y a-t-il entre un tigre et le saumon ?

C'est que le tigre est tacheté par la nature et que le saumon est acheté par votre cuisinière.

7. Quelle différence entre la lettre i et un clocher ?

La lettre i, c'est la voyelle et le clocher, c'est la consonne.

8. Que fait un général qui maltraite sa femme ?

Il se ravale au niveau d'un simple tambour puisqu'il « bat la générale ».

9. Quelle différence entre un musicien et un lièvre ?

Le premier aime la musique, le second le plein champ.

10. Qu'est-ce qu'un paysan voit souvent, un roi rarement, Dieu jamais ?

Son semblable.

11. Quelle ressemblance entre un astronome et un gourmand ?

Ils aiment tous les deux les planètes (plats nets).

12. A quel moment, le dimanche, les femmes sont-elles sans défaut ?

Quand elles sont à Complies.

13. Quelles sont les notes les plus désagréables ? Les notes à payer. — Les plus brillantes ? Les notes de ré. — Les plus glissantes ? Si ré. — Les plus comestibles ? Sol, ré mi.

14. Quelle différence entre un écervelé et un miroir ?

Un miroir réfléchit sans parler, un écervelé parle sans réfléchir.

15. Quelle différence entre une glace et un mal élevé ?

C'est que la glace est polie et le mal élevé non.

16. Quels sont les gens qui s'accordent le mieux entre eux ? Les laboureurs, car ils sèment beaucoup.

17. Quels sont les gens les plus polis ?

Les cordonniers et les chapeliers, parce qu'on rencontre toujours chez eux beaucoup de formes.



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Le mariage est indissoluble. — II. Un sou à la quête. — III. Rôle funeste des mauvais journaux. — IV. La page du poète : « L'Echo ». — V. Nos séances. — VI. La superstition. — VII. Allons, sois logique ! — VIII. Les quarante heures. — IX. Calendrier paroissial. — X. Nos berceaux - Nos foyers - Nos tombes. — XI. L'année liturgique. — XII. L'œuvre des vocations sacerdotales. — XIII. Dates à retenir. — XIV. L'Eglise, ennemie des ouvriers ! — XV. La vie d'un ouvrier apôtre: Paul Bellec.

Le Sacrement de Mariage.

Le Mariage est indissoluble

Cependant, l'ensemble de tant de bienfaits se complète et se couronne par ce lien du mariage chrétien, que, citant saint Augustin, Nous avons appelé sacrement, par où sont indiqués et l'indissolubilité du lien conjugal et l'élévation que le Christ a faite du contrat — en le consacrant ainsi — au rang de signe efficace de la grâce.

Et tout d'abord, pour ce qui regarde l'indissolubilité du contrat nuptial, le Christ lui-même y insiste quand il dit : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point » et : « Tout homme qui renvoie sa femme et prend une autre commet l'adultère lui aussi ».

Dans cette indissolubilité, saint Augustin place en termes très clairs ce qu'il appelle le bien du sacrement : « Dans le sacrement, on a en vue ceci : que l'union conjugale ne peut être rompue, et que le renvoi ne permet à aucun des deux époux une nouvelle union même pour avoir des enfants ».

Cette inviolable fermeté, dans une mesure d'ailleurs inégale, et qui n'atteint pas toujours une aussi complète perfection, convient cependant à tous les vrais époux, car la parole du Seigneur : Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point, a été dite du mariage de nos premiers parents, c'est-à-dire du prototype de tout mariage à venir, et elle s'applique en conséquence à tous les vrais mariages. Sans doute, avant le Christ, cette sublimité et cette sévérité de la loi primitive fut tempérée à ce point que Moïse permit aux membres de son peuple, à cause de la dureté de leur cœur, de faire, pour certaines causes déterminées, l'acte de répudiation ; mais le Christ, en vertu de sa suprême puissance de législateur, a révoqué cette permission d'une plus grande licence, et il a restauré en son intégrité la loi primitive, par ces paroles qui ne devront jamais être oubliées : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point ». C'est pourquoi Pie VI, d'heureuse mémoire, écrivait avec une grande sagesse à l'évêque d'Agria : « Par où il est évident que même dans l'état de nature, et, en tout cas, bien avant d'être élevé à la dignité d'un sacrement proprement dit, le mariage a été divinement institué de manière à impliquer un lien perpétuel et indissoluble, qu'aucune loi civile ne peut plus dénouer ensuite. C'est pourquoi, bien que le mariage puisse exister sans le sacrement — c'est le cas du mariage entre infidèles, — il doit, même alors, puisqu'il est un mariage véritable, garder — et il garde, en effet — ce caractère de lien perpétuel qui, depuis l'origine, est de droit divin, tellement inhérent au mariage qu'aucune puissance politique n'a de prise sur lui. Aussi bien, quel que soit le mariage que l'on dit contracté, ou bien ce mariage est contracté en effet de façon à être effectivement un mariage véritable, et alors il comportera ce lien perpétuel inhérent, de droit divin, à tout vrai mariage ; ou bien on le suppose contracté sans ce lien perpétuel, et alors ce n'est pas un mariage, mais une union illicite incompatible comme telle avec la loi divine : union dans laquelle, en conséquence, on ne peut ni s'engager ni demeurer ».

Que si cette indissolubilité semble être soumise à une exception, très rare d'ailleurs, comme dans les mariages naturels contractés entre seuls infidèles, ou si cette exception se vérifie en des mariages consentis entre chrétiens — ces derniers mariages consentis sans doute, mais non encore consommés, — cette exception ne dépend pas de la volonté des hommes ni d'aucun pouvoir purement humain, mais du droit divin, dont seule l'Eglise du Christ est la gardienne et l'interprète. Aucun facilité de ce genre, toutefois, pour aucun motif, ne pourra jamais s'appliquer à un mariage chrétien contracté et consommé. Dans un mariage pareil, le pacte matrimonial a reçu son plein achèvement, et, du même coup, de par la volonté de Dieu, la plus grande stabilité et la plus grande indis-

solubilité y resplendissent et aucune autorité des hommes ne pourra y porter atteinte.

Si nous voulons scruter avec respect la raison intime de cette divine volonté, nous la trouverons facilement, Vénérables Frères, dans la signification mystique du mariage chrétien, qui se vérifie pleinement et parfaitement dans le mariage consommé entre fidèles. Au témoignage, en effet, de l'Apôtre, dans son Epître aux Ephésiens (que nous avons rappelée au début de cette Encyclique), le mariage des chrétiens reproduit la très parfaite union qui règne entre le Christ et l'Eglise : « Ce sacrement est grand, je vous le dis, dans le Christ et dans l'Eglise ». Cette union, aussi longtemps que le Christ vivra, et que l'Eglise vivra par lui, ne pourra jamais être dissoute par aucune séparation. Enseignement que saint Augustin nous donne formellement en ces termes : Voici, en effet, ce qui se garde dans le Christ et dans l'Eglise : les époux ne doivent rompre leur vie commune par aucun divorce. La considération de ce sacrement est si grande dans la cité de notre Dieu..., c'est-à-dire dans l'Eglise du Christ, que lorsque, en vue de la procréation des enfants, des femmes se marient, où sont prises pour épouses, il n'est pas même permis de laisser la femme stérile pour en épouser une autre féconde. Que si quelqu'un le fait, il ne sera pas condamné sans doute par la loi de ce siècle, où, moyennant la répudiation, il est concédé que, sans délit, on convole à de nouvelles noces, chose que le saint législateur Moïse avait, lui aussi, permise aux Israélites — au témoignage du Seigneur — à cause de la dureté de leurs cœurs ; mais, suivant la loi de l'Evangile, celui qui se comporte de la sorte est coupable d'adultère, comme sa femme le sera aussi si elle en épouse un autre ».

(A suivre).

UN SOU A LA QUÊTE

La pièce d'un sou n'est plus d'aucun usage.

On n'ose pas la donner au pauvre qui passe.

On n'ose pas la donner à l'enfant qui fait une commission.

... On la donne à la quête à l'église...

Récemment, un curé malicieux — il y en a — annonça dans son bulletin paroissial.

« Dimanche dernier on a trouvé à la quête :

« N... pièces de 1 sou à la messe de 6 h.

« N... pièces de 1 sou à la messe de 8 h.

« N... pièces de 1 sou à la messe de 10 h.

« Je sais bien que Dieu, d'après l'Evangile, apprécie fort « le petit sou de la veuve ». Mais qui aurait pensé qu'il y avait tant de veuves dans notre église ? »

Rôle funeste des mauvais journaux

« L'impiété et la corruption, dit un écrivain, n'ont pas seulement, pour organes, les livres impies et corrupteurs ; ils ont encore pour instruments, les mille feuilles volantes de la presse périodique. »

On peut même dire que, de nos jours, à part d'honorables exceptions, presque plus personne ne lit les livres, et que la foule, la grande foule, se borne à la lecture des journaux. Or, un journal n'est, en général, que l'expression d'une idée particulière, d'un système, d'un parti, choses fausses par leur particularité même, mais que ceux qui les servent rendent plus fausses encore en essayant, par des exagérations ou des réticences, de les faire valoir. Des affirmations gratuites, des faits travestis, des raisonnements boiteux, une méthode sans logique, des imaginations vives au lieu de principes, des passions présentées comme des arguments : c'est tout ce qu'on y trouve pour accréditer l'opinion du parti ou l'idée génératrice d'un système. Même ce qu'on dit de vrai est faux parce qu'on ne le met pas dans son vrai jour et dans un rapport nécessaire avec l'ensemble de l'ordre. »

Le premier besoin de ces feuilles, c'est d'avoir des lecteurs, et le moyen presque universellement employé pour en avoir, c'est de flatter les passions. Or, flatter les passions, c'est tout à la fois tromper et corrompre. Le journalisme, qui n'est pas soumis aux inflexibles principes de la conscience chrétienne, se nourrit donc naturellement et nourrit incessamment les peuples de mensonge et de dépravation...

Chaque jour, sur tous les points de la France, ces poisons de l'âme arrivent tout préparés, à leur domicile, à plusieurs millions de personnes, qui les reçoivent dans leurs mains sans se déplacer ; qui les acceptent avec satisfaction, parce qu'elles les ont demandés et payés d'avance ; qui s'en repaissent aussitôt avec avidité, parce qu'elles s'en sont fait une habitude et un besoin.

Et remarquons que ceux qui nourrissent ainsi chaque jour leur intelligence et leur cœur de pensées irrégulières et de sentiments coupables sont, pour la plupart, arrivés à l'âge mûr. A cet âge en qui doivent se résumer toutes les réflexions graves et toutes les affaires importantes de la vie ; à cet âge qui, entre autres devoirs, est chargé de former la famille et de diriger la société toute entière à ses degrés divers.

Monseigneur Besson, évêque de Genève, dans sa lettre pastorale de novembre 1929 stigmatisait en ces termes l'inconséquence des catholiques qui lisent de mauvais journaux :

« Il ne vous servira pas à grand chose de fréquenter l'église le dimanche si vous lisez tous les jours des publications

où l'on combat plus ou moins ouvertement la doctrine que vous entendez exposer du haut de la chaire.

Il ne vous servira pas à grand chose de faire donner à vos enfants une éducation chrétienne, si vous laissez entre leurs mains des périodiques indifférents ou même hostiles à la religion et qui, jour par jour, insensiblement, détruisent dans leurs jeunes âmes l'édifice que le prêtre élève patiemment durant les heures trop courtes du catéchisme.

On ne peut songer sans surprise à l'inconscience coupable de tant de gens bien pensants, ou prétendus tels, qui s'alarment du dévergondage des mœurs, de l'affaiblissement de la famille, du désordre social, et qui ne craignent pas de lire habituellement des journaux dont les affirmations ou les omissions sont précisément la cause de cette décadence.

Ne ressemblent-ils pas au déséquilibré qui pleurerait sur des amis emportés par le long usage d'un poison dangereux, mais qui ne craindrait point d'absorber régulièrement, à petites doses, le même poison ? »

(A suivre).

LE CENSEUR.

L'ECHO

Rodant triste et solitaire
Dans la forêt du mystère,
J'ai crié, le cœur très bas :
« La vie est triste ici-bas ! »

L'écho m'a répondu : Bah !
Puis, d'une voix si touchante :
« Echo, ta voix est méchante ! »
L'écho m'a répondu : Chante !

« Echo ! Echo des grands bois,
Lourde, trop lourde est ma croix ! »
L'écho m'a répondu : Crois !

« La haine en moi va germer,
Dois-je rire ou blasphémer ? »
Et l'écho m'a dit : Aimer !

Comme l'écho des grands bois
Me conseilla de le faire,
J'aime, je chante et je crois...
...Et je suis heureux sur terre !

THÉODORE BOTREL.

Nos Séances

I. — Cinéma

A. — Programmes du jeudi (en matinée seulement à 14 h.)

1. — Jeudi 4. Raid en avion (4 épisodes).
Inventeur acharné (comique).
2. — Jeudi 11. Raid en avion (5 épisodes).
Comme à Marseille (comique).
3. — Jeudi 18. Tartarin sur les Alpes.
Course en bicyclette (comique).
4. — Jeudi 25. Tartarin sur les Alpes.
Le toréador (comique).

B. — Programmes du Dimanche

(Matinée à 14 h. — Soirée à 20 h. 30).

1. — Dimanche 14. 600.000 fr. par mois (Comédie désopilante d'après le roman de Jean Drault).
Une mauvaise farce (comique).
2. — Dimanche 21. Les larmes de Colette (Drame très émouvant).
Cinderilia (comique).
3. — Dimanche 28. « Finis terræ » (Film tourné à Ouessant).

II. — Théâtre

1. — Dimanche 7 (En matinée seulement, à 14 h.) Le Roi des Gaffeurs, Comédie en 3 actes.
Le Cuisinier du Colon, pièce militaire en 1 acte.
2. — Mardi 9 (En soirée seulement, à 20 h. 30).
Même programme que le dimanche.

III. — Conférences

1. — Mercredi 17, à 20 h. 30, dans la Salle des Œuvres, par Monsieur Kernéis, Avocat du Barreau de Brest.

Sujet : « Français, Anglais, Bourguignons, au temps de Jeanne d'Arc. »

2. — Mercredi 2 Mars. — Même heure et même salle, Conférence avec projections, par Monsieur Masseron, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Brest.

Sujet : « Assise et St François. »

Entrée gratuite.

LA SUPERSTITION

« Qui n'a pas son pingouin, son petit pingouin porte-bonheur ?... Allons, Messieurs, allons, Mesdemoiselles, vingt sous le pingouin porte-bonheur !... »

Est-ce au centre de l'Afrique, est-ce à des peuplades arriérées, barbares, incultes, que des camelots essayent de vendre — en 1932 — des fétiches, des gris-gris, des talismans, des petites idoles contre le mauvais sort ?

Non, c'est en plein Brest, c'est sur les grands boulevards de nos villes. Et la foule s'empresse aujourd'hui pour voir ces singuliers petits animaux blancs et noirs au bec rouge, et pour entendre ces marchands qui offrent le bonheur « à partir de vingt sous », — car il y a des modèles plus chers ; le bonheur est à tous les prix.

Restez un instant près du camelot et regardez les clients qui s'arrêtent : le brave gros monsieur un peu confus, qui tourne la tête à droite et à gauche, comme pour s'assurer qu'on ne le voit pas... ; les deux petites ouvrières qui discutent longuement pour savoir si elles prendront le bonheur à trois francs ou à vingt sous... ; — le jeune automobiliste ou l'aviateur ingénu qui veut se garantir contre la malchance !... qui sait ?... et jusqu'à la vieille dame très soignée et très timide qui tend sa pièce en s'excusant : oh ! ce n'est pas pour elle, bien sûr, elle est trop vieille..., c'est pour offrir à sa petite fille... Eternelle bêtise humaine ! Quand l'idée du vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, s'obscurcit, les hommes se laissent aller à la superstition. On en vient à se fier à des pratiques ridicules. Et cela prend avec une rapidité déconcertante.

(A suivre).

1. — Avez-vous payé votre abonnement au Celta pour 1932 ?

2. — Lisez et faites lire autour de vous l'impressionnante biographie de Paul Bellec, que vous trouverez chaque mois à la fin de votre « Celta. »

Allons, sois logique !

S'il y a quelque chose que l'homme veut par-dessus tout, c'est d'être *loyal* et d'être *logique*, n'est-ce pas ?

Cela, c'est sa *force d'homme*, sa *valeur*, et chacun est cha-touilleux sur ce point... avec raison.

Eh bien !

I. — Loyalement.

Oublie une seconde les braillards du café du coin et leurs blagues de chambrée (tu sais bien que cela ne pèse pas lourd devant une conviction vraie !) et demande-toi ce que toi, vraiment, mais là, bien au fond, ce que tu penses de la religion ?

Tu sais bien qu'elle est nécessaire !

La preuve :

Aux grandes dates de la vie et de la mort, il y a le prêtre !... C'est un fait.

Il est là au mariage, au baptême, à la première Communion des enfants..., il est là pour le grand voyage... Je sais bien qu'on dit : « traditions, coutumes vides de sens... »

Mais est-ce ton avis à toi ? — *Non*, n'est-ce pas ?

— Si, au lit de mort de ton vieux père, pacifié par le prêtre, un ami était venu te dire : « Allons, ne te frappe pas ! Tout ce culte, c'est évidemment une coutume vide de sens. Après la mort, tout est mort. »

Tu l'aurais remis à sa place... et à la porte !

— Si, au jour du mariage, la promise t'avait dit : « Entendu !... cette cérémonie, cette bénédiction, c'est une coutume... vide de sens. On s'aime, on se met ensemble ; on ne s'aime plus, on se lâche ! »

Tu aurais senti comme une morsure au cœur et une révolte !

— Si, au jour de sa première Communion, ta petite, — tu te rappelles ce jour-là ! — était venue te dire : « Papa, je sais bien, tout cela c'est un usage... Ne pensez pas surtout que j'y croie !... »

Ce blasphème t'aurait fait mal, n'est-ce pas ?

— Si, dans les minutes qui précédaient « l'heure H », quand tu te redressais tranquille après l'absolution de l'aumônier, un copain avait essayé de le prendre à la blague...

Tu l'aurais prié de « la fermer » et vivement !...

Alors ?... Mais, bien loyalement, reconnais donc que *ces traditions ont pour toi un sens profond*... Retrouve donc au fond de ton cœur ta *foi*, ta conviction... Reconnais une fois de plus que dans la Religion il y a une *Force*, une *Vérité*, que c'est un *besoin réel pour nos âmes*.

Question de Loyauté.

Ce n'est pas tout d'être *loyal*...

(A suivre).

Les Quarante Heures

Une cérémonie spéciale marque ce dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants : les *Quarante-Heures*.

— L'origine en remonte au XVI^e siècle. Un pieux archevêque de Bologne, voulant, au moment des désordres du carnaval, offrir à Dieu une juste compensation, institua dans son diocèse l'exposition du Saint-Sacrement pendant ces jours, afin d'opposer aux regards du Seigneur irrité, son propre Fils, médiateur entre le ciel et la terre. Saint Charles Borromeo adopta pour toute sa province cette pieuse coutume, qui s'introduisit au XVIII^e siècle dans les Etats romains. Enfin, Clément XIII, ayant accordé à tous les fidèles qui suivraient ces saints exercices de nombreuses indulgences, cette dévotion s'étendit dans le monde entier et devint une des plus solennelles manifestations de la piété catholique.

En des siècles plus chrétiens, il était légitime, avant d'entrer dans le saint temps de la pénitence, de prendre en famille et sous le regard de Dieu quelques réjouissances honnêtes et innocentes. C'était, pour ainsi dire, l'adieu à une vie plus douce que les austérités du Carême venaient suspendre.

Mais aujourd'hui, ceux qui se réjouissent et s'amuse sous le prétexte que le Carême va commencer, sont précisément ceux qui ignorent ou méprisent les saintes rigueurs de cette Quarantaine. Et quels amusements, hélas ! qui ne sont souvent qu'intempérance et dissolution coupable ! C'est la folie du monde, qui prend, en les dénaturant, les joies de la religion, tout en rejetant son joug qu'ils trouvent trop lourd.

En sa prévision maternelle, l'Eglise a préparé pour ses enfants une diversion puissante à ces amusements frivoles : durant trois jours, l'Agneau qui efface les péchés du monde sera exposé sur nos autels. Venons lui offrir nos hommages et notre repentir, recevons-le dans notre cœur, afin de réparer les outrages qu'il reçoit encore avec plus d'abondance en ces jours-là.

Evitons donc de le laisser dans le triste abandon et la solitude irrespectueuse comme cela se produit parfois dans nos campagnes et même dans nos villes. Sachons nous gêner pour répondre à celui qui, du haut de la croix, criait à son Père du ciel et aux hommes : *Sitio, j'ai soif*. Nous nous laisserions toucher si un malheureux frappait à notre porte et nous disait : j'ai soif. Jésus est ce mendiant dont la plainte divine parvient à nos oreilles chrétiennes : J'ai soif d'amour, d'adoration, de reconnaissance, de réparation. Faisons-lui cette charité.

CALENDRIER PAROISSIAL

FEVRIER



- 1 *Lundi* St Ignace, évêque et martyr. A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 2 *Mardi* Purification de la Ste Vierge. Messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h. A 9 h. Bénédiction des cierges, Procession, Grand'Messe. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 3 *Mercredi* St Gildas, abbé. A 20 h. 30, Réunion des hommes de l'Union Catholique.
- 4 *Jeudi* St André Corsini, évêque et confesseur. A 21 h. Adoration Nocturne.
- 5 *Vendredi* Ste Agathe, vierge et martyre. A 20 h., Heure Sainte et Salut.
- 6 *Samedi* St Tite, évêque et confesseur.
- 7 *Dimanche* Quinquagésime. Exposition du St Sacrement à l'issue de la messe de 11 h. 30. (Il n'y aura pas de catéchisme de Persévérance).
- 8 *Lundi* St Jean de Matha, confesseur. L'exposition du St Sacrement commencera à 8 h. 30 et se terminera à 17 h. 30 par le chant des Vêpres et le Salut. — A 11 h., Adoration pour les enfants des écoles et des catéchismes.
- 9 *Mardi* St Cyrille d'Alexandrie, évêque, confesseur et docteur. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes. Exposition du St Sacrement à 9 h. Vêpres et Salut à 17 h. 30.
- 10 *Mercredi* des Cendres. A 9 h., Bénédiction et imposition des Cendres. Grand'Messe. De 16 h. à 18 h. 30, confession des enfants.
- 11 *Jeudi* Apparition de N.-D. de Lourdes. A 7 h. 30, Messe de Communion. — A 20 h., Salut.
- 12 *Vendredi* Sept Fondateurs des Servites. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés. *Chemin de la croix à 6 h. 30 et à 15 h.*
- 13 *Samedi* De la Férie.
- 14 *Dimanche* Premier du Carême. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 15 *Lundi* De la Férie.
- 16 *Mardi* De la Férie. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 17 *Mercredi* St Guévroc, abbé. Jeûne et Abstinence.
- 18 *Jeudi* De la Férie.

- 19 *Vendredi* De la Férie. Jeûne et Abstinence. Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h.
- 20 *Samedi* De la Férie. Jeûne et Abstinence.
- 21 *Dimanche* Second du Carême. A 13 h. 15, catéchisme de Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 22 *Lundi* La Chaire de St Pierre à Antioche.
- 23 *Mardi* St Pierre Damien, évêque, confesseur et docteur.
- 24 *Mercredi* De la Férie.
- 25 *Jeudi* St Mathias, apôtre.
- 26 *Vendredi* De la Férie. Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h.
- 27 *Samedi* De la Férie.
- 28 *Dimanche* Troisième du Carême. Quête pour l'Eglise. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 29 *Lundi* St Ruellin, évêque et confesseur.

NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Colette-Jeanne du Fayet de la Tour. — Ginette-Raymonde Debraymond. — Marcelle-Marie Brosses. — Charles-Marcel-Jean Trellu. — Louis-Marie-Pierre Kerhornou. — Geneviève-Ernestine-Henriette Chuiton.

MARIAGES

Gabriel-Jean du Fayet de la Tour et Marie-Joséphine-Félicienne Dirour.
Yves-Marie Arzel et Elisabeth Bizien.
Georges-Louis Le Moal et Georgette-Yvonne-Lucie Faguet.
Henri Laloge et Jeanne-Suzanne-Marguerite Caboussin.
Alexandre-Marie Broudin et Julia-Gabrielle Herry.
Edouard-Louis-Bertrand Espany et Liliane-Yvonne Massé.
Julien-Georges Fourré et Charlotte Lequerré.

DECES

Victor Bazin, 70 ans. — Armand Bazin, 66 ans. — Raymond Moullec, 76 ans. — Mme veuve Grigeol, 74 ans. — Alfred Gaudrin, 1 jour. — Mme veuve Gavaud, 79 ans. — Louis Le Pape, 31 ans. — Marthe-Marie Guyon, 41 ans.

L'ANNÉE LITURGIQUE 1932

Pâques est toujours fixé au dimanche qui suit la pleine lune tombant après le 21 mars. Pâques ne peut être plus tôt que le 22 mars ni plus tard que le 25 avril. En 1932, il y a pleine lune le mardi 22 mars. Pâques aura donc lieu le dimanche 27 mars. De cette fête dépendent 5 temps liturgiques composant le CYCLE DE PAQUES ; voici comment ils sont répartis en 1932 :

1° *Le temps de la Septuagésime* s'ouvrira le dimanche 24 janvier pour se terminer le mardi gras, 9 février. Entre l'octave de l'Épiphanie et de la Septuagésime, il n'y a que deux dimanches : 1^{er} et 2^e dimanches après l'Épiphanie. Que deviennent les 4 autres dimanches après l'Épiphanie ? L'un d'entre eux sera sanctifié plus ou moins en 1932 : l'Eglise ayant prévu 53 dimanches (ou offices du dimanche) et 1932 n'en comptant que 52, le 3^e dimanche après l'Épiphanie sera célébré à la messe et à l'office le samedi 23 janvier, veille de la Septuagésime. Quant aux 4^e, 5^e et 6^e, ils sont transférés aux dimanches qui séparent le 23^e dimanche après la Pentecôte (23 octobre) et le 24^e (20 novembre). Le 4^e tombant le 30 octobre cède le pas à la fête du Christ-Roi ; le 5^e sera célébré le 6 novembre, et le 6^e le 13 novembre.

2° *Le temps du Carême* s'ouvrira le 10 février, Mercredi des Cendres, pour se terminer le 12 mars, veille du dimanche de la Passion. (Le Carême pénitentiel comprend aussi le temps de la Passion). Les Quatre-Temps de Carême tomberont les 17, 19 et 20 février. La fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes, le 11 février, tombera exactement à la même date liturgique que la première apparition de la Vierge à Bernadette en 1858 : le Jeudi Gras.

3° *Le temps de la Passion*, commencé le dimanche de la Passion, 13 mars, se terminera le 26 mars, samedi après les Rameaux ou Samedi-Saint. La fête de l'Annonciation, 25 mars, coïncidant avec le Vendredi-Saint, sera reportée au premier jour libre, au lundi de la Quasimodo, 4 avril.

4° *Le temps de Pâques-Pentecôte* s'ouvrira le Samedi-Saint, 26 mars, pour se clore le 21 mai, veille de la Trinité. Rogations, les 2, 3 et 4 mai ; Ascension le 5 mai ; Pentecôte le 15 mai ; Quatre-Temps d'été les 18, 20 et 21 mai.

5° *Le temps après la Pentecôte* s'ouvrira le 22 mai, dimanche de la Trinité, pour se clore le 26 novembre, veille du premier dimanche de l'Avent. Fête-Dieu les 26 et 29 mai. Fête du Sacré-Cœur les 3 et 5 juin. Quatre-Temps d'automne les 21, 23 et 24 septembre.

Pour le CYCLE DE NOËL avec ses 3 temps (*Avent, Noël-Épiphanie, temps après l'Épiphanie*) noter seulement : Noël tombant un dimanche, le 1^{er} dimanche de l'Avent tombe à la date la plus précoce, le 27 novembre. Quatre-Temps d'hiver les 14, 16 et 17 décembre. « *Bulletin paroissial de St-Marc.* »

L'Œuvre des Vocations Sacerdotales

L'Œuvre des Vocations, dite Œuvre de St Corentin et de St Pol de Léon, des noms des deux premiers évêques du diocèse, a été fondée par un mandement de Monseigneur, en date du 1^{er} Novembre 1925. Son but est : 1°) de faire prier, dans toutes les familles chrétiennes, pour que Dieu nous donne de nombreux et saints prêtres ; 2°) de recueillir les sommes nécessaires pour procurer des bourses d'études aux enfants des familles pauvres, chez qui apparaissent les signes de la vocation, c'est-à-dire les marques permettant de croire que Dieu les appelle à son service.

Cette Œuvre organisée dès la 1^{re} année dans notre paroisse, a procuré, grâce au zèle des Dames zélatrices, des sommes assez importantes, pas en rapport cependant avec l'importance de notre paroisse.

Comme les années précédentes, les Dames patronesses, dont on ne saurait trop reconnaître le dévouement et le zèle surnaturels, se présenteront dans vos demeures avant le Carême pour solliciter votre obole. Tous, pauvres et riches, vous les accueillerez d'une manière digne de votre générosité bien connue et de votre esprit de foi, car vous n'ignorez pas que le nombre des prêtres du diocèse, durement réduit par la guerre, est encore loin de suffire aux besoins des paroisses. Un simple verre d'eau, donné au pauvre en son nom, ne reste pas sans récompense auprès de Dieu. Dès lors, quelle ne sera pas la récompense de tous ceux qui auront contribué à lui procurer des ouvriers pour la moisson des âmes, qu'il n'a pas cru payer trop cher en livrant pour elles son Fils unique !

Si Dieu ne vous demande pas votre fils au service des âmes, il vous demande votre argent.

Donnez, donnez généreusement pour aider à couvrir les frais d'études des enfants pauvres marqués du signe de Dieu.

Dates à retenir

- I. — Mercredi 17 Février, à 20 h. 30, Conférence par M. Kernéis.
- II. — Mercredi 2 Mars, à 20 h. 30, Conférence avec projections, par M. Masseron.
- III. — Dimanche 6 Mars, Ouverture de la Grande Mission.
- IV. — Dimanche 17 Avril, Journée des Œuvres de la Paroisse des Carmes. Conférence de clôture par M. Gargam, grand miraculé de Lourdes.
- V. — Jeudi 12 Mai, Communion Solennelle des enfants.
- VI. — Dimanche 29 Mai, Kermesse du Patronage.

Ennemie des Ouvriers !...

Une fois de plus j'ai entendu sur les quais du Port de Commerce ce refrain, sans cesse répété par des ignorants, que l'Eglise est l'ennemi du peuple, l'ennemie du travailleur, et que ce n'est pas elle qui viendra en aide aux chômeurs ! ...

— M'adressant à l'auteur de cette boutade et à tous ceux qui, comme lui, se laissent bernier et aveugler, je réponds : l'Eglise est l'ennemie du peuple, l'ennemie du travailleur, et conclus en toute loyauté. »

1. La première loi française sur le *Repos hebdomadaire* a été promulguée le 18 novembre 1814, par le gouvernement français, alors catholique.

2. La première loi protégeant le *Travail des Femmes et des Enfants dans les usines*, a été votée, le 22 mars 1841, sur l'initiative de catholiques : l'un d'eux est illustre : *Montalembert*.

3. La première *Coopérative de Crédit* fut fondée à Poligny, en 1880, par un catholique, *M. Milcent*.

4. La première *Caisse rurale* de France a été créée par un Curé de campagne, *M. l'abbé Raju*.

5. Les premiers *Syndicats féminins* ont été créés, à Paris, par le *P. du Lac*, jésuite ; — à Lyon, par *Mlle Rochebillard* ; etc.

6. Les premières créations pour *logement ouvrier* — avant toute mesure législative — sont dues aux Catholiques de « *la Grande Famille* », de Lyon, exemple suivi à Lille, Pantin, Miramas, etc... Leur plus actif propagandiste en France fut également un catholique : *M. Lardeur-Becquerel*.

7. Les premières *crèches pour les petits enfants des ouvriers* ont été instituées, vers 1840, par un grand chrétien, *M. Firmin Marbeau*, père de l'ancien évêque de Meaux. Il y en a maintenant plus de 500 en France.

8. Les premiers *Jardins Ouvriers* ont été organisés à Sedan, en 1891, par une catholique, *Mme Hervieu*, et à St-Etienne, par le Jésuite *Volpette*.

— A son Congrès de 1926, la *Ligue du Coin de Terre et du Foyer*, que présidait l'abbé Lemire, pouvait fièrement citer 180.000 jardins ouvriers.

— Les premiers jardins ouvriers ont été créés à Brest en 1904, par Monsieur l'Abbé Gouchen, aujourd'hui Recteur de St-Michel.

9. La première *Coopérative de Consommation*, « *l'Alliance des Travailleurs* », aujourd'hui si florissante, a été fondée à Brest, en 1898, par Monsieur l'Abbé Le Pape, actuellement Curé des Carmes.

10. Le premier *Ministère du Travail* d'Europe, a été institué, le 25 mai 1895, par un gouvernement catholique, le gouvernement belge.

N'est-ce pas d'un groupe de parlementaires catholiques (*Albert de Mun, de Gaillard-Bancel, Plichon, l'Abbé Lemire, etc.*), que sont parties presque toutes les initiatives des projets de lois sociales ?

Et tous ces projets, inspirés, présentés et soutenus par des catholiques, aboutirent tôt ou tard.

— As-tu jamais lu les innombrables lettres des papes et des évêques sur ce sujet ? On en pourrait faire un gros volume.

— Connais-tu en particulier la célèbre lettre de Léon XIII (un noble pourtant) sur la *Condition des Ouvriers*, où il prend la défense des travailleurs, courbés parfois « sous un joug presque servile », aux prises avec « une misère imméritée », et fait un devoir aux patrons de donner à leurs ouvriers un juste salaire, c'est-à-dire un salaire raisonnable, leur permettant de vivre décemment, eux et leur famille ?

— Il faut avoir lu cela. C'est un document capital, qu'il n'est pas permis d'ignorer quand on parle de ces choses là.

— Actuellement le Pape Pie XI, pour venir en aide aux chômeurs, fait entreprendre des travaux qui n'occupent pas moins de 8.000 ouvriers, alors que Sa Cité du Vatican ne comprend guère plus de 500 citoyens.

— Le Cardinal Verdier, à l'exemple du Pape, annonce qu'il va faire mettre en chantier, dès maintenant, une soixantaine d'églises. Ceci, afin de remédier à la crise du chômage.

— Monseigneur l'Evêque de Quimper occupe, lui aussi, plusieurs centaines d'ouvriers pour la construction du nouveau Grand Séminaire.

— Dans notre paroisse, n'avons-nous pas fourni, pendant ces dernières années, pour plusieurs centaines de mille francs de travail aux ouvriers de toutes catégories, grâce aux constructions nouvelles, modifications, réparations entreprises au Patronage, à l'Eglise, à l'Ecole du Port de Commerce, etc.

— Il me semble que tout ceci suffit amplement à te convaincre que l'Eglise qui t'a tiré de la servitude en abolissant l'esclavage, travaille sans cesse au perfectionnement de la Société et au mieux être de la Classe ouvrière.

Traiter d'ennemie du Peuple, l'Eglise Catholique qui a suscité de telles initiatives et de tels dévouements, c'est plus qu'une calomnie, c'est une indignité !

Faire connaître l'Evangile par MA VIE, radieusement EVANGELIQUE.

Un jeune ouvrier apôtre

Comme nous le laissions entrevoir en terminant l'Historique du Patronage des Carmes, dans le *Celte* de Janvier 1930, nous publierons désormais régulièrement quelques pages de l'émouvante biographie de ce jeune ouvrier brestois, aux idées révolutionnaires, converti par un jeune homme de notre Patronage. — Revenu à la foi de ses Ancêtres, ce jeune ouvrier comprit que la vocation du Chrétien est de faire rayonner la VERITE en étant partout et toujours un missionnaire à la foi rayonnante et en travaillant inlassablement, par l'exemple, par la parole, à porter la LUMIERE à ceux qui l'ignorent.

Cette biographie déjà parue en 1907 et en 1909 est due à la plume du R. P. Galinand, S. J., Directeur de l'Ecole Apostolique de Poitiers (décédé), à celle de Monsieur Le Fer de la Motte (décédé), chez qui mourut Paul Bellec, à l'âge de 20 ans, et à celle du R. P. Marcieu, S. J., actuellement en résidence à Poitiers.

— Nous ajouterons à cette troisième édition quelques renseignements complémentaires que nous devons à l'amabilité de Monsieur le Chanoine Saluden et de Monsieur l'Abbé Caroff, Recteur de Plouguin, ancien directeur de Paul Bellec et du Patronage des Carmes.

Puissent ces lignes faire comprendre à tous ceux qui les liront, riches ou pauvres, patrons, ouvriers ou employés, que la conquête du monde au Christ est une tâche collective, à laquelle le Rédempteur veut que nous participions tous, et que tout ce qui est donné à un chrétien, richesses, sciences, puissances d'affection... ne lui est pas donné pour lui, mais pour les autres et pour Dieu, comme un dépôt qu'il faut faire fructifier.

LE CELTE.

« L'enfant qui, à 13 ans n'est pas Apôtre, est perdu. »

Qui a dit cela ?

DON BOSCO.

Vie de Paul BELLEC

Jeune ouvrier apôtre

CHAPITRE PREMIER

L'enfance et la jeunesse

Paul Bellec naquit à Brest, le 26 juillet 1886, en la fête de Sainte Anne, patronne de la Bretagne. Contrairement à la pratique des familles chrétiennes, il ne fut baptisé que le 12 août, en l'église Saint-Martin, sa paroisse.

« Ma famille avait été à l'aise, écrit Paul ; mais de folles dépenses la conduisirent à la ruine. J'avais cinq ans lorsque je perdis ma mère, le 7 septembre 1891. Sa mort me laissait l'aîné d'une sœur qui n'avait qu'un an et demi et d'un frère de six mois.

« Je me rappelle avec un grand serrement de cœur le visage pâle de cette bonne mère et le triste sourire qui errait sur ses lèvres, pendant sa dernière maladie, quand elle nous regardait. Avec quelle douce patience elle nous faisait manger, et de quels tendres baisers elle nous couvrait, les seuls que j'ai reçus de ma vie ! Son cœur devait saigner à la pensée de nous laisser seuls, si jeunes et si abandonnés. Je la vois dans cette pauvre chambre, étendue sur son lit, les mains entourées d'un chapelet qui à cette époque me faisait l'effet d'une chaîne, recevant le saint viatique d'un prêtre vêtu de blanc : ce qui me frappa beaucoup alors.

« Les voisins m'ont raconté que plus d'une fois elle avait été reléguée avec ses enfants à la cave, où elle passait la nuit ; alors elle se dévêtissait pour nous procurer une couchette moins dure ; et pendant que nous reposions, elle veillait sur notre sommeil.

« C'était une femme chrétienne, qui eut beaucoup à souffrir de la part de mon père. Je ne l'ai jamais oubliée ; et même lorsque j'étais le plus éloigné du devoir, la pensée de ma mère m'apparaissait comme une douce vision. *Ce sont ses prières qui m'ont ramené dans le droit chemin.* »

Paul eut toute sa vie le culte de sa mère. Malheureusement l'appui manquait du côté paternel. Issu d'une famille de souche chrétienne, élevé dans les habitudes religieuses, le père avait subi l'influence des milieux ouvriers indifférents ou hostiles à la religion. Comme tant d'autres ouvriers de nos jours, il fit défection et abandonna le devoir, qui comprend tous les autres, la fidélité à Dieu. Plus que cela, il paraît avoir été un fervent des idées révolutionnaires. Il ne tarda pas à se remarier (20 Février 1892), dans de telles conditions que ses enfants, déjà privés des caresses et des tendresses de leur mère, furent soumis à des vexations de toutes sortes. Le jour du

mariage, Paul, tout entier au souvenir de sa mère, avait eu le tort de refuser à la nouvelle épouse toute marque d'affection. Plus tard, il reconnut sa faute. Mais dès ce jour, rapporte un témoin, la belle-mère traita en ennemi ce petit être de cinq ans et ne sut que le martyriser.

« Comme je commençais à grandir, écrit Paul, je fus envoyé à l'école maternelle. Là les heures coulaient doucement. Lorsque le soir on venait me chercher, mon cœur se serrait et j'avais une forte envie de fuir ce toit où je ne trouvais que coups et paroles dures.

« Trop grand pour demeurer à cette école enfantine, j'allais à l'école primaire laïque. Quel changement ! Ici les maîtres étaient sévères. Ils ne s'occupaient point de leurs élèves. Après six mois, je ne savais pas encore lire les lettres de l'alphabet. Que de fois dans mon ennui n'ai-je pas fait l'école buissonnière ? Mauvais exemples dans la famille, mauvais exemples à l'école, jugez quel enfant je devais être. Parfois, après la classe, où j'étais si malheureux, j'errais dans les rues de la ville jusqu'à une heure avancée. La réception qui m'attendait n'avait rien de réjouissant. Malgré les châtiments, je me promettais de recommencer à la première occasion et je n'y manquais pas.

« Chez nous, on ne faisait pas la prière. Aucun enseignement chrétien, personne pour me donner un bon conseil ou une parole d'encouragement. Comme seul emblème religieux il y avait un chapelet renfermé dans un cadre suspendu à la muraille, avec cette inscription : « P. Forestier, 1854 ». Ce vieux souvenir d'un parent mort dans les missions était l'unique objet qui nous rappelât la pensée de Dieu.

« Nous allions à la messe les jours de grandes fêtes, et nous faisions chaque année une visite au cimetière pour nettoyer les tombes : c'était tout. Et encore l'assistance à la messe n'a duré que jusqu'à la première Communion, que nous fîmes parce que c'était la coutume. Les années qui ont suivi ont été passées dans une indifférence complète et dans l'oubli de Dieu.

« Cependant, mes parents étant allés habiter dans les environs de Brest, on me mit à l'école du Pilier-Rouge, où je passai cinq années. Les maîtres y étaient excellents et dévoués. Aussi le matin, j'avais hâte de partir pour la classe. Je ne me souviens pas de l'avoir manquée sans motif. Mes progrès furent rapides. Seule la dernière année fut déplorable, et cela par ma faute. Blessé de n'avoir pas obtenu une récompense que je croyais avoir méritée, je me vengeai en ne faisant rien. C'est ainsi que ma nature orgueilleuse me fit perdre une année. Moi qui, un an auparavant, avais remporté le premier prix, je n'en obtins aucun ; mais je garde le meilleur souvenir de mes quatre premières années. Alors le travail et les progrès marchaient de pair. »

Le maître, content de son élève, s'en servait comme auxiliaire.

« Je me rappelle ce bon temps où, étant en seconde, j'allais tous les matin, jusqu'à onze heures, apprendre à une cinquantaine de bambins les lettres de l'Alphabet : je les aimais bien ces chers petits, avec eux je me sentais à l'aise. Combien ont voulu user de tricherie ! Ils en étaient pour leurs frais et jamais je ne me suis laissé tenter par l'appât des billes ou des images qu'ils m'offraient pour ne pas les faire lire. Inutile de dire que ceux-là n'étaient pas les plus méritants. C'étaient les abonnés du piquet.

« Le maître de cette classe était le seul de l'école qui fit réciter la prière tous les matins, à une centaine d'enfants, avant de commencer sa classe. Je vois encore appendu à la muraille un grand crucifix. Il y a un an j'ai eu l'occasion de repasser par cette école : le crucifix n'y était plus et on ne disait plus la prière. Mon Dieu, ayez pitié des petits enfants ! »

A treize ans, Paul obtenait son certificat d'études primaires. Le moment était venu de gagner sa vie. Il fut placé, comme petit domestique, dans un hôtel, pour aider à la cuisine. Il n'y resta que quelques mois.

Tous les ans, au mois d'Août, un concours a lieu pour l'admission au port de Brest d'un certain nombre d'apprentis qui reçoivent une petite solde par jour. Les candidats doivent avoir au moins 14 ans et pas plus de 17.

M. Bellec était ouvrier mécanicien ajusteur à l'arsenal. Dès que son fils eut l'âge requis, il le présenta au concours. Paul fut reçu et choisi la spécialité de son père. C'est donc à l'atelier des machines qu'il fit son apprentissage.

Le voilà faisant son entrée dans cette ville de 6.000 âmes qu'est l'arsenal maritime de Brest, sans avoir reçu au sein de la famille cette formation chrétienne qui conduit l'enfant pas à pas jusqu'aux heures difficiles de la jeunesse. Aussi ne tarda-t-il guère à suivre ses camarades qui l'eurent vite éloigné de Dieu et des pratiques religieuses. Comme il le dit lui-même, il se mit à la remorque des jeunes révolutionnaires plus dévoyés que méchants, si nombreux dans les grandes villes. « Je fus vite lancé dans les idées socialistes. Mes deux premières années se sont passées dans cette fange. Quoique jeune, j'étais des plus violents, en paroles du moins. La haine remplissait mon cœur. Ayant toujours eu de la misère, las de souffrir, j'aspirais à ces jouissances qu'on faisait briller à mes yeux. Je ne pouvais supporter ni les riches, ni les prêtres, ni la religion. Dans les discussions avec quelques ouvriers catholiques qui travaillaient avec moi, j'étais des plus excités et je m'emballais comme un furieux.

« Un fait pourtant me donna à réfléchir : c'est que si les catholiques défendaient avec énergie leurs idées, aucune parole blessante ou injurieuse ne sortait de leurs lèvres. Et après

ces discussions, quand j'examinais les raisons de mes adversaires, je m'avouais à moi-même qu'elles n'étaient pas sans valeur. Mais la vérité ne brillait pas encore à mes yeux, et un point d'honneur me tenait attaché à mes idées. Aujourd'hui je comprends que les ouvriers qui n'ont pas reçu d'instruction chrétienne sont plus à plaindre qu'à blâmer. Comment ne seraient-ils pas égarés par les propos qu'ils ne cessent d'entendre et par les doctrines qu'on s'efforce chaque jour de leur inculper. »

Plus tard, l'un de ses camarades lui ayant demandé s'il était de bonne foi dans ses discussions, et s'il croyait que les doctrines qu'il défendait étaient les vraies :

« Je ne sais trop, répondit-il ; oui et non. Je n'avais qu'une notion faible de Dieu. De temps en temps je me disais qu'il devait y avoir quelqu'un au-dessus de nous : puis il me venait que s'il y avait un Dieu bon et attentif à nos besoins, il n'aurait pas permis que je fusse aussi malheureux. Je demeurais dans le doute, je me croyais avoir le droit d'attaquer tout ce qui me gênait. »

« Quant aux idées anarchistes, j'ai toujours agi avec droiture et loyauté dans les temps où je les propageais. Je croyais être dans le vrai. »

Il ajoutait : « Quel bien il y aurait à faire parmi les ouvriers ! Combien deviendraient de fervents et généreux chrétiens s'ils arrivaient à connaître et à aimer Notre Seigneur Jésus-Christ ! La plupart aujourd'hui ne le connaissent pas ou n'en ont que des idées vagues et fausses. Et pourtant il faudrait si peu de chose au travailleur pour être heureux, s'il mettait un tant soit peu de bonne volonté ! »

Paul reconnaissait que la situation d'ouvrier du port est des plus honorables, qu'elle a sa noblesse et sa dignité, qu'elle suppose du savoir et du dévouement.

Il aimait son état et il enviait la fonction du mécanicien qui, la main sur un levier, jette la vie dans une machine, la modère, l'excite ou l'éteint. Ce poste d'honneur l'attirait.

Il admirait qu'un bras si faible pût maîtriser à son gré tant de force et de puissance. Aucun orgueil ne lui venait pourtant ; car il savait trop bien que cette force a parfois de terribles caprices, qu'un rien la fait se retourner, emportant et broyant celui qui tout à l'heure la commandait et la guidait.

C'est là qu'il comprit plus tard, en sentant monter et gronder en lui l'effervescence des passions, que la machine humaine a besoin, elle aussi, pour ne pas éclater, d'une solide armature et d'un bon régulateur.

Pour le moment, rien ne retenait la fougue de ses mauvais instincts dont le torrent l'entraînait dans le tourbillon des idées anarchistes.



4^e Année

N° 39

1^{er} Mars 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Voici un miracle. — II. Le mariage est indissoluble. — III. Judas. — IV. X^e anniversaire du Couronnement de Pie XI. — V. Parlons franc. — VI. Mariage. — VII. Accrochez les wagons. — VIII. Pressant appel. — IX. La puissance de la Croix. — X. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — XI. Calendrier paroissial. — XII. Programme de la Mission. — XIII. La maison de Joseph. — XIV. Le mauvais journal ennemi de la morale. — XV. La superstition. — XVI. Le Chemin de la Croix. — XVII. Vie de Paul Belloc (chap. II). — XVIII. Nos séances.

Voici un Miracle

Des gens disent quelquefois : si je voyais un miracle, je croirais.

Eh bien ! En voici un éclatant.

Figurez-vous un charpentier-charron, exerçant son métier dans une petite ville d'un pays presque inconnu.

A l'âge de trente ans, il dépose ses outils, ferme sa boutique, et se fait propagandiste dans les environs.

Et qu'est-ce qu'il prêche ?

Des idées opposées à toutes les idées de son temps :

— Qu'il ne faut pas aimer l'argent mais s'en détacher.

— Qu'il faut combattre son orgueil.

— Qu'il faut mortifier ses passions, et qu'en dehors du mariage tout plaisir charnel est défendu.

— Que les plus humbles sont les plus heureux.

— Qu'il faut savoir souffrir, etc., etc...

Bref, toutes les vertus qui contrarient tous nos mauvais penchants.

Pour l'aider et, plus tard, le remplacer, il choisit une douzaine de compagnons : des ouvriers comme lui, des bateliers, un percepteur qui sait tout juste lire, écrire et compter. Les autres ne savent rien.

Et cependant, cet homme qui les appelle, a un tel ascendant qu'ils quittent tout et se mettent à sa suite.

Après trois ans de propagande, l'Homme a tellement heurté, par ses discours, les préjugés et les passions du temps, qu'il a contre lui le gouvernement. On vient, un soir, l'arrêter. Un de ses compagnons l'a trahi. Les autres, pris de panique, s'enfuient.

L'Homme arrêté est jugé séance tenante. En moins de vingt-quatre heures, son affaire est réglée. Condamné à mort, il est exécuté. On le cloue sur une croix, le supplice le plus déshonorant à cette époque.

C'est fini et bien fini de cet Homme, pensez-vous ?

Eh bien ! Non.

Déjà, il a été si calme, si doux, si maître de lui-même, si héroïque en sa mort, que plusieurs de ses bourreaux éprouvent un revirement : cet homme n'est pas un homme, disent-ils, c'est un Dieu.

Mais voici le plus fort.

Ce Mort, voilà que, trois jours après, on le revoit.

Un fantôme ? Non. On le touche, il boit et mange avec ses compagnons, des centaines de témoins constatent sa résurrection.

Et ils sont si sûrs du fait que tous se laisseront mettre à mort et hacher en morceaux plutôt que de nier ce qu'ils ont vu.

« J'en crois, dira plus tard le génial Pascal, des témoins qui se font égorger. »

Le Sacrement de Mariage.

Le Mariage est indissoluble (Suite)

Combien nombreux et précieux, d'ailleurs, sont les biens qui découlent de l'indissolubilité matrimoniale, il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer, même superficiellement, soit le bien des époux et de leurs enfants, soit le salut de la société humaine. Et, premièrement, les époux ont, dans cette stabilité, le gage certain de la pérennité, que réclame au plus haut point, par leur nature même, l'acte généreux par lequel ils livrent leur propre personne, et l'intime association de leurs cœurs, puisque la vraie charité ne connaît pas de fin. Elle constitue en outre pour la chasteté un rempart contre les ten-

tations d'infidélité, s'il s'en présente intérieurement ou extérieurement. La crainte anxieuse qu'au temps de l'adversité ou de la vieillesse, l'autre époux ne s'en aille, perd toute raison d'être, et c'est une paisible certitude qui la remplace. Il est pareillement pourvu ainsi d'une façon excellente à la sauvegarde de la dignité chez chacun des deux époux et à l'aide mutuelle qu'ils se doivent : le lien indissoluble qui dure toujours ne cesse de les avertir que ce n'est pas en vue de biens périssables, ni pour assouvir la cupidité, mais pour se procurer réciproquement des biens plus hauts et perpétuels qu'ils ont contracté cette union nuptiale que, seule la mort pourra rompre. Il en va de même pour la tutelle et l'éducation des enfants, qui doit se prolonger durant de nombreuses années : cette tâche comporte des charges lourdes et prolongées qu'il est plus facile aux parents de porter en unissant leurs forces. Il n'en résulte pas de moindres bienfaits pour toute la société humaine. L'expérience, en effet, nous enseigne que l'indébranlable indissolubilité conjugale est une source abondante d'honnêteté et de moralité ; là où cet ordre est conservé, la félicité et le salut de l'Etat sont en sécurité : car la cité est ce que la font les familles et les hommes dont elle est formée, comme le corps est formé des membres. C'est donc rendre un précieux service, tant au bien privé des époux et de leurs enfants qu'au bien public de la société humaine, que de défendre énergiquement l'inviolable indissolubilité du mariage.



JUDAS

Quand Judas, furieux, se lança dans le
[vide,
Le démon tentateur, porté rapidement
Sur les ailes de flamme au soudain frémis-
[sement,
Sous le rameau fatal heurta le corps
[livide

Au nœud qui l'étrangla, clouant sa griffe
[avide,
A peine il a jeté le félon blasphémant
Dans le puits de bitume et de soufre
[écumant,
Que la chair cuit, les os sifflent, la peau
[se ride

Alors, à la lueur d'un éclair souterrain,
Du superbe Satan, on vit le front d'airain
Se déridar, avec un sourire farouche :

Il souleva le traître entre ses bras velus,
Le pressa sur son cœur, et de sa noire
[bouche
Lui rendit le baiser dont il souilla Jésus.

GIANNI, poète italien.

12 Février 1932

Dixième anniversaire du Couronnement de S. S. Pie XI



Celui qui tient d'une main si sûre le gouvernail de la barque de Pierre depuis 10 ans, Achille Ratti, est né en 1857.

Ordonné prêtre en 1879, à 22 ans et quelques mois.

Vicaire dans la petite paroisse de Barni (diocèse de Milan), pendant 3 mois.

Professeur de théologie au Grand Séminaire de Milan en 1882.

Six ans plus tard, il est nommé bibliothécaire de l'Ambrosienne, où il passe 22 années de sa laborieuse existence.

Bibliothécaire à la Vaticane pendant 8 ans.

Nonce à Varsovie en 1918.

Nommé archevêque de Milan en mars 1921.

Promu Cardinal en juin de la même année.

Elu pape le 6 février 1922, et couronné le 12 suivant.

Pie XI, grand savant dans toute la force du terme, connaît ou parle couramment une dizaine de langues.

Parlons " franc "

Oui, parlons « franc » ! — Et cependant il ne s'agit que du sou, du petit sou, que vous mettez élégamment, discrètement ou bruyamment dans le plateau, le Dimanche à la messe.

Un sou ! un petit sou à la quête !

Mais vous êtes en retard ! — Pensez donc !

Il vous arrive d'acheter des vivres, des vêtements, des objets divers ! Et vous les payez cinq ou six fois le prix d'avant guerre ! Cependant :

Vous ne mettez qu'un petit sou à la quête, comme avant la guerre !

Il vous arrive de vendre les produits de votre ferme, le fruit de votre labeur ! Et vous vendez cinq ou six fois plus cher qu'avant guerre ! Néanmoins :

Vous ne mettez encore qu'un petit sou à la quête !

Il vous arrive de toucher vos salaires, vos honoraires, votre traitement. Ils sont cinq ou six fois plus importants qu'avant guerre ! Mais :

Vous ne mettez toujours qu'un petit sou à la quête !

Est-ce logique ? Non !

Les frais généraux du culte, l'entretien de l'église, les dépenses d'éclairage sont beaucoup plus élevés que jadis. Mais :

Vous ne donnez qu'un petit sou à la quête, comme jadis !

Bien que tout se paie cinq ou six fois plus cher qu'avant guerre, le tarif des services religieux n'a été que doublé. Cependant :

Vous ne mettez qu'un petit sou à la quête !

Malgré notre désir, nous sommes dans l'impossibilité d'augmenter le salaire des employés comme il conviendrait, parce que :

Vous ne donnez qu'un petit sou à la quête !

Est-ce juste ? Non !

Un sou ! — Donnez-vous seulement un sou au colporteur, comme jadis, pour votre journal ?

Un sou ! — Donnez-vous seulement un sou à votre enfant, comme jadis, pour le récompenser ?

Soyez donc logique ! Comprenez les besoins de votre église et ne lui marchandez pas votre don.

Donnez largement ! Donnez généreusement ! Dieu vous le rendra !

Tout homme vraiment soucieux de ses intérêts éternels fera sa Mission.

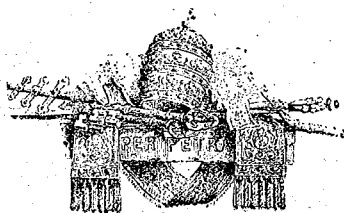
Mariage

Dans la matinée du samedi 6 février, une foule de curieux se pressait aux portes de l'Eglise des Carmes, pour voir passer un cortège des plus gracieux. Les deux frères Leborgne, les dévoués moniteurs de gymnastique et de musique de la *Celtique*, venaient demander les bénédictions du Ciel pour les nouveaux foyers qu'ils allaient fonder. Charles épousait Mademoiselle Charlotte Guivarc'h, et Jean Mademoiselle Germaine Mirbeau.

Notre Eglise, illuminée et ornée comme aux grands jours de fête, était remplie d'une foule d'amis et de parents.

Avant de leur donner la bénédiction nuptiale, Monsieur Lespagnol, Directeur du Patronage, après leur avoir rappelé brièvement les grandeurs et l'importance du mariage chrétien, terminait sa touchante allocution dans les termes suivants : « Ce sont les bonnes œuvres ignorées de votre adolescence et de votre jeunesse qui ont préparé cette union, et qui vous ont disposés, de longue main, à remplir les obligations que vous allez contracter. Votre cœur a pénétré depuis longtemps la vraie notion de la vie chrétienne : une épreuve mêlée de joies et de peines, l'ascension d'une destinée immortelle par la route du devoir. Vous continuerez maintenant à deux cette vie de vos jeunes années. Pour ce faire, vous n'aurez qu'à persévérer dans la voie où vous êtes vaillamment entrés, qu'à écouter les aspirations de votre cœur si spontanément dévoué à tout ce qui est grand, à tout ce qui est bien. Demain comme hier, vous serez des Apôtres à la bonté rayonnante dans l'Œuvre dont vous étiez les animateurs, dans l'Œuvre qui vous a préservés des aveugles entraînements et des lâches capitulations, au moment où le souffle malsain des passions avilissantes aurait pu ternir la beauté de votre âme, et éteindre l'amour de votre cœur. Vous continuerez à faire goûter aux autres, le bonheur de croire, et plus vous deviendrez apôtres, et plus vous avancerez dans la voie de la perfection en attirant de nouvelles bénédictions sur votre foyer. »

Le *Celte* est heureux de présenter ses vœux de bonheur aux jeunes époux.



Accrochez les wagons

... Il en est qui gagnent leur Paradis à la sueur de leur front par le travail opiniâtre et quotidien de toute une existence, d'autres, ô mystère de la Prédestination, le volent, comme le bon larron, à la toute dernière minute...

...Elle entra, en coup de vent, dans le minuscule bureau du prêtre de garde...

Grande, brune, élancée, les cheveux « garçon », très décidée, impérative...

Il lui faut un prêtre tout de suite, tout de suite, pour son père, ingénieur des chemins de fer, qui subitement est gravement malade...

Mais voilà, ce prêtre doit « savoir y faire, être à la page, diplomate, ne pas suicider le malade par sa seule apparition.

Il doit être là... comme par hasard, faisant une vague visite... pour le denier du culte...

Ayant appris, par hasard toujours, l'indisposition de monsieur, il lui fait une visite de pure forme.

Il ne parlera évidemment que de la pluie et du beau temps... de cela... rien que de cela, pour arriver tout de même... — car au fond c'est ce qu'on désire, — à lui administrer les sacrements...

Quadrature du Cercle !...

Vite la serviette des sacrements, et l'on part.

Le « coup de vent » entraîne l'abbé au pas de chasseurs, puis avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître il est projeté dans l'auto, et le « Coup de vent » est au volant.

Démarrage sans douceur... Le petit pied sur l'accélérateur fait bondir le bolide.

L'Abbé, serrant sa serviette dans ses bras, n'est pas très rassuré sur la fin de son équipée.

Il regarde d'un œil vaguement inquiet le petit démon crispé au volant...

Une chambre de malade, qui est comme toutes les chambres de malades : atmosphère surchauffée, une table surchargée de potion, de fioles, et un monsieur emmitouflé au fond d'un grand lit.

Et l'Abbé récupère ses esprits... denier du culte !... indisposition passagère... visite de politesse !... pluie !... beau temps !... Sacrements !...

Il tourne assez péniblement son filandreux discours sur un thème tellement difficile et délicat.

O Bossuet. O Bouche d'Or ! Il n'a d'ailleurs pas le droit de s'écarter du canevas qu'on lui a imposé.

Une jeune infirmière longue et revêche le surveille étroitement et le « Coup de Vent », à la moindre gaffe de l'Abbé, s'apprête à intervenir...

Mais alors, ô prodige (sans doute obtenu, qui sait ? par la prière d'une petite carmélite au fond de son couvent), le Monsieur, jusqu'alors impassible, sous le flot de paroles du malheureux abbé, oh ! si malheureux, vient de remuer un bras.

Il semble vouloir parler... Il parle...

— Comme vous êtes bon, Monsieur l'abbé, de venir jusqu'ici, à cette heure, pour percevoir mon Denier du Culte... déjà acquitté d'ailleurs... votre comptabilité me paraît mal tenue !...

Evidemment, la saison s'annonce mauvaise cette année... Il pleut... il pleut... il pleut presque tous les jours...

Mais, dites-moi, n'aurions-nous rien de plus sérieux à nous dire ?

Ne voyez-vous pas que tout cela ne m'importe plus...

Vous êtes venu pour me confesser, n'est-ce pas ? Alors... qu'attendez-vous pour accrocher les wagons ?...

— ... ?

Un quart d'heure après, enfoui de nouveau dans la puissante auto, ayant une fois de plus confié sa vie au petit démon crispé au volant, l'Abbé songe..., songe...,

— Il a été très chic, mon père, n'est-ce pas ?

— Oui, Mademoiselle, très chic... Mais le Bon Dieu plus chic encore, qui lui fit ouvrir les yeux à la toute dernière minute sur le grand problème de l'au-delà, malgré la si regrettable conspiration du silence de toute sa chère famille...

URBAIN MILLY.

Pressant Appel

Aux âmes déjà gagnées à Dieu ;

Aux âmes qui savent combien il est bon, juste et raisonnable de Le servir, de L'aimer, de Le faire servir et de Le faire aimer, nous adressons ce pressant appel :

PRIEZ pour ceux qui ne prient pas ;

PRIEZ pour ceux qui n'osent pas prier ;

PRIEZ pour ceux qui ne veulent pas prier ;

PRIEZ beaucoup pour ceux qui ne prient pas assez.

Le temps de Mission est un temps de prière et de sacrifice plus que de prédication.

Est missionnaire — et tous nous devons l'être — quiconque fait violence au Ciel par d'ardentes prières pour le salut de ses frères égarés.

SI VOUS SAUVEZ UNE AME, il y a grande chance que vous SAUVIEZ LA VOTRE.

La puissance de la Croix

O mon Seigneur Jésus, je crois et, par votre grâce, je veux toujours croire et professer, et je sais qu'il est vrai et qu'il sera vrai jusqu'à la fin du monde, que rien de grand ne se fait sans souffrance, sans humiliation, et que toutes choses sont possibles par ces moyens.

Je crois, ô mon Dieu, que la pauvreté vaut mieux que les richesses, la peine que les plaisirs, l'obscurité et le mépris que la renommée, et l'ignominie que les honneurs.

Mon Seigneur, je ne vous demande pas de m'infliger ces épreuves, car je ne sais pas si je pourrais les soutenir ; mais du moins, ô Seigneur, que je sois dans la prospérité ou dans l'adversité, je veux croire ce que j'ai dit. Je ne veux pas mettre ma foi dans les richesses, le rang, le pouvoir ou la réputation. Je ne veux pas asseoir mon cœur sur les succès de ce monde ni sur ses avantages. Je ne veux pas désirer ce que les hommes appellent les biens de la vie. Par votre grâce je veux, au contraire, estimer beaucoup ceux que l'on néglige ou dédaigne, honorer les pauvres, révéler ceux qui souffrent, admirer et vénérer vos confesseurs et vos saints, et choisir mon partage parmi eux, en dépit du monde.

Cal NEWMAN.

NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Jean Keridin — Annie-Marie Le Com — Michelle-Marie Caire — Pierre-Corentin-François Pérennou — Jean-Adolphe Freyssinet.

MARIAGES

Charles Le Lann et Gisèle Le Faou.
Yves-Marie Gourmelon et Joséphine Nicolas.
Henri Salaün et Yvonne-Marie Quéfélan.
Yves Manac'h et Anne-Marie Nédélec.
Charles-Georges Le Borgne et Charlotte Guivarc'h.
Jean Le Borgne et Germaine-Andrée Mirbeau.
Charles Le Roy et Ambroisine Le Boëté.

DECES

Joseph Le Roy, 45 ans. — Mme Vve Marrec, 72 ans. — Jean Urvois, 59 ans. — Mme Vve Brehinier, 71 ans. — Yves Salaün, 70 ans. — Louis Farcy, 80 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

MARS



- 1 *Mardi* De la férie. A 8 h. Réunion des Mères Chrétiennes.
- 2 *Mercredi* S. Jœvin, évêque et confesseur. A 20 h. 30, Conférence par M. Masseron, avocat.
- 3 *Jeudi* S. Guénolé, abbé. A 21 h., Adoration Nocturne.
- 4 *Vendredi* S. Casimir, confesseur. Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et à 15 h. Heure Sainte et Salut à 20 heures.
- 5 *Samedi* De la férie.
- 6 *Dimanche* Quatrième du Carême.
A 15 h. 15, Catéchisme de Persévérance.
A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
Ouverture de la Mission.
- 7 *Lundi* S. Thomas d'Aquin.
- 8 *Mardi* S. Jean de Dieu.
- 9 *Mercredi* Ste Françoise Romaine, veuve.
- 10 *Jeudi* Les Quarante Martyrs.
- 11 *Vendredi* De la férie.
- 12 *Samedi* S. Paul, évêque et confesseur.
- 13 *Dimanche* de la Passion.
A 17 h. 30, Vêpres et Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 14 *Lundi* De la férie.
- 15 *Mardi* De la férie.
- 16 *Mercredi* De la férie. A 7 h., Service pour les Morts.
- 17 *Jeudi* S. Patrice, évêque et confesseur.
- 18 *Vendredi* N.-D. des Sept-Douleurs.
- 19 *Samedi* S. Joseph, époux de la Ste Vierge. A 20 h., Complies et Salut.
- 20 *Dimanche* des Rameaux.
Quête pour les Orphelins de la Guerre.
Messes basses à 6 h., 7 h., 8 h., 8 h. 45 et 11 h. 30. — A 9 h. 45, Bénédiction, Procession des Rameaux, Grand'Messe. — A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 21 *Lundi* De la Férie.
- 22 *Mardi* De la Férie.
- 23 *Mercredi* De la Férie.

24 Jeudi-Saint.

A partir de 6 h., on distribuera la communion toute les demi-heures. — A 8 h., Office. — Lavement des pieds à 14 h. — Heure Sainte à 20 h. 15.

25 Vendredi-Saint.

Exercices du Chemin de la Croix à 6 h. 30 et 15 h. — Office à 8 h., (au cours de cet office quête pour les Lieux Saints). Sermon de la Passion à 20 h. 15.

26 Samedi-Saint.

Office à 7 h. 30.

27 Dimanche de Pâques.

Quête pour les Séminaires. — A 17 h. 30, Vêpres Solennelles, Clôture de la Mission, Salut.

28 *Lundi* de Pâques. Messes basses à 6 h., 7 h., et 8 h. — Grand'Messe à 9 h. — A 20 h., Vêpres et Salut.

29 *Mardi* de Pâques. Messes basses à 6 h. et à 7 h. — Grand'Messe à 8 h. — A 20 h., Vêpres et Salut.

30 *Mercredi* De l'Octave de Pâques.

31 *Jeudi* De l'Octave de Pâques. A 21 h., Adoration Nocturne.

AVIS

1). La Mission sera prêchée par les Pères Dominicains de la Province de Lyon.

R. P. Philippe, du Couvent de Poitiers, Supérieur

R. P. Cathelineau, prieur du couvent de St-Malo.

R. P. Leuret, du Couvent de St-Malo.

R. P. Bruno Coail.

2). Monsieur l'abbé Mazé, aumônier de l'Hospice Civil, Monsieur l'abbé Mével, aumônier de Jeanne-d'Arc et Monsieur l'abbé Batany, aumônier de la Retraite, aideront les Pères dans le ministère des confessions et auront la charge des confessions bretonnes.

CONSIGNES

3). Venir dès le premier jour à la mission et ne pas manquer un exercice par sa faute.

4). Permettre aux domestiques et aux employés de prendre part à la mission.

5). Les Missionnaires feront la visite des malades, vieillards et infirmes. (Donner au plus tôt leurs noms et adresses aux Prêtres de la paroisse).

6). Prier beaucoup pour le succès de la Mission.

Mission de N.-D. du Mont-Carmel

du 6 au 27 Mars 1932.

Programme des Exercices

Première Semaine

Dimanche 6	10 h. Grand'Messe. Ouverture de la Mission. 17 h. 30 Vêpres. Cérémonie de la Mission.
Lundi 7	6 h. 45 Messe, Réunion pour les Jeunes Filles. 11 h. Réunion pour les Enfants. 14 h. 30 Conférence. 20 h. 15 Réunion Générale.
Mardi 8	6 h. 45 Messe, Réunion pour les Jeunes Filles. 11 h. Réunion pour les Enfants. 20 h. 15 Fête de la Sainte Vierge.
Mercredi 9	6 h. 45 Messe, Réunion pour les Jeunes Filles. 11 h. Réunion pour les Enfants. 15 h. Conférence. 20 h. 15 Réunion Générale.
Jeudi 10	6 h. 45 Messe, Réunion pour les Jeunes Filles. 8 h. Messe de Communion pour les Enfants. 14 h. Fête des Enfants. 20 h. 15 Réunion Générale.
Vendredi 11	6 h. 45 Messe, Réunion pour les Jeunes Filles. 11 h. Chemin de Croix pour les Enfants. 15 h. Chemin de Croix. 20 h. 15 Réunion pour les Hommes et les Jeunes Gens.
Samedi 12	Confessions.

Deuxième Semaine

Dimanche 13	7 h. Messe de Communion pour les Jeunes Filles. 10 h. Grand'Messe de Mission. 17 h. 30 Vêpres, Réunion Générale.
Lundi 14	8 h. Messe, Réunion pour les Dames. 14 h. 30 Conférence. 20 h. 15 Réunion Générale.
Mardi 15	8 h. Messe, Réunion pour les Dames. 20 h. 15 Fête des Morts.
Mercredi 16	6 h. 45 Service et Messe pour les Morts. 14 h. 30 Conférence. 20 h. 15 Réunion Générale.

*Récitation du chapelet 1) pendant la messe de mission
2) à 15 h sauf le vendredi
3) Fête de la mission du soir*

Jeudi 17	8 h. Messe, Réunion pour les Dames. 15 h. Réunion pour les Dames et Jeunes Filles. 20 h. 15 Réunion Générale.
Vendredi 18	8 h. Messe, Réunion pour les Dames. 15 h. Chemin de Croix. 20 h. 15 Réunion pour les Hommes et les Jeunes Gens.
Samedi 19	Confessions.

Au Port de Commerce

Lundi 14	6 h. 45 Messe avec allocution. 20 h. 15 Réunion Générale.
Mardi 15	6 h. 45 Messe avec allocution. 20 h. 15 Réunion Générale.
Mercredi 16	6 h. 45 Messe avec allocution. 20 h. 15 Réunion pour les Hommes et les Jeunes Gens. <i>Fête du Travail</i>
Jeudi 17	6 h. 45 Messe avec allocution. 20 h. 15 Réunion Générale.
Vendredi 18	6 h. 45 Messe avec allocution. 20 h. 15 Réunion Générale.

Troisième Semaine

Dimanche 20	4 h. <i>Messe de Communion des Dames</i> 9 h. 45 Grand'Messe de Mission. 17 h. 30 Vêpres. Fête des Mères. 20 h. 15 Réunion pour les Hommes et les Jeunes Gens.
Lundi 21	6 h. 45 Messe et Conférence sur la vie chrétienne. 14 h. 30 Conférence. 20 h. 15 Réunion Générale.
Mardi 22	6 h. 45 Messe et Conférence pour tous. 10 h. Réunion du Tiers-Ordre. 20 h. 15 Réunion pour les Hommes et les Jeunes Gens.
Mercredi 23	6 h. 45 Messe et Conférence pour tous. 14 h. 30 Conférence. 20 h. 45 Réunion Générale.
Jeudi-Saint	20 h. 15 Fête de la Réparation.
Vendredi-Saint	15 h. Chemin de Croix. 20 h. 15 Passion. Fête du Christ.
Samedi-Saint	Confessions.
Dimanche de Pâques	8 h. Messe de Communion des Hommes. 10 h. Grand'Messe de Mission. <i>chantée par le R.P. Sœur</i> 17 h. 30 Vêpres, Clôture de la Mission. <i>assisté de 2 missionnaires</i>

La Maison de Joseph

Penché sur l'établi, peinant à perdre haleine,
Le charpentier Joseph achève un soliveau.
Ses bras sont fatigués, mais son âme est sereine,
Il chérit le travail et rend grâce au Très-Haut.

Ralentissant un peu le rabot ou la scie
Cherche-t-il au travail un doux allègement,
Ses yeux rencontreront le regard de Marie
Où l'Innocence met un clair rayonnement.

Parmi les copeaux blonds se jouant avec grâce
Voici, petit Enfant, le Sauveur attendu
Pour laver du péché l'ignominieuse trace !

Que faites-vous mon Fils, dit la pieuse Mère !
Ce bois est lourd pour vous, et vos pas chancelants !
— Il faut que je m'occupe aux œuvres de mon Père » —
Répond l'Enfant Jésus. Et, ce disant, il prend

Une traverse longue et dure, en cœur de chêne,
Qu'il porte trébuchant un peu, vers l'établi,
L'y dispose, croisant le soliveau de frêne,
Etend ses petits bras et dit : « Voici mon lit ! »

Votre lit cette Croix ! gémit alors Marie.
— « Je dis, en vérité, la Croix ! mais le Salut !
« Embraser votre cœur de la sainte folie.
« En ce signe comprise est le vœu de Jésus ! »

Que sera cet Enfant ? Pourquoi ces mots de flamme
Anxieux, l'artisan médite. Et derechef,
La Prière épanchant le trop plein de son âme,
Baigne, tel un encens, la maison de Joseph.

LA CLOCHE D'YS.

Le mauvais journal ennemi de la morale

Nous savons par expérience combien la nature humaine est portée au mal : comment le spectacle d'un plaisir coupable allume dans l'homme un véritable incendie. La Sainte Ecriture nous recommande sans cesse de fuir les mauvaises compagnies. Celui qui touche la poix en sera souillé. Or, le journal corrupteur a précisément pour but de mettre ses lecteurs en contact avec le vice.

L'immoralité s'y étale avec plus de liberté encore que dans les livres, soit dans des *Nouvelles* risquées, petits romans qui font, en deux colonnes, le mal que produit l'immonde feuilleton qui est au bas.

L'immoralité apparaît encore dans les faits divers présentés avec art, dans les procès scandaleux, dans les mémoires du même genre. Il est des journaux, dont, il faut l'avouer, c'est le succès, car le journal est avant tout une affaire, une entreprise. Si on peut réussir en excitant les mauvaises passions, on n'y regarde pas de si près, et le journal spéculera.

Combien il en est de ces journaux à scandale, à l'affût de tout ce qui peut piquer une curiosité malsaine !

« Il ne se tromperait pas, disait Léon XIII, celui qui attribuerait à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état des choses où nous sommes arrivés présentement. »

La parole du vénérable pontife est encore plus vraie de nos jours. Réfléchissez un peu. Examinez-vous vous-mêmes. Regardez autour de vous. Quelle triste constatation !

« Demandez-vous, écrit Thellier de Poncheville, si la lecture habituelle de certains journaux, sans même qu'ils soient systématiquement pornographiques, n'émousse pas en vous les délicatesses de la pudeur et du sens chrétien, si leur littérature scabreuse ne ronge pas en votre âme les fibres délicates de la piété, de la foi, de l'esprit de prière, de l'intelligence du devoir, de la puissance du dévouement.

S'il vous déplaît de vous examiner vous-mêmes, regardez autour de vous. D'où vient que la source des initiatives généreuses s'est tarie en beaucoup d'âmes, si ce n'est pas l'effet de ces fréquentations débilitantes qui ont développé en elles la peur du sacrifice et de la vie sérieuse, le goût du cabotinisme et le besoin de s'amuser ? Et si vous découvrez, même chez des chrétiens, l'habitude de traiter avec désinvolture des questions morales, une attitude de critique dédaigneuse en face des intransigeances de l'Eglise, un certain scepticisme railleur sur le chapitre de la famille, croyez-vous que les plaisanteries de leur journal boulevardier et la légèreté avec laquelle on y traite les problèmes les plus graves, ne soient pour rien dans cette inconsciente perversion ? »

LE CENSEUR.

LA SUPERSTITION

(Suite)

Treize

— Encore une place ici, Monsieur, veuillez monter...

J'entendis bien quelques exclamations, mais pressé par l'employé, je m'engouffrai dans le compartiment, ne sachant où je mettais le pied. Deux grosses personnes, trois bébés sur les genoux des mamans, les filets débordants de bagages, des caisses à chapeaux par terre... On dut s'arrimer pour me caser.

Nous étouffons littéralement. En m'épongeant, je jetai un coup d'œil sur mes compagnons de voyage.

À côté de moi, une vieille dame affublée d'un chapeau à fleurs jaunes et rouges. Elle avait le teint blême, les yeux ardents. Ses lèvres remuaient sans cesse, elle comptait sur ses doigts sans en avoir l'air, en clignant de l'œil pour inspecter l'ensemble du wagon. Elle semblait surtout me dévorer du regard.

Nous étions treize !

Soudain, à l'autre bout, une voix de femme s'éleva.

— Tiens, Victor, nous sommes treize !

— Et après ?

— Eh bien ! C'est mauvais signe. L'an dernier, mon chéri, ajouta-t-elle en baissant la voix, nous étions treize à table et il y a eu un mort dans l'année...

La vieille dame, ma voisine, fit mine de vouloir descendre, mais le train filait...

M. Victor voulut plaisanter.

— Tu le sais bien pourtant, Norine, ce n'est malheureux d'être treize à table que s'il n'y a à manger que pour douze...

Un regard courroucé de la vieille dame arrêta net le plaisant. Je voulus parlementer et raisonner.

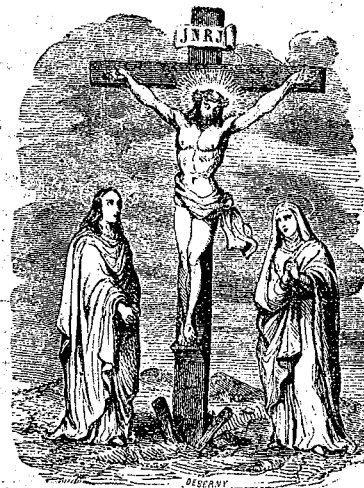
— Il est rare, en effet, Mesdames, que sur treize personnes de tout âge, la proportion ne soit pas d'un mort par an. Ainsi, dans ce compartiment, nous avons des vieillards...

Je me tus, ma voisine allait se trouver mal...

— Landerneau ! cinq minutes d'arrêt !

Personne ne descendant, la vieille dame rassembla en hâte ses paquets, cartons, valises, parapluies, etc., pour laisser au plus vite notre groupe treize.

Hélas ! en descendant, son pied heurta le marchepied et elle alla tomber lourdement sur l'asphalte, entourée et couverte de ses colis. On se précipita à son secours, on la releva évanouie, et pendant qu'on la transportait en gare, notre train reprenait sa marche, et tous nous réfléchissions sur la superstition et son incommensurable sottise, cause de ce déplorable accident.



LE CHEMIN DE LA CROIX

Par décret de la S. C. de la Pénitencerie Apostolique, du 20 octobre 1931, publié par les *Acta Apostolicæ Sedis* du 26 Décembre 1931, Pie XI commence par abolir toutes les indulgences accordées jusqu'ici pour l'exercice du Chemin de la Croix, et en concède de nouvelles, à savoir :

1°. Une indulgence plénière *toties quoties*, chaque fois que les fidèles feront ce pieux exercice ;

2°. Une autre indulgence plénière s'ils reçoivent la communion le jour où ils ont fait ce pieux exercice, ou dans le courant du mois où ils l'ont accompli dix fois ;

3°. Une indulgence partielle de dix ans et dix quarantaines pour chaque station si, après avoir commencé le chemin de la Croix, on l'interrompt pour un motif raisonnable et qu'on ne l'achève pas.

Remarques : a) Les personnes ayant un *empêchement raisonnable* (quelque soit sa nature) de faire le Chemin de la Croix peuvent gagner toutes les indulgences de cette dévotion en se servant d'un crucifix spécialement béni à cet effet par un prêtre muni de ce pouvoir. Il suffit de tenir en main ce crucifix du chemin de la Croix et de réciter *vingt Pater, Ave, Gloria*, d'un cœur contrit. De plus, il faut une certaine méditation, ou, tout au moins, un pieux souvenir de la Passion.

b) Les malades qui ne peuvent accomplir sans grave inconvénient ou sans grande difficulté le pieux exercice du Chemin de la Croix ni dans sa forme ordinaire ni dans la forme autorisée par Clément XIV (C'est-à-dire par la récitation de vingt Pater, Ave, Gloria), peuvent gagner sans exception toutes les indulgences attachées n'importe comment à ce pieux exercice en baissant ou même simplement en regardant, avec affection et d'un cœur contrit, un crucifix béni dans ce but, présenté par un prêtre ou une autre personne, et en récitant une courte prière ou une oraison jaculatoire en souvenir de la Passion et de la mort de N. S. J. C. (S. P. Le 25 mars 1931).

Vie de Paul BELLEC

CHAPITRE II

Le jeune Anarchiste

Le déchaînement des passions antireligieuses des milieux ouvriers de la Ville de Brest à cette époque particulièrement sombre de notre histoire nous permet de nous rendre facilement compte du degré d'égarement du jeune Paul avant sa conversion.

A Brest il y a déjà, en 1899, parmi les ouvriers du port, un groupe socialiste, chez lequel un professeur du Lycée, M. Jacob entretient le « feu sacré » en lui exposant les théories collectivistes dans le journal *l'Avenir Brestois*. Pour exciter les disciples de M. Jacob, il suffira de leur montrer la lutte antireligieuse comme la condition de l'amélioration du sort de l'ouvrier; on y réussira, en brandissant le fameux « milliard » des Congrégations, puis « les immenses richesses de l'Eglise. »

Le 3 avril 1900, le tribun Jaurès vint à Brest accompagné de son cornac d'alors, M. Briand, rédacteur à la *Lanterne*. Il parla aux ouvriers à la Salle de Venise, rue de l'Armorique à Recouvrance. « L'Eglise, dit-il en substance, avec son dogme de paradis et sa morale de résignation est le grand obstacle à l'amélioration du sort des ouvriers. »

La conclusion ne pouvait être que la déclaration de guerre à l'Eglise. « L'arrivée de Jaurès, dit *Le Courrier du Finistère* du 7 avril, est un événement dans le calme relatif de l'existence politique et sociale du Finistère ». Les socialistes de Brest devinrent, à partir de ce jour-là, de fougueux anticléricaux. Le Vendredi Saint, 3 avril, ils organisent un banquet gras à 2 fr. 50 par tête « pour opposer le langage de la science à celui du fanatisme et de la crédulité ». Le rédacteur en chef du *Rappel Brestois* présida le repas qui n'eut pas grand succès, car il n'y eut que 29 « saucissonniers ».

Le 30 avril, les socialistes firent leur première manifestation en promenant dans nos rues le drapeau rouge au chant de la *Carmagnole*. Au mois de Juin, un autre journal socialiste paraît, *Le Breton Socialiste*, qui publie les statuts d'une Ligue qui vient de se former, la Ligue de la libre pensée bretonne et dont voici quelques articles.

Art. 1^{er}. — La religion n'est bonne que pour abrutir et corrompre les gens.

Art. 2. — Les adhérents s'engagent à ne pas faire baptiser leurs enfants, à empêcher leurs première communion, et à se faire enterrer civilement.

Art. 5. — Les prêtres sont des charlatans, des voleurs et des canailles, il faut s'en débarrasser.

Art. 6. — Ils ont créé des écoles, il faut les en chasser, car ce sont des ignorants... » Pour exciter et maintenir cette ardeur anticléricale, les Loges organisent à la Salle de Venise, des conférences de Sébastien Faure, de l'ex-trappistine Mme Mijas, de la citoyenne Séraphine Pajéau et de Louise Michelle. Une *Université populaire* est fondée à Brest, où quelques professeurs du Lycée traitent chaque samedi des questions comme celles-ci : *Les Albigeois*, *Les Provinciales*, de Pascal; *Les doctrines du Concile du Vatican*; *la Valeur morale de l'évangile*; *Les idées religieuses de Renan*; *Le Contrat social*, de J.-J. Rousseau, etc...

Le samedi 13 septembre 1902, le parti, ayant annoncé pour ce jour une conférence anticléricale, 500 « lanterniers » se rassemblent dès huit heures du soir aux abords de la Salle de Venise. La conférence se borne à lancer le mot d'ordre, elle dure cinq minutes, et, en bandes, les socialistes commencent à parcourir la ville en conspuant et insultant les victimes que les organisateurs viennent de leur désigner.

Une première station eut lieu devant l'église des Carmes. De là l'ignoble tourbe se rassemble devant l'église Saint-Louis. En face du perron, la bande crie longuement : « A bas la calotte ! » Puis son orateur, gravissant les degrés du perron s'écrie : « Jurons de ne point baptiser nos enfants, » — « Nous le jurons » clame la bande. — « Jurons de ne pas laisser nos enfants faire leur 1^{re} communion. » — Nous le jurons : » — « Jurons d'empêcher, autant qu'il dépendra de nous le mariage religieux ! » — « Nous le jurons ». — « Jurons que nos obsèques seront civiles. » — « Nous le jurons. » — « Alors, au presbytère de Saint-Louis ! » clame l'orateur.

Le presbytère n'est pas loin et les socialistes l'ont bientôt cerné en poussant des clameurs sauvages et en lançant des cailloux contre les vitres; le poste de police est à cinquante mètres de là; pas un agent de ne bouge, et la scène dura plus d'un quart d'heure.

« A Saint-Martin ! crie l'orateur de tout à l'heure ». Les manifestants gravissent la rue de Paris et arrivent bientôt devant l'église. A coups redoublés ils frappent les portes, essayant même de les enfoncer — et l'orateur recommence à demander à ses « moutons » les mêmes serments que devant Saint-Louis. Après l'église c'est le presbytère qui est assailli; la porte est enfoncée, les vitres sont brisées sans que du poste de police qui touche le presbytère, un seul agent n'intervienne. La bande se rue alors vers le Carmel; la grille d'entrée est forcée, les vitres de la maison de l'aumônier sont brisées à coups de pierres, le vitrail, situé à l'entrée de la chapelle volé en éclat. Puis la bande, redescendant en ville essaie de prendre d'assaut l'établissement des Sœurs franciscaines garde-malades. Il était 3 heures du matin quand la saturnale prit fin.

Le 27 septembre, la manifestation se renouvelle, à l'issue d'un meeting de protestation contre le chômage imposé aux ouvriers du Port par le citoyen Pelletan, ministre de la Marine.

Mais cette fois, les curés ne furent pas seuls à recevoir des insultes, les bourgeois en eurent la plus grande part. Pendant ce temps, le ministre de la Marine faisait supprimer la messe du Saint-Esprit sur le Borda et les Bleus de Bretagne décidaient d'élever une statue à Renan.

— Dans quelle mesure Paul participa-t-il à ce mouvement révolutionnaire et à cette guerre antireligieuse? Il serait difficile de le dire. Mais bientôt la lumière de la Vérité dissipera les ombres de l'erreur et la grâce d'En Haut arrachera cette âme ardente à ses égarements.

Nos Séances

I. — THEATRE

Dimanche 6 Mars (à 14 h. et à 20 h. 30)

« LE MYSTERE DU CADRAN BLEU »

Vaudeville en 4 actes, par A. Vico

Aventures extraordinaires d'un avocat et d'un magistrat qui, à la suite d'un banquet, prennent au sérieux une réclame de journal et se croient les assassins d'un malheureux trombone.

II. — CINEMA

A. — Programmes du Jeudi

Jeudi 3 : LES CROISADES.

Jeudi 10 : TRAIN PERDU. (Drame).

Jeudi 17 : EN FAMILLE. (Comédie dramatique).

B. — Programmes du Dimanche

1. — Dimanche 13 Mars (à 14 h. et à 20 h. 30)

ADIEU LES COPAINS

2. — Dimanche 20 Mars (à 20 h. et à 21 h.)

LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR

(très beau film en couleurs).

III. — CONFERENCE.

Mercredi 2 Mars, à 20 h. 30, dans la Salle des Œuvres, Conférence avec projections, par Monsieur MASSERON, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Brest.

Sujet : « ASSISE et St-FRANÇOIS ».

Tous les habitués de notre nouvelle Salle tiendront à entendre un maître de la parole et un ami de Saint François.



4^e Année

N° 40

1^{er} Avril 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Mission. — II. La superstition. — III. Un trait touchant. — IV. La formation de la jeunesse. — V. Gargam à Brest. — VI. Retraite des conscripts. — VII. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — VIII. Calendrier paroissial. — IX. Renouveau chrétien. — X. Nos séances. — XI. Variétés. — XII. Fauteuils de la Salle des Œuvres. — XIII. Une lettre de Monseigneur. — XIV. Vie de Paul Bellec.



La Mission ! Ce mot, à lui seul, a remué tout Brest. Il a résonné longtemps avant l'événement, comme un appel, comme une promesse.

Appel à la mobilisation spirituelle de toutes les bonnes volontés ; remise en activité de toutes les réserves morales et religieuses, réserves si profondes souvent, bien que parfois oubliées.

Promesses de lumières, de forces et de paix ; évocation des joies intimes goûtées près de Dieu ; fêtes pour le cœur et l'esprit, d'entendre la parole apostolique, de contempler les cérémonies saintes, de s'unir aux chants qui émeuvent l'âme de façon si noble.

Telle fut la Mission, pour tout Brest, du 6 au 27 Mars 1932.

La population de la Paroisse de N.-D. des Carmes, a répondu à cet appel et a vu se réaliser ces promesses. Elle a fait aux fils de St Dominique, les RR. PP. Philippe, Cathelineau, Le Bret, Coail, un accueil plein de respect, de déférence et fervente sympathie.

Durant 3 semaines, elle suivit les exercices de la Mission avec un empressement joyeux qui ne se démentit jamais. Dès les premières réunions générales du soir, l'Eglise, vers laquelle on se dirige bien avant l'heure fixée, ne compte plus bientôt une seule place disponible ni dans la nef, ni dans les bas-côtés, ni à la tribune. Il y eut ainsi foule, non seulement aux réunions générales du soir, mais aussi aux différentes réunions, aux messes de Communion durant lesquelles se chantaient le rosaire médité ; aux conférences données deux fois par semaines à 17 h. 30. Car à l'attrait du nouveau, de tout événement sortant de l'ordinaire, se joignait dans les âmes, le sincère désir de profiter d'une mission, source incomparable de grâces, temps précieux pour s'élever de quelques degrés dans la perfection chrétienne, ou pour remonter la pente glissante du vice, et la certitude d'être captivé par la parole chaude et vibrante des missionnaires.

Son excellence, Mgr Duparc, fit l'honneur à la paroisse des Carmes, le Dimanche 6 mars, de venir consacrer, pour ainsi dire, à la Vierge Marie, dans l'Eglise dédiée à son Nom, cette Mission générale, et lui consacrer d'une façon toute spéciale la Mission de notre Paroisse.

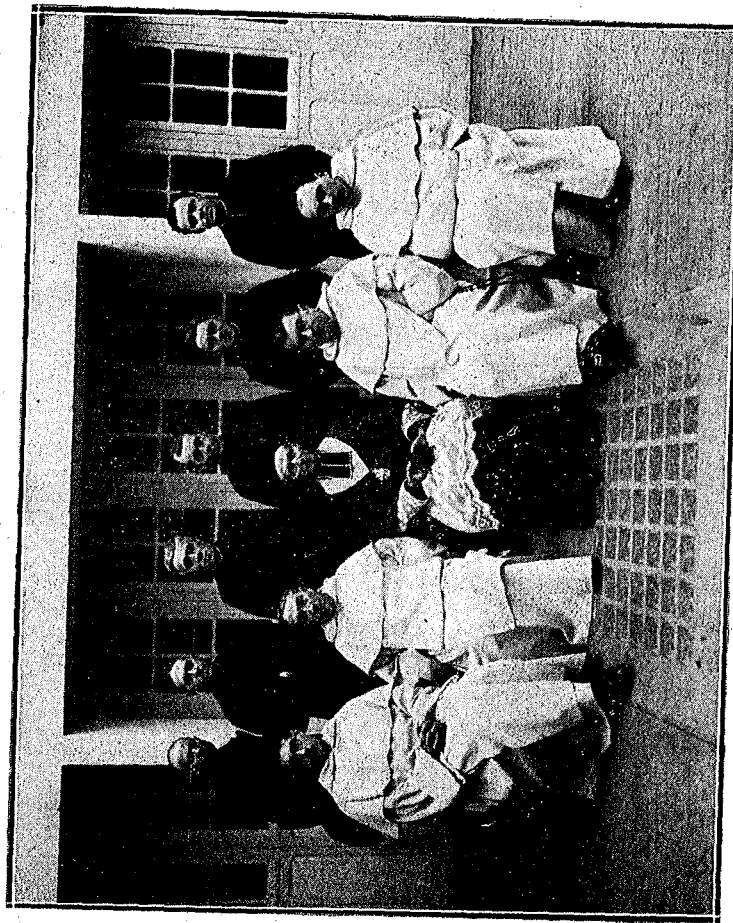
Du haut de la chaire, Mgr donne aux prédicateurs, « aux envoyés de Dieu, bénédiction et autorité pour conduire les âmes à Dieu ». « Vos missionnaires, ajouta Sa Grandeur, n'ont d'autre ambition, en venant parmi vous, que de sauver vos âmes et de les donner à Jésus-Christ ».

La première semaine eurent lieu les retraites des jeunes filles et des enfants.

La fête de la Vierge, le Mardi 8 mars, revêtit un caractère particulièrement touchant. La Vierge Immaculée, toute resplendissante de beauté du haut de son trône, au-dessus du Maître-Autel, d'où elle présida à toute la Mission, semblait sourire et tendre les bras aux 15 petites filles toutes habillées de blanc, évoluant dans le chœur et offrant à leur Mère du Ciel, leur couronne, qu'une à une, elles vinrent déposer sur l'autel. Ensuite, toutes agenouillées dans le chœur, elles se consacrèrent, elles et leurs familles, à la Reine du Rosaire.

Le jeudi suivant, nous assistions, le matin, à la cérémonie, toujours si touchante, d'une communion d'enfants, et l'après-midi, une soixantaine de petits garçons et de petites

M. PERÈNES, M. LESPAGNOL, M. HUISSAN, M. PÉRON, M. CORRE, M. CORNEN
Instituteur Vicaire Vicaire Vicaire Vicaire Vicaire



R. P. PHILIPPE
R. P. COAIL

R. P. CATHELINEAU
R. P. LEBRET

M. J. LE PAPE, Chanoine Honoraire, Curé des Carmes

MISSION DE 1932

filles, habillés à l'orientale, firent défiler sous nos yeux, en tableaux vivants, les 15 mystères du Rosaire.

Il est toujours bon de se rappeler ceux qui ne sont plus. Aussi, la Mission, temps de prières par excellence, ne pouvait se passer d'un souvenir pour nos morts. Ce fut la grande fête de la seconde semaine, suivie le lendemain matin, 16 mars, d'un service solennel de *Requiem*.

Nous ne voudrions pas passer sous silence la Retraite donnée spécialement au Port de Commerce. Cette très active et sympathique partie de la paroisse a répondu avec un splendide élan à l'appel de ses missionnaires.

Il fallait voir les réunions du soir, — celle du mercredi en particulier, consacrée à la Fête du Travail ; — il suffisait d'entendre avec quel entrain on enlevait les cantiques de Mission, pour se rendre compte combien ces excellents paroissiens furent empoignés, dès les premiers jours, par la grâce de Dieu qui passait.

Voulez-vous vous édifier ? Vous n'auriez eu qu'à venir aux messes du matin, où de nombreuses, de très nombreuses communions indiquaient qu'on ne venait pas par curiosité dans la gracieuse petite Chapelle ; mais pour se sanctifier, avec le grand désir de solliciter des conversions et de devenir soi-même meilleur.

La gracieuse petite Chapelle du Port de Commerce ! Comme elle était ornée avec goût ! Et comme les Missionnaires sont reconnaissants aux personnes qui ont travaillé pendant ces huit jours à la rendre plus jolie.

Et maintenant la Mission est terminée. Le mouvement extérieur qu'elle a provoqué va s'arrêter. Elles étaient pourtant si intéressantes et si vivantes nos réunions ! Les missionnaires en emporteront un excellent souvenir. Quelque chose doit rester. C'est *la paix* que les consciences ont retrouvée ; c'est *la lumière* que les Fils de St Dominique ont apportée ; ce sont *les bonnes résolutions* que vous avez prises et que vous mettrez en pratique ; c'est en un mot *un renouveau de vie chrétienne*.

Après la Mission vous avez le devoir d'être plus généreux, plus fervents qu'auparavant. Vous n'avez plus l'excuse de l'ignorance : la lumière a lui dans vos âmes, et *vous saurez* quelles sont vos obligations. La grâce les a également inondées et fortifiées, et si vous le voulez, *vous pourrez* les accomplir.

Dimanche 17 Avril

GRANDE JOURNÉE des ŒUVRES aux CARMES

LA SUPERSTITION

(Suite)

SALIÈRE RENVERSÉE

Le dîner officiel venait de commencer chez l'inspecteur de S... Les fonctionnaires et leurs femmes avaient répondu à l'appel ; il le fallait bien, sous peine d'être mal noté ! La table était munie d'un rempart serré de convives ; aucun absent ne faisait brèche.

Sur la nappe fine, le service était parsemé de fleurs. Entre les desserts artistement dressés, elles formaient des arabesques de couleurs tendres ou vives, unissant les carafes aux compotiers et les pyramides de fruits aux pièces montées.

Deux candélabres à multiples bougies jetaient des lueurs blanches sur les couverts d'argent et sur la porcelaine immaculée.

Personne, au début, ne sollicita la bénédiction de Dieu. Ce devait être un repas bien laïque, c'est-à-dire païen.

Et la conversation s'engagea dès le potage, banale, frivole, cancanière comme il convient à ce monde officiellement dirigeant de toute petite ville qui se respecte.

— Croiriez-vous, chère Madame, que Mme B... a eu, hier au soir, une aventure en sortant du théâtre ?

— Quelle aventure ? répliqua la grosse dame interpellée par son voisin, et qui, en voulant poser précipitamment sa fourchette pour mieux écouter l'histoire annoncée, bouscula une petite salière posée devant elle et à demi cachée par une rose moussue.

Ah ! mon Dieu ! s'exclama-t-elle, sans laisser reprendre son interlocuteur. Ah ! quel affreux guignon ! Je viens de renverser une salière !

A ce cri qui avait dominé le bruit des conversations déjà en train, l'émoi fut grand.

Tous ces sceptiques qui se vantent de ne croire ni en Dieu ni en son Eglise, qui affectent de ne pratiquer aucun rite religieux, sont cependant à ce point crédules à ces imbéciles superstitions et se font une obligation rigoureuse de pratiques ineptes : ne rien commencer un vendredi ou un 13, ne pas mettre en croix des objets, ne pas renverser de salières, etc.

Aussi, sembla-t-il qu'une atmosphère de glace eût pénétré soudain tous ces esprits échauffés : une gêne s'ensuivit et la conversation languit un moment.

La grosse dame maladroite fut plus particulièrement affectée. Elle crut à l'imminence d'un malheur personnel. Droite sur sa chaise, avec sa toilette élégante et son décolletage de saison, elle ne paraissait plus trôner comme au début. Une préoccupation constante la faisait silencieuse et taciturne. Et ce n'est que d'une oreille distraite qu'elle écouta la petite médisance qu'on lui avait promise sur Mme B...

Elle attendait l'annonce d'une catastrophe. Chaque fois que la porte s'ouvrait pour donner passage au laquais, elle se figurait qu'on venait lui apprendre la mort d'un des siens ou l'incendie de sa maison.

Le repas — malgré tout — avait repris son animation et il touchait à la fin. Le garçon servait aux invités une crème au chocolat, tiède et mousseuse, offrant à chacun avec dextérité son vaste crémier.

La grosse dame — qui avait renversé la salière — entendit soudain derrière elle le bruit d'une porte. Était-ce un pressentiment ? Elle se retourna brusquement, croyant qu'arrivait enfin la mauvaise nouvelle.

Hélas ! son mouvement inopiné heurta le garçon qui s'approchait d'elle avec son plat de crème et qui trébucha.

Et devant l'assistance ahurie, la pauvre dame reçut sur les friselis de sa coiffure et sur ses épaules décollées et sur le corsage de sa robe de soie, le liquide onctueux et marron, qui bondit en cascades et ruissela de toutes parts en multiples filets...

Le malheur était arrivé. La salière renversée avait fait renverser la crème. La superstition recevait son châtement.

UN TRAIT TOUCHANT

Il vaut d'être reproduit, médité, et surtout suivi, d'autant plus que dans notre époque utilitaire il doit être assez rare :

Mgr Crépin, évêque auxiliaire de Paris, allant récemment à Saint François de Salés, prit très démocratiquement un taxi, boulevard des Invalides. Arrivé rue Brémontier, il se mit en devoir de régler la course avec, naturellement, le pourboire correspondant à sa dignité.

Mais quelle ne fut pas la surprise de Mgr Crépin, quand le chauffeur d'un geste noble, refusa toute rémunération.

— Pas même le pourboire... ?

— Pas même le pourboire, Monseigneur.

Et comme l'évêque s'étonnait, le chauffeur lui expliqua la chose :

— *Je n'ai pas encore réglé mon denier du Culte... Pas le temps !... Alors... excusez-moi... mais je profite de l'occasion d'aujourd'hui...*

Et quand je raconterai ça, ce soir, à la bourgeoise, je suis sûr qu'elle sera contente. »

Inutile d'ajouter que Mgr Crépin félicita ce brave homme, chrétien inconnu de l'immense capitale et qui, malgré *l'Humanité*, avait gardé un tel « esprit paroissial ».

N'est-elle pas jolie, cette anecdote ?

Nous la dédions à ceux qui n'ont pas encore eu le temps de payer leur Denier du Culte.

La formation de la jeunesse

Le Pape rappelle le devoir des parents de surveiller les jeunes gens et dénonce le danger des mauvaises lectures.

Le Pape a reçu une délégation du clergé des différentes paroisses de Rome, ainsi que les prédicateurs du Carême ; il leur a adressé un discours dans lequel il leur a donné quelques conseils sur leur tâche de prédication ou d'apostolat durant le Carême.

« Nous devons, ajouta Pie XI, vous faire deux recommandations spéciales. Toutes deux se rapportent au très grave problème de l'éducation de la jeunesse et de la responsabilité qui incombent à l'Eglise sur ce sujet.

La surveillance paternelle

» La première recommandation concerne un grand mal, une aberration que nous voyons s'affirmer toujours plus largement et qui, il faut le reconnaître, est venue en grande partie d'outre-mer. Cette aberration consiste dans l'abdication de tous droits et devoirs de surveillance de la part des parents sur les jeunes gens et les jeunes filles, en sorte que ceux-ci peuvent aller où bon leur semble, avec qui il leur plaît, à l'heure qu'ils veulent, sans aucun contrôle du père et de la mère. Bien plus, la mère et le père sont considérés tellement en dehors de toute ingérence de leur part dans le contrôle de la conduite des enfants que ceux-ci les appellent des bagages encombrants, à ce point qu'ils se donnent des invitations entre jeunes gens et jeunes filles avec cette clause « sans bagages », c'est-à-dire sans père ni mère.

» On ne croirait pas, surtout dans les pays catholiques, qui ont le don de la foi et de la Révélation, que les fils puissent arriver à un tel mépris de l'autorité paternelle, et les parents oublier d'une telle manière la terrible responsabilité qu'ils ont de leurs enfants. La conséquence de ce grand mal est la perte chez les enfants de tout sens de respect envers leurs parents. »

Le Pape a déclaré, en les commentant longuement, qu'il avait vu et entendu de nombreux exemples de cette aberration même et surtout de la part d'enfants tout jeunes.

Les lectures dangereuses

Passant à l'autre recommandation, à laquelle il tient tout particulièrement, le Pape a attiré l'attention des prédicateurs sur les dangers que les mauvaises lectures recèlent pour la jeunesse.

« Il y a véritable étalage de presse dangereuse et irrévérente non seulement envers Dieu, mais encore contre la nature humaine, et principalement envers cet âge juvénile, qui a si grand besoin d'être protégé et gardé. »

« Il suffira donc aux prédicateurs des Carêmes et aux chefs des paroisses d'avertir les fidèles de procéder à une discrimination des ouvrages recommandés. »

GARGAM, grand miraculé de Lourdes aux Carmes à Brest

C'était dans la nuit du 17 décembre 1899... Il y a trente-et-un ans... A quelques kilomètres d'Angoulême le rapide Paris-Bordeaux était tamponné par un train express...

Le lendemain matin on trouvait projeté à 18 m. hors de la voie, couvert d'affreuses blessures, inerte, sans connaissance, à demi enseveli dans la neige, un employé du wagon-poste, Gabriel Gargam...

Après une sorte d'agonie de 20 mois, ce moribond, réduit à l'état de squelette (36 kilos !), le 20 août 1900, pendant la procession du St-Sacrement sur l'esplanade du Rosaire à Lourdes, se lève instantanément, nu-pieds, en chemise, comme un mort qui sortirait du tombeau enveloppé de son linceul ! Gabriel Gargam était ressuscité...

Ce ressuscité viendra lui même nous faire le récit de « Sa Guérison » le dimanche 17 Avril, dans notre Salle des Œuvres, Place Ornou. Il donnera une conférence aux jeunes gens et jeunes filles de nos Ecoles et Collèges à 10 h. — et une deuxième pour tout le monde dans l'après-midi, à 4 h. 30.

Tous les fervents amis de N.-D. de Lourdes tous les curieux en quête de merveilleux, surtout ceux qui ne veulent pas croire qu'il y a à Lourdes des forces qui échappent aux investigations de l'esprit humain, qui dominent les énergies morales, qui dépassent la puissance régénératrice de la vie physique, sont spécialement invités à venir entendre ce ressuscité raconter le miracle de sa guérison.

Prix des Places : Premières : 5 fr. — Secondes : 3 fr. — Troisièmes : 2 fr.

N. B. — Il serait prudent de retenir ses places dès maintenant.

Location : Chez Mlle Lelong, 5, rue Monge.

RETRAITE DES CONSCRITS

19-21 Mars

Dans une atmosphère de franche cordialité, trente-six jeunes gens se sont réunis au collège St-Louis de Brest, sous la direction de Monsieur l'abbé Lespagnol. Que venaient donc faire là ces cœurs de vingt ans, à la veille de rentrer à la caserne ? D'aucuns penseront qu'ils venaient faire une retraite ; ils auront raison. Ces jeunes gens se sont sentis le besoin, au moment où ils vont entrer pleinement dans la vie, à une époque où leur manqueront les bons conseils d'une tendre mère ou d'un directeur éclairé, avant de subir la dure et peut-être décisive épreuve de la caserne, de refaire leurs forces pour soutenir le bon combat. Mais, me direz-vous, pourquoi nous parler de cette retraite qui ressemble à toute autre retraite ? Et bien, non, vous vous trompez. Nous nous sommes déjà retirés plusieurs fois dans la solitude pour prier, méditer, en un mot faire une retraite, mais avouons-le tout de suite, ici nous avons trouvé autre chose, et, ajoutons-le, nous sortons aujourd'hui de St-Louis plus éclairés sur des réalités qui étaient de nous à peu près ignorées.

Pendant ces deux journées, hélas trop courtes, nous avons sans doute prié ; est-il possible en effet de faire une retraite sans cela ? Nous avons aussi écouté des instructions. Monsieur Lespagnol avait fait appel, pour cette retraite des conscrits, à Monsieur l'abbé Abgrall, à la parole à la fois chaude et vibrante. Dans un langage simple et éloquent, notre prédicateur nous a montré ce que nous sommes, ce pour quoi Dieu nous a mis ici-bas et le but vers lequel nous devons aspirer. Il a traité devant nous les grands problèmes qui font trembler les moins croyants : la mort, la vie future. Il nous a montré tout le bonheur qui se dégage d'une âme pure et candide, les tourments qui rongent le pécheur et le peu de satisfaction que lui donne la vie après avoir ainsi roulé dans la fange. En face des plaisirs mauvais et séducteurs du monde qui ne laisse que déboires, Monsieur Abgrall a placé la vertu. Au lieu de chercher, comme trop le font, hélas, l'oubli de nos peines dans la débauche et les plaisirs, il nous convie à les confier à Jésus et à Marie.

Voilà ce que nous pourrions appeler la partie surnaturelle de cette retraite. Mais, à une époque où le jeune homme va être livré à lui-même, au moment où il va quitter sa famille pour prendre l'uniforme de soldat ou de marin, il est nécessaire de le mettre en face des grands dangers qu'il va courir. Ce fut l'objet des causeries de Monsieur Lespagnol. Pendant les nombreuses années qu'il a passé à la caserne, il a eu tous les loisirs voulus pour constater les dangers qui menacent la foi du chrétien et aussi pour étudier les remèdes à y porter. A la caserne plus que partout ailleurs, ceux qui

veulent vivre pleinement leur foi ont beaucoup à lutter. Et contre qui ? Tout d'abord contre l'alcool qui est souvent à l'origine de toute déchéance et qui conduit aux pires bassesses humaines. Nous aurons aussi à nous mettre en garde contre les mauvais camarades qui pourraient nous tenir un langage trop osé, nous conduire en des lieux mal famés ou à des spectacles immondes. Il est encore un danger peut-être plus grave que les autres : les mauvaises lectures. N'oublions pas que de nos jours beaucoup d'écrivains de second ordre n'ont d'autre gainé pain que leurs écrits et qui, pour faire fortune, flattent toutes nos passions sans distinction, uniquement pour s'attirer des lecteurs, sans tenir compte du poison qu'ils versent dans les âmes à petites doses, et qui fait d'eux des criminels et des assassins.

Mais, garder sa foi, ne pas donner son âme en pâture aux méchants ne suffit pas. Il faut aussi faire son devoir, être un bon et un vrai soldat. Partout nous devons être des modèles, toujours obéissants et disciplinés envers nos chefs, affables envers nos camarades, en un mot de vrais soldats du Christ.

Avant de terminer nous formulons le vœu que tous les ans beaucoup de jeunes gens se réunissent au Collège St-Louis pour la retraite des Conscrits : ils y trouveront la plus cordiale hospitalité, une atmosphère de sincère fraternité chrétienne, de précieuses lumières pour leurs intelligences et des forces nouvelles pour leurs volontés, en vue des combats de demain.

J. R.

Retraitant.

NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Claudine-Eliane Aubin. — Joseph-Marie Poquet. — François Poquet. — Marie-Claudine Gallou. — Denyse-Hélène Levey.

DECES

Marie-Jeanne Talagas, 58 ans. — Mme Nédélec, 47 ans. — Michel Guierre, 11 mois. — Joseph Le Roux, 48 ans. — Elisa Milin, 68 ans. — Georges-Marie Le Borgne, 27 ans. — Hervé Gouriou, 27 ans. — Yves Sinou, 48 ans. — Pauline Le Vasseur, 70 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL



MARS-AVRIL

- 27 *Dimanche* de Pâques. — Quête pour les frais de Mission. — A 17 h. 30, Vêpres Solennelles, Clôture de la Mission, Salut.
- 28 *Lundi* de Pâques. — Messes basses à 6 h., 7 h., 8 h. — Grand'Messe à 9 h. — A 20 h., Vêpres et Salut.
- 29 *Mardi* de Pâques. — Messes basses à 6 h., 7 h. — Grand'Messe à 8 h. — A 20 h., Vêpres et Salut.
- 30 *Mercredi* de l'Octave de Pâques.
- 31 *Jeudi* de l'Octave de Pâques. — A 21 h., Adoration Nocturne.
- 1 *Vendredi* de l'Octave de Pâques. — A 20 h., Heure Sainte et Salut.
- 2 *Samedi* de l'Octave de Pâques.
- 3 *Dimanche* Quasimodo. — A 13 h. 15, Persévérance. — A 20 h., Vêpres, Procession du Rosaire et Salut.
- 4 *Lundi* Annonciation de la Sainte Vierge. — A 17 h., Réunion des Tertiaires. — Salut à 20 h.
- 5 *Mardi* S. Vincent Ferrier. — A 8 h., Réunion des Mères chrétiennes.
- 6 *Mercredi* De la férie. — A 20 h. 30, Réunion des Hommes de l'Union Catholique.
- 7 *Jeudi* De la férie.
- 8 *Vendredi* De la férie. — A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 9 *Samedi* Office de la Sainte Vierge.
- 10 *Dimanche* Deuxième après Pâques. — Clôture de la Pâques. Chant du *Te Deum* à l'issue de la Grand'Messe. — A 20 h., Vêpres, Prière de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 11 *Lundi* S. Léon, pape et docteur.
- 12 *Mardi* De la férie.

- 13 *Mercredi* Le Patronage de St Joseph. *Confession de 16^h à 18^h 30.*
- 14 *Jeudi* S. Justinien, martyr. *A 17^h 30 Messe de Communion*
- 15 *Vendredi* De l'Octave de S. Joseph.
- 16 *Samedi* S. Patern, évêque et confesseur.
- 17 *Dimanche* Troisième après Pâques. Solennité de St Joseph. — A 13 h. 15, Persévérance. — A 20 h., Vêpres et Salut.
- 18 *Lundi* De l'Octave de St Joseph.
- 19 *Mardi* De l'Octave de St Joseph. — A 15 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 20 *Mercredi* Jour octave de St Joseph. — ~~De 16^h à 18^h 30, Confession des Enfants.~~
- 21 *Jeudi* St Anselme, évêque et docteur. — ~~A 17^h 30, Messe de Communion.~~
- 22 *Vendredi* SS. Sotère et Caius, martyrs.
- 23 *Samedi* S. Georges, martyr.
- 24 *Dimanche* Quatrième après Pâques. — Quête pour l'église. — A 20 h., Vêpres et Salut.
- 25 *Lundi* St Marc, évangéliste. — A 7 h. 30, procession au chant des Litanies des Saints.
- 26 *Mardi* SS. Clet et Marcellin, papes et martyrs.
- 27 *Mercredi* St Pierre Canisius, confesseur et docteur.
- 28 *Jeudi* St Paul de la Croix, confesseur.
- 29 *Vendredi* St Pierre, martyr.
- 30 *Samedi* Ste Catherine de Sienn, vierge.

— Six jeunes gens du Patronage : Jean Caugant, Albert Désert, Georges Guyader, Yves Louarn, Robert Marrec et Gabriel Méral ont suivi la retraite des Conscrits au Collège St-Louis, du 19 au 21 Mars. Pourquoi tous les jeunes conscrits catholiques de la paroisse n'étaient-ils pas avec eux ? Négligence des jeunes gens ou faute des parents ?

— Quarante jeunes gens du Patronage prendront part au Congrès de la Jeunesse Catholique, le dimanche 3 avril, à Quimper.

RENOUVEAU CHRÉTIEN



Plus de *quatorze mille six cents* « signatures » s'alignent sur les invitations aux messes pascals des écoles de « scientifiques ». C'est encore une avance de plus de *Treize cents* sur l'année dernière.

Ces chiffres, aisément contrôlables, démontrent les progrès du renouveau chrétien dans ces élites intellectuelles avec plus d'évidence que les comptes rendus de réunions toujours suspects d'exagération. Cependant, les témoins des messes pascals pourraient attester d'une augmentation sensible des assistants.

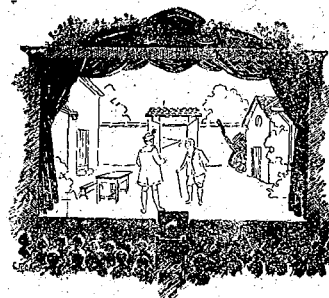
Les polytechniciens à Saint-Etienne-du-Mont, les centraux à Notre-Dame de Paris ont dépassé largement le millier,

pendant que plus de vingt autres Ecoles enregistraient un progrès et que des réunions, allant de la dizaine de présents à plusieurs centaines se tenaient en plus de 130 villes et localités de province ou des colonies.

Evaluer, avec les 14.600 *signataires*, de dix-neuf à *vingt mille* environ les participants à cet élan commun de messes pascals entre camarades n'est pas exagéré.

Le geste des *signataires* est conquérant. Après les 3.078 *signatures* des polytechniciens, les 3.225 des centraux, n'a-t-on pas vu les lycéens des cours préparatoires aux grandes écoles, improviser en trois semaines une invitation pascale qui recueillait 575 *signatures* de camarades ? C'était une belle réplique au geste de leurs aînés des grandes Ecoles, où bientôt ils les rejoindront.

De tels chiffres permettent toutes les espérances. — Les rangs de ceux qui entendent l'appel du Divin Maître deviennent chaque année plus serrés. Le même appel, le divin Ressuscité le jette, en ce jour de Pâques, à tout le monde, aux âmes les plus exquises et aux cœurs les plus infâmes. Il continue à le jeter à vous tous qui ne l'avez pas entendu pendant notre magnifique mission paroissiale. Répondez au plus vite à cet appel. Qui sait : Il vous l'adresse peut-être pour la dernière fois...



NOS SEANCES



I. — CINEMA

- | | |
|--|---|
| 1. — <i>Dimanche 27 mars</i> , à 14 h., et
<i>Lundi 28</i> , à 20 h. 30 : | } <i>Pour l'Aiglon</i> (Drame) ; <i>Fête villageoise</i> (Documentaire) ; <i>Ciné de Picratt</i> (Comique). |
| 2. — <i>Dimanche 3 avril</i> , à 14 h. et 20 h. 30 : | |
| 3. — <i>Dimanche 10</i> , à 14 h. et 20 h. 30 : | <i>Cinéma ?</i> |
| 4. — <i>Dimanche 17</i> , à 14 h. et 20 h. 30 : | <i>Cinéma ?</i> |
| 5. — <i>Dimanche 24</i> , à 14 h. et 20 h. 30 : | <i>Cinéma ?</i> |

II. — CONCERT

Mercredi 13, à 20 h. 45 : Grand Concert de Violon, par les célèbres artistes « *Enesco* » et « *François Cholé* », organisé par les Conférences Boquel, de Paris.
Prix des places : 16 fr., 12 fr., 9 fr.
Location : Maison Capitaine, 31, rue d'Aiguillon.

III. — CONFERENCES

Dimanche 17, à 10 h. pour les Ecoles et Collèges et à 16 h. 30 pour tout le monde, par Monsieur GARGAM, grand miraculé de Lourdes.

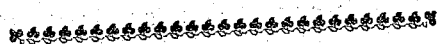
VARIÉTÉS

I. — La mission 1932 a obtenu un magnifique succès tant en ville qu'au Port de Commerce, grâce au zèle inlassable des R. P. Dominicains.

II. — Nos bons paroissiens tiendront à conserver un précieux souvenir de cette belle mission en achetant la série des Photographies artistiques représentant Notre-Dame du Mont-Carmel, l'Eglise paroissiale, la Chapelle du Port de Commerce, les RR. PP. Prédicateurs et le Clergé paroissial (prix : 5 fr.), en vente aux portes de l'Eglise le jour de Pâques, et dans la suite chez Mlle Lelong, 5, rue Monge.

III. — La Communion Solennelle des Enfants est fixée au jeudi 12 mai.

IV. — La grande Kermesse du Patronage, fixée aux samedi 27 et dimanche 28 mai, s'annonce splendide. De magnifiques lots nous sont déjà assurés, entr'autres un beau carillon Westminster, une bicyclette de luxe, etc.



Fauteuils de la Salle des Œuvres

(Douzième liste)

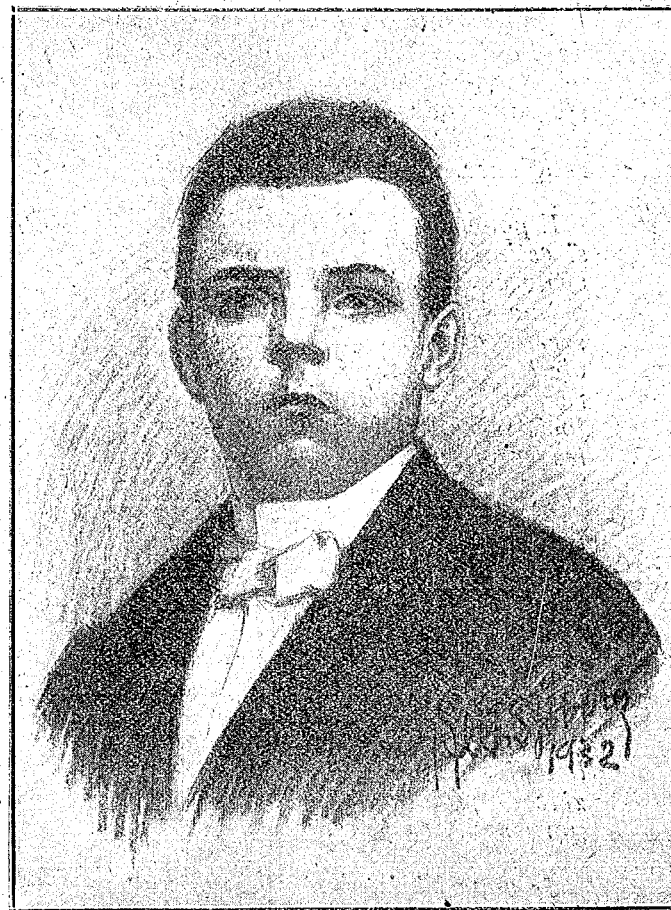
M. et Mme Pochard, Place du Château	1
M. et Mme Guichard	3
Mme Gillard	1
M. et Mme Forgette	2
Mme Bruchet	2
Mme X.	2
Mme Heffinger	1
Mme R... ..	7
Mme Guillerm	1
Mme Le Borgne, rue du Château	1
Mme B... ..	2
Mme Th... ..	1
Mme Le Goff	1
Mlle R... ..	1
Mme X... ..	3
M. et Mme Conan	2
M. et Mme X... ..	3
M. et Mme Le Meur	2
Mme G., Quai de la Douane	

Total : 307

Restent à souscrire : 243.

Une lettre de Monseigneur l'Evêque

En faisant paraître la photographie si expressive de Paul Bellec, je suis heureux de communiquer aux lecteurs du Celta la lettre que son Excellence Monseigneur Duparc a eu la bonté de m'adresser pour m'exhorter à publier une fois de plus la courte, mais si captivante biographie de notre jeune Ouvrier Apôtre, gloire du Patronage de Notre-Dame du Mont-Carmel.



PAUL BELLEC.



14 Mars 1932.

Cher Monsieur Lespagnol,

Vous voulez remettre en honneur la mémoire de Paul Bellec, l'ouvrier Apôtre brétois, qui ne vécut que 20 ans, de 1886 à 1906, et exerça parmi ses camarades, de l'Arsenal un apostolat héroïque dans les heures les plus difficiles de notre histoire religieuse.

Il pourrait servir de modèle aux Jocistes qui sont si estimés de tous, les catholiques dévoués aux Œuvres. Ils visent à réaliser dans nos ateliers le même idéal que Paul Bellec. Vous leur rendrez service en rééditant et en complétant le récit de sa vie trop courte. Ils n'auront qu'à l'imiter pour faire tout le bien dont le Pape aime à féliciter les jocistes de Belgique ou de France chaque fois qu'il les reçoit au Vatican.

C'est sur eux que l'Eglise fonde son espoir pour la conquête des jeunes travailleurs, si courageux et si sympathiques, mais jusqu'ici arrachés trop souvent par leur milieu à l'influence vivifiante de l'Eglise, à laquelle ils appartiennent pourtant par leur baptême et leur première Communion.

Je souhaite que l'histoire de Paul Bellec fasse germer dans leurs âmes le goût de l'apostolat, et leur fasse sentir toute la valeur surnaturelle du zèle auquel ils se livrent déjà avec un élan dont nous sommes fiers.

Je vous bénis ainsi que vos jeunes gens, et vous assure de tout mon paternel dévouement en N. S.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

Vie de Paul BELLEC

III

La conversion

Quoi qu'il en soit de ces égarements que sa foi ardente contribua plus tard à grossir et qui furent le remords de toute sa vie, il se convertit à dix-sept ans, et voici dans quelles circonstances.

« Ayant été blessé à la jambe par un éclat de fer, je fus admis à l'hôpital de la marine. J'y restai dix-huit jours. Mon père, malade depuis longtemps, y vint aussi. Son état était grave et le médecin ne lui donnait que vingt-quatre heures à vivre. Se souvenant alors de son éducation première, il entra en lui-même, sa foi se réveilla : Je crus rêver lorsque je l'entendis appeler la Sœur infirmière qui passait, et la prier de faire venir l'aumônier ! Il se confessa et reçut les sacrements. Je l'avoue : je fus stupéfié, et j'entrai en grande colère : « Quand on a renié Dieu pendant sa vie, on devrait avoir le courage de se passer de lui, à l'heure de la mort ! » me disais-je en moi-même.

« Cependant il me semblait que mes idées courantes s'écroulaient les unes après les autres devant ces raisonnements qui se présentaient à mon esprit d'une manière saisissante : « La mort n'est donc pas le trou noir où tout finit ! Il y a donc quelque chose après ! Il est donc vrai qu'il y a au-dessus de nous un maître Souverain jusqu'à l'heure de la mort ceux qui l'ont méconnu éprouvent le besoin de se mettre en règle avec lui, alors qu'ils entrevoient le tribunal devant lequel il faut rendre ses comptes. »

« Ces pensées revenaient sans cesse sous mes yeux. C'en fut assez pour me rappeler les vérités que j'avais entendues autrefois au catéchisme. Je ne les avais pas alors comprises, ou je les avais oubliées. Peu à peu le jour se fit : le besoin de croire, puis la foi rentrèrent dans mon âme.

« Mon père mourut, réconcilié avec Dieu, le 17 octobre 1902. Il m'avait fait appeler. Sur le conseil de la Sœur infirmière, j'étais allé le voir à son lit, et je lui avais parlé, malgré mes répugnances, car je ne l'aimais guère, à cause des mauvais traitements que ma mère et moi avions reçus.

« A partir de ce jour, je cessai de faire de la propagande anarchiste. »

L'un de ses condisciples, son infirmier pendant le dernier mois passé à Poitiers, désirait beaucoup connaître les circonstances de sa conversion. Paul ne fit aucune difficulté et lui raconta avec des détails plus complets ce grand événement de sa vie.

« Dieu a préparé de loin mon retour ; mais trois faits surtout y ont contribué : le souvenir de ma mère, la maladie

de mon père et la mienne, puis l'influence des jeunes ouvriers catholiques.

« C'est en grande partie à ma mère que j'attribue ma conversion. Et pourtant je l'ai assez peu connue, mais je savais qu'elle était pieuse et bonne, nos voisins me l'ont souvent répété. La pensée de ma mère m'a toujours fait du bien, son souvenir me suivait partout ; c'était comme une douce vision que j'avais constamment devant les yeux. Telle était son influence que son souvenir seul m'a souvent empêché de faire le mal.

« Quelle grâce, ajoutait Paul, quand Dieu donne à un enfant des parents chrétiens ! Quelle responsabilité prennent ceux qui élèvent mal ces chers petits êtres ! » Quand il entaillait ce sujet, il devenait éloquent. « Bien des parents par leur négligence sont la cause de la perte de leurs enfants. Si ma mère à moi, que j'ai à peine connue, a eu tant d'influence sur ma vie, quelle ne serait pas l'influence d'une mère qui se dévouerait pendant de longues années à la formation chrétienne des âmes que Dieu lui a confiées. » Paul ne pouvait comprendre comment tant de parents ne remplissent pas mieux leur devoir et paraissent s'en désintéresser lamentablement.

Paul regardait encore comme une grâce de Dieu la blesure qui l'avait obligé à quitter temporairement un milieu mauvais et lui avait donné le temps de réfléchir sur bien des choses.

Puis insensiblement et sans s'en rendre compte, il avait subi l'influence des religieuses qui le soignaient. « J'admirais leur bonté, leur douceur et surtout cette joie surnaturelle qui ne les quittait jamais. » Pourtant ses idées n'étaient pas encore changées, loin de là ; aimable avec ses infirmières, il les repoussait quand il croyait deviner leur intention de lui parler de son âme ou des choses de la religion.

Néanmoins un résultat était acquis : il avait vu de près des âmes consacrées à Dieu et commençait à comprendre la beauté du vrai dévouement que la religion sait inspirer. Ce fut une lumière. Il avait en main la preuve des mensonges de ceux qui prétendent que l'Eglise est l'ennemie du pauvre et du malheureux. Les bons soins et les attentions de ses infirmières ne contribuèrent pas peu à dissiper les préventions contre la religion catholique qu'on lui avait toujours représentée comme hostile à l'humanité.

La conversion de son père, au dernier moment, l'avait bouleversé : « J'étais furieux en voyant cette reculade d'un homme qui ne veut pas mourir comme il a vécu. Cela me fit réfléchir. Je sentis le besoin de chercher la vérité. »

La conduite des jeunes ouvriers chrétiens qui travaillaient avec lui dissipa encore bien des nuages. « Dans nos discussions, j'avais admiré leur langage si calme et si raisonnable en réponse à mes paroles injurieuses. J'étais ensuite bien forcé de m'avouer qu'ils étaient meilleurs que moi, et le fait seul

de les voir si charitables à mon égard, de me traiter avec grande considération, malgré mes injures, me préparait déjà à revenir à Dieu. Je trouvais dans leur conduite quelque chose d'extraordinairement supérieur aux procédés ordinaires des ouvriers qui n'étaient pas chrétiens. La vérité doit être là, me disais-je à moi-même, et finalement je dus m'avouer vaincu par tant d'exemples si généreux. »

Nous avons dit qu'après la mort de son père, Paul rentré à l'atelier, cessa toute propagande anarchiste.

Lorsque les ouvriers s'aperçurent, à l'arsenal, qu'il n'était plus le même, et qu'au lieu de railler les catholiques et leurs doctrines, comme il faisait naguère, il était passé de l'autre bord et prenait le parti de ceux qu'il avait combattus de ses sarcasmes, la colère fit place à l'étonnement. Les tracasseries et les persécutions se succédèrent pour déconsidérer le converti et le décourager. « On me harcelait sans cesse, disait-il, des épithètes d'usage. J'étais un transfuge, un traître, un vendu. On prétendait que pour quarante sous j'étais passé d'un camp dans un autre. En entendant ces propos, je blémisais, je tremblais ; mes outils me brûlaient les mains ; mais j'avais entendu dire que le chrétien ne doit pas se venger. Cela me retenait. »

On verra, par les faits qui vont suivre, si Paul s'est converti pour s'enrichir, et si depuis lors sa main ne s'est pas ouverte plus bienfaisante sur des ouvriers plus pauvres que lui.

Sur ces entrefaites, un ami d'atelier le conduisit au Patronage du Mont-Carmel. Il n'était pas dans la nature droite et loyale du nouveau converti de faire les choses à demi ; il revint à Dieu totalement et devint un jeune homme fervent. « Tel je l'ai connu alors, écrit le Directeur du Patronage, tel il demeura jusqu'à la fin, franc, dévoué, humble et zélé. Dieu n'avait pas laissé son œuvre à moitié achevée. »

Quand on eut fait connaissance, ses nouveaux amis du Patronage le pressèrent de devenir catholique jusqu'à la pratique des sacrements. Paul, qui n'en comprenait pas encore la nécessité, fit d'abord des réponses dilatoires. Il voulait prendre son temps. Plusieurs fois il promit, puis au moment de s'exécuter, il recula : il répugnait dans l'âme à l'hypocrisie, à la piété contrefaite qui concède les apparences des bonnes dispositions et refuse la réalité. Il se souvenait qu'après sa première communion, quelqu'un évidemment très bien intentionné chercha avec instance à le rapprocher de la Table sainte, alors qu'il se trouvait dépourvu des dispositions nécessaires. Pour échapper à l'importunité, il assista de fait à la messe de communion, quitta sa place comme pour s'agenouiller à la Table sainte, mais se contenta de faire le tour du chœur à l'aller et au retour, sans prendre place parmi les communicants, et revint à son banc perdu dans le flot montant et descendant des fidèles : sa conscience du moins était nette du forfait d'un sacrilège.

Mais enfin, à la veille d'une grande fête, il déclara qu'il se confesserait, et cette fois il tint parole. Il se prépara loyalement à faire un aveu complet de son passé, et, de fait, il dit tout ce qu'il avait sur la conscience en parfaite droiture et bonne foi. Le confesseur, édifié de ses dispositions, lui demanda de réciter son acte de contrition, pendant qu'il lui donnerait l'absolution. « Un acte de contrition !... Mais qu'est-ce qu'un acte de contrition ? dit Paul. J'ignore ce que c'est. — Du moins, reprend le prêtre, récitez *Notre Père*. — Le *Notre Père* ? Je l'ai su, mais je ne le sais plus. — Mais cependant vous voulez faire les choses sérieusement et vous réconcilier avec le bon Dieu ? — Oh ! oui, pour de bon et très sérieusement ! — Eh bien ! vous allez retourner dans la chapelle à votre place, et, vous mettant à genoux devant Dieu présent au tabernacle, vous implorerez son pardon du fond du cœur. Puis vous reviendrez, et je vous donnerai l'absolution. » — Ce que fit Paul, très pénétré d'ailleurs du grand acte qui le rattachait pour toujours à la pratique religieuse.

Quelques semaines après cette confession qui régularisait ses rapports avec Dieu, Paul, tout à la pensée de la réparation pour un passé plein d'erreurs et de désastres, se demandait dans son cœur quelle revanche il prendrait sur lui-même et quelle compensation il pourrait offrir à Dieu.

« Le peu que je savais de la religion, a-t-il déclaré lui-même, me découvrait qu'elle était la religion de ceux qui s'humilient et qui pardonnent tout parce que Dieu a tout pardonné. Aussi, de moi-même et sans prendre conseil de personne, je fis le vœu, pour dompter mon orgueil, d'accepter désormais, sans jamais élever la moindre protestation, tous les reproches mérités ou immérités, toutes les observations des contremaitres et de mes chefs. Ce fut dur à garder ; mais je tins bon. Et je me brisais vite par la pensée que je devais garder envers Dieu ce grand engagement de reconnaissance et de réparation. »

Aussi quand il vint à l'Ecole apostolique, il se rendait bien compte que par ce vœu tenu pendant trois ans, non pas sans coup férir, mais à coups de victoires chèrement achetées sur l'amour-propre, un abîme le séparait de ce temps où il vivait aigri par l'impiété et désemparé par le mépris athée de tous ceux qui détiennent l'autorité.

Parfois il sentait encore là-dessus des révoltes terribles, et sa fougueuse nature bondissait étrangement sous d'injustes reproches dont Dieu lui réserva le profit jusqu'à sa dernière maladie ; mais jusqu'au bout il tint son vœu, et le silence enchaîna ses lèvres qui tremblaient sous l'émotion de faire éclater une réplique vengeresse. Sur ce point capital, l'énervement du vœu avait donné à sa volonté la force inlassable de pardonner toujours et de se plier à tout commandement d'un supérieur quelconque.



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

- I. Mois de Mai, mois de Marie. —
- II. Invocation du Saint-Esprit. — III. Une grande tempête. — IV. Retraite des enfants. — V. Pèlerinage diocésain à Lourdes. — VI. La *Dépêche*, journal anticatholique. — VII. Nos séances. — VIII. Nos berceaux. Nos foyers. Nos Tombes. — IX. Calendrier paroissial. — X. Notre journée paroissiale. — XI. Fête coloniale au patronage. — XII. Qui a brûlé Jeanne d'Arc ? — XIII. Vie de Paul Bellec.



MOIS DE MAI

MOIS DE MARIE

Il n'est point dans la religion, après la dévotion à Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur, de dévotion si sainte, si consolante, si salutaire, si universelle, que la dévotion à Marie, son auguste Mère.

Dévotion *la plus sainte*, tant par la sainteté de l'objet qu'elle propose, qui est d'honorer la divine Mère de Dieu, que par la sainteté des effets qu'elle doit produire en nous, l'attrait de la vertu, à l'imitation de la très sainte Vierge.

Dévotion *la plus consolante*. N'est-ce pas souverainement consolant et rassurant de penser que l'on a pour mère la Mère de Dieu, de pouvoir s'assurer de sa protection et de sa bonté, et, dans toutes les occasions, de pouvoir recourir à elle avec confiance ?

Dévotion *la plus salutaire*. Elle devient pour nous la source abondante de toutes les grâces pour le salut, de toutes les vertus, de tous les mérites pour l'éternité. Combien de pécheurs devront à la sainte Vierge leur conversion ! Combien de justes lui devront leur persévérance ! Combien d'élus devront leur bonheur éternel aux grâces qu'elle leur a obtenues !

Dévotion *la plus universelle*, la dévotion à Marie est celle des chrétiens de tous les siècles. Depuis le commencement du christianisme, tous les saints l'ont spécialement pratiquée et recommandée : les vrais fidèles l'ont toujours eue à cœur : des nations entières se sont mises sous la protection de Marie ; des rois, tel, pour la France, le pieux Louis XIII, lui ont consacré leurs Etats, ce que nous rappelle précisément la procession du 15 août.

Aussi, que n'a pas fait dans tous les temps, et que ne fait pas encore tous les jours l'Eglise, pour animer et propager cette dévotion dans le cœur des fidèles ! D'innombrables sanctuaires, chapelles, autels, sont érigés en son honneur ; des fêtes établies ; des pèlerinages organisés.

Et, de la part de la divine Mère, que de grâces, que de privilèges et de marques de protection accordés à ses enfants ; que de miracles ou prodiges éclatants obtenus par son intercession !

Telle est l'excellence et tels sont les avantages de la dévotion à la Sainte Vierge.

INVOCATION AU SAINT-ESPRIT

Venez, Esprit divin, ô source de lumière
Projetez vos rayons du ciel sur notre terre.
Père des malheureux, auteurs de tous les dons
Lumière des cœurs purs, en vous nous espérons.
Soyez un protecteur à notre âme affligée
Un asile assuré, quand elle est égarée,
Un repos pour cette âme après un dur labeur
Un abri toujours frais dans l'ardente chaleur
Pendant l'adversité, la douceur onctueuse,
Pendant l'obscurité, une lumière heureuse.
Remplissez de ces dons le fond de notre cœur
Car pourrait-il sans eux aspirer au bonheur.
Faites qu'à vos saints dons, étant toujours fidèle
Il ne soit jamais sourd quand votre voix l'appelle.
Puisse-t-il observer ici-bas les vertus
Qui lui mériteront le bonheur des élus.

Dom. ALIX.

UNE GRANDE TEMPÊTE

M. Le Chanoine Orvoen, curé archiprêtre de la Cathédrale de Quimper, qui présida magnifiquement notre journée paroissiale du 17 avril, en publiant le Salutaire avertissement de Mgr l'Evêque à ses diocésains contre les danses, le fait précéder des judicieuses remarques que nous sommes heureux de communiquer aux lecteurs du CELTE.

Cette tempête est d'ordre moral, ou plutôt d'ordre immoral. Des cris s'élèvent de tous côtés, dans la presse, la grande presse et les presses locales, dans les réunions et les cercles, dans la rue, dans les cafés et les buvettes, dans les salles de danse surtout. Qu'y a-t-il donc ? Un grand malheur, quelque calamité effroyable a-t-elle éclaté et atteint le public dans ses intérêts ? On le dirait. Voici l'affaire.

Monseigneur l'Evêque, gardien vigilant de la doctrine et de la morale — le mot évêque a cette signification étymologique — justement ému de ce qui se passe, a cru devoir intervenir, pour tenter de mettre fin à des désordres graves, très graves, tant au point de vue temporel qu'au point de vue moral, qui existent et menacent de tout compromettre dans notre pays, et il a pris les mesures suivantes :

« DIRECTIVES AU SUJET DES DANSES. — Depuis quelques années, les salles de danse se sont multipliées dans toutes les parties du diocèse, et sont devenues des occasions de désordre abominables, de véritables écoles de corruption.

Non seulement le genre de danses qui y est adopté est absolument immodeste, mais encore les jeunes gens et les jeunes filles s'y habituent à une familiarité et à une promiscuité révoltantes.

Il est urgent de prendre quelques mesures pour essayer d'enrayer ce mal qui menace de se généraliser, et qui est, on le constate de plus en plus, aussi nuisible à la santé du corps qu'à la sainteté de l'âme.

Dans cette question, il faut distinguer : 1° les tenanciers des salles de danse, 2° les danseurs et danseuses, 3° les promenades en autocars.

1° Les tenanciers de salles de danse.

Les salles que nous avons en vue sont celles où sont organisées d'une manière habituelle des danses de nuit, des danses de dimanche et toutes autres danses, en dehors des mariages.

Les tenanciers de ces salles doivent être tenus pour des pécheurs publics et traités comme tels, au point de vue des sacrements.

Par conséquent : a) L'absolution leur sera refusée tant qu'ils n'auront pas fait amende honorable devant témoins, et pris par

écrit et au moyen d'une formule à prévoir et à lire en chaire, l'engagement formel de fermer leurs salles à toutes les danses signalées plus haut.

b) Si au lit de mort, le tenancier déclaré se repentir et s'engage devant témoins à supprimer désormais chez lui toutes les danses indiquées précédemment, il pourra recevoir les sacrements et être enterré religieusement, mais avec des honneurs restreints.

c) Si le tenancier meurt sans aucune rétractation, il sera enterré sans les prières de l'Eglise.

d' Quant aux enfants des tenanciers, habitant chez eux, ils n'auront pas droit aux honneurs pour les baptêmes, les mariages et les enterrements.

2° Les danseurs et les danseuses.

Comme ils s'exposent eux-mêmes à pécher gravement et que par leurs exemples ils encouragent un désordre qui entraînent d'autres âmes à des chutes certaines et lamentables, on doit refuser l'absolution, après deux ou trois avertissements motivés, aux danseurs et aux danseuses qui s'obstinent à fréquenter les salles de danse dont nous avons parlé plus haut.

Les joueurs d'accordéon ou autres instruments qui dirigent la danse dans ces salles doivent être traités comme les danseurs eux-mêmes.

Nous condamnons avec la même sévérité la fréquentation des bals dits bals de famille ou de société où sont exécutées les mêmes danses immodestes que dans les bals publics.

Les danses sont autorisées à l'occasion des mariages et seront exécutées, autant que possible, en plein air, mais à l'exclusion des danses appelées modernes qui demeurent toujours prohibées, en raison de leur caractère absolument immodeste.

3° Auto-cars.

Les promenades en auto-cars où séparés de leurs parents jeunes gens et jeunes filles *s'entassent sans la moindre retenue, sont certainement pour eux une occasion prochaine de péché mortel.* On doit donc appliquer aux personnes qui y prennent part la même règle que pour les danseurs des bals publics: refus d'absolution après deux ou trois avertissements motivés.

Par ce qui précède. Nous n'entendons pas condamner les promenades en auto-cars auxquels jeunes gens et parents prennent part ensemble.

† ADOLPHE,

Evêque de Quimper et de Léon. D

Nous demandons à tous de lire et de méditer ces diverses prescriptions. Nous demandons à toutes les âmes de bonne foi si les mœurs que ces mesures condamnent sont, je ne dirai pas chrétiennes, mais simplement honnêtes et convenables. Qu'elles nous disent aussi pourquoi la tuberculose, la phtisie et d'autres

maladies encore prennent une extension si grande et si inquiétante: ni dispensaire, ni sanatorium, ni préventorium ne les arrêtent. Pourquoi ? Parce que les sources du mal demeurent et progressent et ces sources sont surtout les salles de danse. Là une jeunesse folâtre et imprévoyante danse à perdre haleine, mais les microbes ou germes des maladies, dont sont infectés plusieurs des danseurs, dansent aussi en l'air et sont absorbés par la respiration. Ils prennent logement dans les poumons des assistants, s'y développent et accomplissent leur œuvre de mort. Et s'il n'y avait d'atteints que les danseurs et danseuses, mais ceux-ci vont promener et semer la contagion autour d'eux et contaminer nombre d'innocents qui ne peuvent pas y échapper.

Enfin, qu'on lise l'Histoire, en remontant de Rome à Sodome et Gomorrhe, et qu'on nous dise quelle a été la cause de la ruine de ces cités et de ces puissances qui semblaient devoir défier les temps et les événements. Les mêmes causes, entendons-le bien, produisent les mêmes effets et chez les individus et chez les nations. En proscrivant les mœurs coupables, l'Eglise prétend sauvegarder les intérêts non seulement des âmes, mais encore de la santé, de la prospérité des individus, des familles et de la société tout entière.

Voix de ST CORENTIN.

RETRAITE DES ENFANTS

La retraite préparatoire à la première Communion sera prêchée par Monsieur l'abbé Suignard, vicaire à la Cathédrale de Quimper.

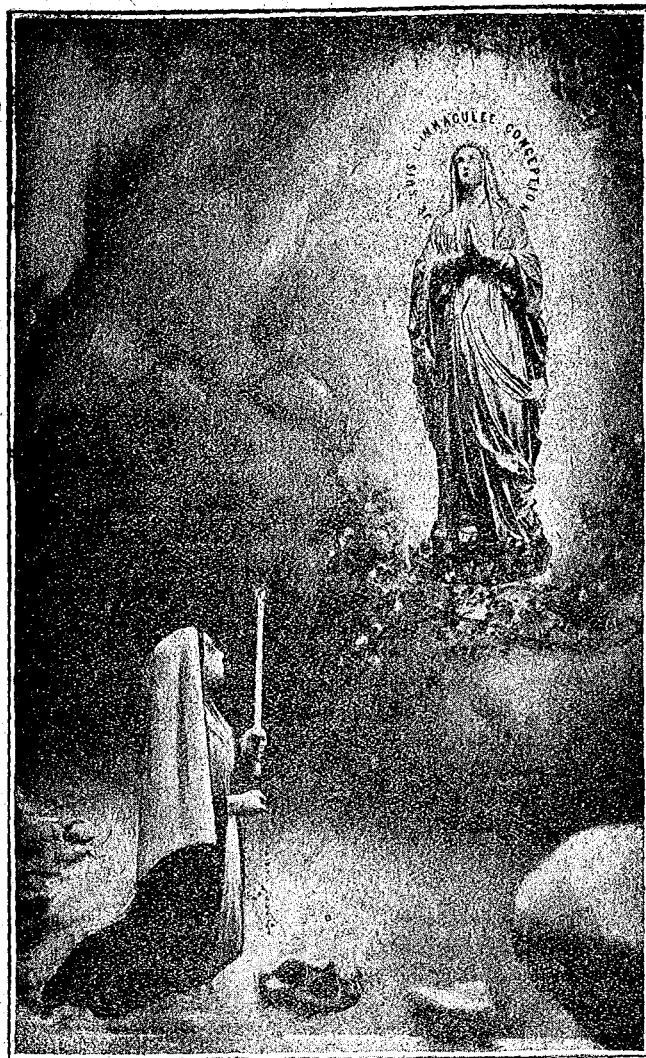
Horaire de la Retraite

Dimanche 8 mai, Ouverture de la Retraite à 17 h. 30.

Lundi 9, Mardi 10, Mercredi 11, sermon ou conférence à 7 h. 30, 10 h. 30, 13 h. 30 et 17 h.

Jeudi 12, à 7 h. 30, Messe de Communion ; à 10 h., Grand-Messe ; à 15 h., Vêpres, Rénovation des Vœux, Consécration à la Sainte Vierge, Salut.

Vendredi, à 9 h., Messe de la Sainte Enfance, Imposition du Scapulaire.



Pèlerinage

Diocésain

à Lourdes

Le pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu cette année du 19 au 15 juin.

Il est probable que les prix seront les mêmes que l'an dernier, c'est-à-dire (aller et retour) 1^{re} classe, 478 fr. — 2^e classe, 345 fr. — 3^e classe, 235 fr.

Monsieur Gargam, le grand miraculé de la Sainte Vierge, a, dans une conférence touchante en la Salle des Œuvres, ravivé chez ses auditeurs la dévotion à N.-D. de Lourdes. Le simple rappel de cette conférence reste la meilleure invitation à adresser aux paroissiens des Carmes afin de les déterminer à se rendre nombreux aux pieds de la Vierge de Massabielle.

Dès à présent, le registre des inscriptions est ouvert. Les personnes qui désireraient prendre part à ce pèlerinage peuvent s'adresser à Monsieur l'abbé Cornen, qui prendra la direction du groupe paroissial.

La Dépêche, journal anticatholique

La *Dépêche* affirme que la laïcité c'est la liberté, et que les lois contre les Congrégations sont « en sommeil ».

Ceci est écrit dans le numéro du 11 avril : « Les Congrégations non autorisées s'épanouissent sans entraves ; l'enseignement illégal progresse aux yeux de tous », et l'auteur souligne que telle est la situation dans le Finistère. La *Dépêche* ne veut pas être informée sur les faits qui la gênent, de même qu'elle pèche par préterition volontaire en ne soufflant mot de nos grandes manifestations religieuses : exemples, l'assemblée des Prêtres anciens combattants à Brest, le Congrès des 5 à 6 mille jeunes catholiques à Quimper.

Dans le premier ordre de faits, apportons quelques précisions, en nous bornant à des événements récents et à la région.

M. l'Inspecteur primaire de Châteaulin a envoyé à des directeurs et des directrices d'écoles un questionnaire à lui adresser, le 21 janvier 1932 au plus tard, avec renseignements à fournir sur les écoles congréganistes, les noms des congréganistes, les garderies d'enfants ou pensions de famille qui seraient dirigées par des congréganistes, les noms des maîtres qui seraient revêtus d'un habit religieux. Pourquoi cette campagne d'inquisition si, comme le soutient la *Dépêche*, la législation laïque est « lettre morte », ou suivant sa pittoresque expression n'est plus qu'« un ornement de panoplie » ?

Le 12 janvier dernier, M. l'Inspecteur primaire de la 1^{re} circonscription de Brest s'est présenté à l'école privée de garçons de Ploudalmézeau et a soumis à un interrogatoire le directeur de l'école, parce qu'il portait l'habit religieux. Il lui a fait signifier ensuite par son chef, l'Inspecteur d'Académie, que « le fait d'enseigner en habit religieux constituait une violation de la loi de 1904 », et que suite serait donnée à cette affaire. Est-ce là ce que la *Dépêche* appelle le droit pour les Congrégations de « s'épanouir sans entraves » au grand soleil de la liberté ? Or depuis la loi de 1904 il y a eu la guerre, et le Directeur de Ploudalmézeau est un ancien combattant.

Le même inspecteur pourchasse les bacheliers qui enseignent dans les écoles primaires privées et leur notifie des sommations de déguerpir, alors que dans les écoles primaires publiques les bacheliers peuvent enseigner : il s'en trouve à Brest dans ces conditions. Mais un agrégé ou un docteur ès lettres n'a pas le droit d'expliquer une fable de La Fontaine dans une école primaire privée parce qu'il n'a pas son brevet. Et la *Dépêche* de se récrier que la laïcité c'est la liberté !

Et cette histoire de plaquettes envoyées en temps opportun aux écoles publiques, traitant de tel sujet qui devait être donné à l'examen du Brevet Élémentaire ! Encore un fait qui

s'est passé à Brest et que la *Dépêche* s'est bien gardée de révéler.

Elle s'apitoie sur le sort des pauvres maîtres laïques persécutés par le clergé. Mais que pense-t-elle de l'obligation pour des parents croyants et pratiquants — c'est le cas dans une foule de nos paroisses de campagne — de mettre leurs enfants dans des écoles où enseignent des instituteurs émancipés de toute croyance religieuse ? La belle morale qu'enseignent ces Messieurs qui font la grève des examens (exemple à Brest, en juillet dernier aux sessions du certificat et du brevet) pour arrondir leurs grasses prébendes, pendant que nos maîtres chrétiens sont réduits à des traitements de famine, et par surcroît, à des persécutions comme celles que je viens de signaler !

C'est pourquoi la *Dépêche* jette un regard de mélancolie sur l'époque du combisme et appelle de tous ses vœux des élections de gauche pour que les lois laïques soient « strictement appliquées » aux catholiques persécuteurs.

Dans son plan de campagne électorale rentre l'offensive tapageuse menée contre l'Evêque du diocèse et contre les prêtres qu'elle veut rendre odieux et ridicules. L'Evêque n'a fait que remplir un devoir de sa charge pastorale. Médecins et moralistes sont d'accord pour affirmer que les danses visées constituent un grave danger pour le corps comme pour l'âme. Tout homme de bon sens, même incroyant, est obligé de l'admettre.

La *Dépêche* fait de la bien mauvaise besogne. En sapant l'autorité religieuse, la plus respectable qui soit, elle sape le respect à tout pouvoir. D'ailleurs elle n'a cessé de combattre un gouvernement très républicain pourtant, mais qui avait le tort de n'être pas asservi aux loges.

Nous nous adressons aux catholiques et leur faisons un simple rappel de principes. Sont interdits par la loi générale de l'Eglise (Code canonique, 1384) « les journaux, périodiques et autres écrits qui patronnent des erreurs (exemple la laïcité) condamnées par le Siège Apostolique, ceux qui manquent de respect au culte divin, ceux qui s'efforcent de détruire la discipline ecclésiastique et ceux qui prennent à tâche de couvrir d'injures la hiérarchie de l'Eglise, l'état des clercs ou des religieux. »

Où ou non ces principes s'appliquent-ils à la *Dépêche* ? Catholiques, tirez les conclusions et faites votre devoir.

Votre Patronage recevra avec reconnaissance tout article colonial que vous voudrez bien lui adresser.

— Nos Séances —

I. — CINEMA

(Matinée à 14 h. ; Soirée à 20 h. 30).

1. *Dimanche 1^{er} Mai* : « Palais du Chic » (*Grande Comédie*).
« Fêtes de Jeanne d'Arc à Compiègne (Documentaire). « Sur le Coup de midi » (*Comique*).
2. *Jeudi 5 Mai* : « Aveugle » (*Drame*).

II. — THEATRE

3. *Dimanche 8 Mai* : « Tante Dorothee » (*Désopilante comédie en 3 actes, de Ritier*). « Echange de perm... » (*pièce militaire en 1 acte*).

N. B. — Cette séance clôturera la saison cinématographique et théâtrale 1931-1932.

III. — CONFERENCE

Mercredi 18 Mai, Salle des Œuvres, à 20 h. 30.

« Occultisme, spiritisme, tables tournantes, etc. »
par Monsieur le Docteur PRUCHE.

Le sujet annoncé, le remarquable talent de l'orateur, assurent d'ores et déjà un magnifique succès à cette conférence.

N. B. — La conférence de juin sera donnée par Madame de la Rochefoucauld, de Paris, sur « LE VOTE DES FEMMES ».

Nos Berceaux - Nos Foyers - Nos Tombes

BAPTEMES

Josette-Alexandrine Kerjean. — Emilia-Jeanne Magadur.
— Georges Guillarm.

MARIAGES

Roger Jolly et Aline Croguennec.
Georges-Marie Le Roy et Germaine-Marie Meunier.
Pierre-Jean Le Meur et Denise Richard.
Louis-Marie Le Bihan et Françoise Péron.
Jean-François Kervella et Yvonne-Marie Lozach.
Pierre-Yvès-Marie Lozach et Simone Le Goff.
Alain Boucharé et Germaine Delavoie.
Marcel-Jean Jaffret et Marie-Renée Le Gall.
Yves-Jean Le Bian et Jeanne Le Gall.

DECES

Louis-Joseph Le Stum, 60 ans. — Hervé Miossec, 53 ans.
— Jean-Marie Hamon, 68 ans. — Yves-Marie Lucas, 31 ans. —
Marie Kergose, 55 ans. — Marie-Anne Kerdavid, 80 ans.

CALENDRIER PAROISSIAL

MAI



Les exercices du Mois de Marie ont lieu le dimanche à l'issue des Vêpres, et en semaine à 20 h.

- 1 **Dimanche** S. Philippe et St Jacques, apôtres. A 13 h. 15, Clôture de la Persévérance. A 20 h., Vêpres, Procession du Rosaire, Lecture pour le mois de Marie, Salut.
- 2 **Lundi** St Athanase, évêque, confesseur, docteur. A 7 h. 30, Procession des Rogations. A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 3 **Mardi** Invention de la Sainte Croix. A 7 h. 30, Procession des Rogations. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 4 **Mercredi** Ste Monique, veuve. A 7 h. 30, Procession des Rogations. A 20 h. 30, Réunion des Hommes de l'Union Catholique au Patronage.
- 5 **Jeudi** Ascension. Messes aux mêmes heures que le dimanche. Quête pour l'Institut Catholique d'Angers. A 20 h., Vêpres et salut. A 21 h., Adoration Nocturne.
- 6 **Vendredi** St Jean devant la Porte Latine. A 20 h., Heure Sainte.
- 7 **Samedi** St Stanislas, évêque et martyr.
- 8 **Dimanche** dans l'octave de l'Ascension. Au chœur, Solennité de Ste Jeanne d'Arc. A 20 h., Vêpres, Panégyrique. *par M l'abbé Boazeau professeur à Bon Secours*. Ouverture de la Retraite des Enfants à 17 h. 30.
- 9 **Lundi** St Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur.
- 10 **Mardi** St Antonin, évêque et confesseur.
- 11 **Mercredi** Translation des Reliques de St Corentin et de St Pol.
- 12 **Jeudi** Octave de l'Ascension. **Communion des Enfants.** A 7 h. 30, Messe de Communion. A 10 h., Grand'Messe. A 15 h., Vêpres, Rénovation des vœux, Consécration à la Sainte Vierge, Salut.

- 13 **Vendredi** St Brieuc, évêque et confesseur. A 9 h., Messe de la Sainte Enfance. Imposition du scapulaire.
- 14 **Samedi** Vigile de la Pentecôte. (Il n'y a ni jeûne ni abstinence). A 17 h. 30, Bénédiction des Fonts.
- 15 **Dimanche** de la Pentecôte. Quête pour les Séminaires. A 20 h., Vêpres, Prières de la confrérie des Trépassés, Lecture pour le mois de Marie, Salut.
- 16 **Lundi** de la Pentecôte. Messe basses à 6 h., 7 h., 8 h. Grand'Messe à 9 h. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 17 **Mardi** De l'octave. A 15 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 18 **Mercredi** De l'octave. Jeûne et abstinence.
- 19 **Jeudi** De l'octave.
- 20 **Vendredi** De l'octave. Jeûne et abstinence. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés.
- 21 **Samedi** De l'octave. Jeûne et abstinence.
- 22 **Dimanche** de la Trinité. A 20 h., Vêpres, lecture pour le mois de Marie, Salut.
- 23 **Lundi** De la férie.
- 24 **Mardi** SS. Donatien et Rogatien, martyrs.
- 25 **Mercredi** St Grégoire, pape et confesseur.
- 26 **Jeudi** Fête-Dieu.
- 27 **Vendredi** De l'octave.
- 28 **Samedi** De l'octave.
- 29 **Dimanche** Deuxième après la Pentecôte. Au chœur, Solennité de la Fête-Dieu. Quête pour l'église. Après la Grand'Messe, Procession, Salut, exposition du St-Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 30 **Lundi** De l'Octave. A 8 h. 30, exposition du St-Sacrement. A 20 h., Vêpres et Salut.
- 31 **Mardi** De l'octave. A 8 h. 30, exposition du St-Sacrement. A 20 h., Vêpres, clôture du Mois de Marie, Salut.

Qu'offrirez-vous à la Kermesse de votre Patronage ?

Notre Journée Paroissiale

Nous avons eu notre Journée paroissiale le dimanche 17 avril. L'allocution à la grand'messe fut faite par M. le chanoine Orvoën curé-archiprêtre de Saint-Corentin de Quimper. En un langage clair et substantiel, il insista sur les deux grands maux dont la société souffre actuellement, l'ignorance religieuse et la crise de moralité, et il montra dans ce second malheur la conséquence fatale du premier. L'organisation d'une Journée comme celle-ci a précisément pour objet d'éclairer les catholiques sur les devoirs de l'heure présente en face de ce double péril.

A 2 heures, un fort groupe de paroissiens se trouvent réunis dans la Salle des Œuvres sous la présidence de M. le Curé de Saint-Corentin et de M. l'Amiral Exelmans. On écoute et on applaudit différents rapports très concis parce que très étudiés : les auteurs semblent ainsi obéir à une même inspiration en donnant des raccourcis lumineux sur l'organisation et la vie des œuvres diversées, en exposant des chiffres précis qui permettent de faire le point et en adressant de chaleureux appels aux catholiques de la paroisse, en vue d'une vitalité religieuse plus intense.

Le premier rapport fut celui de M. Guierre sur les Œuvres d'adoration du Saint-Sacrement : *l'Heure Sainte*, qui réunit tous les 1^{ers} vendredis soirs environ 150 fidèles méditant devant le Saint-Sacrement dans l'intervalle de chants liturgiques ; *l'Adoration perpétuelle* assurée par les dames et les jeunes filles qui forment une garde permanente aux pieds du Tabernacle — de 61 membres le 1^{er} janvier 1931, les adoratrices ont passé à 75 le 1^{er} janvier 1932 — ; *l'Adoration nocturne* qui comporte pour chaque adorateur une heure de présence dans la nuit du jeudi au premier vendredi du mois, et qui compte 31 membres inscrits.

Mme Freyssinet traite ensuite de l'Œuvre des Mères Chrétiennes installée aux Carmes dès l'origine de la paroisse en 1857, peu d'années après la fondation de l'œuvre à Lille. Le but est de faire mieux connaître aux femmes chrétiennes leur grande mission d'éducatrices par les moyens de réunions périodiques, d'instructions spéciales, de prières communes et d'une messe mensuelle. Les cotisations des membres permettent l'entretien d'un enfant ou deux à l'école chrétienne.

C'est ensuite le tour de Mlle Fourel qui lit le rapport de Mlle Crosnier sur l'apostolat des catéchistes volontaires, œuvre également très ancienne dans la paroisse, bien antérieure à l'expulsion de Dieu de l'école. Ces dames ne se contentent

pas d'expliquer la lettre du catéchisme aux enfants ; elles s'efforcent de créer autour de ces petits l'atmosphère de foi chrétienne qui n'existe pas dans leur école et qui manque trop souvent dans leurs familles. Les moyens employés sont la lecture et l'explication de l'Evangile, l'examen de conscience, des chants de cantiques, des leçons de choses à l'aide du catéchisme en images. L'attention des enfants est stimulée par des récompenses : distribution de numéro du *Pèlerin*, de cartons et d'objets pour les crèches de Noël etc. La répercussion a été heureuse sur plusieurs familles où les crèches ont été installées par les parents. Des mentions spéciales sont adressées à Mlle Desforges qui s'occupe du Port de Commerce avec cinq auxiliaires, et à Mlle Guermeur, sur la brèche depuis trente ans et qui gouverne le bataillon du centre de la ville. En tout, quatre organisations qui, réunies, groupent 17 dames catéchistes instruisant 90 enfants.

L'auteur du rapport sur les Ecoles chrétiennes fut M. Guichard, ancien élève des Frères, père de sept enfants. Il nous donne ces chiffres consolants : près de 400 enfants de la paroisse sont répartis dans les écoles primaires et secondaires chrétiennes de la ville. Il exprime la gratitude de tous à l'Amiral Exelmans en qui il salue le président de toutes les amicales du diocèse. Ce qui donne à l'Amiral l'occasion d'annoncer que la Fédération Nationale des Amicales, qui comprend près de 400 mille membres, tiendra son Congrès cette année les 9 et 10 septembre à Vannes et à Sainte-Anne d'Auray.

La parole est ensuite donnée à Mlle Thoman qui nous entretient du patronage de l'Immaculée Conception. L'œuvre est assez prospère avec une centaine de filles de 7 à 11 ans, qui apprennent le catéchisme, reçoivent des leçons de couture, sont conduites en promenade le jeudi après-midi ; avec un catéchisme de persévérance à l'usage des jeunes employées et ouvrières ; enfin avec une section de Jocistes vieille de trois ans et qui donne des cours ménagers. Les militantes jocistes sont formées dans des cercles d'études ; elles tiennent à honneur de réaliser leur devise : pures, fortes, joyeuses et conquérantes.

Le patronage de jeunes gens fut l'objet du rapport de M. Jean Le Borgne. Ce patronage date de 1885 ; c'est le plus ancien de Brest, après celui de Recouvrance, qui est son aîné de dix ans. 169 garçons de 6 à 13 ans sont inscrits au patronage des petits, 47 au patronage des grands. Ceux-ci ont des cours de préparation militaire, un cercle d'études que fréquentent aussi des collégiens et des lycéens. Les meilleurs d'entre eux participent à des retraites fermées à Lesneven.

Puis Mlle de Ferré nous apprend le fonctionnement de la bibliothèque de Sainte-Anne qui, avec ses deux sections, distribue annuellement plus de 10 mille volumes sans compter les livres de la bibliothèque de Persévérance.

M. Maillot, agrégé de l'Université, souligne dans son rapport sur la presse, l'importance de cet instrument d'action qui forme et déforme les esprits en ce siècle que caractérisent la curiosité et la précipitation. Le premier devoir des catholiques est de s'abstenir de la lecture des mauvais journaux; les prendre, c'est donner des munitions à l'adversaire. Leur second devoir est de soutenir les journaux catholiques aussi bien renseignés que les autres, en s'y abonnant pour rémunérer la vaillance et le talent de leurs rédacteurs. M. Maillot expose l'état de la bonne presse dans la paroisse: *Croix Quotidienne*, 90; *Pèlerin*, 100; *Echo de Noël*, 80; *Sanctuaire*, 13; *Bernadette*, 20; *Le Cèdre*, bulletin paroissial tire à 500 exemplaires: c'est un gros succès.

Mme Briend qui parle ensuite fait ressortir la vitalité de la *Ligue Patriotique des Françaises*, avec ses 210 adhérentes et ses 12 dizainières. Œuvre magnifique et prospère qui soutient toutes les œuvres précédemment citées. Une de ses interventions récentes a été la protestation couronnée de succès, faite à M. le Maire de Brest pour l'application de l'arrêté contre les mauvaises publications exhibées à certaines devantures.

M. le docteur Pruche termine la série des rapports par un exposé sur l'Union Catholique dans la paroisse. Elle y est encore à l'état de petite famille, très unie sans doute, mais qui ne le sera pas moins, quand de nombreux et bons paroissiens comprendront la nécessité de venir à ses réunions mensuelles, comme le souhaite et l'espère le rapporteur.

Une demi heure de relâche, et c'est devant une salle comble que paraît M. Gargam. Que M. Lespagnol soit loué de nous avoir procuré le régal et le tonique d'une magnifique conférence, que nous avons écoutée avec avidité et émotion depuis la première syllabe jusqu'à la dernière.

M. Gargam est cet ancien commis ambulant des postes atteint de lésion médullaire, de paralysie et de gangrène, à la suite d'un tamponnement de deux express et dont la guérison à Lourdes eut naguère un grand retentissement. Il était réduit à l'état d'épave humaine. Tels étaient les termes mêmes d'un considérant du jugement porté par le tribunal d'Angoulême qui condamnait la Compagnie d'Orléans à lui verser un capital de 60 mille francs et une rente viagère annuelle de 6 mille francs. C'était toute une fortune pour l'époque. Ceci se passait en 1900. Le jugement fut confirmé par la Cour d'Appel de Bordeaux.

Transporté mourant à Lourdes après 20 mois d'immobilisation à l'hôpital où il était alimenté à l'aide d'une sonde, M. Gargam fut subitement et complètement guéri sur l'esplanade du Rosaire le 20 août 1901, au passage du Saint-Sacrement et recouvra, en même temps que la santé du corps, la foi qu'il avait délaissée depuis longtemps.

Profitant de la semaine anglaise, il quitta samedi 16 avril, après-midi, son bureau des assurances à Paris pour se rendre à Brest, heureux de voir pour la première fois une ville avec laquelle il a des attaches, puisqu'il est fils d'un marin né à Recouvrance. En racontant bien simplement son histoire, il a littéralement capté les très nombreux auditeurs qui se pressaient dans notre vaste Salle des Œuvres, le matin à la conférence destinée aux écoles et l'après-midi à la conférence destinée au public. Entre les deux, il s'était rendu à Plougastel où il eut le même succès; de Brest, il gagna Saint-Pol-de-Léon pour une cinquième conférence — (la première ayant été donnée le samedi soir à Morlaix) — avant de repartir pour Paris où il devait rejoindre son bureau le lundi matin, à 9 heures. Et ce n'était pas fini. Une confiance que nous avons surprise nous permet de révéler que tous ses dimanches sont pris jusqu'au mois de juillet inclus et que, d'ici cette date, il a 27 conférences à donner en semaine. L'amiral Exelmans avait présenté, à nos deux réunions, le célèbre miraculé, et l'infatigable apôtre qui consacre les heures de liberté que lui laisse son travail à des conférences au profit des Hospitaliers de Notre-Dame de Salut et des brancardiers de Lourdes, dont il fait partie.

Les Vêpres solennelles clôturèrent notre magnifique journée paroissiale. Journée utile et remplie et qui autorise de belles espérances. M. le Curé a véritablement été bien servi dans l'exécution du programme qu'il avait organisé avec ses dévoués collaborateurs, prêtres et laïques zélés.

Samedi 28 et Dimanche 29 Mai GRANDE FÊTE COLONIALE au Patronage

— Avez-vous visité l'Exposition Coloniale ?

Non ! Venez au Patronage des Carmes et vous vous croirez à l'Exposition de Vincennes...

— Aimez-vous les Voyages ?

En une heure vous vous trouverez en plein Sahara... ou sur les bords du Nil...

— Voulez-vous goûter les bons produits d'Outre-Mer ?

Passez: à la Buvette, au Buffet, à la Confiserie, à la Fruiterie... de notre Kermesse...

— Révez-vous de chasse au lion d'Afrique ?

Exercez votre adresse au stand de tir...

— Aimez-vous les belles choses ?

Visitez nos Comptoirs: Ouvrages de Dames, Librairie, Bazar, Fleurs, Pêche à la ligne...

— Aimez-vous les beaux spectacles ?

Prenez vos billets pour le ballet des Saisons...

— Désirez-vous la musique chez vous ?

Misez-sur notre beau Carillon « Westminster »...

— Craignez-vous la marche ?

Notre bicyclette de luxe vous l'évitera...

Vous plaignez-vous de la vie chère ?

Vous avez raison, aussi ferez-vous preuve de sagesse si vous faites vos achats à notre fête coloniale: tous nos prix sont raisonnables...

Mais

Si vous haïssez les foules, si vous n'aimez pas sortir, si vos occupations sont trop absorbantes, *il vous reste une ressource:*

Celle d'envoyer une offrande ou un lot aux Directeurs du Patronage, 2, rue Duguay-Trouin. A l'avance ils vous remercieront chaleureusement.

Pour la Kermesse

A tous nos amis, à tous les bienfaiteurs, à toutes les personnes que doit intéresser la formation sociale, morale et religieuse de la jeunesse de Brest, nous adressons cette prière: acheteurs y trouvent « de tout »; pour cela, envoyez-nous « de tout », surtout des articles des colonies.

Permettez-nous de vous indiquer quelques objets que nous recevrons avec plus de plaisir à nos différents comptoirs:

Aux Ouvrages de Dames: Broderies, dentelles, guipure, lingerie et objets de fantaisie, tabliers, chandails, robes, manteaux, etc.

Aux fleurs: Fleurs naturelles, fleurs coupées, fleurs artificielles, roses, jardinières, rivières, corbeilles, etc. (Surtout, n'oubliez pas le muguet !)

Au buffet: Gâteaux, sandwichs, fruits, confitures, chocolat, etc...

A la papeterie: Papier à lettre, buvard, porte-plumes, crayons, stylos, encriers, etc...

A l'alimentation: Conserves de toutes sortes, sucre, fruits frais et secs, fromage, volaille, lièvres, chevreuils, sangliers, etc...

Au bazar: Jouets d'enfants, jeux de cartes, damiers, étrennes, pour les petits et les grands, etc...

Aux antiquités et art: Pastels, peintures sur toile, sur cuivre, sur verre, sur bois, émaux, miniatures, pites tables, guéridons; gravures anciennes noires ou en couleurs, journaux de Modes avec gravures en couleurs (antérieurs à 1838), etc...

A la buvette: Des bouteilles de champagne (toutes marques); du vin blanc, du vin rouge, de la bière, etc...

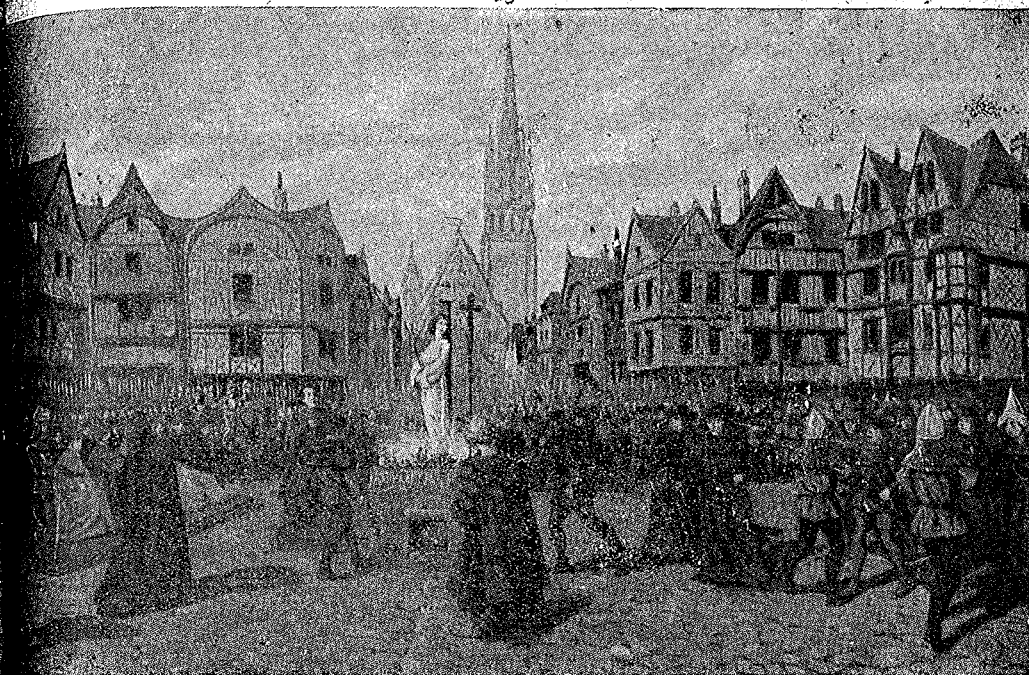
A la pêche à la ligne: Le plus de petits lots que vous pourrez.

A la crêperie: Œufs, beurre, farine, cidre, etc...

Dans cette nomenclature, tout le monde trouvera quelque chose à offrir et beaucoup de choses à acheter.

LES DIRECTEURS, A. LESPAGNOL - Ch. LE CORRE.

Qui a brûlé Jeanne d'Arc ?



Ce que concluent de l'Histoire

A. Ceux qui jugent avec parti pris.

Cauchon était évêque et il présidait un tribunal ecclésiastique qui a condamné Jeanne d'Arc.

Donc : C'est l'Eglise qui a brûlé Jeanne d'Arc.

Donc : Jeanne d'Arc n'appartient pas aux catholiques qui ont mis 450 ans à la réhabiliter.

Donc : Cette affaire déshonore l'Eglise et on peut en tirer argument contre la doctrine catholique.

C'est bien simple !... Un peu trop peut-être.

B. Ceux qui jugent impartialement.

Il ne faut pas confondre réhabilitation et béatification.

C'est vingt-cinq ans après sa mort que l'Eglise a réhabilité Jeanne d'Arc. C'est 450 ans après qu'elle l'a béatifiée.

Cette affaire n'est pas menée par l'Eglise et ne la déshonore pas. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, alors chassé de son diocèse, dévoré d'ambition et tout entier à la basse politique, n'est pas plus l'Eglise qu'un député socialiste, devenu ministre et massacreur de grévistes, n'est le parti socialiste, pas plus qu'un traître à son pays ne saurait représenter sa patrie.

Notons encore que Cauchon et ses assesseurs, déjà à cette époque traîtres à la France, laissaient le pape dans l'ignorance de ce qui se passait, et se trouvaient exclusivement à la solde et sous le contrôle de l'Angleterre.

Nous avons de tout cela dans le témoignage de la principale intéressée, Jeanne d'Arc, qui affirma jusqu'à la mort : Qu'elle était envoyée de Dieu, instruite par l'archange saint Michel et soutenue par sainte Catherine et sainte Marguerite.

Qui dit à Erard, l'un de ses accusateurs : « J'ai demandé que tout le procès fût envoyé à Rome à Notre Saint Père le Pape, à qui je m'en rapporte, après Dieu. »

Qui dit à l'infâme Cauchon : « Je meurs par vous... ; si vous m'aviez mise en prison d'Eglise, cela ne fût point advenu. »

La Sainte n'indiquait-elle pas clairement par là qu'elle avait été jugée irrégulièrement par ordre des Anglais et non par ordre de l'Eglise ?

C'était un procès politique camouflé en procès religieux. Ceci ne peut donc nuire en aucune façon à la doctrine de l'Eglise, qui ne saurait être moins vraie parce que certains de ceux qui avaient juré de la défendre ont trahi ses enseignements. L'histoire ne donne pas d'exemple de peuple ou de parti qui n'ait eu son contingent de consciences vénales.

Un disciple de Calvin, non suspect par conséquent de trop de partialité pour le catholicisme, a remis cette question au point en disant :

« On ne peut rien reprocher à l'Eglise. On peut tout reprocher à certains de l'Eglise. »

(Cité par GAYRAUD, *Journal officiel*, 28 janvier 1901).

Vie de Paul BELLEC

CHAPITRE IV

L'apôtre des ouvriers

Avec cette résolution de se dompter lui-même par les sacrifices intimes qui coûtent le plus à la nature, Paul n'avait rien de plus à cœur que de devenir l'apôtre de ses frères les ouvriers en leur faisant tout le bien en son pouvoir. : « Les jeunes gens chrétiens ont mille moyens pour faire le bien aux âmes, disait-il. Le seul fait d'une vie irréprochable est déjà un appel éloquent à la vertu. Le bon exemple donné par un ouvrier peut suffire pour ramener à la vérité les pauvres égarés. J'ai pour ma part éprouvé cette influence salutaire. Si les jeunes chrétiens avaient le courage de vouloir être les apô-

tres de leurs camarades par leurs exemples et par leurs conseils donnés à propos, que de conquêtes ils feraient ! »

Paul ne fut pas longtemps à fréquenter le Patronage, sans comprendre quel appui et quelle sauvegarde l'ouvrier peut y trouver pour sa foi et pour sa vertu. Aussi voulut-il apporter à cette œuvre son concours le plus actif, en se mettant à la disposition du Directeur. Il se chargea du contrôle et de la bibliothèque. Toujours à son poste, toujours avenant, il attire les enfants, qui ont pour lui une affection mêlée de respect. Aucun n'aurait voulu lui faire la moindre peine.

Le contrôle terminé, les livres rangés ou distribués, Paul s'occupe des jeux, emploi des plus importants dans un Patronage. On le voyait, dans la cour ou dans les salles, surveillant discrètement, encourageant les uns et les autres, répandant autour de lui la gaieté, toujours prêt à rendre service.

Les enfants un peu grands, ceux qui sont arrivés à cet âge difficile où les passions commencent à s'éveiller, étaient surtout l'objet de sa sollicitude. Il leur portait un vif intérêt. Ses conseils, donnés avec bonne grâce et aménité, étaient toujours écoutés. Sans faire de sermon, il prêchait, bien plus par ses exemples de charité, d'abnégation et de parfaite possession de lui-même, que par ses paroles. Le vrai zèle est discret et ingénieux. Paul le comprenait, et il faisait le bien sans bruit et d'une manière aimable.

Ce qui contribua à développer en lui ce tempérament d'apôtre, qu'il conserva jusqu'à la fin, c'est son intimité avec plusieurs jeunes gens de son âge. Paul se joignit à cette élite, et il ne fut pas l'un des moins ardents. Ses amis appréciaient son dévouement plein d'entrain et le lui rendaient en confiance et en amitié.

Par suite d'un différend avec son tuteur, Paul dut, en 1904, louer une chambre en ville. Il était ouvrier du port. Or, avec la modeste paye qu'il recevait, comment monter un ménage, payer un loyer, faire bouillir la marmite, comme il disait ?

La Providence lui vint en aide, et elle prit pour instrument ses camarades. Sur leurs petites épargnes, ces jeunes gens économisaient quelques sous, et on les voyait arriver, le soir après le travail ou le dimanche, apportant dans la petite chambre que Paul avait louée au 5^e d'une maison ouvrière, qui une miche de pain ou une bouteille de vin, qui une casserole ou une cafetière, qui un paletot ou une paire de draps. Peu à peu la modeste chambre se meubla. Il y avait le nécessaire, et Paul aimait son humble logis où tout lui rappelait l'amitié dévouée de ses camarades.

Du reste, les grandes privations qu'il avait eu à endurer dans son enfance et plus tard, mais surtout sa grande piété, l'avaient rempli d'une tendre commisération pour les pauvres. Que de fois, comme il l'a rapporté lui-même, par les dures journées d'hiver, il aimait à ramasser, chemin faisant, de l'ar-

senal à son appartement, quelques-uns de ces malheureux ! Il leur disait : « Vous me faites pitié; je n'ai pas d'argent; mais venez, nous tremperons la soupe ensemble. » Et c'est ainsi qu'il se créait des convives et tenait table ouverte dans son petit réduit, où le cercle s'élargissait autour de la soupe fumante.

Il alla même jusqu'à se dépouiller de ses vêtements pour couvrir ceux qui tremblaient de froid, se réduisant à être lui-même aussi pauvre que ceux qu'il secourait. Plus d'une fois ses amis, s'étant aperçus de sa pénurie, se cotisèrent pour remonter son pauvre vestiaire.

Pour lui tenir compagnie dans les longues nuits d'hiver, il n'avait qu'un pauvre chat qu'il avait recueilli un jour errant dans la rue et mourant de faim: soulager une misère console parfois d'une autre. Paul aimait son chat.

La charité est ingénieuse sans doute; elle n'est pas toutefois inépuisable, et le pauvre Paul, dont la santé laissait déjà à désirer, et qui était parfois obligé de chômer, ne mangeait pas tous les jours à sa faim. Les derniers jours de la quinzaine étaient parfois pénibles: il ne voulait pas contracter de dettes, et sa fierté l'empêchait de tendre la main. Il a avoué plus tard qu'il lui est arrivé certains jours de se passer de manger; ce qui d'ailleurs n'enlevait rien à sa bonne humeur et à sa sérénité. « Quand on ne mange pas à sa faim, disait-il, on en est quitte pour serrer d'un cran sa ceinture, et la pauvre loque humaine tient toujours debout. »

Ces privations eurent une fâcheuse influence sur sa santé: à plusieurs reprises il eut des crachements de sang. Ses amis s'en inquiétaient; mais il s'en remettait à la Providence et cherchait de nouvelles occasions de se dévouer. Obsédé qu'il était par la pensée de réparer son passé, il ne calculait jamais avec sa peine. Il agissait bonnement et simplement, sans se douter qu'il allait jusqu'à l'héroïsme.

Désireux de se rendre utile, il chercha une famille à qui il pût offrir ses services. On lui découvrit un ouvrier du port, dont la femme venait de mourir et qui restait veuf avec cinq enfants. Son bonheur fut de se dévouer pour ces orphelins. La journée terminée, il se rendait le soir dans cette humble maison, montant l'eau, lavant le plancher, préparant le repas, et s'en retournait heureux d'avoir versé un peu de bonheur dans l'âme de ces pauvres enfants. Le père lui ayant offert avec insistance une rémunération pour son travail, il refusa avec une certaine fierté et s'éloigna.

4^e Année

N° 42

1 Juin 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

1. Le mariage chrétien. — II. Votre maison, l'église. — III. Aux mamans. — IV. Le nouveau Président de la République. — V. La superstition. — VI. Fête coloniale. — VII. Œuvre de St Corentin et de St Pol. — VIII. Les enfants fumeurs. — IX. Les catholiques et la presse. — X. Prix de catéchisme. — XI. Calendrier paroissial. — XII. Première communion. — XIII. A l'examen de catéchisme. — XIV. Conférence. — XV. Union au foyer. — XVI. Vie de Paul Bellec (suite).

LE MARIAGE (suite)

Les grâces du Sacrement

Mais, outre cette ferme indissolubilité, ce bien du sacrement contient d'autres avantages beaucoup plus élevés, parfaitement indiqués par le vocable de sacrement ; ce n'est pas là, en effet, pour les chrétiens, un mot vide de sens : en élevant le mariage de ses fidèles à la dignité d'un vrai et réel sacrement de la loi nouvelle Notre Seigneur, « qui a institué et perfectionné les sacrements », a fait très effectivement du mariage le signe et la source de cette grâce intérieure spéciale, destinée à « perfectionner l'amour naturel, à confirmer l'indissoluble unité, et à sanctifier les époux ».

Par le fait même, par conséquent, que les fidèles donnent ce consentement d'un cœur sincère, ils s'ouvrent à eux-mêmes le trésor de la grâce sacramentelle, où ils pourront puiser des forces surnaturelles pour remplir leurs devoirs et leurs tâches, fidèlement, saintement, persévéramment jusqu'à la mort.

Car ce sacrement, en ceux qui n'y opposent pas d'obstacle, n'augmente pas seulement la grâce sanctifiante, principe permanent de vie surnaturelle, mais il y ajoute encore des dons particuliers, de bons mouvements, des germes de grâces ; il élève ainsi et il perfectionne les forces naturelles, afin que les époux puissent non seulement comprendre par la raison, mais goûter intimement et tenir fermement, vouloir efficacement et accomplir en pratique ce qui se rapporte à l'état conjugal, à ses fins et à ses devoirs ; il leur concède enfin le droit au secours actuel de la grâce, chaque fois qu'ils en ont besoin pour remplir les obligations de cet état.

Il ne faut pas oublier cependant que, suivant la loi de la divine Providence dans l'ordre surnaturel, les hommes ne recueillent les fruits complets des sacrements qu'ils reçoivent après avoir atteint l'âge de raison, qu'à la condition de coopérer à la grâce : aussi la grâce du mariage demeurera, en grande partie, un talent inutile, caché dans un champ, si les époux n'exercent leurs forces surnaturelles, et s'ils ne cultivent et ne développent les semences de la grâce qu'ils ont reçues. Mais si, faisant ce qui est en eux, ils ont soin de donner cette coopération, ils pourront porter les charges et les devoirs de leur état : ils seront fortifiés, sanctifiés et comme consacrés par un si grand sacrement. Car comme saint Augustin l'enseigne, de même que, par le Baptême et l'Ordre, l'homme est appelé et aidé soit à mener une vie chrétienne, soit à remplir une vie chrétienne, soit à remplir le ministère sacerdotal, et que le secours de ces sacrements ne leur fera jamais défaut, de même, ou peut s'en faut (bien que ce ne soit point par un caractère sacramentel), les fidèles qui ont été une fois unis par le lien du mariage ne peuvent plus jamais être privés du secours et du lien sacramentels. Bien plus, comme l'ajoute le même saint Docteur, devenus adultères, ils traînent avec eux ce lien sacré, non certes pour la gloire de la grâce désormais, mais pour l'opprobre du crime, « de même que l'âme apostate, même après avoir perdu la foi, ne perd pas, en brisant son union avec le Christ, le sacrement de la foi qu'elle a reçu avec l'eau régénératrice du baptême ».

Que les époux, non pas enchaînés, mais ornés du lien d'or du sacrement, non pas entravés, mais fortifiés par lui, s'appliquent de toutes leurs forces à faire que leur union, non pas seulement par la force et la signification du sacrement, mais encore par leur propre esprit et par leurs mœurs, soit toujours et reste la vive image de cette très féconde union du Christ avec l'Eglise, qui est à coup sûr le mystère vénérable de la très parfaite charité.

Si l'on considère toutes ces choses, Vénérables Frères, avec un esprit attentif et une foi vive, si l'on met dans la lumière qui convient les biens précieux du mariage — les enfants, la foi conjugale, le sacrement, — personne ne pourra manquer d'admirer la sagesse et la sainteté, et la bonté di-

vines, qui, dans la seule chaste et sainte union du pacte nuptial a pourvu si abondamment, en même temps qu'à la dignité et au bonheur des époux, à la conservation et à la propagation du genre humain.

Votre maison, l'église...

Je dis bien : *Votre maison* ! Quand on vous y a porté pour recevoir le baptême, le curé actuel — c'est plus que probable — n'en était pas l'occupant ; et quand on vous y portera avant de vous conduire à votre dernière demeure (car ce jour viendra aussi, hélas !), qui prouve que le même prêtre sera là pour vous rendre ce service ? Alors, voyez-vous, quand le prêtre répare son église, il ne travaille pas pour lui, mais pour la paroisse, pour vous... pour votre famille, pour vos enfants.

Ne l'oubliez pas, cher ami ! Car si, devant d'autres, vous aviez une opinion différente, on pourrait croire que...

Dédié aux mamans

Qu'on se figure un enfant qui se cogne la tête à une table et se met à pleurer. Devant les larmes du moutard, les réactions des mamans ne sont pas les mêmes ; elles permettent de juger l'influence éducative, celle-ci pouvant être très différente suivant les personnes. Ainsi :

Telle maman, toute pâle, se met à trembler. Elle crie : « Mon Dieu ! comme cet enfant m'a effrayée !.. Tu ne vois donc pas, triple malin, etc. »

Telle autre se précipite : « Ah, le pauvre enfant ! Quel coup ! Il s'est tué ! etc. »

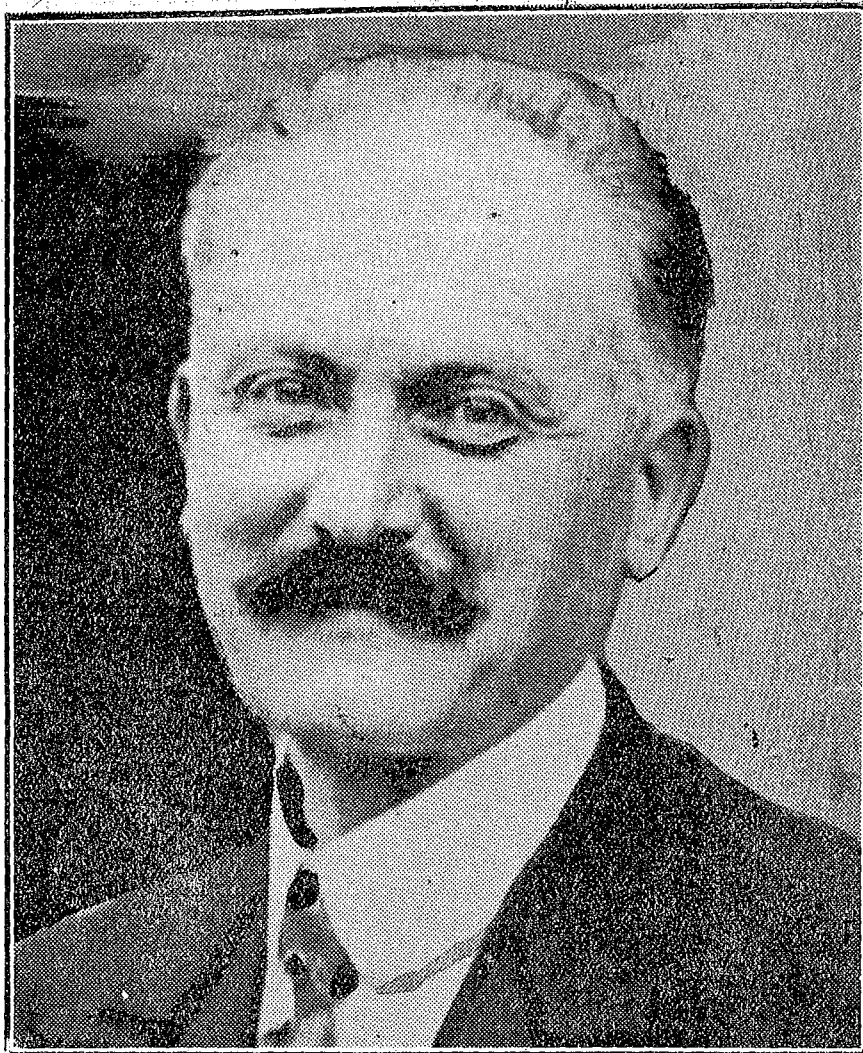
Celle-ci saisira vivement le petit, le pressera contre elle... Et on l'entend dire d'une voix désolée : « Viens, mon ange, mon ange, mon amour, viens près de ta maman chérie : tu auras... » Et elle lui promet une chose que l'enfant a précédemment demandée et qu'on lui a refusée avec raison.

Celle-la — et le type n'est pas unique — s'écrie : « Oh, cette vilaine table, ce méchant meuble ! Attends, nous lui donnerons des coups ! »

En voici une qui parle ainsi au bébé : « Allons, ce n'est rien, ne pleure plus ! Un grand garçon ne pleure pas pour si peu de chose. Tu vois : tu es grand, tu ne pleures presque plus. »

On demande :

Laquelle de ces cinq mamans vous semble une vraie éducatrice ?



M. Albert LEBRUN

Président de la République Française

Né à Mercy-le-Haut de parents paysans, le 29 août 1871, M. Lebrun en 1892 sortit premier de l'Ecole polytechnique, et, en 1896, premier de l'Ecole Supérieure des Mines.

Il a été trois fois ministre des Colonies.

Depuis 1931, il présidait le Sénat.

Patriote de l'école de M. Poincaré, doué d'une pusissance de travail souvent appréciée, d'un caractère droit et ferme malgré une certaine timidité de surface, ennemi du battage et très soucieux de la dignité nationale, très averti des problèmes de l'heure

par ses études et par les fonctions qu'il a déjà occupées, M. Lebrun porte allègrement ses 61 ans. Il sera le Président qui convient à une époque difficile. Il saura se maintenir au-dessus des partis, et il ne cherchera, en tout, que les vrais intérêts de la France.

LA SUPERSTITION

(Suite)

DU FER

— Vous ne sauriez croire, me disait l'autre jour un prêtre avec lequel je me promenais, combien de superstitions sont ancrées chez les braves gens de nos villes. On croit les connaître toutes, on en apprend chaque jour de nouvelles. Quels services on rendrait au peuple en le débarrassant de pratiques idiotes et dangereuses !

— Il est certain, Cher Monsieur, que rien n'est plus écœurant que ces sottises !

Et, tout en causant, nous marchions. Une averse avait tout à l'heure lavé les rues, les nuages s'éloignaient dans le Ciel qui redevenait pur, le soleil recommençait à sourire là-haut. « Pluie d'orage n'est pas longue », dit le proverbe.

Soudain, au détour d'une rue, un groupe de jeunes filles parut.

Pauvres créatures qu'il faut plaindre sans les excuser, esclaves du mal malgré leurs attraits vainqueurs, malheureuses dans le vice par un juste châtement, essayant pourtant de se faire illusion par le rire, la dissipation et le luxe.

Dès que le groupe riant et moqueur aperçut la soutane du prêtre, ce fut un murmure d'exclamations à voix médiocres, un froufrou de robes, un mouvement désordonné pour battre en retraite.

— Tiens, un Curé !

— Il va nous ensorceler !

— Du fer ! Du fer !

Et l'une, laissant les autres, voulut courir au conduit en fonte d'une dalle de gouttière qui se trouvait en face, à la maison voisine. Son pied glissa sur les pavés mouillés, et avant d'atteindre le fer qui devait, pensait-elle, empêcher l'ensorcellement, elle tomba lourdement, la tête heurtant le trottoir.

Obeissant à l'instinct de la charité, mon compagnon s'élança pour porter secours. Mais les jeunes filles avaient déjà relevé leur compagne tout ensanglantée et l'emportaient évanouie...

AU PATRONAGE

Dimanche 29 Mai (matin et soir)



Fête Coloniale

Buffet Turc

Bazar des Colonies

Vision d'Orient

Souk Tunisien

Antiquités Egyptiennes

Café Maure

Taverne Chinoise

Crêperie Japonaise

Dentelles Persanes

Voyage en Palestine

Comptoirs Coloniaux

Tapis de Turquie

Insignes Congolais...

Ballets des Saisons... etc... etc...

ENTRÉE GRATUITE

Œuvre de St-Corentin et de St-Pol

Commencée avant le Carême, la collecte en faveur de l'Œuvre est actuellement terminée. Toutes les maisons des 22 quartiers de la paroisse ont reçu la visite des dames patronesses. Le total des sommes recueillies représente trois bourses. Ce résultat est susceptible de progrès ; mais tel quel, il est vraiment consolant, et il est juste que nous rendions hommage à la grande charité de la plupart des paroissiens des Carmes.

Un rapide coup d'œil sur les carnets d'inscription nous a permis de faire les constatations suivantes :

1°). Nombreuses, très nombreuses sont les offrandes de 0 fr. 50, 1 fr., 2 fr., offrandes d'autant plus touchantes, qu'elles sont prises par les pauvres sur leur nécessaire.

2°). Pas mal nombreux sont les billets de 5 francs, souscrits par des ouvriers et des ouvrières. Ne gagnant que péniblement un pain qu'il faut partager entre des bouches nombreuses, ils ne peuvent vraiment pas donner davantage. Jésus les récompensera.

3°). Les billets de 10 fr. ne sont pas rares ; dons de commerçants qui seraient certainement plus généreux, s'ils n'étaient pas déjà sollicités par tant et tant d'œuvres ; dons aussi de pieuses et vieilles servantes réfugiées dans les mansardes des quatrièmes et cinquièmes étages, pour qui un sacrifice ne compte plus ; elles grelotteront sans feu, durant les mois d'hiver, s'il le faut, mais elles ne laisseront pas l'Eglise sans prêtres. Que le Divin Maître les bénisse !

4°). Enfin, nous avons vainement cherché certains noms dont le rang, la fortune et la réputation leur font un devoir d'occuper une place d'honneur sur nos listes des membres honoraires ou bienfaiteurs. Ces lacunes douloureuses proviennent sans doute d'une inattention aux besoins actuels de l'Eglise ou d'une absence au moment du passage des Dames patronesses. A leur intention nous signalons que le registre du presbytère demeure ouvert toute l'année. (S'adresser à M. l'Abbé Lespagnol, Directeur de l'Œuvre).

Que tous ceux qui ont accordé à l'Œuvre des Vocations une contribution quelconque, si modeste soit-elle, veuillent bien agréer nos remerciements. Grâce à eux, la paroisse des Carmes pourra encore cette année venir en aide à 3 petits ou grands séminaristes. Nos remerciements s'adressent d'une manière toute spéciale aux Dames patronesses. Si l'Œuvre a pris racine et porte de beaux fruits, c'est à leur zèle que nous

le devons. Zèle persévérant et combien méritoire ! Tendre la main de porte en porte est pénible à tous, même à ceux que la nécessité y contraint ; il l'est bien plus à des personnes qui appartiennent à la meilleure société ! Ce qu'elles n'auraient pas la force de faire pour elles-mêmes, elles le font pour Dieu. Honneur à elles !

LE CELTE.

Les enfants fumeurs

L'on a beaucoup parlé de l'influence du tabac sur la santé. Chez les adultes, il est difficile de se prononcer en toute connaissance de cause. Il semble que son usage modéré ne soit pas dangereux.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne les écoliers. Chez les enfants, qui sont astreints à la scolarité, il y en a un assez grand nombre qui fument, et qui fument surtout la cigarette. Or, il est constaté que la cigarette cause des troubles graves chez ceux qui en usent.

A l'Université de Yale, le Dr Scaver fut chargé d'étudier l'influence de l'usage du tabac sur le développement physique de l'écolier. Après trois ans d'observations, il put conclure que les élèves qui n'avaient jamais fumé avaient augmenté en poids de 6,6 pour cent de plus que les écoliers qui fumaient par intermitte ; de 10,4 pour cent de plus que les élèves qui fumaient habituellement. Les conclusions relatives à la croissance et au développement du thorax étaient à peu près identiques.

Au point de vue intellectuel, l'habitude de fumer produit un affaiblissement des plus notables des capacités intellectuelles des écoliers. Le Dr Bertillon a établi qu'à l'Ecole polytechnique, les élèves fumeurs étaient inférieurs à leurs camarades non fumeurs. Le Dr Courtant a observé la même infériorité chez les élèves fumeurs des collèges de Douai, Saint-Quentin et Chambéry ; il en fut de même à l'Ecole Navale de Brest.

L'usage de la cigarette produit un affaiblissement notable de la volonté, qui se traduit par un manque de persévérance, par de la paresse, par une rêvasserie fréquente. L'attention s'affaiblit, ainsi que la faculté de raisonner.

Il est indubitable que les ouvriers fumeurs sont atteints fâcheusement par l'habitude de fumer ; cela d'autant plus qu'en général ils consomment des cigarettes dont la fumée est un mélange de la combustion des feuilles de tabac et du papier.

(L'Education familiale, juin 1931).

Les Catholiques et la Presse

Pour corroborer et pour compléter ce que nous avons dit précédemment dans notre bulletin paroissial, sur la presse, nous reproduisons ici quelques extraits de la lettre pastorale que vient de publier sur ce sujet Mgr Audollent, évêque de Blois. Il y note les différentes attitudes de la presse à l'égard de l'Eglise et marque la ligne de conduite à tenir par les catholiques par rapport à la presse.

« Nous envisageons, dit-il, quatre sortes de presse : la mauvaise, la neutre, la bienveillante, la bonne.

Nous appelons « mauvaise presse » celle qui prend à tâche de ruiner la religion et les autres principes sociaux. Elle ne recule pas devant les outrages directs à Dieu, à Notre-Seigneur, à l'Eglise, au Souverain Pontife. Un fait, même douteux, est-il au préjudice du catholicisme ? Elle le cite, et souvent l'amplifie. Par contre, elle passe volontiers sous silence ce qui est à l'honneur du clergé ou des Congrégations, ou elle n'y fait qu'une allusion rapide. Simultanément, elle expose et vante les théories sociales les plus pernicieuses, celles qui sapent les bases mêmes de l'édifice social, famille, propriété, patrie, celles qui dressent les classes d'hommes les uns contre les autres ; elle prône les lois à la fois antisociales et antireligieuses.

Si, du moins dans nos villes, ce genre de presse a moins d'organes attitrés aujourd'hui qu'il y a quelque vingt ans, certaines localités attardées en ont encore le privilège. D'ailleurs, à supposer que la religion soit moins attaquée, il n'en va pas de même de la société comme telle. Or, tout se tient : c'est en vain qu'on se flatterait de respecter la religion, si l'on se dédommageait sur ce qu'elle condamne.

Nous considérons également comme pernicieux, quant à leurs effets, certains journaux qui semblent prendre à tâche d'élever une barrière entre les nations, qui dénigrent et contrecarrent systématiquement tout ce que font, tout ce que tentent les pouvoirs publics, qui induisent ainsi les citoyens, peut-être inconsciemment, au mépris de l'autorité. Ces journaux-là oublient que le devoir de respect et d'assistance civils n'est pas dicté aux hommes par la sympathie, mais par la dépendance : ils transforment en questions personnelles ce qui ressortit à la hiérarchie des situations et finalement à l'autorité divine.

C'est de cet ensemble de journaux qu'il y a quatre-vingts ans l'illustre évêque de Poitiers, Mgr Pie, disait éloquemment à ses fidèles : « Sachez-le bien, cette feuille quotidienne ou périodique, qui affiche l'outrage et le blasphème envers la première majesté, qui attaque incessamment l'Eglise, ses institutions, ses ministres, et qui ébranle par là même le fonde-

ment de la société civile et le rempart des intérêts matériels, n'ira pas impunément, chaque matin ou chaque semaine, se poser sur votre table, sous vos yeux et sous les yeux de vos serviteurs... Croyez-moi, la présence assidue de ce mauvais génie ne vaut rien, ni auprès de vous ni auprès des vôtres ».

(A suivre).

Prix de Catéchisme

I. FILLES

Première Communion

Très bien : Louise Nicolas — Jeanne Guader — Jacqueline Besnard — Frida Harisson — Marie Herry.

Bien : Anne-Marie Le Brusq — Yvonne Conan — Paule Michel — Marie Quillien — Marie-Anne Dhervé.

Au Port de Commerce

Très Bien : Michelle Herrou — Augusta Alençon.

Bien : Renée Colin — Anne Granec — Renée Briand.

En Ville

Très bien : Monique Bukovatz — Odette Le Bihan.

Bien : Anne-Marie Le Saout — Française Quémeneur.

Petits de la ville

Très bien : Boul'h Jean, Capitaine Jean, Quémeneur Pierre, Salaün Jean, Bernicot Jean, Le Mess Hervé, Ollivier Raymond, Russaouen Jean, Le Bras Paul.

II. GARÇONS

Petits du Port de Commerce

Très Bien : Fitament Louis.

Bien : Lemouroux Pierre.

Suivants

Très Bien : Meudec Pierre, Le Stum Louis, Le Lann Robert, Pelleau Emile.

Bien : Bonneau Albert, Bouchez Emile, Cardinal Jean, Le Bras Anselme, Cornec Marcel, Kermorgant Michel, Drévilion Jean, Chevalier Yves.

Première Communion

Très Bien : Le Moign Jacques, Marcel Le Pape, Faure Louis.

Bien : Fitament Georges, Collobert Pierre, Ropars François, Le Bihan Jean, Pernodet Jean, Lasbléïs Joseph, Pouliquen Louis, Le Quéré Jean, Orlac'h Jean, Biar Bernard.

Deuxième Communion

Très Bien : Tatibouet Louis, Capitaine Gabriel, Pont Eugène, Cordon Pierre.

Bien : Porzier Jean, Bellion André, Le Guellec Robert, Hardy Maurice, Capitaine Jean, Bonder François.

Cours de Religion

Très Bien : Langlois Pierre.

Bien : Quémeneur Jean, Kerivin Paul.

CALENDRIER PAROISSIAL



MAI-JUIN

- 29 Dimanche** Second après la Pentecôte. Au chœur, Solennité de la Fête-Dieu. — Quête pour l'église. Après la Grand'Messe, Procession, Salut, Exposition du St Sacrement. A 20 h., vêpres, lecture pour le Mois de Marie, Salut.
- 30 Lundi** De l'octave. A 8 h. 30, exposition du St Sacrement. A 17 h., Réunion des Tertiaires. A 20 h., vêpres, lecture pour le mois de Marie. Salut.
- 31 Mardi** De l'octave. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes. A 8 h. 30, exposition du S. Sacrement. A 20 h., Vêpres, Clôture du Mois de Marie, Salut.
- 1 Mercredi** De l'octave. A 8 h. 30, exposition du S. Sacrement. De 16 h. à 18 h. 30, Confession des enfants. — A 20 h., vêpres et Salut. — A 20 h. 30, Réunion des hommes de l'Union catholique.
- 2 Jeudi** De l'octave. A 7 h. 30, Messe de Communion pour les enfants. A 8 h. 30, exposition du S. Sacrement. A 20 h., vêpres et Salut. A 21 h., Adoration Nocturne.
- 3 Vendredi** Sacré-Cœur de Jésus. Messes basses à 6 h. et à 7 h. Grand'Messe à 8 h. Exposition du S. Sacrement à l'issue de la Grand Messe. A 11 h., Adoration pour les enfants des catéchismes et des écoles. A 20 h., Vêpres, Procession, Salut.

- 4 *Samedi* Ste Jeanne d'Arc, vierge. A 8 h. 30, exposition du St Sacrement. Vêpres et Salut à 20 h.
- 5 *Dimanche* Troisième après la Pentecôte. Au chœur, Solennité du Sacré-Cœur. Exposition du S. Sacrement à l'issue de la messe de 11 h. 30. A 20 h., Vêpres, Procession, Salut.
- 6 *Lundi* S. Norbert, évêque et confesseur.
- 7 *Mardi* De l'octave du Sacré-Cœur.
- 8 *Mercredi* De l'octave.
- 9 *Jeudi* De l'octave.
- 10 *Vendredi* Jour octave. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés. A 10^h Salut.
- 11 *Samedi* S. Barnabé, apôtre.
- 12 *Dimanche* Quatrième après la Pentecôte. A 20 h., vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 13 *Lundi* S. Antoine de Padoue, confesseur.
- 14 *Mardi* S. Basile, évêque et docteur.
- 15 *Mercredi* SS. Vite et ses Compagnons, martyrs.
- 16 *Jeudi* De la férie.
- 17 *Vendredi* St Hervé, confesseur. A 20^h Salut.
- 18 *Samedi* St Ephrem, confesseur et docteur.
- 19 *Dimanche* Cinquième après la Pentecôte. A 20 h., vêpres.
- 20 *Lundi* St Silvere, pape et martyr.
- 21 *Mardi* St Louis de Gonzague, confesseur. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 22 *Mercredi* St Paulin, évêque et confesseur.
- 23 *Jeudi* Vigile de St Jean-Baptiste.
- 24 *Vendredi* Nativité de S. Jean-Baptiste. Messes basses à 6 h. et à 7 h. Grand'Messe à 8 h. — A 20 h., vêpres et Salut.
- 25 *Samedi* St Guillaume, abbé.
- 26 *Dimanche* Sixième après la Pentecôte. Quête pour l'église. A 20 h., vêpres et Salut.
- 27 *Lundi* De l'octave de S. Jean-Baptiste.
- 28 *Mardi* S. Irénée, évêque et martyr.
- 29 *Mercredi* S. Pierre et S. Paul, apôtres. Confession des Enfants de 16 à 18 ans.
- 30 *Jeudi* Commémoration de St Paul. A 7^h 30 Messe de Communion. A 21^h Adoration Nocturne.

Première Communion

FILLES

Suzanne Bescond
Jacqueline Besnard.
Georgette Bukovatz.
Florine Colin.
Marie-Anne Dhervé.
Jeanne Frélicot.
Denyse Gautrin.
Jeanne Grall.
Jeanne Guiader.
Marie Guyader.
Frida Harisson.
Marie Herry.
Renée Kergoat.
Paulette Lagadec.
Madeleine Lefèvre.
Marie-Louise Le Hir.
Louise Nicolas.
Jacqueline Nosse.
Anne Pellaë.
Marie Quillien.
Marguerite Touche.

GARÇONS

Auttret Jacques.
Ailliot Roger.
Bian Bernard.
Bloch Noël.
Boulant Vincent.
Briand Yves.
Broudin Jean.
Cayol Pierre.
Carn Jean.
Chanquellier Pierre.
Collobert Pierre.
Cœuret Pierre.
Duval Jean.
Fauëre Louis.
Fitament Georges.
Gourmelon Jean.

Guena Arsène.
Gouidec André.
Hamard Robert.
Hamounic André.
Hervé Robert.
Kerdrac Albert.
Lasbléis Joseph.
Labiât Jean.
Le Bris Jean.
Le Bihan Jean.
Le Guillou André.
Le Goff André.
Le Moign Jacques.
Le Pape Marcel.
Loaec Henri.
Le Quéré Jean.
Lefèvre Jean.
Le Gruic Maurice.
Le Guern Eugène.
Masson Mathieu.
Masson Maurice.
Meillard Joseph.
Michel Georges.
Morand Georges.
Nicol André.
Orlac'h Jean.
Pernodet Jean.
Pichon Roger.
Pondaven Pierre.
Pouliquen Louis.
Royant Roger.
Roudaut Claude.
Ropars François.
Quémeneur Jean.
Surzur Robert.
Tanguy Jean.
Troadec Eugène.
Trellu Robert.
Vincent Charles.
Viel Robert.

A l'examen de catéchisme

Pierre l'Ermite raconte dans *La Plaine*, son bulletin paroissial, comment s'est passé un examen de catéchisme chez les tout jeunes de sa paroisse de St-François de Sales, à Paris.

D'abord, cela ne s'est pas fait sans quelque émotion.

Il y eut des réponses magnifiques où déjà s'affirmait une maîtrise capable de satisfaire un théologien.

Parmi les enfants, il y eut des « as ». Il y eut aussi quelques « navets ». Car, dans le sens opposé, il y a eu des réponses qui furent à la confusion de quelques-uns et de quelques-unes. Oyez plutôt — du côté des petites filles :

Demande : *Comment Dieu a-t-il maudit nos premiers parents ?*

Réponse : Il dit à Eve : « Tu seras modiste toute ta vie ! »

D. : *Quel est le huitième commandement de Dieu ?*

R. : Faux témoignage ne diras qu'en mariage seulement. Naturellement les garçons n'ont pas voulu rester en arrière.

A preuve :

Demande : *Pourquoi Dieu est-il éternel ?*

Réponse : Parce qu'il n'a eu de commencement et ne mourra jamais de faim !

D. : *Y a-t-il une personne de la Ste Trinité plus ancienne que les autres ?*

R. : Non, ils sont jumeaux !

A côté des « navets » de Paris, il y a le gros de l'armée qui a sauvé l'honneur. Si bien que l'ensemble des réponses a été somme toute, malgré ces distractions, très satisfaisant.

Nous voici maintenant aux Carmes.

Voici quelques-unes des multiples perles cueillies dans les Compositions des garçons de la Première Communion, perles qui auraient figuré avec honneur dans l'écrin des bévues citées par Pierre l'Ermite :

Demande : *Qu'est-ce que la Contrition ?*

Réponse : Un sacrement qui regarde l'âme !

D. : *Qu'est-ce que le péché véniel ?*

R. : Un don surnaturel !!!

D. : *Qu'est-ce que l'Ordre ?*

R. : Un sacrement qui donne la vie !

D. : *Qu'est-ce que les Indulgences ?*

R. : La remise des paroles que le prêtre prononce à la messe !!!

D. : *Quelles sont les dispositions qui regardent l'âme pour bien Communier ?*

R. : C'est qu'il y a un Dieu !!!

Les parents de ces « navets » ont-ils fait tout leur devoir pour donner par eux-mêmes ou par des catéchistes volontaires, la formation religieuse pour que leurs enfants soient de vrais, de bons chrétiens ?

Quelle lourde responsabilité que celle des parents de tels enfants aux regards de Dieu !

Conférence

A la Salle des Œuvres (Place Ornou).

Le dimanche 12 Juin, à 20 h. 15.

« LES FRANÇAISES DOIVENT-ELLES VOTER ? »

par Madame la Duchesse de la ROCHEFOUCAULD,

Présidente de l'U. N. V. F.

Cette conférence organisée par l'Union Nationale pour le vote des Femmes et la Ligue Patriotique des Femmes Françaises des Carmes sera présidée par Monsieur le Vice-Amiral Exelmans.

Cette réunion clôturera brillamment la série 1931-1932 des Conférences paroissiales données respectivement par :

Monsieur le Docteur Philippon, en *octobre*.

Mademoiselle Lucie Torré, compagne de Louis de Bettignies, en *Novembre*.

Monsieur l'Abbé Bergey, député, en *Décembre*.

Monsieur l'Abbé Pichon, en *Janvier*.

Monsieur Kernéis, avocat, en *Février*.

Monsieur Masseron, avocat, en *Mars*.

Monsieur Gargam, grand miraculé de Lourdes, en *Avril*.

Monsieur le docteur Pruche, en *Mai*.

Un vieux paysan déjeunait, assis sur le seuil de sa maison. Passe le châtelain du village.

— Que mangez-vous donc de si bon appétit, père Mathurin ?

— Des guernouilles, not' mossieu.

— Ça, des grenouilles ? fit le jeune châtelain. Jamais de la vie ! Ce sont des crapauds !

— Hé bé ! répondit le vieux sans s'émouvoir, *tant pire pour euxes !*

Union nécessaire au foyer familial

La loi divine exige que les parents restent unis pour diriger l'enfant jusqu'à l'âge adulte. Leur autorité doit s'exercer dans l'unité d'un même amour. Si elle est double quant aux personnes, c'est qu'il convient que l'enfant soit conduit à la fois par un tempérament d'homme et par un tempérament féminin, les deux se complétant mutuellement pour faire l'éducation. L'influence d'un seul serait insuffisante : l'enfant élevé par la seule femme connaîtrait peut-être les tendresses et les délicatesses du cœur, mais il manquerait de force et de courage. Inversement, celui qui serait élevé par le seul père risquerait de manquer de sensibilité et de cœur.

Voilà pourquoi Dieu veut que deux natures distinctes, celle de l'homme et celle de la femme, président aux destinées de l'enfant jusqu'au jour où il sera lui-même responsable de ses actes et de sa vie morale.

La conséquence de tout cela est que l'homme et la femme ne doivent pas s'aimer seulement pour eux, mais pour l'enfant.

Si l'amour vient de Dieu, il doit servir à l'accomplissement des œuvres divines et retourner ensuite à Dieu. Il est une consécration, une vocation. L'homme se donne, avec sa puissance masculine, sa volonté de protection, son énergie de travail, pour que la femme puisse accomplir son amour maternel sans avoir à s'inquiéter des nécessités de la vie quotidienne. L'homme est le seul protecteur de la femme et des enfants. Il veille sur leur avenir. La femme n'accepte sa vocation maternelle qu'autant qu'elle est assurée d'une protection durable. Elle éprouve le besoin d'être aimée pour toujours, et de pouvoir s'appuyer avec une entière confiance sur celui qu'elle aime. A son tour, elle se consacre à son mari pour être son repos et sa joie, après qu'il aura laborieusement travaillé pour gagner le pain quotidien de la famille. Elle se consacre au foyer avec une joie d'autant plus profonde qu'elle est plus certaine de ne jamais être abandonnée en face des devoirs de la maternité et de l'éducation des enfants.

Abbé VIOLET.

Toto charitable...

M. Toto est charitable... à sa façon :

- Maman, veux-tu me donner deux sous, je te prie ?
- Et qu'as-tu fait des deux sous d'hier ?
- Oh, maman ! je les ai donnés à une pauvre vieille.
- Et, qu'est-ce qu'elle fait cette pauvre femme ?
- Oh, maman ! elle vend des sucres d'orge...

Vie de Paul BELLEC

Un des traits caractéristiques de Paul Bellec fut son mépris de tout respect humain : il s'est toujours refusé à cacher ses convictions intimes ; et ses actes étaient le reflet de sa foi. Quelques mois après sa conversion, un jour de Vendredi Saint, il travaillait à l'arsenal quand un de ses camarades l'appela et lui montra ce qui se passait à la porte des ateliers. Un grand nombre d'ouvriers étaient réunis autour d'un échafaudage qu'ils avaient élevé sommairement avec des caisses et des pièces de bois. Au sommet était dressée une croix. En bas quelques bougies allumées. Semblables aux Juifs de la Passion, les ouvriers vomissaient les blasphèmes et les injures contre le signe sacré de notre rédemption, simulant devant ce reposoir de dérision les genuflexions et prostations des fidèles en l'honneur de la Croix.

A ce spectacle Paul ne peut se contenir. Sans être effrayé des cris de fureur que plusieurs de ces énergumènes font entendre, il se précipite, escalade l'échafaudage, et saisit l'image sacrée de la Croix qu'il emporte en la serrant contre sa poitrine.

Devant cet acte de bravoure, accompli simplement, sans fanfaronnade, les ouvriers se tinrent cois, et lorsque Paul passa près d'eux, plusieurs allèrent lui serrer la main en disant : « Vous êtes un brave. Vous n'avez pas peur de défendre votre religion ! »

Paul disait ensuite : « Je me sentis heureux d'avoir pu donner à Notre-Seigneur une preuve de mon amour. Depuis lors je n'ai jamais laissé passer une occasion d'affirmer mes croyances. Plus d'une fois j'ai failli être écharpé. Il y a souvent danger à défendre la cause de Dieu en présence d'ouvriers dont l'esprit est monté et qui ne reculeraient pas devant un crime. »

Plus tard Paul attribua la grâce de sa vocation sacerdotale à l'acte courageux accompli en ce jour de Vendredi Saint. C'était aussi la pensée d'un excellent chrétien qui lui écrivait en apprenant son entrée à l'Ecole Apostolique : « Pourquoi n'y verriez-vous pas la récompense d'une très belle page de votre vie à l'arsenal, page écrite le jour où vous n'avez pas craint d'opposer, seul, d'énergiques protestations à des parodies injurieuses pour le Christ ? A votre preuve d'amour, Dieu a répondu et il vous a choisi parce que vous n'aviez pas rougi de Lui. »

Cependant Paul avait compris que, s'il pouvait répondre à certaines objections avec les raisons suggérées par son bon sens, il n'était qu'un ignorant en fait de religion. Pendant ses années d'égarement il avait oublié les formules de la prière chrétienne dont il ne faisait plus usage depuis longtemps. Par sa conversion,

il venait de rentrer dans un nouveau monde auquel il était devenu étranger. Il n'en connaissait plus ni la langue, ni les doctrines les plus élémentaires. Il avait le bon sens de convenir qu'il avait beaucoup à apprendre et à rapprendre, son catéchisme oublié, la réponse courante aux objections de tous les jours, et qu'il ne savait guère comment riposter, comment quitter la défensive en retournant l'objection contre l'adversaire, comment exposer à grands traits, d'une façon à la fois solide, familière et persuasive, les grandes vérités de notre religion. Il n'entendait donc pas s'en tenir aux explications d'un catéchisme de première communion; ce qu'il se proposait, c'était de rapporter ses études aux objections qu'on entend à son âge et dans son milieu.

Il se mit résolument à l'œuvre, et comme pour savoir il n'est que de se donner la peine d'apprendre, il s'y employa avec toute la ferveur qu'il avait vouée au service de Dieu. Il se mit à l'étude du Catéchisme et de l'Evangile qu'il lisait avec assiduité. Nous avons vu dans ses mains un livre d'exposition et de défense de la doctrine chrétienne dont les pages usées et flétries témoignaient de l'usage quotidien qu'il en faisait. Ce volume d'apologétique devint son *Vade Mecum*, son inséparable. Il le portait toujours sur lui pour l'étudier aux temps libres de l'arsenal, après le repas, dans ses allées et venues par la ville. Ainsi le jeune converti s'efforçait de conformer son âme à l'enseignement catholique.

Il ne manquait pas non plus de questionner ses amis sur les fêtes, les rites et les usages de l'Eglise, ce qu'il faisait avec simplicité, n'ayant d'autre désir que de s'instruire. Il racontait à ce sujet, non sans rire, l'une de ses méprises. L'évêque de Quimper, Monseigneur Dubillard, étant venu à Brest, présentait aux fidèles son anneau à baiser. Paul, qui était étranger aux prescriptions liturgiques, s'empressa de saisir la main du prélat et de lui donner une vigoureuse poignée de main qu'il prit sur lui d'accompagner d'un petit mot bien senti, expression spontanée de sa foi et de son amour.

Ce n'était pas seulement pour lui-même que Paul cherchait à s'instruire, il brûlait du désir d'éclairer cette multitude d'ignorants qui l'environnait. Que de pas il avait faits autour de Brest pour répandre le socialisme ! Il voulut expier ces démarches d'autrefois en organisant de véritables tournées d'apostolat, réparant et désavouant ses paroles passées par l'exemple entraînant de sa foi et la piété communicative de ses discours. Avec quelques camarades il alla dans les faubourgs et dans les communes environnantes; il racontait sa vie passée et les circonstances de sa conversion: il lui en coûtait de se mettre en scène; il le faisait par obéissance au prêtre qui le dirigeait.

Son exemple n'était pas un argument de peu de poids près des ouvriers qui l'écoutaient.

Il fit plus. Avec l'aide de quelques amis, il fonda au port un cercle. A midi les ouvriers ont une heure pour manger. La plupart prennent leur repas à l'arsenal. Pour une modique somme, on leur sert une soupe et une portion de viande. Le repas est rapidement expédié; il reste du temps libre avant la reprise du travail. C'est ce loisir que Paul et ses camarades voulurent utiliser par des causeries, où chacun exposait et défendait ses idées. Paul mit dans ces conférences son ardeur habituelle; et il est hors de doute qu'il a redressé, chez beaucoup, plus d'une opinion erronée. Il ne craignait pas la discussion, et il trouvait dans sa foi et dans son bon sens la solution à des questions parfois épineuses.

Il rappelait aux jeunes ouvriers, ses camarades, que leur devoir est d'observer les lois, d'éviter les violences et de ne pas demander plus que ne le permettent l'équité et la justice; que le fort et le faible doivent être des frères et non pas des ennemis, que l'inégalité est une des conditions de la société, qu'elle est une des lois de la nature, que c'est l'inégalité des doigts qui fait la force de la main; que le bien commun est le résultat des efforts de tous. Le bon fonctionnement d'une machine ne vient pas de l'égalité, mais de l'ajustage et de l'harmonie des pièces. Sans l'huile de la charité fraternelle, les rouages de la machine sociale s'échauffent et, au lieu d'un jeu régulier, ce sont des grincements et des étincelles.

Une doctrine qui, pour guérir le mal social, lance les pauvres à l'assaut de ceux qui possèdent et leur promet, comme butin, l'égalité répartition des richesses, aboutira au pillage et au désordre, jamais à la rénovation de la société. On ne déracinera jamais chez l'homme l'idée de son droit à la propriété privée. Elle est si profondément ancrée en lui qu'il se ferait tuer pour la défendre.

Bien des adversaires de ces doctrines semblaient l'écouter avec intérêt, et tout en demeurant attachés à leur idées, ils rendaient hommage à la droiture et aux bonnes intentions de leur camarade.

Mais cette esprit de prosélytisme lui avait créé des ennemis acharnés, qui cherchèrent plus d'une fois à lui faire un mauvais parti. Un jour, racontait Paul à l'un de ses confidents de Poitiers, il y eut comme un soulèvement de violente hostilité contre le déserteur des revendicatifs socialistes. Les têtes s'exaltèrent, et dans un moment fort critique, plusieurs énergumènes, armés d'une corde à nœuds, le menacèrent de mort, et sur un ton si haineux et si exaspéré que Paul se crut humainement perdu. D'autres ouvriers faisaient galerie: ce qui ajoutait encore à l'excitation des meneurs. Mais sa religion elle-même le sauva du péril; car avec beaucoup de sang-froid et avec le ton humble d'une pénétrante charité qui désarme les plus farouches: « A quoi bon, dit Paul, vous attirer une mauvaise affaire en voulant me tuer ? Est-ce que j'en vaudrais la peine ? Et puis vous aurez

beau faire, vous ne m'empêcherez pas de vous aimer et de vouloir vous faire du bien. » Non seulement ces paroles eurent la force de faire tomber la colère des assaillants, mais elles lui rendirent tout à coup l'opinion. Le silence se fit. Les ouvriers avaient compris qu'ils s'étaient monté la tête. Sans doute Paul eut encore beaucoup à souffrir; mais il était désormais posé. Tous sentaient que ce converti ne se laisserait pas intimider et ne reviendrait pas en arrière, quoi qu'on fit.

D'ailleurs Paul parlait avec un accent de vive reconnaissance des délicates attentions et des sentiments d'estime que les ouvriers eurent pour lui à la suite d'un accident de travail qui l'obligea à plusieurs semaines d'hôpital. « On vint me voir, disait-il, et même de ceux qui m'avaient le plus reproché ma conversion; et on m'apportait tellement de douceurs, bonbons, oranges et gâteaux, que je ne pouvais suffire à tout garder pour moi, et que j'étais à la fois heureux et obligé de faire largesse, à mon tour, de tout ce qu'on m'apportait pour me témoigner de la sympathie. »

NOS BERCEAUX

NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Philippe-Bernard de Coudenhove. — Fernande-Joséphine Moulin. — Gisèle-France Messenger. — Simonne-Marie Peton. — Monique-Eugénie Thiery.

MARIAGES

Arsène-Marie Kerdraon et Agathe-Marie L'Helgoualh. Jean-Baptiste Gourvennec et Andrée-Thérèse Thépaut. Pierre-Théophile Sorgniard et Georgette-Emilienne Thomasson.

Jean-Louis Dolou et Anne Gardunal. Jean-Guillaume Causeur et Louise-Victorine Le Guillou. Frédéric-Yves Labat et Adrienne Nicolas. Paul-Yves Séité et Perrine Bresquignier. Anastase Tilurse et Marie-Renée Goulard. Léon-Paul Le Lann et Hortense-Julie Rocher. Jean-Baptiste Walter et Jeanne-Marie Barré.

DECES

Augustine Pouliquen, 51 ans. — Georges Nédellec, 42 ans. — Jean-François Ploué, 84 ans. — Marie-Guillaume Bothorel, 60 ans. — Marie-Françoise Guillou, 79 ans.

Brest. — Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château.

4^e Année

N° 43

1^{er} Juillet 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Le Mariage. — II. Fête Coloniale. — III. Aux jeunes gens. — IV. La « Dépêche », journal anticlérical en correctionnelle. — V. Les catholiques et la Presse. — VI. Statue de N.-D. du Mont-Carmel. — VII. Calendrier paroissial. VIII. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — IX. Pèlerinage de Lourdes. X. Conférence. — XI. Dimanche en été. — XII. Réflexions utiles. — XIII. Vacances et excursions. — XIV. Vie de Paul Bellec.

LE MARIAGE

(Suite)

Erreurs contraires à la doctrine du mariage et vices contraires à la vie conjugale.

L'assaut livré à la sainteté du mariage.

Une campagne infâme.

Tandis que Nous considérons toute cette splendeur de la chaste union conjugale, il Nous est d'autant plus douloureux de devoir constater que cette divine institution de nos jours surtout, soit souvent méprisée et un peu partout, répudiée.

Ce n'est plus, en effet, dans le secret ni dans les ténèbres, mais au grand jour, que laissant de côté toute pudeur, on foule au pieds ou l'on tourne en dérision la sainteté du mariage, par la parole et par les écrits, par les représentations théâtrales de tout genre, par les romans, les récits passionnés et légers, les projections cinématographiques, les discours radiophonés, par

toutes les inventions les plus récentes de la science. On y exalte au contraire les divorces, les adultères et les vices les plus ignominieux, et, si on ne va pas jusqu'à les exalter, on les y peint sous de telles couleurs qu'ils paraissent innocentés de toute faute et de toute infamie. Les livres mêmes ne font point défaut, que l'on ne craint pas de représenter comme des ouvrages scientifiques, mais qui, en réalité, n'ont souvent qu'un vernis de science, pour se frayer plus aisément la route. Les doctrines qu'on y préconise sont celles qui se propagent à son de trompe comme des merveilles de l'esprit moderne — c'est-à-dire de cet esprit qui, déclare-t-on, uniquement préoccupé de la vérité, s'est émancipé de tous les préjugés d'autrefois, et qui renvoie et relègue aussi parmi ces opinions périmées la doctrine chrétienne traditionnelle du mariage.

Et, goutte à goutte, cela s'insinue dans toutes les catégories d'hommes, riches et pauvres, ouvriers et maîtres, savants et ignorants, célibataires et personnes mariées, croyants et impies, adultes et jeunes gens; à ces derniers surtout, comme à des proies plus faciles à prendre, les pires embûches sont dressées.

Tous les fauteurs de ces doctrines nouvelles ne se laissent pas entraîner jusqu'aux extrêmes conséquences de la passion effrénée: il en est qui, s'efforçant de s'arrêter à mi-route, pensent qu'il faut seulement en quelques préceptes de la loi divine et naturelle concéder quelque chose à notre temps. Mais ceux-là aussi, plus ou moins consciemment, sont les émissaires du piré des ennemis qui s'efforce sans cesse de semer la zizanie au milieu du froment. C'est pourquoi, Nous que le Père de famille a préposé à la garde de son champ, Nous que presse le devoir sacré de ne pas laisser étouffer la bonne semence par les mauvaises herbes, Nous considérons comme dites à Nous-mêmes par l'Esprit Saint les paroles si graves par lesquelles l'apôtre Paul exhortait son cher Timothée: « Mais toi, veille... Remplis ton ministère. Prêche la parole, insiste à temps, à contre-temps, raisonnable, menace, exhorte en toute patience et en toute doctrine. »

Si l'on veut échapper aux embûches de l'ennemi, il faut tout d'abord les mettre à nu, et il est souverainement utile de dénoncer ses perfidies à ceux qui ne les soupçonnent pas: Nous préférons à coup sûr ne point nommer ces iniquités, « comme il convient aux Saints », mais pour le bien et le salut des âmes, il nous est impossible de les taire tout à fait.

Notre Fête Coloniale

Jamais Kermesse organisée dans les locaux de notre Patronage n'attira foule plus dense et n'obtint un si grand succès.

Les différentes salles splendidement décorées à l'« *Orientale* » reçurent de toute la région brestoise de si nombreux visiteurs que, dès 15 heures, plusieurs comptoirs étaient complètement dégarnis...

Il est vrai que jamais nos comptoirs n'avaient été aussi nombreux, aussi variés ni aussi richement achalandés... et tout cela grâce au zèle infatigable du merveilleux Comité des Dames de notre Patronage.

Que dire devant ces résultats magnifiques, inespérés, d'autant plus beaux et plus méritoires qu'ils ont été réalisés à une fin de mois, à une époque de crise économique et à l'encontre de pronostics fâcheux — pourtant si légitimes ? Merci à tous ceux, pauvres et riches, qui ont donné ! Que Dieu leur accorde, en retour, toutes sortes de bénédictions, spirituelles et temporelles !

Merci — oh combien ! — à tout le Comité Organisateur, aux donateurs, aux acheteurs, à tous ceux qui ont contribué au succès de notre Vente de Charité.

Les Directeurs du Patronage :

A. LESPAGNOL,

Ch. LE CORRE.

PRIÈRE

Donnez, Seigneur, à votre Eglise, des Prêtres.

Pour célébrer sans fin le Saint-Sacrifice de la Messe !
 Pour conduire vers Vous les petits enfants !
 Pour éclairer la Foi du peuple des fidèles !
 Pour ouvrir l'Evangile aux âmes qui l'ignorent !
 Pour accorder votre pardon aux pécheurs repentants !
 Pour donner votre Hostie aux âmes affamées !
 Pour aider les mourants !
 Pour consoler ceux qui souffrent !
 Pour rappeler à tous les hommes qu'ils sont frères !
 Pour étendre Votre règne parmi nous !

Seigneur, donnez à votre Eglise de saints prêtres, et rendez-nous dociles à leurs enseignements !

Aux Jeunes Gens : Un peu de cran !

Il est un obstacle qui arrête beaucoup d'hommes dans la voie du devoir, qui les paralyse et qui les empêchent de se montrer en public tels qu'ils sont en privé : c'est la peur, la peur de l'opinion, la peur de la galerie, la peur des hommes. « La peur, savez-vous, ce que c'est, disait quelqu'un : c'est quelque chose qui vous prend sous les pieds qui vous monte jusqu'à la gorge et qui vous étouffe ».

Bien vilain sentiment et qui suffit à diminuer quelqu'un aux yeux de ses camarades. Dieu sait pourtant combien la peur qu'on appelle quelquefois le respect humain est une maladie très répandue à notre époque même chez les jeunes.

Pourquoi, en effet, tel jeune homme qui dans l'œuvre qu'il fréquente ou dans un milieu chrétien se montre aimable à l'égard du prêtre, « clérical », pourrait-on dire, le reconnaît à peine dans la rue et a tout juste pour lui un sourire discret, bien vite effacé ?

Pourquoi pour tel autre une vitrine devant laquelle il passe tous les jours sans même la regarder, prend-elle subitement un intérêt si passionnant qu'il ne voit plus son directeur que, tout à l'heure, il a aperçu à quelques mètres de lui ?

Pourquoi dans son atelier certain patronné semble-t-il éprouver le besoin de se faire pardonner sa qualité de chrétien et crie-t-il le premier et plus fort que tous les autres contre les « curés » et leur religion ?

Pourquoi toutes ces choses et bien d'autres non moins étonnantes ? Pourquoi ? C'est bien simple, parce que tous ces jeunes gens ont peur, et que le respect humain fait d'eux plus que des timides et des poltrons, des lâches.

Vais-je essayer de les raisonner ? Je leur propose seulement deux faits.

Dans un atelier près de Paris, à Jory, les camarades d'Auguste Bodin pour se moquer de sa croyance ont un jour apporté un crucifix et l'ont posé sur un établi.

Bodin arrive, voit l'objet, devine le manège. Il ne perd pas pied, saisit le crucifix, y colle ses lèvres, prend sa boîte à outils, un clou et un marteau, monte d'un bon sur son établi et, frappant au mur, fixe au-dessus de sa place l'image du Sauveur.

Le 13 Janvier 1928, dans un compartiment ouvrier, un apprenti liégeois, mis au défi de dire publiquement sa prière, se met à genoux entre deux banquettes et lentement, à haute voix, récite le « Je crois en Dieu ». Puis, s'adressant à son interlocuteur : « A ton tour maintenant de chanter l'Internationale pour affirmer tes convictions ; pas à genoux, c'est bon pour les chrétiens, mets-toi accroupi. »

Et je leur dis : maintenant, comparez.

Tandis que ceux-ci ont par leur courage gagné l'admiration de leurs adversaires eux-mêmes, vous ne recevez jamais que pitié et mépris de ceux que vous trahissez ; mépris de ceux dont vous essayez d'obtenir les bonnes grâces.

Les occasions d'afficher, de proclamer d'une manière aussi éclatante sa foi sont rares et peut-être, d'un autre côté ne saurait-on exiger de tous l'héroïsme d'Auguste Bodin et de son petit émule belge. Celles de se montrer simplement chrétien, de ne pas rougir de la religion et de ses ministres sont quotidiennes et ne demandent qu'un peu de cran.

Vous n'en seriez pas capables ?

“ La Dépêche ” journal anticlérical en correctionnelle

Le 21 juin, le tribunal correctionnel de Brest a rendu son jugement dans deux procès intentés au journal anticlérical la *Dépêche de Brest et de l'Ouest*.

Le 18 avril dernier, ce journal publiait un entrefilet intitulé : « Encore un exemple de sectarisme clérical », dans lequel M. le chanoine François Corre, curé doyen de Landivisiau, était mis en cause.

M. Corre, usant de son droit de réponse, adressa à ce journal une lettre de rectification qui fut insérée, le 24 avril, mais avec des caractères plus petits que ceux qui avaient été employés pour le premier entrefilet.

M^e Masseron avait à une précédente audience défendu les intérêts de M. Corre.

Le tribunal condamne le gérant de la *Dépêche de Brest et l'Ouest* à 50 francs d'amende pour le délit.

Statuant sur les conclusions de la partie civile, il le condamne en outre à payer 1 franc de dommages-intérêts à M. le chanoine Corre.

Dans le second procès intenté pour injures et diffamations par M. l'abbé Eugène Creignou, recteur de Loperhet, le tribunal condamne le gérant de la *Dépêche de Brest et de l'Ouest* à 100 francs d'amende.

Statuant d'autre part sur les conclusions de M^e Masseron, partie civile, il condamne le gérant de ce journal à 2.000 francs de dommages-intérêts, ainsi qu'à l'insertion du jugement dans l'*Ouest-Eclair*.

Souhaitons que cette décision ouvre les yeux des catholiques assez inconséquents pour soutenir une feuille hostile à leurs convictions et si peu scrupuleuse sur le choix de ses moyens.

Les Catholiques et la Presse

La Presse Neutre et la Presse Bienveillante.

Par « *Presse neutre* » nous entendons celle qui, tout en observant certains dehors et se gardant toujours de propos malveillants, pêche surtout *par omission*. Par principe, elle tairait, dans le récit des faits publics ce qui intéresse directement la religion, obéissant à ce principe que la religion est affaire de vie privée, et que notre société française, pour ne parler que d'elle, est en état d'officielle neutralité.

Mais, même pour les particuliers que de réticences ou de silences, sur le chapitre de la croyance ! Telle personnalité marquante vient-elle à tomber malade, puis à décéder : tous les détails de la maladie seront donnés, et, scrupuleusement, le bulletin journalier des cinq ou six sommités médicales ; des sacrements eux-mêmes reçus par le malade, il ne sera pas question.

Des Congrès catholiques ont lieu, d'autres solennités ou manifestations du même ordre se déroulent, on n'y fera qu'une brève allusion, si toutefois on en parle. Par contre, le moindre Congrès socialiste se tient-il ? tous les détails en sont relevés, de telle sorte qu'un lecteur non averti se demanderait à bon droit quel est le dessein des rédacteurs.

Les enseignements pontificaux figurent dans ces colonnes à titre purement historique : une Encyclique ou une allocution du Pape étant des événements, on les mentionne comme tels ; leur portée paraît chose secondaire, c'est pourquoi, après les avoir signalées, on n'y revient plus : le fait divers est passé. Quant aux commentaires que donnent souvent ces journaux des choses religieuses, on y sent, avec un effort incontestable de sympathie, une incompréhension radicale du sujet. Nous parlons de sympathie, et c'est vrai. Ce sentiment, qu'il soit spontané ou qu'il résulte de la faillite de tant d'autres moyens, se marque de plus en plus, dans ces feuilles, à l'égard de la religion, notamment pour l'efficacité et l'opportunité de son action sociale.

Malgré tout, il nous faut appeler *neutre* ce genre de presse. Quelle que soit sa valeur informative et son mérite littéraire, elle ne saurait prétendre à former, ni exclusivement, ni principalement l'âme catholique. Si, ce qui malheureusement se produit, des lecteurs, catholiques de traditions et peut-être de pratique, s'en contentent, ils ne possèdent pas l'intégralité de leur foi. « La presse neutre étant, comme on l'a dit, l'école neutre des adultes », ils continuent, toute leur vie, d'ignorer le vrai catholicisme, comme l'ignorent, même avec quelques heures de catéchisme, les enfants de l'école publique ; et l'on

s'en aperçoit lorsque, sur les doctrines les plus certaines et les faits les plus notoires de l'Eglise romaine, on les trouve aussi peu informés, parfois moins, que s'ils appartenaient à une confession étrangère au catholicisme.

Il est d'autres journaux, de plus en plus nombreux, qui, partis d'une neutralité manifeste, en arrivent à la *bienveillance* instinctive envers le catholicisme. Ils se montrent, chaque jour davantage, curieux des choses religieuses ; ils en informent leurs lecteurs dans un détail très variable, certes, d'un fait à l'autre, mais du moins essentiel. Ces journaux savent qu'ils répondent à l'attente de leur nombreuse clientèle catholique, et nous ne pouvons que nous réjouir de constater, même pour ce motif, leur évolution progressive. Nous leur demandons cependant plusieurs choses, faute desquels nous ne pouvons encore les classer dans la « bonne presse » tout court : que leurs informations religieuses ne soient pas mesurées avec trop de parcimonie au « rédacteur religieux », qu'un certain esprit règne dans tout le périodique où le catholicisme se sente plus à l'aise, que les crimes et procès retentissants soient l'objet de comptes rendus moins détaillés et, pour tout dire, moins complaisants.

(A suivre).

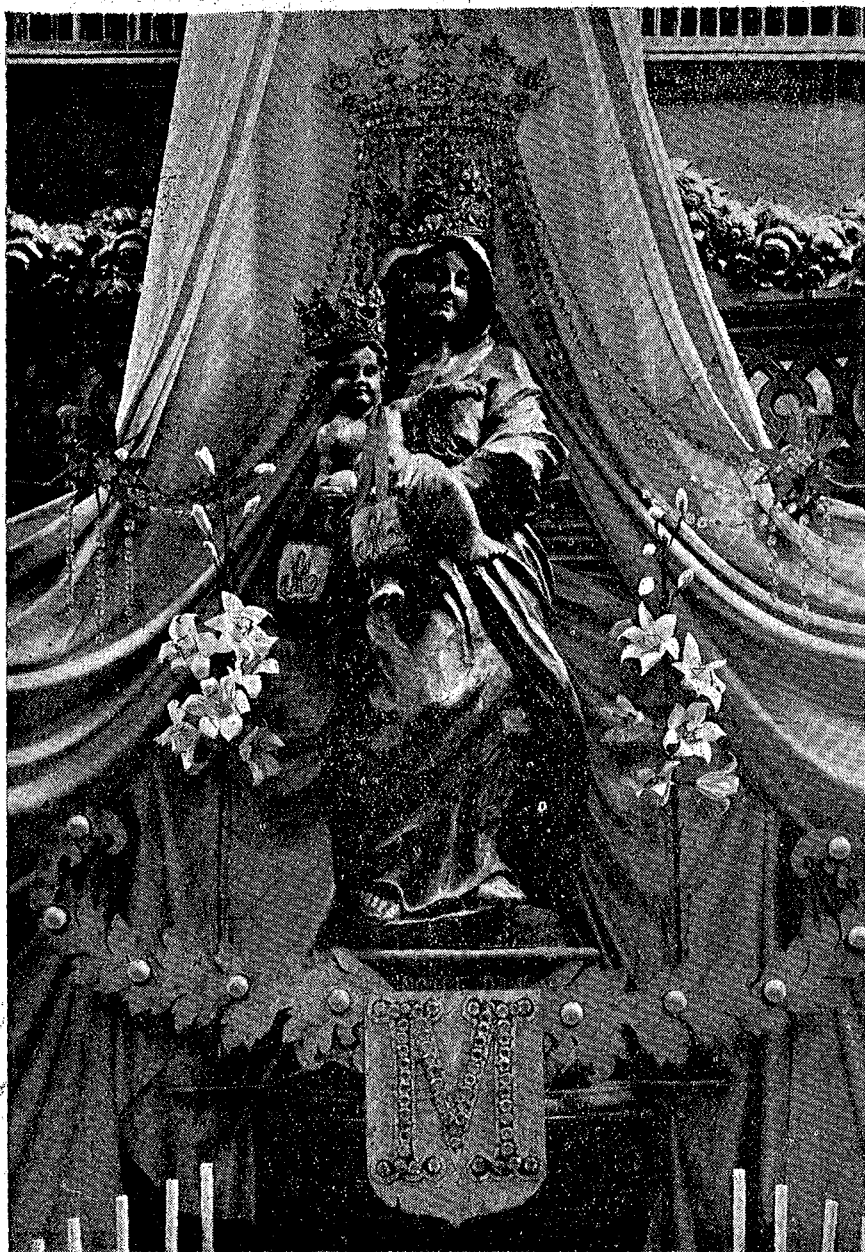
Fiancée et pommes de terre.

« Ecoute un bon conseil, mon Albert, disait ma mère ; si tu distingues une jeune fille dont tu veuilles faire ta femme, arrange-toi de façon à la voir éplucher les pommes de terre. »

J'eus un geste de surprise ; ma mère n'y prit pas garde.

« Si elle fait des grosses pelures, c'est qu'elle est dépensière ; si elle laisse les nœuds, c'est qu'elle est paresseuse ; si elle ne les lave que dans une eau, c'est qu'elle est sale ; si elle met beaucoup de graisse pour les cuire, c'est qu'elle est gourmande ; si elle les laisse brûler, c'est qu'elle est sans soin... De celle-là, éloigne-toi, mon enfant ; charches-en une qui sache prendre une pomme de terre, l'éplucher, la laver et la faire cuire comme cela doit se faire. »

CALENDRIER PAROISSIAL



NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL
B R E S T

- 1 *Vendredi* Précieux Sang de N.-S. J. C. Heure Sainte à 20 h.
- 2 *Samedi* Visitation de la Sainte Vierge. A 20 heures, Salut
- 3 *Dimanche* Septième après la Pentecôte — Au chœur, solennité de St-Pierre et de St-Paul. — Quête pour le Denier de St-Pierre. A 20 heures, Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 4 *Lundi* St Goulven, évêque et confesseur. A 17 heures, Réunion des Tertiaires.
- 5 *Mardi* St Antoine Marie Zacharie, confesseur. A 8 h., Réunion des Mères Chrétiennes.
- 6 *Mercredi* Octave de St Pierre et de St Paul. A 20 h. 30, Réunion des hommes de l'Union Catholique.
- 7 *Jeudi* St Cyrille et Méthode, évêques et confesseurs.
- 8 *Vendredi* Ste Elisabeth, veuve.
- 9 *Samedi* Office de la Ste Vierge.
- 10 *Dimanche* Huitième après la Pentecôte. — A 20 heures, Vêpres. Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 11 *Lundi* St Pie 1^{er}, pape et martyr.
- 12 *Mardi* St Jean Gualbert, abbé.
- 13 *Mercredi* St Thurien, évêque et confesseur.
- 14 *Jeudi* St Bonaventure, évêque et docteur.
- 15 *Vendredi* St Henri, confesseur.
- 16 *Samedi* N.-D. du Mont-Carmel, titulaire de l'église paroissiale.
- 17 *Dimanche* Neuvième après la Pentecôte. Fête patronale: au chœur solennité de N.-D. du Mont-Carmel. La Grand Messe sera chantée par Monsieur le chanoine André, curé de Saint-Renan — Monsieur le chanoine Gouchen donnera le sermon. A 20 heures, Vêpres solennelles.
- 18 *Lundi* St Camille de Lellis, confesseur.
- 19 *Mardi* St Vincent de Paul, confesseur.

Triduum en l'honneur
de N.-D. du Mont-Carmel, Salut à 20 heures.

- 20 Mercredi St Jérôme Emilien, confesseur.
 21 Jeudi St Thénénan, évêque et confesseur.
 22 Vendredi Ste Marie-Madeleine, pénitente.
 23 Samedi Jour octave de N.-D. du Mont-Carmel.
 24 Dimanche Dixième après la Pentecôte. A 20 heures, Vêpres et Salut.
 25 Lundi St Jacques, apôtre.
 26 Mardi Ste Anne, patronne de la Bretagne.
 27 Mercredi De l'octave de Ste Anne.
 28 Jeudi St Samson, évêque et confesseur.
 29 Vendredi Ste Marthe, vierge.
 30 Samedi De l'octave de Ste Anne.
 31 Dimanche Onzième après la Pentecôte. Au chœur, solennité de Ste Anne. — Quête pour l'église. A 20 heures, Vêpres et salut.

NOS BERCEAUX

NOS FOYERS - NOS TOMBES

BAPTEMES

Paul-Marie-Jean Fourel. — Eliane Thomas. — Anne-Marie-Louise Le Dins. — Marie-Françoise Gourlet. — Lucette-Yvette Le Moigne. — Simonne-Herveline Guermeur. — Renée Prigent. — Bernard-Marie Nouvel de la Flèche.

MARIAGES

François-Alain Mazéas, Marie-Armandine Hamon. — Pierre Garo, Marie-Jeanne Garo.

DECES

Marie Théoteste, 80 ans. — François Gendron, 27 ans. — Joseph Gorlay, 79 ans. — Mme Blin, née Mulon, 75 ans.



Pèlerinage de Lourdes

La Bretagne reste toujours fidèle et dévouée à Notre-Dame, puisque loin d'arrêter son élan de dévotion, la crise économique semble l'intensifier. Et les Bretons ont bien raison : n'est-ce point aux heures dures et pénibles qu'il convient de s'adresser au ciel par l'entremise de la divine Médiatrice ? Confiant en la Providence et répondant à l'appel de l'Evêque, 3.300 pèlerins, répartis en 4 trains, prennent la direction de Lourdes. Un groupe de 30 personnes des Carmes représente la paroisse aux pieds de la Vierge de Massabielle.

A la gare de Brest règne une grande animation ce 19 juin. Parents, amis viennent conduire l'heureux partant, qui s'installe dans le compartiment désigné. Des recommandations sont faites de part et d'autre, un « au revoir » lancé à ceux qui restent, et le train s'ébranle à midi 40... *Regina sine labe originali concepta, ora pro nobis...*

Pendant le long arrêt de Quimper un grand nombre s'en vont saluer le bon Saint Corentin, patron du diocèse, et admirer la belle cathédrale, témoignage de la foi de nos ancêtres. Nous quittons la cité de Grallon. A la riante Cornouaille succède le pays plus sévère du Morbihan où la bonne Sainte Anne, sur son haut piedestal, veille sur les gens et le pays d'alentour. En passant nous lui présentons nos hommages.

La nuit vient vite après la traversée de Nantes, et nous sommes surpris, en nous enfonçant dans le Sud, de trouver la pluie. Au jour naissant on aperçoit en effet, rivières débordantes, prairies inondées. Le gavage de Pau, parfois si maigre, roule des eaux limoneuses, résultat de pluies durant depuis 4 mois, nous disent les gens du pays. Cette pluie malencontreuse pendant le début de notre séjour à Lourdes, saura choisir ses moments et ne troubler aucune de nos cérémonies...

Plus le but approche, plus l'impatience grandit, et qui a déjà pris part au pèlerinage comprend aisément l'émotion qui nous étreint quand, en vue de la grotte, nous entonnons le *Magnificat*.

Nous voilà arrivés à bon port, sans retard, sans incident notable. Nous croisons dans les rues des Espagnols, venus par trains réguliers de la Catalogne. Ils sont là un millier sous la direction de l'évêque de Barcelone et de l'évêque d'Urgel qui est, avec la France, le protecteur de la petite république d'Andorre. A notre première visite privée à la grotte, l'évêque de Barcelone, en un discours d'une émouvante éloquence qui a fait verser bien des larmes, présente ses fidèles à la Vierge, et met au cœur des Catalans une invincible espérance dans la victoire de la foi en Espagne. Pendant toute cette semai-

ne les noires mantilles catalanes et les coiffes fines et variées de Bretagne enjoliveront l'esplanade et la ville. Nulle part, si ce n'est à Rome, on ne verra plus palpable et plus vivante la réalisation de ces « notes » de l'Eglise : Unité et Cathollicité. Tous les pèlerins professent la même foi ; avec un même cœur et une même âme ils adorent Jésus-Eucharistie et chantent *Ave Maria*.

La cérémonie qui frappe le plus est sans contredit la procession du S. Sacrement se déroulant dans le domaine de la grotte, autour de l'esplanade, et se terminant sur le parvis du Rosaire par la bénédiction des malades. Quel émouvant spectacle que la vue de tous ces membres souffrants de l'humanité, appartenant à tous les âges, à toutes les conditions, qui avec une même confiance croient, prient, supplient, espèrent. Les invocations lancées à pleine voix aident la prière de tous et font violence à Dieu qui se laisse toucher. Et de fait Dieu exauça les prières, dit le *Journal de la Grotte* : « Mademoiselle Louise Schwetta, 37 ans, de Recouvrance, souffrait depuis plus d'un an de troubles intestinaux graves et de congestion pulmonaire qui motivèrent, il y a 4 mois, son entrée au Sanatorium de Porsmeur, tenu par les religieuses du St Esprit, à Morlaix.

Monsieur le docteur Philippon l'a soignée en cours de route pour hémorragies excessivement alarmantes. A Lourdes, le 23 juin, son état s'aggrave à tel point qu'on lui administre les derniers sacrements à 11 h. 30, et que l'on récite un peu plus tard les prières des agonisants.

Elle demande à être portée à la Procession du S. Sacrement : six brancardiers avec d'innombrables précautions l'y transportent, s'arrêtant plusieurs fois pour la voir mourir.

Le S. Sacrement arrive devant les malades. Immédiatement on commence les invocations, et Monsieur le curé de la cathédrale qui porte l'ostensoir donne la première bénédiction à cette agonisante qui, dans sa foi, exquise un signe de croix qu'elle n'a point la force de terminer. On la retire tout de suite de l'hémicycle des malades pour la transporter à l'hôpital N.-D. des Sept-Douleurs où l'on pensait la voir expirer bientôt.

Or voilà qu'en présence du docteur qui l'accompagne, ses yeux reprennent vie, son teint reprend des couleurs de santé.

— Comment ça va ? demande le docteur.

— Mais très bien, docteur.

En effet, le lendemain elle y communie et fait une courte action de grâce à genoux. Elle paraît guérie, mange, marche normalement.

Le Bureau des Constatations médicales l'a examinée et renvoie à l'année prochaine son verdict après une seconde enquête. »

Une telle faveur ravive la foi. Il fallait voir ce long « fleu-

ve de feu » descendant des Rampes du Rosaire et serpentant dans le décor féérique de l'esplanade. Il fallait entendre les pèlerins chanter, le soir, à la procession aux flambeaux, *Ave, Ave Maria*. Du haut du ciel la Vierge de Lourdes souriait à ses enfants de la terre et recueillait tous ces *Ave* et ce *Credo*, vibrant acte de foi sortant de milliers de poitrines...

Les Bretons groupés loin de leur petite patrie gardent leurs habitudes de piété. Il était donc tout naturel que dans la cité de Marie nous songions aux 240.000 Bretons morts en héros sur les champs de bataille. Ils sont morts, dit l'Ecriture, et ils nous parlent toujours. Ecoutons religieusement ces voix d'outre-tombe et prions pour ces âmes afin que Dieu les accueille dans son ciel...

Notre séjour à Lourdes touche à sa fin ; il faut déjà songer au retour. C'est à regret que nous quittons ces lieux bénis où les émotions ressenties sont douces et pleines de paix, où la prière et la piété deviennent faciles. Notre Dame de Lourdes, nous ne vous avons pas dit adieu, mais au revoir.

CONFÉRENCE

Mercredi 6 juillet, à 20 h. 30, à la Salle des Œuvres (Place Ornou). Conférence par Monsieur Pourezy, délégué général de la Fédération Française des Sociétés contre l'« IMMORALITE PUBLIQUE. »

Le Comité de Brest serait heureux de voir les Mères et Pères de famille, ainsi que tous ceux qui sont chargés de l'éducation de la Jeunesse, assister nombreux à cette réunion.

Raseur

Victor, nouveau valet de chambre, ouvre la porte à un visiteur, et tandis qu'il l'aide à enlever son pardessus :

— Monsieur, lui dit-il, est-ce que vous ne voudriez pas me raser à mon tour après monsieur ?

— Mais, mon ami, répond en souriant le visiteur, je ne suis pas coiffeur.

— Ah ! s'écrie Victor désappointé, je l'avais cru. Tout à l'heure, le fils du patron, lorsqu'il a vu Monsieur entrer ici, a déclaré : « Papa, je me sauve, voilà le raseur qui s'amène... »

Le Dimanche en Été

C'est la Messe du dimanche que l'on manque alors plus facilement... parce que excursion... parce que concours... parce que pêche... parce que chasse... parce que lâche...

Or cette petite heure de la messe du dimanche est l'heure de Dieu. C'est grave de la lui voler.

Sur les sept jours de chacune des semaines de cette vie, Dieu s'est réservé une heure, une heure qu'il veut pour lui seul... une heure qui doit être passée dans son temple, au pied de l'autel, où il s'immole pour nous.

Il y tient... Qui ne la lui donne pas commet un péché grave. Quand un homme commet d'autres fautes, s'enivre, s'emporte, vole..., etc., il peut, jusqu'à un certain point, plaider devant Dieu la violence de la passion.

— « J'avais la tête à moitié perdue... J'étais tout chaviré par mes mauvais instincts... C'est faiblesse, mon Dieu ! Ayez pitié de moi ! »

Mais quand de propos délibéré, à tête reposée, cet homme dit : « Je devrais aller à la messe aujourd'hui ; Dieu — celui à qui j'appartiens corps et âme — me le commande... eh bien, non, je n'irai pas » : Il y a là un péché d'une malice particulière.

De plus, c'est un des scandales les plus désastreux...

Vos autres péchés sont presque tous un secret entre Dieu et vous. Mais en manquant la messe, vous commettez une faute qui sera connue de votre famille, d'un grand nombre de personnes de votre paroisse.

Un homme qui ne va pas à la messe se sépare publiquement de ses frères catholiques.

Cet homme s'appelle encore chrétien... mais en réalité il ne l'est plus puisqu'il néglige la principale obligation du chrétien : la messe du dimanche.

Et s'il a des enfants, quel scandale pour eux !

C'est comme s'il leur disait : « Vous avez appris de votre mère, dans votre catéchisme, que le devoir du chrétien est d'aller à la messe du dimanche ; la manquer, c'est commettre un péché.

« Et bien, pour moi, votre père, moi qui dois vous guider dans la vie, qui suis responsable de vos âmes, je vais vous montrer le cas que je fais du péché... je n'irai pas à la messe ».

N'est-ce pas là un scandale grave ?

Hommes, ne refusez pas à Dieu l'heure qu'il s'est réservée... Que la messe du dimanche soit la chose intangible, l'heure sacrée de votre semaine, en été comme en hiver. Dieu n'est jamais en vacance.

X.

Réflexions utiles...

Cette personne a toutes les apparences de la piété. Elle assiste régulièrement aux offices de l'Eglise, reçoit fréquemment les sacrements, fait partie de toutes les confréries... etc...

Mais la jalousie ne la quitte guère. Toujours à l'affût des nouvelles, elle accepte sans contrôle les appréciations de celui-ci sur la conduite de celui-là, et colporte de tous côtés ce qu'elle a entendu...

Ce voisin ne lui plaît pas... Il a tous les défauts, et bientôt toute la localité les connaîtra.

... Elle n'a pas de mots assez piquants à l'adresse de tel autre... La raison ?? Il n'y en a pas précisément, mais sa physionomie ne lui va guère...

Elle s'imagine que X... lui a manqué de respect... Alors elle nourrit contre lui des sentiments d'animosité, de haine, de colère qui se traduisent par des termes injurieux, de mépris, d'indignation...

Voulez-vous savoir ce que Notre Seigneur pense d'une telle conduite ? Lisez l'Evangile de ce 5^e dimanche après la Pentecôte.

Les prières de cette étrange chrétienne ne peuvent toucher le cœur du Maître. Il pose la condition à remplir si l'on veut aller jusqu'à Lui et obtenir ses faveurs. Voici :

« Si vous présentez votre offrande à l'autel, et que vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; et alors vous reviendrez offrir votre don. »

Est-ce ainsi que nous faisons, quand nous sollicitons de Dieu ses bienfaits ?

Examinons-nous, et en cas de nécessité, n'hésitons pas à changer notre conduite, Notre Seigneur ne fera pas un Evangile spécial pour nous permettre de garder nos défauts et d'attendre malgré cela ses grâces et ses faveurs.

Il faut suivre... l'opinion.

Un couple devant Monsieur le Maire. Gravement, comme il convient, Monsieur le Maire lit les articles du Code : « La femme doit suivre son mari partout. »

La future épouse s'exclame : « Mais, Monsieur le Maire, je ne peux pas... »

« Comment ça ? demande Monsieur le Maire.

« Mais non, voyons, ce n'est pas possible, mon mari est facteur ! »

— Les pauvres catholiques qui veulent suivre l'opinion sont encore plus à plaindre que la femme du facteur, même si celle-ci est obligé de suivre son mari partout.

VACANCES



Les examens de fin d'année: certificat d'Etudes, Brevet élémentaire, Baccalauréat, seront bientôt terminés... et vos enfants, vos jeunes gens, vont jouir d'un repos plus ou moins mérité... que vont-ils devenir pendant ces mois de liberté ? Seront-ils livrés à l'oisiveté la plus complète ? Les verra-t-on errer à l'aventure dans les rues, sur les places, sur les quais ou sur les grèves, sans surveillance aucune si ce n'est celle de leur Ange gardien ? Les laisserez-vous, parents chrétiens, s'exposer avec l'insouciance et la légèreté de leur âge, aux mille dangers de la rue ?...

Parents sérieux, sachez toujours trois choses sur vos enfants et vos jeunes gens:

- 1° Où ils sont;
- 2° Avec qui ils sont;
- 3° Ce qu'ils font;

Dans la mesure où vous leur ferez suivre la vie du Patronage, dans la même mesure vous aurez une réponse à ces trois questions.

— Il ne suffit pas que vous vous disiez: « Mes enfants vont au Patronage ».

Assurez-vous qu'ils le fréquentent régulièrement, qu'ils prennent part aux réunions du soir, à toutes les promenades et excursions organisées au cours des mois de Juillet, Août, Septembre.

Informez-vous auprès des Directeurs. A leur grand regret, parce que trop pris par d'autres Œuvres, ils ne peuvent vous faire les visites utiles et vous mettre ainsi au courant de l'assiduité ou de la conduite de vos enfants. Venez les voir et prendre vous mêmes ces renseignements qu'ils est toujours bon de savoir. Ils vous recevront avec le plus grand plaisir.



Excursions du Patronage

- I. — *Jeudi 14 Juillet* à Quélern. — Départ à 7 h. 30 — Retour: 20 heures.
- II. — *Dimanche 24 Juillet* à Douarnenez. — Concours départemental de Gymnastique et de Musique.
- III. — *Jeudi 28 Juillet* à Camaret. Départ à 8 heures — Retour à 19 heures.

N.B. — Les parents sont priés d'inscrire leurs enfants le plus tôt possible à notre Patronage de vacances. Le prix des excursions sera toujours à la portée de toutes les bourses.



Vie de Paul BELLEC

Chapitre VI

Sa dévotion au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge.

A mesure que son instruction religieuse se perfectionnait, il sentait le besoin d'accroître en lui la vie spirituelle. Il allait la puiser à sa source, dans la sainte Eucharistie. La communion lui devint bien vite un besoin. Il la faisait fréquemment.

L'adoration nocturne était établie dans l'église des Carmes. Deux fois par mois, un groupe d'hommes, ouvriers pour la plupart, viennent passer la nuit devant le Très Saint Sacrement. Paul se sentit attiré vers cette œuvre et en devint l'un des membres les plus assidus et les plus fervents.

Dès les premiers jours de sa conversion, il se jeta d'instinct dans les bras de Marie. L'orphelin avait trouvé en Elle une Mère. Il allait lui recommander ses besoins dans son église dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel. Il aimait aussi à se rendre dans les sanctuaires les plus réputés de la contrée. Le

Folgoët surtout avait ses préférences. C'est le fief de Marie dans ce beau pays de Léon, où la foi est demeurée si vivace, grâce sans doute à la protection de la sainte Vierge. Le Folgoët est situé à vingt-quatre kilomètres de Brest. Paul s'y rendait à pied, quelquefois avec des camarades, le plus souvent seul. Il partait le matin de très bonne heure et faisait la sainte communion en arrivant à l'église...

Dans les derniers temps surtout, ce voyage le fatiguait beaucoup, car sa santé allait s'affaiblissant. Un jour ses forces le trahirent en route. En arrivant à Plabennec, à douze kilomètres de Brest, il dut s'arrêter et dans une ferme demanda un peu de nourriture. La ménagère ne connaissait pas le français, et Paul ne savait pas le breton. Bien plus, notre fermière, en voyant ce jeune homme pâle, assez mal habillé, le prend pour un coureur de grand chemin. Elle va le mettre dehors, lorsque Paul a la bonne inspiration de lui montrer son chapelet enroulé autour de son bras. Ce fut le passeport efficace. On lui apporta une tasse de lait chaud avec du pain bis, et, réconforté, il continua son chemin jusqu'au sanctuaire, n'ayant qu'un regret de son aventure : celui de ne pouvoir faire ce jour-là la sainte communion. « J'essayerai encore, écrit-il ; et, s'il le faut, je partirai une heure plus tôt. »

C'est une pratique chère aux pèlerins de Marie de suspendre à leur cou ou d'enrouler à leur bras le chapelet, afin de le réciter plus facilement. Paul contracta l'habitude de payer à sa Mère du ciel ce tribut de prière et d'amour. Quelles que fussent ses occupations, il y était fidèle chaque jour. Souvent il était onze heures et demie ou minuit quand il avait la liberté de remplir ce devoir filial. Malgré l'heure avancée, il n'y manquait pas.

Au mois de mai 1904, Paul vit s'accomplir l'un de ses vœux les plus ardents. Au moyen de fonds recueillis dans une séance publique, le Patronage envoya une délégation de jeunes gens au Pèlerinage national des hommes de France à Notre-Dame de Lourdes. Paul fut du nombre des délégués.

Toujours prêt à se rendre utile, il accepta la proposition qu'on lui fit de conduire un aveugle. Pendant le voyage, le guide eut pour l'infirme des attentions maternelles, toujours obliques de lui-même pour se mettre à la disposition de son protégé, sans se plaindre des dérangements et des privations multipliées qu'un service si astreignant lui imposait.

Quand il eut touché ce sol béni, son bonheur fut à son comble : respirer cette atmosphère surnaturelle de prières et de miracles, contempler une multitude d'hommes chrétiens venus de tous les pays, simples dans leur foi, à genoux aux pieds de la très sainte Vierge et récitant le chapelet, empressés à suivre les processions, un cierge à la main, ou bien encore chantant les louanges de Marie : ce spectacle remua profondément l'âme de notre jeune breton. « Lourdes, écrivait-il,

terre bénie, terre des miracles et terre d'amour ! » Il y goûta les plus pures joies de sa vie. Pourtant il ne put pas prendre part à toutes les cérémonies du pèlerinage. L'infirme qu'il guidait, et dont la main ne quittait pas son bras, le retenait loin de la foule. Il s'en dédommageait en priant de longues heures devant la grotte. C'est là que Marie parla à son cœur et lui révéla l'appel de Dieu. « Un miracle s'est opéré en moi, écrit Paul à l'un de ses amis. Parti de Brest avec des convictions de foi profonde, je m'en retourne avec une vocation aux missions. Cette vocation m'est venue lorsque, pour la première fois, je priais devant la grotte. »

Une circonstance qui semble providentielle aida à la manifestation des desseins divins. Dans la maison hospitalière de Mademoiselle Gesta-Cuilhé se trouvait un jeune pèlerin, élève de l'Ecole Apostolique de Poitiers (1).

« Je venais d'arriver, écrit celui-ci, quand presque en même temps une douzaine de Bretons entrèrent, accompagnés de leur aumônier. Parmi eux un aveugle. En attendant l'heure du repas et sachant que j'étais seul, il me questionnèrent sur mon état, sur mon pays. Quand ils surent que moi aussi j'étais Breton, ie devins de suite des leurs. Ils m'invitèrent à partager leur table pendant toute la durée du pèlerinage. J'étais placé tout près de Paul. Seul, l'aveugle nous séparait. Tous étaient pleins de prévenances pour moi, mais Paul surtout insistait pour vaincre ma timidité. Sa figure aimable m'attirait, comme malgré moi, et je l'aimais déjà sans le connaître. Après le repas il m'invita à l'accompagner aux cérémonies du pèlerinage. Je remarquai d'abord sa piété : il priait de toute son âme. On sentait qu'il y avait en lui une foi ardente. Dans la conversation, il laissait percer ses élans enthousiastes pour le bien à faire en France, dans les grands centres ouvriers. Plus il me parlait, plus j'aurais désiré pénétrer dans son âme.

« Un jour, c'était le second ou le troisième du pèlerinage, nous longions. Paul, l'aveugle et moi, l'esplanade du Rosaire, et nous causions à cœur ouvert. Paul me questionnait sur mes projets d'avenir. Quant il sut que je voulais être missionnaire et que j'étais dans une Ecole Apostolique : — Oh ! moi aussi, je voudrais être missionnaire ! me dit-il. — Comme je lui répondais que cela n'était pas impossible, que le bon Dieu appelle à lui qui il veut : — Oui, me dit-il, je le sais ; mais je n'ai ni fortune, ni santé, ni instruction, rien qui puisse me permettre d'arriver si haut. — Je ne voyais là qu'un simple désir et j'étais loin de me douter que la sainte Vierge (je l'ai su depuis) venait de lui mettre au cœur la belle vocation de missionnaire.

(1). Depuis de longues années Mademoiselle Gesta-Cuilhé recoit avec une très grande charité les pèlerins de l'Ecole Apostolique de Poitiers,

« Pendant le reste du pèlerinage, il ne me parla plus de ses désirs. Nous étions souvent ensemble. Il me raconta sa vie passée, comment sa jeunesse avait été délaissée, comment Dieu l'avait ramené dans la bonne voie, puis sa vie présente, l'apostolat exercé parmi ses camarades, etc. Je le laissais volontiers parler, me contentant de l'admirer. Je remarquais sans qu'il s'en doutât, la charité avec laquelle il conduisait son aveugle. Paul se privait pour ne pas l'abandonner. Ses camarades visiteront tout ce qu'il y avait d'intéressant à Lourdes. Pour lui, il lui suffisait d'aller prier à la grotte et de laver les yeux de l'infirme qu'il aurait voulu voir guérir. La sainte Vierge n'a pas opéré ce miracle; mais elle a ouvert les yeux de Paul au plein jour de surnaturel, et l'a dirigé vers son Fils en lui faisant connaître la voie dans laquelle il devait marcher.

« Paul et ses camarades quittèrent Lourdes le matin du 12 mai. Je les retrouvai à la gare. Paul me demanda mon adresse et me promit de m'envoyer de ses nouvelles. En effet, dans une lettre datée du 22 mai, il m'écrivait: J'ai un peu tardé, car je voulais avoir le temps de la réflexion, et, dans une affaire de si grande importance, je désirais prendre conseil près d'un prêtre, mon directeur: il s'y connaît à décider en pareille matière.

« Tous les amis à qui j'ai parlé de mes projets m'ont engagé à marcher dans la voie où le bon Dieu m'appelle. Quant à mon directeur, il veut que je réfléchisse encore, et il m'a demandé un délai de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au mois de septembre. Cela me paraît un peu long; mais je me soumetts à cette épreuve. »



4^e Année

N^o 44

1^{er} Août 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Mariage chrétien (suite). — II. Touchant exemple. — III. — Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — IV. La voix qui fait peur. — V. Nos écoles à l'honneur. — VI. Succès de la Celtique. — VII. Calendrier paroissial. — VIII. Notre cinéma. — IX. La lutte contre l'immoralité publique. — X. Ce qu'en pense A. Dumas. — XI. Patronage de vacances. — XII. La page amusante. — XIII. Vie de Paul Bellec.

Le Mariage Chrétien (suite)

Les sources des erreurs

Pour commencer, en conséquence, par les sources de ces maux, leur racine principale est dans leur théorie sur le mariage, qui n'aurait pas été institué par l'auteur de la nature, ni élevé par Notre Seigneur à la dignité d'un vrai sacrement, mais qui aurait été inventé par les hommes. Dans la nature et dans ses lois, les uns assurent qu'ils n'ont rien trouvé qui se rapporte au mariage, mais qu'ils y ont seulement observé la faculté de procréer la vie et une impulsion véhémement à satisfaire cet instinct, d'autres reconnaissent que la nature humaine décèle certains commencements et comme des germes du vrai mariage, en ce sens que si des hommes ne s'unissaient point par un lien stable, il n'aurait pas été bien pourvu à la dignité des époux, ni à la propagation et à l'éducation des générations humaines. Ceux-ci n'en enseignent pas moins que le mariage lui-même

va bien au-delà de ces germes et qu'en conséquence, sous l'action de causes diverses, il a été inventé par le seul esprit des hommes, qu'il a été institué par la seule volonté des hommes.

...et leurs conséquences désastreuses.

Combien profonde est leur erreur à tous, et combien ignominieusement ils s'écartent de l'honnêteté par ce que nous avons exposé en cette encyclique touchant l'origine et la nature du mariage, de ses fins et des biens qui sont insérés. Quant au venin de ces théories, il ressort des conséquences que leurs partisans en déduisent eux-mêmes: les lois, les institutions et les mœurs qui doivent régir le mariage, étant issues de la seule volonté des hommes, ne seraient aussi soumises qu'à cette seule volonté, elles peuvent donc, elles doivent même, au gré des hommes, et suivant les vicissitudes humaines, être promulguées, être changées, être abrogées. La puissance génératrice, justement parce qu'elle est fondée sur la nature même, est plus sacrée et va bien plus loin que le mariage: elle peut donc s'exercer aussi bien en dehors du mariage qu'à l'intérieur du foyer conjugal, elle le peut même sans tenir compte des fins du mariage, et ainsi la honteuse licence de la prostituée jouirait presque des mêmes droits que l'on reconnaît à la chaste maternité de l'épouse légitime.

Appuyés sur ces principes, certains en sont arrivés à imaginer de nouveaux genres d'unions, appropriées, suivant eux, aux conditions présentes des hommes et des temps: ils veulent y voir autant de nouvelles espèces de mariages: le mariage temporaire, le mariage à l'essai, le mariage amical, qui réclame pour lui la pleine liberté et tous les droits du mariage, après en avoir éliminé toutefois le lien indissoluble et en avoir exclu les enfants, jusqu'au moment, du moins, où les parties auraient transformé leur communauté et leur intimité de vie en un mariage de plein droit.

Bien plus, il en est qui veulent et qui réclament que ces monstruosité soient consacrées par les lois ou soient tout au moins excusées par les coutumes et les institutions publiques des peuples, et ils ne paraissent pas même soupçonner que des choses pareilles n'ont rien assurément de cette culture moderne dont ils se glorifient si fort, mais qu'elles sont d'abominables dégénérescences qui, sans aucun doute, abaisseraient les nations civilisées elles-mêmes jusqu'aux usages barbares de quelques peuplades sauvages.



Touchant Exemple

Nous lisons ce qui suit dans le bulletin paroissial de St-Pierre et Miquelon (sud de Terre-Neuve) et que nous livrons à la méditation des paroissiens des Carmes.

Pour l'achèvement des travaux dans l'Eglise St-Pierre

L'appel du Conseil de Fabrique à la population a été entendu. Dès le 18 janvier, les Collecteurs, choisis parmi les membres du Comité, se sont mis à l'œuvre. Au nombre de seize, deux par deux, ils ont visité toutes les maisons de Saint-Pierre et ont recueilli les offrandes, grandes et petites, faites avec une générosité extraordinaire, souvent touchante, en faveur de la Maison du Bon Dieu, qui est notre maison à tous.

On prétend, avec raison d'ailleurs, que les chiffres ont leur éloquence. Il suffira donc de dire que, dans leur tournée de deux ou trois jours, MM. les Collecteurs ont recueilli 41.656 f. 75. En y ajoutant les dons venus de différentes Associations paroissiales, de quelques Sociétés particulières établies en ville et des paroisses de l'Île-aux-Marins et de Miquelon, soit 7.012 fr. 45, il se fait que la souscription pour l'achèvement des travaux de l'église de Saint-Pierre a produit, en moins d'une semaine, la somme de 48.661 fr. 20.

Et il est de toute justice de signaler aussi des dons particulièrement généreux de matériaux, en vue de l'ornementation du Sanctuaire.

Et maintenant, après les appels d'offres, on va continuer les travaux, selon qu'il sera décidé par le Conseil de Fabrique.

Est-ce à dire que, grâce aux fonds recueillis, ces travaux pourront être achevés ? — Non, sans doute, puisque les hommes compétents estiment qu'ils coûteront dans les 80.000 fr. On ira donc, en fait de travaux, aussi loin que possible, c'est-à-dire tant qu'il y aura des ressources. Et c'est pourquoi la souscription reste ouverte jusqu'à nouvel ordre, avec faculté de faire remise des sommes soit à M. Emile Gloanec, président du Comité, soit à Monseigneur, ou encore à l'une des deux banques de Saint-Pierre.

Nous envisageons l'avenir avec confiance. La paroisse a fait ce qu'elle peut faire, et même plus... Elle a donné un magnifique exemple de dévouement paroissial, et montré des sentiments chrétiens et catholiques quasi unanimes à l'endroit de son église.

Et puis, pour terminer les travaux en cours, d'autres ressources viendront encore, de près, de loin!...

N. B., Voici qui mettra mieux en relief le geste qui a été fait: la population totale des Îles St-Pierre et Miquelon est de 4.321 habitants, dont 1669 hommes et 1.795 femmes. (Recensement du 1^{er} Juillet 1931).

Les 11.000 paroissiens de N.-D. du Mont-Carmel ont-ils répondu avec le même empressement à l'appel de leur Pasteur, pour la restauration extérieure et intérieure de leur vénérable Eglise? Les dépenses engagées sont loin d'être payées puisque la souscription ouverte à cette intention n'a produit que 25.944 f. alors que le devis total atteignait le chiffre de 89.698 francs.

Et pendant ce temps de nouvelles et urgentes dépenses s'imposent à votre bon curé pour la réfection totale de la toiture et le crépissage de son presbytère qui depuis de longues années, était dans un lamentable état de délabrement.

Je sais que plusieurs excusent leur indifférence en déclarant à tout venant que la paroisse des Carmes est riche ou encore que le présent est dur et l'avenir moins que rassurant...

Votre Pasteur et ses auxiliaires ne vont pas crier leurs difficultés sur les toits et continueront malgré la rigueur du présent et l'inquiétude de l'avenir à remplir leur mission de pasteurs de vos âmes et d'administrateurs de vos biens paroissiaux. Mais Dieu, pour autant, ne vous dispense pas de vous intéresser à leur administration et vous fait un devoir de conscience de leur venir en aide dans la mesure de vos moyens.

NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Christian-Gustave-Yves Nérich. — Jean-Pierre-Michel Caradec. — Monique Pallier. — Monique-Germaine-Thérèse Doll. — Jeannine-Augustine-Marie Coffec. — Camille-Louis Sertilange. — Jacques Goas. — Pierre-Jacques-André Dessalles. — Renée Tanguy.

MARIAGES

Christien-Ernest Roger, Herveline Tanguy. — René Pellé, Marie-Bernadette Plouzennec. — Martial-René Merrien, Léontine Fourel.

DECES

Germain Daniélou, 70 ans. — Mme Le Brun, née Toullec, 35 ans. — Jean Perrot, 51 ans. — Auguste-François Le Mao, 34 ans. — Mme Moulinec, née Marie-Catherine Le Brusq, 70 ans.

« Viens, suis-moi »

LA VOIX QUI FAIT PEUR...



L'Idéal est un grand Ange, lointain et beau infiniment, qui nous appelle sur les hauteurs.

Quelquefois, il appelle dès le berceau. On voit des enfants, aux yeux baignés de ciel, et qui semblent n'aspirer qu'à y revenir.

L'Idéal appelle surtout ceux qui ont le cœur pur... ceux dont aucune fumée mauvaise ne trouble la vision.

Quand le cœur n'est pas pur, quand il se laisse trop solliciter par les matérialités d'en bas, l'Idéal s'éloigne et attend...

**

Il attend qu'un vent passe et dissipe les fumées.

Il attend le moment où s'apaisera le tourbillon des vaines choses... où, devant la précarité, l'humiliation, l'égoïsme constaté des affections d'ici-bas... devant la pauvreté de l'argent... devant la fragilité des succès humains, sa voix, à lui, pourra enfin se faire écouter...

Il attend un soir d'épreuve, où l'on contemple, à terre, les pauvres débris de nos grands rêves...

Il attend jusqu'aux dernières années d'un être. Et ce fut le regret de grands saints : « *Sero te cognovi... Je t'ai connu trop tard... Je t'ai aimé trop tard...* »

Hélas !.. combien meurent sans avoir su ni même soupçonné qu'un ange, pas à pas, les accompagnait dans l'Invisible, leur répétant sans cesse : « Tu te trompes !.. »

... Ton chemin, à toi, n'est pas là, dans la plaine...
... Il n'est pas le chemin de tout le monde, le chemin à toi...
... Il n'est pas la grande route bruyante, où retentit le refrain banal de tant de pauvres petites choses.

... Ton chemin, à toi, il s'accroche à cette montagne...
... C'est ce sentier austère, et dur, et silencieux, qui conduit vers le sacerdoce du Christ... vers la paix et toute la noblesse des hauteurs. »

Il y en a qui ont vu l'Idéal sans que personne ne le sache. Mais ils l'ont vu tout de même.

Ils l'ont rencontré, un jour, dans le jardin du Bien... quelquefois même, par contraste, ils l'ont aperçu, au travers des branches, dans le jardin du Mal.

Et ils en ont été remués jusqu'au fond des entrailles. Mais ils font comme s'ils ne l'avaient pas vu. Ils se taisent devant les autres et ils se taisent aussi devant eux-mêmes.

Car, bien en dessous de l'Idéal... en bas, dans la vallée, ils ont aperçu autre chose... des sirènes aux multiples visages... visages de toutes les joies de la terre...

Et ces sirènes parlaient... chantaient !..

Elles chantaient l'indépendance... le confortable... le plaisir que donne la gloire.

Et, au bout de leurs bras blancs, elles tendaient aux lèvres fiévreuses la coupe qui contient la liqueur enivrante des humaines amours...

Alors, ils ont eu peur que l'Idéal ne les sépare de tout cela...

Ils ont eu peur que l'Ange ne les emporte trop loin... trop haut, sur ses grandes ailes, vers ces pays inconnus qui ne sont plus de la terre...

— Je suis un bourgeois, Seigneur... un bon bourgeois... Laissez-moi à mon bureau... à mon capital... à mon pot-au-feu... et à ma femme...

Le jeune homme riche de l'Evangile fut cela.

Il était pur... il pratiquait les commandements ; et le Christ le regarda avec complaisance.

C'est alors qu'il lui montra l'Idéal... qu'il lui dit : « Va plus loin !.. Sois mon apôtre et mon prêtre !.. »

Le jeune homme n'a pas nié la sublimité du but auquel on le conviait.

Il a seulement reculé...

Il a eu peur de la voix...

Il a fermé les yeux pour ne pas voir, de crainte d'être captivé.

Il s'est raidi devant l'appel des hauteurs... Mais il a cédé devant la réclamation, la révolte de son argent : « Quoi... ? je suis l'Argent, c'est-à-dire tout !.. Et tu serais assez fou pour m'abandonner !.. Qu'un malheureux batelier du lac de Tibériade suive le Galiléen... Passe !.. Il ne fait que changer de misère... Mais toi !.. toi !.. »

Et le jeune homme est reparti...

Mais il est reparti triste. Il avait, à son flanc, la flèche acérée de l'Amour.

Quel fut ce jeune homme ?

Combien de temps a-t-il profité de son argent... ?

Nul ne le sait.

Il était fait pour le royal sacerdoce et, l'ayant refusé, il est rentré dans le néant de l'inutilité, d'où il avait failli sortir, comme d'un tombeau.

Il aurait tendu les bras à l'Ange, le monde entier, aujourd'hui, saurait son nom...

Il serait sur les autels ici-bas...

Il serait à jamais dans la gloire là-haut !

Pauvre jeune homme, qui, en quelques minutes, a joué sa vie, et l'a perdue...

Bienheureux ceux qui savent vouloir.

Dieu sème les vocations partout, et à pleines mains, comme il sème la vie... comme le semeur sème le blé.

Qui dira le nombre d'âmes auxquelles l'Ange dévoile la misère des foules, la tristesse des banlieues rouges, la pauvreté de ceux qui ne croient à rien...

— Si tu voulais, tu pourrais être la lumière, le ferment, le sel de tous ces malheureux-là... ? Tu pourrais être mon prêtre... un autre moi-même !..

— Non !.. Ne me demandez pas cela ! clame l'âme épouvantée.

— Pourquoi... ?

— J'ai vingt ans... besoin d'aimer...

— Je suis l'Amour !

— J'ai mes diplômes... tout un avenir devant moi...
 — Pauvre petit !..
 — Je veux me marier... gagner de l'argent...
 — Je t'offre tellement mieux !
 — Inutile... je ne puis pas !
 — Essaye... ?
 — Non !.. Taisez-vous !.. Vous me faites peur... !

**

Et on se sauve...

Et on ne veut plus rien entendre; et on entend encore... Et on entendra toute sa vie... Et on regrettera toute l'éternité...

L'Ange de l'Idéal qui domine ces minutes que, pompeusement, nous appelons des siècles, et toutes nos ambitions de fourmis, et tous ces biens, néant d'un jour auquel se cramponne ce dieu tombé qui, pourtant, se souvient des ciels... l'Ange nous regarde avec compassion, ne comprenant pas que nous ne comprenions pas :

— Est-ce possible... ?

Hélas !.. ici-bas, tout est possible.

**

Bienheureux ceux qui entendent la voix de l'Idéal !

Bienheureux ceux qui marchent, les pieds sur la terre, mais les yeux vers le ciel...

Bienheureux ceux qui, dans la plénitude de leurs forces terrestres, meurent « à l'essai », afin de savoir mieux mourir quand la Mort se dressera à leur chevet...

Bienheureux ceux qui, chaque année, montent un peu plus vers le plan surnaturel... ceux qui brûlent les stations du « transitoire » pour se jeter dans les bras du Définitif...

Bienheureux ceux qui ne demandent rien à la vie et, les yeux sur l'inaccessible étoile, cherchent à s'approcher le plus près d'elle pour qu'elle descende le plus près d'eux...

**

Puissent se dresser des légions de prêtres qui seront la relève de ceux qui tombent, chaque jour, sur le champ de bataille des œuvres...

... Des prêtres qui, avec une foi profonde et un cœur infini, feront face à leur secteur, mondain ou misérable, chaud ou froid, peuplé ou désertique...

... Des prêtres avertis, conscients des exigences des temps nouveaux...

Des prêtres qui donneront le pain de vérité et d'amour à toutes ces foules que travaillent, plus que jamais, toutes les puissances de l'Enfer...

PIERRE L'ERMITE.

Nos Écoles à l'honneur

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

COLLEGE DE N.-D. DE BON-SECOURS

I. — Baccalauréat

1. — *Philosophie*. — 6 présentés — 4 admissibles — 2 reçus.

2 *Mathématiques*. — 6 présentés — 3 admissibles — 1 reçu.

3 *Première A*. — 11 présentés — 10 reçus, dont un avec mention.

4 *Première A'*. — 11 présentés — 5 admissibles — 3 reçus.

II. — Saint-Cyr

5 admissibles.

III. — Centrale

1 admissible.

COLLEGE SAINT-LOUIS

Baccalauréat

Première partie: 48 admissibles.

Deuxième partie: *Mathématiques*: 17
Philosophie: 8.

COURS FENELON

Baccalauréat

Première partie. — 2 reçues.

Deuxième partie. — *Philosophie*. — 6 reçues, dont 4 avec mention.

INSTITUTION SAINTE-JEANNE D'ARC

Baccalauréat

Première partie. — 1 reçue

Deuxième partie: 1 reçue — 4 admissibles

Brevet élémentaire

2 reçues.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ECOLE SAINT-JOSEPH

Certificat d'Etudes

40 reçus, dont neuf avec mention *Très Bien* et *Bien*.

ECOLE DES CARMES

18, rue Amiral Linois

Certificat d'Etudes

4 présentés — 4 reçus.

Jean GUENOLE — Maurice HARDY — Paul KERIVIN —
Robert LE GUELLEC.

EXTERNAT SAINT-YVES

52, rue Emile Zola

Brevet élémentaire

Mlle Yvette LE GOASTER.

Certificat d'Etudes

Jeanne MUNAR — Madeleine FOULON — Suzanne POULIQUEN — Madeleine BERTHOU — Odette GUEGUENIAT — Marguerite MEUDEC.

Succès de la Celtique

Au Concours départemental de Gymnastique et de Musique du 24 Juillet à Douarnenez, la société sportive de notre patronage a remporté de beaux succès.

GYMNASTIQUE

A. — Section des Adultes

- 1). — Classement général: 5^e sur 32 sociétés.
- 2). — 1^{re} en division supérieure. 1563 points. Prix d'excellence, médaille d'or.
- 3). — Pyramides avec engin. 120 points. Prix d'honneur, médaille d'argent.

B. — Section des Pupilles

Excellence C, 3^e. 1372 points. Premier prix, médaille de bronze.

MUSIQUE

Classement général

Premier du concours. Prix d'excellence, palme d'or.

Ces magnifiques succès sont dûs sans doute à l'entrain, à l'endurance et à la discipline des jeunes gens du Patronage, mais surtout au talent de leurs excellents moniteurs: MM. Charles et Jean Leborgne.

A tous et à chacun nos plus chaleureuses félicitations.

On dit que le Patronage des Carmes sera le premier de la Région Brestoise à avoir un cinéma parlant ! ! !

CALENDRIER PAROISSIAL



AOUT

- | | |
|--------------------|---|
| 1 <i>Lundi</i> | St-Pierre ès liens. |
| 2 <i>Mardi</i> | Octave de Ste-Anne. |
| 3 <i>Mercredi</i> | Invention de St-Etienne. Confession des Enfants, de 16 heures à 18 h. 30. |
| 4 <i>Jeudi</i> | St-Dominique, confesseur. A 7 h. 30, Messe et Communion. |
| 5 <i>Vendredi</i> | N.-D. des Neiges. Heure Sainte, à 20 heures. |
| 6 <i>Samedi</i> | Transfiguration de N.-S. J.-C. |
| 7 <i>Dimanche</i> | Douzième après la Pentecôte. — A 20 heures, Vêpres, Procession du Rosaire, Salut. |
| 8 <i>Lundi</i> | S.S. Cyriaque et ses compagnons, martyrs. |
| 9 <i>Mardi</i> | St-Jean-Marie Vianney, confesseur. |
| 10 <i>Mercredi</i> | St-Laurent, martyr. |
| 11 <i>Jeudi</i> | St-Tiburce et Ste-Suzanne, martyrs. |
| 12 <i>Vendredi</i> | Ste-Claire, vierge. |
| 13 <i>Samedi</i> | Vigile de l'Assomption. (Il n'y a ni jeûne ni abstinence). |
| 14 <i>Dimanche</i> | Treizième après la Pentecôte. — A 20 heures, Vêpres, prières de la Confrérie des Trépassés, Salut. |
| 15 <i>Lundi</i> | Assomption de la Ste-Vierge. (Messes aux mêmes heures que le dimanche) Quête pour les Séminaires. — A 20 heures, Vêpres, Procession, Salut. |
| 16 <i>Mardi</i> | St-Joachim, père de la Ste-Vierge. |
| 17 <i>Mercredi</i> | St-Hyacinthe, confesseur. |
| 18 <i>Jeudi</i> | De l'octave de l'Assomption. |
| 19 <i>Vendredi</i> | St-Jean Eudes, confesseur. A 7 h. 30, Service pour les Trépassés. |
| 20 <i>Samedi</i> | St-Bernard, abbé. |
| 21 <i>Dimanche</i> | Quatorzième après la Pentecôte. — A 20 heures, Vêpres et Salut. |
| 22 <i>Lundi</i> | Jour octave de l'Assomption. |
| 23 <i>Mardi</i> | St-Philippe Béniti, confesseur. |
| 24 <i>Mercredi</i> | St-Barthélémy, apôtre. |

- 25 *Jeudi* St-Louis, confesseur.
 26 *Vendredi* St-Zéphirin, pape et martyr.
 27 *Samedi* St-Joseph de Calasancte, confesseur.
 28 *Dimanche* Quinzième après la Pentecôte. — Quête pour l'église. — A 20 heures, Vêpres et Salut.
 29 *Lundi* Décollation de St-Jean-Baptiste.
 30 *Mardi* Ste-Rose de Lima, vierge.
 31 *Mercredi* St-Raymond Nonnat, confesseur.

Notre Cinéma

Au cours de sa magistrale Conférence Monsieur Pourezy adressait un ardent appel à ses nombreux auditeurs pour se dresser contre le cinéma corrupteur.

La manière vraiment efficace de combattre l'influence néfaste du mauvais cinéma dans tous les milieux c'est de donner au public des séances vraiment artistiques et irréprochables au point de vue moral. — Pour répondre aux désirs qui nous ont été si souvent manifestés, nous n'hésiterons pas à nous imposer de lourds sacrifices pour équiper notre salle de Patronage en cinéma parlant. Mais l'achat d'un appareil vraiment perfectionné seul capable de donner satisfaction même aux plus difficiles est tellement au-dessus de nos moyens que nous ne pouvons pas nous engager sans le concours de tous les bons paroissiens des Carmes, en particulier sans le concours des pères et mères de famille qui ont vraiment le souci de préserver de la corruption les âmes de leurs enfants, de leurs jeunes gens et jeunes filles. Nous nous permettons donc une fois de plus d'ouvrir une souscription pour l'achat d'un Cinéma parlant..... Pour la réalisation de nos desseins il nous faut 50.000 francs.

Nous recevrons avec reconnaissance les dons les plus modestes comme les plus généreux..... Nous comptons sur la générosité de tous....

Les Directeurs du Patronage
 A. Lespagnol.
 Ch. Le Corre.

La lutte contre l'immoralité publique

C'est autre chose qu'un apostolat.

C'est l'exercice d'un droit contre la licence qui est une atteinte directe à la liberté

Contre la cupidité et la lâcheté des entreprises de corruption, c'est la défense des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles, tout particulièrement de ceux que leur condition modeste oblige à un travail précoce loin du foyer familial et qui se trouvent ainsi exposés à toutes les influences pernicieuses, à

tout ce qui peut blesser leurs regards, souiller leur cœur, les conduire peut-être à des catastrophes telles que celles dont on lit chaque jour le récit dans les journaux.

Dans tous les milieux, les parents, les familles s'alarment de plus en plus des dangers que l'immoralité fait courir à leurs enfants. Ils comprennent de mieux en mieux que la lutte engagée contre l'immoralité a pour fin principale de préserver l'intégrité morale, la santé, la vie même de leurs enfants.

Les chefs de familles, les associations familiales et sociales sont donc résolues à poursuivre l'œuvre d'assainissement qu'ils ont entreprise et ne se laisseront intimider ni par les menaces ni par les ricanements. Ils rappelleront aux autorités administratives leurs droits que trop souvent elles ignorent:

Publications contraires aux bonnes mœurs.

Les maires ont des pouvoirs considérables. Malheureusement, ils n'en usent pas assez.

Le plus souvent, c'est parce que nous ne les en pressons pas.

Au cas où l'autorité administrative refuse d'agir il faut adresser une plainte au Parquet pour qu'il ordonne des poursuites contre les éditeurs, gérants et vendeurs de ces publications; il suffit, si le vendeur refuse de retirer la publication de l'étalage, de s'en procurer un exemplaire et de l'envoyer au Procureur de la République accompagné d'une plainte. On n'en court, de ce fait aucune responsabilité pécuniaire.

Affiches obscènes.

C'est aux maires — ou Préfet de Police à Paris — qu'il appartient d'agir (loi du 2 août 1882- art. 1^{er}) en faisant lacérer les affiches ou en les faisant saisir.

Le propriétaire de l'emplacement sur lequel a été apposée l'affiche a le droit absolu de la faire disparaître. Dans les autres cas, la jurisprudence tend à donner gain de cause aux lacérateurs si leur intervention est fondée (Dijon, 15 décembre 1926).

Théâtre et spectacles.

Les maires (à Paris, le Préfet de Police) ont le droit de fermer un théâtre quand la représentation est dangereuse pour la moralité publique. (Arrêt Cons. d'Etat, 3 avril 1914).

Les maires et les préfets ont, en outre, un droit de police à l'égard des théâtres. (Art. 97 et 99 de la loi municipale 1884). Circulaire ministérielle, 6 déc. 1906, 5 juillet 1929.

Cinémas.

Les décisions de la Censure ne portent pas atteinte aux pouvoirs des maires et des préfets (Arrêts du Conseil d'Etat, 3 avril 1914, etc...).

Les pères de famille ont dans certains cas le droit d'agir

par eux-mêmes contre les représentations immorales, même contre celles que la censure a autorisées.

Le Comité d'études, d'information et d'action contre l'immoralité publique, 36, rue du Montparnasse, répondra à toutes les demandes de renseignements qui lui seront adressées notamment par les chefs de famille et les associations.

Nous donnons ces renseignements pratiques comme conclusion de la magnifique conférence donnée devant une foule nombreuse dans la Salle des Œuvres, le mercredi 6 juillet, par Monsieur Pourezy, le vaillant défenseur de la moralité publique.

Ce qu'en pense A. DUMAS

« Non, le MARIAGE n'est pas que l'union de deux intérêts, de deux fantaisies, de deux amours même: c'est l'alliance, c'est la communion éternelle de deux âmes, et c'est pour cela qu'il doit être INDISSOLUBLE. C'est donc l'acte le plus grave de la vie, puisqu'il engage l'éternité, dans le ciel par le serment, sur la terre par la descendance et l'héritage... On ne vous marie pas de force... Réfléchissez toute votre vie, si bon vous semble; mais une fois que vous aurez dit: Oui, la mort seule pourra vous dégager.

« Et que deviendrait les enfants ?.. Le mariage enfin est un de nos derniers moyens de moralisation. Ne l'amoinçons pas. Plus les hommes et les femmes verront que c'est un acte irrévocable, plus ils prendront l'habitude de le faire sérieusement. »



PATRONAGE DE VACANCES

Comme les années précédentes, le patronage de Vacances pour les enfants des écoles fonctionnera pendant les mois d'Août et de Septembre. Les promenades auront lieu:

Mardi: toute la journée: Départ, 8 h. — Retour, vers 18 h.

Jeudi et Samedi après-midi: Départ, 13 h. 30. — Retour, vers 18 heures.

La promenade du mardi aura lieu du côté de Sainte-Anne du Portzic, du vieux Saint-Marc, de Trez-Hir, Quélern, Camaret ou Morgat.

Ouverture du Patronage de Vacances

Le Mardi 2 Août : Promenade à Quélern.

Grandes Promenades d'Août et Septembre

I. — A Quélern : Mardis 9 et 23 Août.

Vapeur : Le Plougastel

II. — A Camaret : Mardi 6 Septembre.

Vapeur : Le Plougastel

Départ du Patronage, 7 h. 30. — Retour, 18 heures. — Prix du voyage: 2 francs.

Quand la promenade du mardi ne pourra avoir lieu pour cause de mauvais temps, elle sera remise au jeudi suivant. — Pour cette promenade du mardi, chaque enfant doit être muni de son repas de midi. — Il est fortement conseillé aux parents de ne pas donner de vin à leurs enfants. La limonade ou tout autre boisson analogue est plus saine.

Les parents sont instamment priés d'inscrire leurs enfants au Patronage de vacances dès le début. Chaque enfant, au jour de son inscription, recevra une carte-contrôle sur laquelle seront portées toutes les présences. Il appartiendra aux parents de se rendre compte d'après cette carte, de la régularité de leurs enfants à fréquenter le Patronage.

A la fin de Septembre, des récompenses seront distribuées d'après le nombre de présences de chacun.

Toutes les promenades auront lieu sous la surveillance de MM. les Directeurs du Patronage, de M. l'abbé Pérennès ou de MM. les Séminaristes.

Les enfants inscrits au Patronage de vacances devront assister à la Sainte Messe célébrée spécialement à leurs intentions dans la Chapelle du Patronage le jeudi à 8 h.

LA PAGE AMUSANTE

Dans la rue...

Un ivrogne titube.

Un agent s'approche : « Eh bien quoi, qu'est-ce que vous faites là ? » L'ivrogne superbe, toise l'agent, lève les épaules :

— Ce que je fais ? Vous le voyez bien, M'sieu l'agent, je lutte contre l'alcool, y voudrait me f.... par terre. Mais y a rien faire ! ! !

Etonnant.

Michel raconte qu'en venant au monde il était jumeau.

— Mon frère n'a vécu que quelques jours, ajoute-t-il. Et mon père m'a dit que nous nous ressemblions tellement qu'il ne savait pas au juste lequel de nous deux était mort... Ce n'était pas moi !

Evidemment...

La petite Mimi (3 ans), se promène avec sa maman du côté de Plougastel. Elle aperçoit une vache blanche qu'on est en train de traire :

— C'est la vache blanche qui donne le lait ?...

— Oui, ma chérie.

Plus loin, l'enfant aperçoit une vache noire :

— Tiens, dit-elle, la vache à café ! ...

Vers

Ils sont dédiés à un ministre de la Marine. Mais à la rigueur ils peuvent être lus avec profit par d'autres que lui.

Ce n'est pas du Lamartine, c'est entendu. Mais c'est tout de même amusant et en même temps plein de bon sens :

*Quand on n'a pas le pied marin,
Faut pas s'occuper d'la marine.
C'est pas parc' qu'on est mandarin,
Qu'on peut vendre des mandarines.
C'est pas parc' qu'on est Limousin,
Qu'on peut conduire un' limousine.
C'est pas parc' qu'on est orphelin
Qu'on peut jouer les Deux Orphelines.
C'est pas parc' qu'on est d'Saint-Quentin,
Qu'on peut bien gérer sa cantine.
C'est pas parc' qu'on est Citroën,
Qu'on peut vendr' des boîtes à sardines.
Ni parc' qu'on est marchand d'terrains,
Qu'on peut dev'nir marchand d' terrines.
Quand on n'connait rien au turbin,
Faut pas tripoter les turbines.
Quand on est fabricant d'engins,
C'est pas pour soigner les angines.*

Vie de Paul BELLEC

VII

LA VOCATION AUX MISSIONS

Dès le lendemain de sa rentrée à Brest, Paul reprit son travail habituel à l'atelier. Il se jeta en même temps dans les œuvres avec une ardeur nouvelle qui paraissait à ses amis dépasser la mesure de ses forces. Aussi un prêtre zélé, des environs de Brest, en qui il avait une grande confiance, se crut obligé de lui adresser des conseils de sage modération.

8 juin 1905.

« Prends garde d'obéir à une certaine exaltation naturelle dans cette activité où tu te dépenses, peut-être inconsidérément. Dès lors que tu as un but, il ne faut pas en compromettre la réalisation par des excès de travail qui te rendraient incapable de le poursuivre... La prudence est une vertu. Combien, à ton âge, se sont ainsi laissés emporter par leur fougue, et ont passé le reste de leur vie à déplorer l'épuisement prématuré de leurs forces et l'impossibilité de rien faire pour le bien des autres ! Surveille-toi sur ce point. Sans délaisser les œuvres, songe davantage à ce but nouveau que le Christ Jésus te découvre, et songe que puisqu'il te le désigne, il veut en même temps que tu réserves des forces pour le suivre où il t'appelle.

« Je te parle ainsi parce que tu me dis textuellement *que tu te sens épuisé*. Il ne faut pas que cela soit. Le beau cadeau que tu vas avoir à faire au Sauveur, de ton corps épuisé, de ton esprit fourbu ! Te recevra-t-on seulement là-bas, si tu te présentes dans cet état d'épuisement !

« Allons, Paul, sois raisonnable ; il y a tant de manières de servir le bon Dieu ! Nous autres, nous sommes tentés de croire que lorsque nous nous sommes dépensés fébrilement, que nous avons mis la main à la roue, nous avons bien servi le bon Dieu. Avec cela qu'il a besoin de ce pauvre concours de notre activité humaine ! Dieu fait bien plus de cas d'un acte d'obéissance accompli pour lui que d'efforts souvent pénibles où une ardeur purement naturelle peut avoir la plus grande part.

« Par ailleurs, je suis heureux de voir ta vocation s'affermir... »

Les œuvres d'aujourd'hui, si chères qu'elles fussent à son cœur, ne faisaient pas oublier à Paul la vie de demain. L'objet constant de ses pensées, c'était sa vocation. Nous le voyons par les lettres fréquentes qu'il adressait à son ami de Poitiers, lettres qui nous mettent au courant de ses aspirations, des idées qui lui viennent à l'esprit, des épreuves par lesquelles il passe et des saints désirs qui le consomment.

Brest, 22 mai 1905, minuit.

« Je voudrais ici-bas faire le plus de bien possible, bien

aux âmes, bien au corps. Comme j'envie votre sort ! il est grand et noble ! Moi aussi je suis consumé du désir de répandre la doctrine de Jésus-Christ à travers le monde, et de mourir pour ce Dieu que j'ai insulté et méprisé. Je suis déjà, sans doute, sur un champ de bataille ; mais ici je ne suis pas encore tout à fait à Jésus Christ. Il me faudrait entrer dans un chemin plus caché : je voudrais être missionnaire. N'est-ce pas vouloir monter trop haut ? Ne suis-je pas trop vieux ? Serai-je accepté parmi ces hommes d'élite, moi ancien révolutionnaire ? »

Les mêmes pensées sont exprimées dans ses notes privées ; il demande comme une grâce à Dieu « de le faire souffrir toujours, et toujours davantage. Peu lui importe que son misérable corps soit déchiré et réduit en poudre, pourvu qu'il lui soit donné de réparer la criminelle révolte des années écoulées. »

Il ajoute : « Faites que je devienne un de vos apôtres, un de ces apôtres dévoués et obscurs qui meurent oubliés sur les terres lointaines. Nul ne pense à eux ici-bas, nul ne va prier sur leurs tombes cachées dans les forêts. Ils n'ont connu que la souffrance, le mépris et l'oubli ; mais ils ont travaillé à vous faire connaître et aimer. Faites que je fasse partie de cette élite. »

Avant de solliciter son admission, il demande à son camarade de lui faire connaître clairement le but de l'Ecole Apostolique, les conditions, les études, etc. « Ce serait trop de bonheur, ajouta-t-il, si le converti pouvait devenir un jour le prêtre du Dieu qu'il a tant méprisé ! »

Nouvelle lettre le 11 juin. Il annonce qu'il a commencé le latin. Un ancien élève du collège de Lesneven lui donne une leçon à 8 heures ou à 9 heures du soir le vendredi et le samedi. Ce sont les seuls jours où il dispose d'un peu de temps ; et cela après le travail quotidien de l'arsenal, après les diverses réunions des œuvres catholiques qui lui prennent beaucoup de temps. Il ajoute : « Chaque soir il me faut encore préparer moi-même mes aliments, si je veux prendre quelque nourriture, car je suis seul, et personne ne prend soin de moi. »

Il avoue qu'un jour les difficultés de l'avenir lui apparurent si grandes, qu'il pensa à se distraire pour se délivrer de l'obsession d'un tel but. Mais, ajoute-t-il, « quand Notre-Seigneur Jésus-Christ nous donne de ces vocations extraordinaires, il ne nous lâche plus. Rien n'a pu, même pendant une seconde, me faire perdre de vue le dévouement aux âmes, le renoncement à moi-même et les souffrances à supporter. Rien n'a pu me faire fléchir ou me détourner de ma voie. Au contraire, quelles que soient les difficultés qui m'apparaissent, je sens un renouveau de courage pour les vaincre. »

Son ami de Poitiers, ayant cru nécessaire d'insister sur les difficultés qu'il rencontrerait dans son nouveau genre de vie, Paul lui répondit : « Vous ne voulez pas que je me fasse

des illusions, et vous avez raison. Je comprends facilement que cette nouvelle vie sera dure, surtout dans les commencements. Ce n'est pas une petite affaire pour un ouvrier de laisser la lime et le marteau pour prendre la plume et les livres. Avec l'aide de Dieu, j'espère triompher de tous les obstacles. »

Cinq semaines après le pèlerinage, le 18 juin, Paul écrivit sa première lettre au directeur de l'Ecole Apostolique pour demander son admission :

« Je suis ouvrier à l'arsenal de Brest, foyer d'anarchie par excellence. Voilà cinq ans que j'y travaille. Deux de ces années se sont passées dans le socialisme ; les trois dernières ont été consacrées à la lutte pour l'Eglise catholique.

« Ce qui peut atténuer mes fautes, c'est que pendant treize années de ma vie je n'ai eu sous les yeux que le dégoût du travail et des exemples de désordre. J'avais cinq ans quand j'ai perdu ma sainte mère ; mais du haut du ciel elle a veillé sur moi, et j'espère qu'elle continuera de me protéger pour que je devienne un missionnaire dévoué au salut des âmes.

« J'ai fait mes communions ; mais elles ont été mal faites. Je ne comprenais pas ; je n'avais pas assez de foi. On me les faisait faire par crainte du qu'en dira-t-on.

Après la mort de mon père, comme je n'avais plus de parents, je fus recueilli avec mon frère chez une tante. Mais on ne nous y garda pas. Me voilà une fois de plus seul, sans personne pour me conduire. Heureusement que Dieu, en me donnant la foi, m'a donné la force de surmonter tous les obstacles. Avec cette confiance qui me faisait aller de l'avant, j'ai pu éviter les écueils qui se rencontraient sur mon chemin.

Et désormais ce fut la vie en commun avec mon frère, sans protecteur officiellement reconnu par la loi ; mais j'avais des amis, des frères plutôt. Quoique je fusse pauvre, ils m'adoptèrent, mon frère et moi...

« Pendant ces années d'égarement, je ne connaissais pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, que j'adore maintenant et pour qui je voudrais non seulement mourir, mais, ce qui est plus beau, souffrir beaucoup. Oui, mon lot sur la terre est de souffrir ; mais cette souffrance est plutôt une joie qu'une peine. Depuis ma conversion, j'ai le désir de souffrir pour réparer le passé. Je vais pouvoir enfin le réaliser avec toute l'ardeur dont je suis capable, en me consacrant au service du bon Dieu. C'est une vie de réparation que je veux m'efforcer de mener. Je voudrais la faire complète... »

Paul affirme qu'il n'a pas subi un entraînement irréfléchi. Il a attendu, il a examiné, et l'a attiré vers le don entier de soi-même à toujours pris le dessus :

« Chaque jour qui passe, écrit-il, m'affermait dans la vocation que Dieu m'a donnée. Comme on me l'a conseillé, j'ai essayé de m'absorber dans le travail, j'ai cherché à devenir indifférent. Rien n'y a fait ; au contraire. C'est dans ces mo-

ments-là que la voix de Dieu se pressait davantage... »

Un peu plus tard, il écrit: « Toute ma vie, s'est passée dans la misère et les souffrances. Maintenant que je connais la grandeur et la puissance de Dieu, loin de me révolter au souvenir du passé, j'en me prosterne humblement devant Lui et je lui demande comme une grâce de me faire souffrir toujours et surtout davantage... O mon Dieu! ne vivre que pour vous, ne penser qu'à vous, telle aurait dû être ma vie. »

De son côté, le prêtre qui le dirigeait, ayant eu occasion d'écrire à Poitiers, au commencement d'août, exprimait ainsi sa pensée: « Je ne vous ai point parlé de Paul Bellec dans ma précédente lettre, quoique je connusse sa détermination. C'était par discrétion et aussi — dois-je vous l'avouer. — parce que j'é gardais l'espoir qu'il changerait de résolution; car c'est avec regret que je le vois quitter le Patronage des Carmes où, par ses exemples et son zèle tout apostolique, il fait le plus grand bien. Je n'ai garde d'ailleurs de m'opposer à l'appel de Dieu: c'est une âme visiblement travaillée par la grâce et je me persuade de plus en plus qu'il est appelé à la vie apostolique. Si Dieu lui donne la santé, Paul fera un excellent missionnaire. »

L'état de sa santé préoccupait en effet ses amis: ils ne cessaient de lui faire des représentations. Le bien qu'il a fait à Brest est certain. S'il part, qui le remplacera? — Il va entreprendre des études longues et difficiles: a-t-il des forces physiques et les aptitudes suffisantes pour les mener à terme? C'est douteux. Si l'état de santé l'oblige à revenir, comme on peut le craindre, il se trouvera sans place, sans asile, sans ressources. A toutes ces objections, Paul répondait avec son esprit de foi: « Si Dieu m'appelle à devenir missionnaire, il saura me donner les forces et la santé pour accomplir sa volonté. »

D'un autre côté, en présence d'une volonté aussi déterminée, les hommes les plus sérieux se demandèrent si Paul, éloigné des œuvres multipliées qui le surmenaient, avec un meilleur régime, dans une vie calme et régulière, ne retrouverait pas ses forces épuisées. Hélas! un avenir prochain devait dissiper toutes ces espérances.

Cependant la nouvelle du parti qu'il allait prendre se répandit non seulement parmi ses amis, mais aussi parmi les ouvriers de l'arsenal. « L'annonce de mon prochain départ a produit une révolution parmi ceux qui me connaissent, écrivait Paul... Savoir que l'ancien anarchiste veut devenir prêtre, c'est un événement qui n'arrive pas tous les jours... Plusieurs m'ont promis de réfléchir et de devenir meilleurs. »

C'est dans ces conditions qu'au mois d'août 1905, le courageux jeune homme demande son congé du port, malgré les observations plus pressantes de ses amis. Leurs paroles ne le touchent pas: Dieu l'appelle à une vocation plus noble, et il part plein de confiance en la Providence divine.



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Le mariage (suite). — II. Les « à peu près ». — III. Bleun-Brug. — IV. Logiques jusqu'au bout. — V. Pour la liberté d'enseignement. — VI. Ça ne tâche pas. — VII. Calendrier paroissial. — VIII. Les parents et le choix de l'école. — IX. Les angoisses d'un instituteur. — X. L'école laïque est-elle neutre. — XI. Patronage de vacances. — XII. Nos séances. — XIII. Nouveaux évêques. — XIV. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — XV. Vie de Paul Bellec.

LE MARIAGE

(Suite)

§ 2. — Contre les enfants

Le Crime d'Onan

Mais pour aborder en détail l'exposé de ce qui s'oppose à chacun des biens du mariage, il faut commencer par les enfants, que beaucoup osent nommer une charge fastidieuse de la vie conjugale : à les en croire, les époux doivent avec soin s'épargner cette charge, non point, d'ailleurs, par une vertueuse continence (permise dans le mariage aussi, quand les deux époux y consentent), mais en viciant l'acte de la nature. Les uns revendiquent le droit à cette criminelle licence, parce que, ne supportant point les enfants, ils désirent satisfaire la seule volupté sans aucune charge ; d'autres, parce qu'ils ne peuvent, disent-ils, ni garder la continence, ni — à raison de leurs difficultés personnelles, ou de celles de la mère, ou de leur condition familiale — accueillir des enfants,

Mais aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est, par sa nature même, destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les Saintes Ecritures attester que la divine Majesté déteste au plus haut point ce forfait abominable, et qu'elle l'a parfois puni de mort, comme le rappelle Saint Augustin: « Même avec la femme légitime, l'acte conjugal devient illicite et honteux dès lors que la conception de l'enfant y est évitée. C'est ce que faisait Onan, fils de Judas, ce pourquoi Dieu l'a mis à mort. »

En conséquence, comme certains, s'écartant manifestement de la doctrine chrétienne telle qu'elle a été transmise depuis le commencement, et toujours fidèlement gardée, ont jugé bon récemment de prêcher d'une façon retentissante, sur ces pratiques, une autre doctrine, l'Eglise catholique, investie par Dieu même de la mission d'enseigner et de défendre l'intégrité des mœurs et l'honnêteté, l'Eglise catholique, debout au milieu de ces ruines morales, élève bien haut la voix par Notre bouche, en signe de sa divine mission pour garder la chasteté du lien nuptial à l'abri de cette souillure, et elle promulgue de nouveau: que tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel l'acte est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle, et que ceux qui auront commis quelque chose de pareil se sont souillés d'une faute grave.

C'est pourquoi, en vertu de Notre suprême autorité et de la charge que Nous avons de toutes les âmes, Nous avertissons les prêtres qui sont attachés au ministère de la confession et tous ceux qui ont charge d'âmes, de ne point laisser dans l'erreur touchant cette très grave loi de Dieu les fidèles qui leur sont confiés, et bien plus encore de se prémunir eux-mêmes contre les fausses opinions de ce genre, et de ne pactiser en aucune façon avec elles. Si d'ailleurs un confesseur, ou un pasteur des âmes — ce qu'à Dieu ne plaise ! — induisait en ces erreurs les fidèles qui lui sont confiés, ou si du moins, soit par une approbation, soit par un silence calculé, il les y confirmait, qu'il sache qu'il aura à rendre à Dieu, le Juge suprême, un compte sévère de sa prévarication; qu'il considère comme lui étant adressées ces paroles du Christ: « Ce sont des aveugles, et ils sont les chefs des aveugles; or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans le fossé. »

Les « à peu près »

Le célèbre Cuvier faisait passer un examen à un candidat :

— Qu'est-ce qu'une écrevisse? lui demanda-t-il.

— Une écrevisse, répondit avec assurance l'élève, c'est un poisson rouge qui marche à reculons.

C'est à peu près cela, fait observer l'examineur, avec cette différence que l'écrevisse n'est pas un poisson, qu'elle n'est pas rouge et qu'elle ne marche pas à reculons !

**

Si nous sommes sérieux, nous ne nous contenterons pas des *à peu près*: nous ne ferions rien de bon.

Que rapporterait un chasseur qui tirerait *à peu près* juste?

Si votre poche est *à peu près* cousue, vous perdrez votre argent... faute de deux ou trois points.

Si une mère de famille élève *à peu près* ses enfants, ils ne seront ni obéissants, ni bons... faute de juste sévérité et de vrais principes.

Si un homme est *à peu près* sobre, cela veut dire qu'il s'oublie quelquefois. Qui en souffre ? Toute la maison.

**

Ne soyons pas *à peu près* bons; soyons parfaitement bons, humains, dévoués, sincères...

Bannissons les « *à peu près* » dans nos rapports avec le Bon Dieu.

Donc, ne faisons pas nos prières *à peu près* régulièrement: faisons-les régulièrement.

N'arrivons pas à la messe *à peu près* à l'heure: arrivons exactement à l'heure, et pour cela, partons assez tôt de la maison.

**

Ne soyons pas de ceux qui observent *à peu près* les lois de Dieu et de l'Eglise: observons-les intégralement.

Ne soyons pas *à peu près* charitables, mais allons jusqu'aux exquis délicatesses de cette vertu.

**

Ne soyons pas *à peu près* mortifiés et énergiques, mais sachons nous imposer de réels sacrifices de façon décidée et efficace.

Ainsi seulement nous serons de vrais chrétiens!

BLEUN-BRUG

Les 4, 5, 6, 7 septembre, se dérouleront à Brest de magnifiques fêtes bretonnes pour commémorer la visite que fit dans notre cité, il y a six cents ans, Jean III, appelé le Bon Duc.

C'est le 25 juin 1332, que Jean III, duc de Bretagne, traversa Brest, entouré de sa cour et de ses féaux, pour aller visiter les fortifications toutes nouvelles de Saint-Mathieu.

Le mardi 6 septembre prochain, Jean III fera son entrée solennelle dans sa bonne ville de Brest. Le cortège historique ne comprendra pas moins de 200 figurants et figurantes en costumes de l'époque et près de 2.000 figurantes et figurants en costumes modernes.

Nous invitons nos nombreux lecteurs et amis à participer à toutes ces belles manifestations bretonnes dont le programme se trouve inséré dans les journaux locaux.



Logiques jusqu'au bout

René Bazin a tracé dans « La Barrière » le portrait d'une famille catholique quand à l'extérieur, mais fort peu chrétienne quant à la vie.

Nous livrons sans commentaire ces lignes cruelles. Elles montrent si bien la portée apostolique de l'exemple. Elles contiennent une telle leçon pour les jeunes que ceux-ci, en songeant à l'avenir, le leur, celui qu'ils préparent, mais aussi celui de leur foyer, voudront être logiques jusqu'au bout et à leur tour se poser la question que le titre d'un récent livre a rendue populaire: Catholiques, sommes-nous chrétiens ?

— Si nous n'avions consulté que nos intérêts, Félicien, tu aurais été élevé par des professeurs d'Université officielle. Mais nous avons choisi pour toi une maison d'éducation dirigée par des ecclésiastiques.

Est-ce cela que tu nous reproches ?

— Non, j'ai été chrétiennement préparé au baccalauréat. Je le reconnais, j'ai eu plus d'instruction religieuse, plus d'exhortations à la piété, plus d'exemple de foi parmi mes maîtres que beaucoup d'hommes de ma génération. Cela aurait suffi pour faire un croyant solide, mais à une condition: c'est que la famille soit en harmonie avec l'enseignement qu'elle fait donner.

— Eh bien ! et la nôtre ?

— Moi, j'ai vu, en rentrant à la maison, trop d'exemples qui ne concordaient pas avec la leçon de l'école, et j'ai douté.

— Tu as vu de braves gens, Félicien ?

— J'ai vu que vous faisiez passer beaucoup de choses avant la religion.

— Lesquelles ? Dis lesquelles ?

— L'énumération serait trop longue, si je voulais : c'est toute la vie ou ce qu'on appelle de ce nom-là : l'innombrable amusement, le repos, les honneurs, l'avenir, le vôtre et le mien peut-être ; j'ai vu que vous ne souteniez pas plusieurs idées que j'avais apprises d'abord à vénérer, et des hommes qu'on m'avait cités comme modèles et que vous laissiez parler chez vous, librement, contre des préceptes formels...

— Quelque liberté de conversation : la belle affaire ?

— J'ai vu que vous approuviez ce langage, qui, la première fois, m'avait choqué : j'ai été comme un abandonné parmi tous vos soins superflus ; je n'ai pas souvent rencontré à votre table et dans vos salons des vertus qui eussent influé sur moi... Qui donc s'est préoccupé de me donner des goûts de piété et de les entretenir ?

— C'est trop ! Est-ce que ta mère ne t'a pas fait faire ta première Communion, et magnifiquement, je puis dire ?

— Oh ! je vous en prie... Oui, au lieu d'être l'enfant attendri et recueilli, autour duquel toute la famille se resserre, j'ai été la petite idole étourdie de visites et de cadeaux, bourrée de bonbons, flattée par toutes les mains, embrassée par tous les péchés du monde. J'en ai encore mal au cœur quand j'y pense.

— Ingrat qui nous reproche nos gâteries !

— Oui, amèrement, je ne veux pas insister là-dessus. Vous avez cru être bonne, vous vous êtes trompée, maman. Mais après, dans les années qui ont suivi, qui donc a achevé de m'instruire religieusement ? Qui m'a soutenu dans mes résolutions naïves d'apostolat ? Qui a essayé de deviner mes doutes, et de me donner les réponses ? Qui donc s'est préoccupé de mes lectures ? J'ai lu tout ce que j'ai voulu.

— Cela est vrai.

— Sans choix, sans gradation, sans le guide qu'il m'aurait fallu.

— Félicien !

— Enfin, je n'ai pas compris, à vous voir vivre, que la religion fût la loi à laquelle on doit se soumettre. Voilà ce que je vous reproche. Voilà ce que je nomme votre faute. Si vous êtes croyant, tout au fond, mon père...

— Mais oui, je suis croyant !

— Alors, il fallait l'être à fond et faire de ma foi d'enfant, de ma foi de jeune homme, la règle, l'illumination, la force et la joie de la vie... Je n'ai rien de tout cela, ni règle, ni force, ni joie. Si vous êtes croyant, et si ce que vous croyez existe, de quel paradis, vous m'avez chassé !

Un bon Conseil

Calino veut démanager.

Sa femme, en accrochant les tableaux, se donne à chaque instant des coups de marteau sur les doigts.

— Il y a un moyen infailible, dit-il, à sa moitié, de ne pas s'écraser les doigts en plantant des clous

— Lequel ?

— Tu n'as qu'à prendre le marteau à deux mains !

Pour la véritable liberté d'enseignement

La gratuité généralisée de l'enseignement public pose la question de la liberté de l'enseignement

Devant l'enseignement officiel devenu gratuit la clientèle de l'enseignement libre primaire, secondaire et supérieur, continuera de supporter elle-même la totalité des frais d'entretien et de scolarité sans préjudice de sa contribution aux charges publiques qui profiteront au seul enseignement officiel.

L'immense majorité des familles n'aura plus ainsi la liberté réelle et sérieuse d'opter, selon sa conscience, entre l'un et l'autre enseignement. Ou si elle opte pour l'enseignement libre, elle supportera injustement une très lourde charge et d'autant plus lourde que le foyer sera plus peuplé.

Certains pays étrangers, la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, le Canada Français, etc., ont résolu ce problème de justice et de liberté par les subventions budgétaires à l'Enseignement libre.

Or, dans le Parlement français d'aujourd'hui toute participation de l'enseignement confessionnel aux ressources budgétaires se heurte à un refus absolu (voir rapport Ducos, 1931). — On peut se proclamer partisan de la liberté de l'enseignement, comme certains députés radicaux socialistes l'ont fait et rendre néanmoins cette liberté irréaliste et illusoire en fait.

Tous les catholiques sont d'accord pour faire échec au « monopole de fait » que réalise le « monopole budgétaire » de l'Ecole publique, en train de devenir gratuite à tous les degrés.

Ils demandent :

L'égalité de toutes les familles françaises dans le libre choix de l'école, dans la jouissance de la gratuité ou des subventions scolaires qui mettent à la portée des pauvres, aussi bien que des riches, l'usage de cette liberté.

C'est une revendication « républicaine », de justice, de liberté, que tout Français impartial et de bon sens, doit soutenir.

Ouverture de *Notre Ciné Parlant*, le dimanche 25 septembre... Retenez cette date et vos places !

Aux mamans

Ça ne tache pas...

Au retour de Camaret... après une magnifique journée.
A l'entrée de la ville, poussé par de jeunes et vaillantes poitrines, un gai refrain retentit :

*Du temps du bon père Guillon (bis),
On ne mangeait que du jambon (bis)
Maintenant qu'il est trop cher,
Eh bien !
On mange des pommes de terre
Et vous m'entendez bien (bis).*

La petite troupe du patronage s'avance, pleine d'entrain, alerte, enthousiaste...

C'est un retour de promenade. On a joué et bien joué, loin de toute distraction équivoque ou dangereuse des rues sans surveillance.

Et la chanson continue :

*'Au déjeuner premier repas,
Des pommes de terre dans un p'tit plat !
Et puis pour le dessert,
Eh bien !
Encore des pommes de terre
Et vous m'entendez bien !*

Sur le trottoir, près duquel nous approchons, une femme s'est arrêtée avec un enfant d'une douzaine d'années peut-être.

Soudain l'enfant, dont le regard s'illumine d'envie en nous voyant passer, se tourne vers sa mère pour lui adresser une prière, dont les termes n'arrivent pas jusqu'à nous, mais qu'il est facile de reconstituer :

« Oh ! maman, voudrais-tu que j'y aille ? »

De la réponse, je n'ai pas perdu un mot ; elle résonne encore à mes oreilles, brusque et vive :

« Tu n'y pense pas ! Et ton costume ! Vois comme ils sont sales ! Allons, viens ! »

« Vois comme ils sont sales ! »

C'est vrai, madame, vous avez raison. Ils ne doivent pas avoir belle apparence aux yeux d'une mère si pleine de sollicitude pour le costume de son fils ! Les chemins n'étaient pas propres, et nous avons suivi des chemins !

C'est vraie, il y a de la boue, peut-être quelques déchirures. Et encore, vous avez de la chance ; aujourd'hui, le temps était beau. Qu'eussiez-vous dit un jour de pluie ?

C'est vrai, ils sont sales...

Votre enfant est propre. Son costume est immaculé. Sans doute, quand il marche à vos côtés, vous lui faite prendre garde aux flaques d'eau des rues. Qui vous en blâmerait ?

Mais, écoutez, il est une autre boue que celles des rues et des cours de patronage. Il est une boue qui laisse intacts les costumes mais qui souille les âmes.

Elle ne se voit pas. On risque de n'y prendre point garde. Sournement, elle pénètre par les yeux et les oreilles de votre enfant, et parfois au moment même où vous veillez sur son costume.

Y avez-vous songé ?

Vous écartez l'enfant de l'auto qui éclabousse ; vous éloignez des flaques d'eau ses souliers bien cirés. Que faites-vous pour détourner ses regards de l'affiche dangereuse et du mauvais exemple qui vont troubler son âme et la ternir peut-être ?

Vous redouter la boue du patronage, vous craignez les jeux qui salissent. Ecartez-vous de l'enfant la boue des mauvais livres, des mauvaises compagnies, celle de l'ennui et de l'oisiveté ?

Et puis, lorsque vous n'êtes pas là, quand les soins du ménage vous réclament, quand votre commerce ou l'usine vous retient, que devient votre enfant ? Où va-t-il ?

« Ils sont sales ! »

— Votre fils est propre. »

Mais, voyez-vous, il est parfois nécessaire de laisser salir les vêtements pour garder immaculé les âmes.

Et voilà pourquoi, bien sûrs qu'au patronage les enfants n'auront d'autre boue à redouter que celle qu'un coup de brosse enlève, voilà pourquoi les parents chrétiens ne les empêchent pas de s'y salir un peu.

Un mot d'enfant, saisi le soir même. Celui-ci s'était sali ce jour-là plus qu'il n'était nécessaire. Comme on le lui faisait remarquer, la réponse vint prompte et ingénue :

« P'sieu, ça ne tache pas. »

Le voilà le mot vrai et profond. La boue qui atteint l'âme souille et tache ; celle qui s'arrête aux vêtements, salit un peu mais ne tache pas...

CALENDRIER PAROISSIAL



SEPTEMBRE

- 1 *Jeudi* St Gilles, abbé. A 7 h. 30, Messe de Communion pour les enfants. A 21 heures, Adoration Nocturne.
- 2 *Vendredi* Les Bienheureux martyrs de Septembre. Heure Sainte à 20 heures.
- 3 *Samedi* Office de la Ste Vierge.
- 4 *Dimanche* *Seizième après la Pentecôte.* A 20 heures, Vêpres. Procession du Rosaire et Salut.
- 5 *Lundi* St Laurent Justinien, évêque et confesseur.
- 6 *Mardi* De la férie.
- 7 *Mercredi* De la férie.
- 8 *Jeudi* Nativité de la Ste Vierge. Messes basses à 6 h. et à 7 heures. Grand'Messe à 8 heures. Vêpres et Salut à 20 heures.
- 9 *Vendredi* St Gorgon, martyr. A 7 h. 45, Service pour les les Trépassés.
- 10 *Samedi* St Nicolas de Tolentino, martyr.
- 11 *Dimanche* *Dix-septième après la Pentecôte.* — A 20 heures. Vêpres et Salut.
- 12 *Lundi* Saint Nom de Marie.
- 13 *Mardi* De la férie.
- 14 *Mercredi* Exaltation de la Sainte Croix.
- 15 *Jeudi* N.-D. des Sept Douleurs. — A 20 h., Salut.
- 16 *Vendredi* St Corneille et St Cyprien, martyrs.
- 17 *Samedi* Stigmates de St François.
- 18 *Dimanche* *Dix-neuvième après la Pentecôte.* — A 20 h., Vêpres et Salut.
- 19 *Lundi* SS Janvier et ses Compagnons, martyrs.
- 20 *Mardi* SS Eustache et ses Compagnons, martyrs.
- 21 *Mercredi* St Mathieu, apôtre. *Jeûne et abstinence.*
- 22 *Jeudi* St Thomas de Villeneuve, évêque et confesseur.
- 23 *Vendredi* St Lin, pape et martyr. *Jeûne et abstinence.*
- 24 *Samedi* N.-D. de la Merci. — A 20 heures, Salut. *Jeûne et abstinence.*
- 25 *Dimanche* *Vingtième après la Pentecôte.* — Quête pour l'église. A 20 heures, Vêpres et Salut.
- 26 *Lundi* St Cyprien et Ste Justine, martyrs.
- 27 *Mardi* SS Cosmé et Damien, martyrs.
- 28 *Mercredi* St Wenceslas, martyr.
- 29 *Jeudi* St Michel, archange.
- 30 *Vendredi* St Jérôme, confesseur et docteur.

Les Parents et le choix de l'École

Voici le moment de choisir l'école. Pour les parents vraiment chrétiens ce choix est, ou sera vite fait. Ils considéreront comme le plus sacré des devoirs, fallût-il s'imposer des sacrifices assez durs, d'envoyer leurs enfants à l'école ou au pensionnat catholiques. Ainsi le veut l'Eglise, ainsi le demande la simple logique : l'école n'étant que l'auxiliaire de la famille, à l'enfant chrétien convient l'école chrétienne.

Bien des familles qui se croient bonnes négligent, pour de mauvaises raisons, cette très grave obligation et assument, par là, de lourdes responsabilités. Il faut des motifs bien impérieux dont le directeur de conscience est juge, pour être autorisé à préférer l'école non chrétienne.

Nous recommandons en particulier nos pensionnats et nos écoles catholiques qui offrent toute garantie au point de vue intellectuel et moral, qui remportent les plus beaux succès, où se forment vraiment l'élite de notre Jeunesse, et qui sont loin pourtant d'obtenir pratiquement toute la confiance qu'ils méritent.

Les familles chrétiennes de la Région Brestoise ont à leur disposition des écoles de toute première valeur.

I. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

A. — Pour les Garçons

Collège de Notre-Dame de Bon-Secours, rue Colbert.
Collège de St-Louis, rue de l'Harteloire.

B. — Pour les Filles

Cours Fénelon, rue Jean Macé.
Institution Sainte Jeanne-d'Arc, rue Jean-Macé.

II. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A. — Pour les Garçons

Ecole des Carmes, 18, rue Amiral Linois.
Ecole Saint-Joseph, rue Lannouron.

B. — Pour les Filles

Externat St-Yves, 52, rue Emile Zola.
Ecole du Port de Commerce, près de la Chapelle.

N. B. — Ces deux dernières écoles ont une classe maternelle où on reçoit petits garçons et petites filles de moins de 6 ans.

Pourquoi, Parents Chrétiens, ne choisiriez-vous pas enfin une de ces écoles pour vos enfants ?

Est-ce la rétribution scolaire qui vous fait hésiter ? Nous sommes en mesure de vous prouver que cette rétribution scolaire est souvent inférieure au prix que vous versez à l'école neutre pour les séances d'études et les leçons particulières données à vos enfants.

D'ailleurs qu'elle est la famille qui ne peut pas verser chaque mois la modeste somme de 3 ou 5 fr. pour procurer une éducation et une instruction chrétienne à ses enfants ?

Quant au prix des fournitures il est généralement des plus modiques. En tout cas la rétribution scolaire et le montant des fournitures ne dépassent guère la somme de 10 fr. par mois, même dans les plus hautes classes de nos écoles paroissiales.

D'autre part, même nos écoles ont souvent plusieurs bourses à mettre à la disposition des familles nécessiteuses.

Il n'y a donc pas une seule famille dans nos paroisses à pouvoir alléguer un motif sérieux pour ne pas choisir nos écoles pour ses enfants.

Les angoisses d'un Instituteur

J'éprouve au sujet de mes élèves les plus vives alarmes, presque de l'angoisse.

Messieurs les professeurs et moi, nous faisons tout ce qui est humainement possible pour développer les qualités de nos élèves ou pour leur en donner. Mais la lutte est âpre, presque impossible sans votre concours (*il s'adresse aux parents*), contre des ennemis sans nombre et que voici : le café, qui pulvise de plus en plus ; la cigarette qu'on fume si jeune et dès le matin, le foot-ball, qui détourne la pensée de l'étude et qui donne des instincts brutaux ; le cinéma, qui dissipe, trouble les imaginations et dérouté la raison ; le journal de sport, qui est rédigé en un style de portefaix ; certaines revues-magazines (*illustrés*), qui détraquent sentiment et jugement ; les fréquentations de la rue...

La vigilance de certains parents est merveilleuse, mais il en est qui nous abandonnent toute la tâche, accordent trop de liberté à leurs enfants, contrecarrent notre action, la critiquent même, et bourrent le portefeuille de leurs fils de billets... Je vous en supplie, parents, pour le bonheur de votre fils, aidez-nous. La paresse, la recherche des plaisirs, la limitation des efforts, un certain utilitarisme et un certain dévergondage de pensée, font des ravages dans la jeunesse occidentale... depuis la guerre. Ce n'est pas trop de vous et de nous pour garder votre fils...

(Le Préfet de l'Athénée royal de Mons, en Belgique).

L'École laïque est-elle neutre ?

PERES ET MERES DE FAMILLE,
LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIVIT :

1^o *Déclarations de Francs-Maçons et d'Instituteurs prouvant que la neutralité de l'école n'est qu'un mensonge :*

« On nous parle de neutralité. Mais il est temps de dire que la neutralité scolaire n'a jamais été qu'un *mensonge diplomatique* et une *tartuferie de circonstance*. Nous l'invoquons pour endormir les scrupuleux et les timorés. Mais, maintenant, jouons franc jeu, nous n'avons jamais eu d'autre dessein que de faire une Université antireligieuse. » (Franc-Maçon Viviani, à la Chambre. *Journal Officiel*, 18 Janvier 1902).

« Le but de l'école laïque n'est pas d'apprendre à lire, à écrire et à compter, c'est de former des *libres-penseurs*... » (Franc-Maçon Dequaire-Grobel, inspecteur d'Académie, au Congrès Franc-Maçon de 1890).

« En classe, faisons comprendre aux enfants que la religion n'est qu'un « narcotique pour endormir le peuple ». La chose nous est facile, les leçons de morale et surtout d'histoire, mille petits faits journaliers peuvent nous servir pour cela. »

(Bulletin Mensuel des Membres de l'Enseignement Public du Sud-Ouest, cité par « L'Instituteur Français » du 15 Mai 1925, p. 1596).

« Oui, avouons-le hardiment, c'est une génération de haine que nous devons créer aujourd'hui dans l'école révoltée ! Que cette haine grandisse dans le cœur de l'enfant ! »

(Extrait du Journal des Instituteurs communistes : *L'École Emancipée*).

2^o *Déclaration du Congrès d'Instituteurs laïques socialistes de Septembre 1927, niant les droits des parents sur leurs enfants :*

« Les adversaires de la nationalisation (de l'école) ont surtout pour argument principal que les parents sont maîtres de leurs enfants, qu'ils peuvent en disposer, qu'ils peuvent disposer de leur éducation. Ce droit nous le nions. »

« Les adversaires de la nationalisation prétendent que les parents sont libres d'envoyer leurs enfants aux établissements de leur choix. Cette liberté n'existe pas. »

« L'enfant n'appartient ni à ses parents, ni même à l'Etat, il s'appartient à lui-même (! ! !) ». »

Pères et mères de famille, le voyez-vous maintenant ?

ON VOUS A TROMPES ! !

On vous a fait croire que l'école laïque était neutre. Ce

n'était qu'un mensonge ! Il y a évidemment des maîtres qui font leur devoir, et nous les respectons, mais, en grande majorité, ils combattent avec acharnement votre religion. L'Ecole laïque n'est que l'école d'un parti, le parti des Francs-Maçons qui veulent vous arracher vos enfants pour faire d'eux des impies et des révolutionnaires comme eux.

Pères et mères de famille,

Si vous aimez vos enfants, donnez-leur une éducation véritablement chrétienne.

L'ECOLE CHRETIENNE, VOILA VOTRE ECOLE ! !

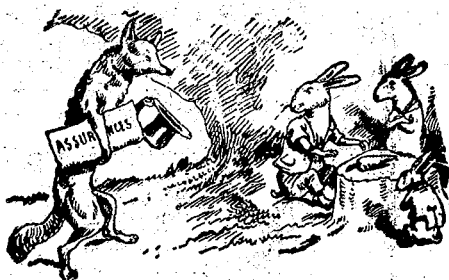
C'est à elle que vous devez confier vos enfants ; c'est elle que vous devez soutenir de toutes vos forces : aidez-la donc à vivre et réclamez pour elle *la liberté et l'égalité.*

L'école laïque est payée par tous les contribuables. L'école chrétienne doit l'être aussi. C'est égalité !.. ou alors, que ceux qui veulent des écoles laïques les paient, et que ceux qui veulent des écoles chrétiennes les paient. Cela aussi, c'est l'égalité... mais payer 12.000 francs par an un instituteur laïque, même sans élèves, et laisser mourir de faim un instituteur catholique, même s'il en a cinquante,

C'EST LA PLUS REVOLTANTE DES INJUSTICES ! !

Pères et mères de famille,

L'école laïque vous arrache vos enfants. Unissons-nous, barrons-lui la route, et défendons l'école chrétienne de toutes nos forces !



Amis, il est temps de vous assurer, la chasse va bientôt être ouverte !



Patronage de Vacances

Mercredi 7 septembre. — Grande promenade à Camaret. Départ du vapeur à 8 heures. Prix du voyage: 2 francs.

Mardi 13 septembre. — Promenade en auto-car à Porsmilin. Départ à 8 heures. Prix du voyage: 2 francs.

N. B. — Il y aura patronage tous les après-midi, comme pendant le mois d'août.

NOS SÉANCES

Dimanche 18 Septembre. — Séances théâtrales. — Matinée à 14 heures -:- Soirée à 20 h. 30.

Programme:

1°) *LA TÊTE DE VEAU*, Comédie en 1 acte de Charles-Val.

2°) *UNE BONNE FARCE*, comédie enfantine de Leroy-Willars.

3°) *LE PÈRE LA COLIQUE*, vaudeville en 1 acte de Virgile Thomas.

4°) *BALLET DES PETITS MATELOTS.*

Dimanche 25. — INAUGURATION DU NOUVEAU CINÉMA PARLANT.

Matinée à 14 h. — Soirée à 20 h. 30.

Nouveaux Evêques

Le Saint-Père a nommé archevêque de Sens Mgr Feltin, évêque de Troyes; évêque de Carcassonne, M. le chanoine Jean Pays; évêque de Périgueux, M. le chanoine Georges Louis; évêque de Valence, Mgr Camille Pic; évêque de Gap; évêque de Gap, M. le chanoine Auguste Bonnabel; évêque de Nevers, M. le chanoine Patrice Flynn; évêque de Meaux, M. le chanoine Frédéric Lamy. Le Saint-Père a nommé aussi auxiliaire de Mgr l'archevêque d'Albi, M. le chanoine Emile Barthès.

Nos lecteurs connaissent LL. EExc. Mgr Feltin et Mgr Pic. M. le chanoine Pays, né en 1882, est directeur au Grand Séminaire de Tarbes; Mgr le chanoine Louis, né en 1882, est curé de Houilles, dans le diocèse de Versailles; M. le chanoine Bonnabel, né en 1886, est vicaire général de Gap; M. le chanoine Flynn, né en 1872, est curé de la Madeleine, à Paris; M. le chanoine Lamy, né en 1887, est supérieur du Grand Séminaire d'Amiens; M. le chanoine Barthès, né en 1883, est vicaire général d'Albi.

Depuis la promotion des 14, sous Pie X, il n'y avait pas eu en France, le même jour, un aussi grand nombre d'investitures épiscopales.

NOS BERCEAUX

NOS FOYERS - NOS TOMBES



Baptêmes

Jean-Eugène Thébaut; — André Monjaret; — Jean-Claude Eliès; — Aristide-Joseph Humily.

Mariages

Ludovic Hamon et Hélène-Renée-Françoise Kerhervé; — Fernand-Ernest Michel et Antoinette-Joséphine-Marie Salaun; — Marcel-Albert-Désiré Le Gall et Jeanne-Marie Clech; — Yves-François Louarn et Marguerite-Marie Joncour; — René Watin et Jeanne-Simonne Homsy; — Alexis Mével et Amélie-Marcelle Guégan; — Jean-Ange Uguen et Henriette Kerfriden.

Décès

Marie Le Guen, 79 ans; — Armand de Miniac, 82 ans; — Armand Gouez, 19 ans; — Madame Veuve Paillet, 86 ans; — Madame Veuve Boézennec, 72 ans; — Madame Renaud, 40 ans; — André Cozien, 31 ans; — Charles-René Mercier, 23 ans; — Henri Dénfel, 59 ans.

Vie de Paul BELLEC

VIII.

Le séjour à l'école apostolique

C'est le 19 septembre 1905 que Paul Bellec arriva à Poitiers. L'Ecole Apostolique était encore en vacances. Le nouveau venu n'y était pas tout à fait inconnu : son ami de Lourdes avait parlé. Aussi, à son arrivée, tous les regards se fixèrent sur ce jeune homme au visage blême et un peu malade, mais énergique, et où brillaient des yeux pleins d'ardeur. On l'entoura, on lui témoigna de l'affection. Paul fut sensible à cet accueil du premier jour. « Arrivé hier soir à la maison de campagne, écrivait-il à Brest, j'y ai été reçu avec une bien touchante sympathie. Dieu, qui m'a enlevé ma famille terrestre, m'en a donné une autre bien plus aimante. Vous ne pouvez vous faire une idée de ce que je ressens au milieu de ces nouveaux frères. C'est quelque chose qui semble être de la joie et du bonheur ; ou plutôt c'est l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui me rend si heureux.

« Je me souviens, dit un témoin, que je lui fis part dès le soir de son arrivée qu'il trouverait peut-être le lit un peu dur. Avec quel sourire de bravoure et de mâle assurance il secoua la tête, en disant : « Ah ! j'en ai vu bien d'autres. J'ai trop connu la misère pour faire le difficile et le dégoûté. » De fait, ainsi qu'il le racontait à ses disciples, il n'avait pas à remonter loin pour se rappeler les mauvais jours où, comme jeté sur le pavé et ayant tout juste de quoi s'allouer les quatre murs d'une chambre, il fut réduit pendant plusieurs semaines à s'étendre. Le soir, harassé de fatigue, sur le plancher de son appartement, blotti sous les hardes qu'il entassait pour lui tenir lieu de couverture. »

Quelques jours après son arrivée, il prit part à la retraite annuelle que font les élèves avant le commencement des classes. Il s'y mit avec un sérieux et une générosité qui frappèrent le prédicateur, le Père de Beaurepaire.

Paul disait avoir compris bien des choses durant ces jours. Il avait désiré lire dans ses temps libres la vie du Bienheureux Grignon de Montfort. Lui si tendrement attaché à la Sainte Vierge, surtout depuis Lourdes, puisa dans cet ouvrage une confiance encore plus grande avec le besoin de resserrer les liens qui l'attachaient à cette Divine Mère. Aussi avait-il transcrit, comme expression de ses sentiments, ces paroles du Bienheureux :

Je suis tout dans sa dépendance
Pour mieux dépendre du Sauveur,
Laisant tout à sa Providence,

Mon corps, mon âme et mon bonheur.

« Dans l'esclavage de Jésus en Marie, une âme fervente animée d'un amour spécial pour la Très Sainte Vierge arrive plus sûrement et plus promptement à une parfaite sanctification que par toute autre voie spirituelle.

« Qu'on me fasse un chemin nouveau pour aller à Jésus-Christ et que ce chemin soit pavé de tous les mérites des Bienheureux, orné de toutes les vertus héroïques, éclairé et embellé de toutes les lumières et beautés des Anges, que tous les Anges et les Saints y soient pour conduire ceux qui voudront y marcher. En vérité, en vérité, je dis hardiment que je prendrai, préférablement à ce chemin qui paraît si parfait, la voie immaculée de Marie, voie sans aucune tâche ni souillure, sans ombre ni ténèbres. »

A la fin de la retraite, c'est entre les mains de la Très Sainte Vierge que Paul dépose ses résolutions. Puisqu'Elle l'a tiré du péché et l'a conduit loin du monde dans cette maison bénie où l'on apprend à connaître et à aimer son Divin Fils, il lui demande « la grâce de devenir un apôtre ardent et dévoué pour le salut des âmes, d'être bon et aimable envers ses frères, enfin la grâce d'observer toujours son vœu de supporter en silence les réprimandes et les humiliations qui surviendraient. »

Au lendemain de la retraite, on entra dans le mois d'octobre consacré à Notre-Dame du Saint-Rosaire. Dès les premiers jours Paul entendit le récit d'une conversation intéressante. Un homme du monde, qui était resté éloigné de l'Eglise durant bien des années, redevint chrétien non seulement jusqu'à la prière et jusqu'aux sacrements, mais même jusqu'aux pratiques qui ne sont que de conseil. Bien au regret d'avoir si longtemps oublié la Très Sainte Vierge, il eut la généreuse pensée de payer ses dettes, en mettant, comme il disait un chapelet dans chacun des jours écoulés durant ses années d'égarement. D'où nécessité de réciter chaque jour plusieurs chapelets pour réparer le temps perdu.

Paul résolut d'imiter cet exemple. Il dressa ses comptes que nous avons encore. D'abord il constate un arriéré de 6502 à l'époque de son arrivée à Poitiers. Outre le chapelet de chaque jour qu'il disait fidèlement, il a marqué 75 supplémentaires récités en octobre, 80 en novembre, 80 en décembre. Ce qui diminuait d'autant de jour en jour la dette qu'il reconnaissait avoir contractée envers la Très Sainte Vierge.

Dans les premiers jours d'octobre, on rentra en ville et les classes recommencèrent au Collège Saint-Joseph. Paul n'avait qu'une connaissance bien sommaire des premières pages de la grammaire latine et il avait besoin de revoir les règles de la grammaire française. Il parut plus sage de le faire étudier en particulier jusqu'à ce qu'il fût en état de suivre avec profit l'une des classes du collège. Son ami de Lourdes, étant encore souffrant, fut heureux de l'aider. Tous deux étudiaient ensemble, pendant les classes du collège.

Paul voulut, pour le reste, suivre la vie commune. Il était dès lors fidèle à tous les points du règlement, et l'on ne se souvient pas qu'il en ait violé aucun, de propos délibéré.

A son âge, après cette vie d'activité qu'il avait menée

jusqu'alors, on pouvait craindre plus d'une difficulté dans les commencements d'une existence nouvelle. Aussi le prêtre dévoué que nous avons déjà vu s'intéresser à la vocation de Paul lui écrivait-il à la date du 17 octobre :

« Te voilà donc à la seconde étape sur la route sainte où Dieu t'appelait. Comme tu dois te sentir heureux ! Il n'y a pas, n'est-il pas vrai ? de joie semblable à celle que l'on éprouve à marcher à la suite du divin Maître, quand on se dit que c'est sa main qui nous appuie, sa voix qui nous guide, sa grâce et son amour qui nous fortifient ! Oui, tout cela est beau. C'est le Sauveur lui-même qui conduit le voyageur vers le but choisi. C'est une joie de plus lorsque, dans sa conduite providentielle à notre égard, il fait intervenir sa douce Mère : elle ajoute ses tendresses maternelles aux joies plus viriles que notre Père du ciel nous communique !

« Mais quelquefois n'éprouves-tu pas comme un regret du champ de bataille abandonné, des luttes ardentes où tu avais jeté ton âme ? Il y aurait peut-être à craindre que tes ardeurs qui trouvaient ici un moyen violent de se dépenser ne trouvent pas un aliment qui leur paraisse suffisant. *Prends garde et tourne ces énergies contre toi-même* : c'est encore la bataille la plus rude, la plus belle aussi, celle qui prépare les victoires de l'apôtre. Mais, encore une fois, quand on a été habitué au fracas des luttes extérieures, il y a à craindre qu'on ne trouve ennuyeuse, inutile et insuffisante cette bataille silencieuse et obscure ! Dieu et la sainte Vierge sont là pour parer à ces dangers ! »

Il ne semble pas que Paul ait passé par ces regrets et ces luttes qu'on redoutait. Ses lettres ne parlent que de joie et de contentement, en laissant seulement entrevoir les difficultés qu'il rencontre dans ses études.

« Je continue tous les jours à me faire davantage à la vie sainte que l'on mène ici : prières, travail, repos, tout est réglé et à heures fixes ; tout se fait avec joie et entrain. Mes études marchent bien pour le latin et le français. J'entrerai sûrement en cinquième après le jour de l'an. Priez pour que je puisse continuer. J'ai tant de choses à apprendre, et cela est si nouveau pour moi que je me trouve parfois désorienté. »

Le besoin habituel d'une vie de réparation qu'il éprouva depuis l'époque de sa conversion, n'a pas peu contribué sans doute à lui donner des forces dans les sacrifices de chaque jour. « Je me trouve tout drôle, écrit-il, car tout est changé pour moi depuis que j'ai franchi le seuil de cette chère école. Là-bas d'où je viens, c'était du bruit, du mouvement. Ici rien que du silence, hors le temps des récréations. Que cela fait de bien de se reposer loin du monde, loin de ses bruits et de ses soi-disant plaisirs ! Oh ! horreur d'avoir vécu dans le vice et dans le désordre ! Avoir blasphémé le saint nom de Dieu ! Oh ! honte, remords cruel !

« On me dit que Dieu m'a pardonné; mais pour moi il n'y aura pas de pardon d'ici que j'aurai quitté cette terre. Au ciel est le repos. D'ici là point de repos pour mon corps... Je chercherai les humiliations, je chercherai les travaux les plus bas... Et quand mon corps aura été vaincu et brisé par la fatigue, mon âme sera plus forte et comprendra mieux ces grandes vérités et le grand amour que j'ai reniés autrefois. »

Le bon Dieu lui ménagea l'occasion de mettre en pratique ces désirs d'humiliation. Le jour de Noël, les élèves allèrent après le dîner visiter la crèche dans quelques-unes des églises de la ville. L'un de ses compagnons, impatienté de sa démarche trop lente, se laissa aller à lui dire, avec une légèreté regrettée plus tard, qu'il manquait d'énergie. Paul fut très sensible à cette apostrophe imméritée, injuste remontrance d'un camarade sans mandat. Le soir il écrivait cette note: « En cette belle fête de Noël mon orgueil a été humilié par un reproche sévère, mais juste, parce qu'un de mes frères m'a dit carrément que j'étais mou. Sous le coup de cette parole blessante, je n'ai pu calmer mes nerfs qu'extérieurement; mais à l'intérieur l'orage a grondé sourdement, et peu s'en est fallu que la tempête n'éclatât; mais Dieu en ce saint jour m'a bien gardé. »

Paul avoua à l'un de ses Directeurs qu'il avait été bouleversé et il ajouta: « Si j'avais été dans le monde, je vous le déclare, celui qui m'aurait dit parole semblable ne l'aurait pas répétée deux fois; mais vive Dieu ! J'ai trouvé la force dans la prière, et le démon n'a pas eu le dessus. » Au souvenir de son vœu, il se contint, et s'il eut l'âme froissée, la plaie se ferma vite, n'ayant été envenimée, ni par les ressentiments volontaires, ni par les récriminations de l'orgueil blessé.

Cependant les espérances de Paul se réalisèrent. Après les vacances du jour de l'an, il entra en cinquième au collège Saint-Joseph, et son professeur, après l'avoir vu à l'œuvre l'estima comme l'un de ses bons élèves. Paul lui-même reconnaissait que ses études n'avaient pas été sans profit. De leur côté, ses amis de Brest, après avoir lu ses lettres des premiers jours de janvier 1906, lui adressèrent leurs félicitations.

« Je vois, à ma grande satisfaction, que les progrès se font déjà sentir, lui écrivait l'un de ses correspondants; ton style devient plus aisé. Les fautes ne déparent plus tes lettres: tant mieux. Ne te mets pas en quête de belles phrases sonores. Que cela vienne du cœur; et c'est bon. Mais pas trop de sensibilité. Joins-y une forte volonté, une virilité à toute épreuve.

« Dans tes lettres je reconnais l'exaltation qu'on trouvait dans les miennes lorsque j'étais en troisième, exaltation légitime et généreuse ! Mais cela passera. Après le langage du cœur viendra le langage de la raison; c'est plus froid, mais plus solide. »



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Le mariage (suite). — II. Et alors ?... — III. Superstition. — IV. Catholiques ! Ne l'oubliez pas ! — V. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — VI. A la veille de la rentrée des classes. — VII. Calendrier paroissial. — VIII. Ouverture des catéchismes. — IX. Notre cinéma parlant. — X. Nos séances. — XI. La spécialisation « leur » fait peur. — XII. Vie de Paul Bellec.

LE MARIAGE

(Suite)

Les devoirs difficiles mais possibles avec la grâce

Pour ce qui concerne les motifs allégués pour justifier le mauvais usage du mariage, il n'est pas rare — pour taire ceux qui sont honteux — que ces motifs soient feints ou exagérés. Néanmoins, l'Eglise, cette pieuse mère, comprend, en y compatissant, ce que l'on dit de la santé de la mère et du danger qui menace sa vie. Et qui ne pourrait y réfléchir sans s'émouvoir de pitié ? Qui ne concevrait la plus haute admiration pour la mère qui s'offre elle-même, avec un courage héroïque, à une mort presque certaine, pour conserver la vie à l'enfant une fois conçu ? Ce qu'elle aura souffert pour remplir pleinement le devoir naturel, Dieu seul dans toute sa richesse et toute sa miséricorde, pourra la récompenser, et il le fera sûrement dans une mesure non seulement pleine, mais surabondante.

L'Eglise le sait fort bien aussi : il n'est pas rare qu'un des deux époux subisse le péché plus qu'il ne le commet, lorsque, pour une raison tout à fait grave, il laisse se produire une perversion de l'ordre, qu'il ne veut pas lui-même ; il en reste, par suite, innocent, pourvu qu'alors il se souvienne aussi de la loi de charité, et ne néglige pas de dissuader et d'éloigner du péché son conjoint. Il ne faut pas non plus accuser d'actes contre nature les époux qui usent de leur droit suivant la sainte et naturelle raison, si, pour des causes naturelles, dues soit à des circonstances temporaires, soit à certaines déficiences physiques, une nouvelle vie n'en peut pas sortir. Il y a, en effet, tant dans le mariage lui-même que dans l'usage du droit matrimonial, des fins secondaires — comme le sont l'aide mutuelle, l'amour réciproque à entretenir, et le remède à la concupiscence — qu'il n'est pas du tout interdit aux époux d'avoir en vue, pourvu que la nature intrinsèque de cet acte soit sauvegardée, et, sauvegardée du même coup sa subordination à la fin première.

Pareillement nous sommes touché au plus intime du cœur par le gémissement de ces époux qui, sous la pression d'une dure indigence, éprouvent la plus grande difficulté à nourrir leurs enfants.

Mais il faut absolument veiller à ce que les funestes conditions des choses extérieures ne fournissent pas l'occasion à une erreur bien plus funeste encore. Aucune difficulté extérieure ne saurait surgir qui puisse entraîner une dérogation à l'obligation créée par les commandements de Dieu qui interdisent les actes intrinsèquement mauvais par leur nature même ; dans toutes les conjonctures, les époux peuvent toujours, fortifiés par la grâce de Dieu, remplir fidèlement leur devoir, et préserver leur chasteté conjugale de cette tâche honteuse ; telle est la vérité inébranlable de la pure foi chrétienne, exprimée par le magistère du Concile de Trente : « Personne ne doit prononcer ces paroles téméraires, interdites sous peine d'anathème, par les Pères : qu'il est impossible à l'homme justifié d'observer les préceptes de Dieu. Car Dieu ne commande pas de choses impossibles, mais en commandant il vous avertit de faire ce que vous pouvez et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il vous aide à le pouvoir. Cette même doctrine a été, de nouveau, solennellement confirmée par l'Eglise dans la condamnation de l'hérésie janséniste, qui avait osé proférer contre la volonté de Dieu ce blasphème : « Certains préceptes de Dieu sont impossibles à observer par des hommes justes, en dépit de leur volonté et de leurs efforts, étant donné leurs forces présentes : il leur manque aussi la grâce par où cette observation deviendrait possible. »

ET ALORS ?...

... Et je dis au paysan :

— As-tu une vache... ?

Il me regarda, étonné :

— Plusieurs... et de belles encore !

— Que leur donnes-tu à manger... ?

— En voilà une question ! Ça dépend des saisons !... Du foin, des carottes, des betteraves, de la pulpe ; en été, je les envoie dans mes prés...

— ...Et si on t'obligeait à ne leur donner que de la pulpe... rien que de la pulpe ?.. Ou du foin... rien que du foin... ?

Le paysan haussa les épaules.

— La pulpe obligatoire alors.. ? Quelle plaisanterie !.. Qui.. ? De quel droit.. ? Et comment pourrait-on m'imposer un régime pour mes vaches ? *Je suis maître chez moi*, je suppose.. ?

— Mais enfin, si quelqu'un t'ordonnait de les envoyer paître dans un pré plutôt que dans un autre.. ?

— Eh bien ! ce quelqu'un là... c'est moi qui *l'enverrais paître* !.. Et avec mon sabot quelque part ! !.. vous comprenez ?..

Oh ! parfaitement !..

Et je dis au paysan :

— Tu as un cheval ?

— ... Et même un poulain avec !

— Et ce poulain, que veux-tu en faire.. ?

— ... Le vendre pour être monté, et alors je le dresse moi-même.

— Comment le dresses-tu... ?

— Tous les matins, je le sors à la main, puis à la longe courte, plus longue et très longue ; je le fais marcher, courir, trotter, galoper autour de moi ; demain, je lui mettrai son premier croisillon sur le dos.

— Et si, tout à coup, un étranger accourait te dire : *Vous n'y connaissez rien !.. Je m'empare de votre poulain, je l'emène et je vais l'élever à ma guise*, que ferais-tu.. ?

— Je dirais tout doucement à ce gaillard-là : *Viens-y, mon lapin !.. Mais viens-y donc ! ! ! Seulement, je te conseille une petite précaution auparavant !.. Numérote tes os, car j'ai une bonne vieille fourche qui grille d'envie de se faire les dents sur ta carcasse de filou !..*

— Alors, comme cela, tu défendrais ton cheval.. ?

— Un peu, mon neveu !..

Et je dis au paysan :

— Aurais-tu par hasard un cochon.. ?

— J'en ai quinze !..

— Ils se portent bien... ?

— Jugez vous-même...

Le paysan ouvrit la porte, et je vis, parmi la paille coupée menue, des masses roses et blondes, groingroinnantes, avec des petits yeux bridés qu'encapuchonnaient les oreilles. L'homme flatta quelques bêtes, et il y eut, dans l'ombre, de sourds grognements de satisfaction et de jalousie.

— Comment les élèves-tu, tes cochons ? Avec de l'eau de vaisselle.. ?

— Et surtout des pommes de terre !

Je bondis, sachant les pommes de terre chères cette année :

— *Tu donnes des pommes de terre à tes cochons.. ?*

Il me regarda très calme :

— Parfaitement !

— ...des pourries, des gâtées ?

— Erreur !.. De très bonnes pommes de terre ; constatez plutôt.

Il me fit voir tassée dans une large marmite de fonte, une montagne de pommes de terre, cuites, en robe de chambre.

— Vous permettez.. ?

J'en acceptai une, elle était exquise :

— C'est égal !.. Donner cela à des cochons !..

— Pardon... mais est-ce vous qui les payez.. ?

— Non, évidemment !..

— Eh bien ! cher Monsieur, j'élève mes cochons comme il me plaît !..

Alors une idée me vint, et je lui dis, au paysan :

— Tu élèves tes vaches comme tu veux.. ?

— Oui...

— Ton cheval comme tu veux... ?

— Oui...

— Ton cochon comme tu veux.. ?

— Oui...

— Et tes enfants.. ?

Le paysan se gratta la tête... il n'avait pas songé à cela. Devant nous, de l'autre côté de la rue, une grande école, surmontée d'une croix assombrissait la place de ses volets fermés et de ses portes closes.

— Il y avait là des religieuses.. ? lui dis-je.

— Oui...

— Elles sont parties ?

— Oui...

— ... Et tu *voulais* leur départ ?

— Jamais de la vie...

— Et maintenant, tes enfants vont là-bas, à l'école neutre et laïque ?

— Oui...

— A l'école où on ne parle jamais du bon Dieu ni de la religion ?

— Oui...

— C'est la nourriture que tu désires pour eux ? Celle de ton choix, de tes opinions... ?

— Pas du tout !.. Au contraire !..

— Et alors.. ?

PIERRE L'ERMITE.

=====

PERES ET MERES DE FAMILLE,

Vous avez *le droit et le devoir* de donner à vos enfants une éducation chrétienne en les confiant à l'Ecole chrétienne. Mais cependant CELA NE SUFFIT PAS !

En confiant vos enfants à des écoles chrétiennes, vous ne faites que LA MOITIE DE VOTRE DEVOIR !

Vous avez aussi le *devoir grave* de leur apprendre *leurs prières* et leur *catéchisme*, de les surveiller, de les *préserver de tout danger* (mauvaises compagnies, mauvaises lectures, mauvaises danses) de les *corriger* et de leur donner le *bon exemple*.

Sans cela, de leur éducation chrétienne, il ne leur restera RIEN, ABSOLUMENT RIEN !

Ils se perdront à tout jamais, et ce sera par votre faute !

=====

— Où irez-vous le dimanche après-midi ?

— Au Cinéma parlant du Patronage des Carmes !

SUPERSTITION

La sorcellerie à Paris

Voici une curieuse statistique, rapportée par la *Croix* : c'est celle de la sorcellerie parisienne. Elle a été établie par un homme à qui on peut s'en rapporter, puisque c'est un ancien fonctionnaire de la Préfecture de Paris. Il est arrivé, au bout de ses calculs à établir que Paris dépense 200.000 francs par jours en astrologie, prédictions, magnétismes, prophéties diverses, cartomancie, chiromancie, occultisme, etc. Les profits réunis de ceux qui se livrent à ces petites opérations — et il y a quelque chose comme 34.600 cabinets de consultation à Paris — feraient un total annuel de 73.000.000 francs. Certains journaux parisiens se font jusqu'à 300.000 francs avec les annonces de ces différentes espèces de sorciers, pour ne pas dire fumistes.

Ces chiffres prouvent, conclut la *Croix*, que la naïveté, la crédulité du libre penseur est encore plus grande, plus lamentable qu'on ne suppose. Ne croyant pas la vérité, il adopte sans sourciller les plus grossières balivernes, et c'est sa première punition.

Extra-lucides

Le Petit Journal a publié dernièrement ce fait divers : C'est une voyante extra-lucide. De plus, à ses moments perdus, elle sert de « clou » parmi les attractions d'un grand cirque. Elle devient alors « la femme clouée vivante ». Quoique Raymonde Chaillou bénéficiât du don de double vue, elle a été, hier, victime, à l'Esplanade des Invalides, d'un mauvais plaisant qui l'a dévalisée, presque sous ses yeux. Un peu avant de se livrer à ses révélations et à ses prédictions sensationnelles, notre voyante bavardait avec un voisin. Elle avait posé à terre sa valise, laquelle contenait, outre ses outils de travail : cartes grands et petits tarots, marc de café, etc., des papiers d'identité et une petite somme d'argent. Un adroit filou, sans qu'elle s'en aperçût, s'empara de la précieuse valise, probablement pour découvrir les secrets de la nouvelle Sibylle.

M. Doumergue et le chiffre 13

Le Figaro faisait dernièrement remarquer que le chiffre 13, a toujours porté bonheur à M. Doumergue. Se rendant au Maroc, il s'est embarqué à Toulon, le 13 octobre de l'année 1930 (millésime dont la somme des chiffres égale treize). « D'autres voyageurs de marque auraient peut-être hésité à prendre la mer à cette date ; mais M. Doumergue a constaté que le nombre 13 lui porta toujours bonheur. Il a été élu à la présidence, le vendredi 13 juin 1924, treizième jour de la treizième législa-

ture. C'est en 1893, qu'il fut élu député, pour la première fois et, en 1913, qu'il devint président d'un cabinet qui comprenait treize membres principaux. C'est aussi par 93 voix, que la gauche démocratique du Sénat le désigna comme candidat à la présidence de la Haute-Assemblée, lors de la retraite de Léon Bourgeois. »

Voilà une preuve de plus que la superstition du nombre 13 n'a pas sa raison d'être.

CATHOLIQUES ! NE L'OUBLIEZ PAS !

Toutes les fois que vous achetez un journal hostile à la religion, vous trahissez vos croyances et vous donnez cinq sous à vos adversaires.

I. Les Catholiques ne lisent jamais :

La Dépêche de Brest ; Le Cri du Peuple ; Le Citoyen ; Le Finistère ; L'Eclaireur ; Le Bas-Breton ; L'Echo de Bretagne ; L'Eveil Breton ; La Démocratie Bretonne ; Le Quotidien ; L'Humanité ; L'Œuvre ; La Lanterne ; Le Populaire ; Le Radical ; L'Action Française.

Ces journaux combattent la religion catholique, enseignent une morale contraire à l'Evangile et calomnient l'Eglise, ses chefs et ses institutions.

II. Les Catholiques ne lisent pas non plus :

Le Phare ; Le Journal ; Le Matin ; Le Petit Journal ; Le Petit Parisien.

Ces journaux traitent la religion comme une chose négligeable ou méprisable, ils soutiennent l'école laïque et les lois antireligieuses dont le but est d'opprimer les catholiques et de déchristianiser la France.

III. Les Catholiques lisent :

La Croix ; Le Nouvelliste de Bretagne ; La Vie Catholique ; La Croix du Dimanche ; Le Pèlerin ; Le Progrès du Finistère ; Le Courrier du Finistère ; La Résistance ; Chronique Brestoise ; Le Celta, Bulletin Paroissial des Carmes ; L'Echo Paroissial, etc...

Mais, catholiques avant tout, ils doivent se rappeler qu'ils doivent surtout lire et propager les journaux de doctrine, d'action et d'union catholiques, si indispensables à notre époque.

IV. Les Catholiques soutiennent les journaux catholiques par tous les moyens honnêtes.

Ces moyens sont:

- 1° S'y abonner soi-même;
- 2° Leur trouver des abonnés dans son entourage;
- 3° Les passer à d'autres après les avoir lus;
- 4° En dire toujours du bien;
- 5° Les lire en public en laissant bien voir leur nom;
- 6° Les réclamer partout...et les oublier partout;
- 7° Leur fournir des articles, des annonces, des travaux d'imprimerie;
- 8° Travailler à former dans sa paroisse un Comité de Presse.

CATHOLIQUES !

Le premier de ces moyens est à votre disposition: ne manquez pas l'occasion de vous en servir.

Abonnez-vous ! N'hésitez pas

C'EST VOTRE DEVOIR ! !

C'EST VOTRE INTERET ! !

NOS BERCEAUX

NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Henry Bonjour; Marcel-René Beuzit; Suzanne Kerdreux; André Roump; Madeleine Le Luhandre; André-Michel Flahaut; Pierre-Emile Bénet; Evéline-Marie-Rose Malapert; Patrice Niel; André-Auguste-René Kerboul; Gérard Abgrall.

MARIAGES

Hervé-Marie Sénéchal et Jeanne Boussard; Edmond Anfray et Yvette-Marie Pouchin; Pierre-Marie Cariou et Jeanne-Eugénie Guéna; Jean Huitric et Marie Le Guen; Emile-Albert Barbot et Lucienne-Jeanne Tanguy; René Lamanda et Jeanne Tanguy; François-Marie Derrien et Madeleine-Eugénie Barbot; Emile-Théodore Nabat et Marcelle-Emilie Le Borgne.

DECES

Henri Bonjour, 1 an; André Caboussin, 51 ans; Jean-Claude Briand, 28 ans; Marie-Claudine Gallou, 6 mois; Jean Cabon, 75 ans; Jean Bonjour, 51 ans; Hervé Le Goff, 55 ans; François-Marie Lamezec, 54 ans; Lucie Boyée, 73 ans.



A la veille de la rentrée des classes

Parents chrétiens, lisez ça

Vous le savez, il vous incombe le grave devoir d'assurer, de toutes façons, la formation intellectuelle et morale de vos enfants.

Cette formation ne doit pas être *arreligieuse*, c'est-à-dire « neutre » ou « laïque », comme l'a solennellement rappelé le Souverain Pontife Pie XI dans son Encyclique sur l'*Education chrétienne de la Jeunesse*. Ce serait, en effet, habituer les enfants à se passer de la Religion. Et l'expérience est faite, hélas ! qui montre à quels mécomptes on arriverait ainsi...

Devant les résultats désastreux d'une éducation manquée, quand un enfant ne se soucie plus de son âme et de son éternité et quand la foi et la morale ont sombré, qui seront, dans ce cas, les premiers responsables devant Dieu ?

Réponse: Les parents !...

Donc, parents chrétiens, ayez à cœur d'assurer *avant tout* la formation religieuse et morale de vos enfants. Si, en cela, vous n'êtes pas aidés par l'école qu'ils fréquentent, alors il faut que, par vous-même et sous votre contrôle, vous sachiez leur faire apprendre le catéchisme.

Vous montrerez ainsi que vous comprenez toute l'importance de l'enseignement religieux. Des incrédules ont reconnu cette importance; et c'est le philosophe Jouffroy qui a dit: « Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre qui est le *catéchisme*: vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception... »

Oui, la vie se chargera, demain, de poser des questions à vos enfants comme elle nous en pose à nous-mêmes, chaque jour.

Parents chrétiens, donnez donc à ces chers petits le moyen d'y répondre correctement, et pour cela, surveillez leur assistance au Catéchisme, surveillez aussi leur fidélité à la prière,

aux offices de l'Eglise, à la fréquentation des Sacrements, — à tous ces grands moyens de se faire une âme vraiment chrétienne.

Nous attirons l'attention des parents sur cette question d'importance capitale pour leurs enfants et pour eux-mêmes.

Tout est mis en œuvre pour faire croire, aux uns et aux autres, que le catéchisme est une superfétation et une perte de temps. Nous affirmons au contraire — et les faits ne nous donnent que trop raison — la nécessité absolue de cette instruction chrétienne pour la sauvegarde de tous leurs intérêts, spirituels et temporels. Une jeunesse sans la lumière de la foi et sans le frein de la morale chrétienne est une jeunesse perdue, livrée qu'elle sera à tous les entraînements de la passion et à toutes les séductions du vice. Et alors, parents incrédules ou indifférents, que pouvez-vous attendre d'elle ? Que pouvez-vous attendre aussi du Souverain Juge rémunérateur du bien accompli, mais justicier sévère du mal commis ?

Si l'ordre public, déjà si troublé par les méfaits et les crimes de toute nature, garde encore une certaine contenance, il ne le doit qu'à l'influence, bien affaiblie, il est vrai, mais subsistant encore de la religion sur l'ensemble de la population. Ceux-là mêmes qui la combattent avec acharnement en subissent la force bienfaisante et jouissent d'une préservation relative, sans lesquelles il en serait bientôt fait du pays tout entier et d'eux-mêmes par conséquent.

Quant à la perte de temps pour les études, due au catéchisme, c'est une plaisanterie de mauvais goût que ne croient pas ceux-là mêmes qui la font. Les faits la démentent sans qu'il soit besoin de la réfuter plus longuement.

Un Témoignage

Lorsqu'on voyage à l'étranger et qu'on parle de la vie catholique en France, on étonne fort certains interlocuteurs. On leur a tellement dit que la France était un pays athée et corrompu !

Interviewée par un journaliste sur diverses questions, l'ambassadrice de Pologne à Paris a fait cette franche déclaration :

« Les salles de conférences sont toujours bondées, les concerts attirent tout Paris, et enfin les églises ! Mais elles regorgent de monde ! J'ai été d'abord un peu surprise, car j'avais entendu dire à mes parents, depuis mon jeune âge, que la France était impie. J'ai constaté le contraire ; j'ai même remarqué qu'ici la religion est approfondie ; au cours d'une conversation très intéressante avec un de vos ministres techniques les plus éminents, qui est un homme de science, il me dit : « C'est à travers la science que je suis arrivé à la religion et à Dieu. »

Nous sommes heureux de recevoir un pareil témoignage d'une personne si haut placée.

CALENDRIER PAROISSIAL

OCTOBRE



Les Exercices du Rosaire auront lieu pendant le mois d'octobre le dimanche à l'issue des vêpres et en semaine à 20 h.

Les personnes qui désireraient contribuer aux frais du luminaire pendant le mois d'octobre sont priées de remettre leur offrande à la sacristie ou de la déposer, à l'autel de la Ste Vierge, dans la corbeille réservée à cet usage.

- | | |
|-------------|--|
| 1 Samedi | S. Rémi, évêque et confesseur. |
| 2 Dimanche | Vingtième après la Pentecôte. Au chœur, Solennité du Rosaire. Quête pour les patronages. A 13 h. 15, Ouverture de la Persévérance : sermon et salut. A 17 h. 30, Vêpres, Procession du Rosaire, Chapelet, Salut. |
| 3 Lundi | Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. A 17 h., Réunion des Tertiaires. |
| 4 Mardi | S. François d'Assise, confesseur. A 8 h., Réunion des Mères chrétiennes. |
| 5 Mercredi | S. Maurice, abbé. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. Réunion des Hommes de l'Union catholique à 20 h. 30. |
| 6 Jeudi | S. Bruno, confesseur. A 8 h., Messe du St-Esprit, Communion des Enfants. — A 21 h. Adoration Nocturne. |
| 7 Vendredi | N.-D. du Rosaire. A 20 h., Heure Sainte. |
| 8 Samedi | Ste Brigitte, veuve. |
| 9 Dimanche | Vingt-et-unième après la Pentecôte. A 17 h. 30, Vêpres, Chapelet, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut. |
| 10 Lundi | S. François Borgia, confesseur. |
| 11 Mardi | S. Méloir, martyr |
| 12 Mercredi | Bienheureux Charles de Blois, confesseur. |
| 13 Jeudi | S. Edouard, confesseur. |
| 14 Vendredi | S. Calliste, pape et martyr. A 8 h. 45, Service pour les Trépassés. |
| 15 Samedi | Ste Thérèse, vierge. |
| 16 Dimanche | Vingt-deuxième après la Pentecôte. A 13 h. 15, Persévérance. A 17 h. 30, vêpres, chapelet et Salut. |
| 17 Lundi | Ste Marguerite-Marie, vierge. |
| 18 Mardi | S. Luc, évangéliste. |
| 19 Mercredi | S. Pierre d'Alcantara, confesseur. |
| 20 Jeudi | S. Jean Cantius, Confesseur. |

- 21 *Vendredi* S. Conogan, évêque et confesseur.
 22 *Samedi* Anniversaire de la dédicace de la Cathédrale de Quimper.
 23 *Dimanche* Vingt-troisième après la Pentecôte. A 17 h. 30, Vêpres, Chapelet, Salut.
 24 *Lundi* S. Raphaël, archange.
 25 *Mardi* S. Gouesnou, évêque et confesseur.
 26 *Mercredi* S. Alor, évêque et confesseur.
 27 *Jeudi* S. Magloire, évêque et confesseur.
 28 *Vendredi* S. et S. Jude, apôtres. (Ouverture du Triduum préparatoire à la Toussaint : Chapelet, Sermon, Salut à 20 h. — Prédicateur M. l'abbé Moze Aumônier de l'Hospice civil)
 29 *Samedi* Octave de la dédicace. A 20 h., Chapelet, Sermon, Salut.
 30 *Dimanche* Fête du Christ-Roi. Quête pour l'église. A 17 h. 30, Vêpres, Sermon, chapelet, Salut.
 31 *Lundi* Vigile de la Toussaint. Jeûne et abstinence. Confession de 14 h. à 18 h. 30 et de 20 h. à 21 h.



Un monsieur exigeant :

Pas mal, votre pic ! Dommage que vous ne l'ayez pas fait en grandeur naturelle !

Ouverture des Catéchismes

Jeudi, 6 octobre à huit heures, réunion à l'église pour la Messe du St-Esprit.

Tous les enfants de la paroisse, de 6 à 13 ans, doivent assister à cette réunion afin de pouvoir s'inscrire aux Cours de catéchisme qu'ils doivent suivre pendant l'année scolaire 1932-1933.

Pour éviter tout malentendu, nous rappelons une fois de plus aux parents que pour être admis à la Communion Solennelle il faut 1°) Avoir suivi régulièrement le catéchisme préparatoire pendant deux ans à raison de deux séances par semaine.

2° Avoir 10 ans révolus au 31 Décembre 1932.

Les parents qui ont vraiment le souci de la formation religieuse de leurs enfants se feront un devoir de les conduire au catéchisme de 2° Communion et au Cours de Religion, tous les jeudis à 11 heures.

HORAIRE

I. Garçons

A. — Au Patronage

- 1°). Petits de 6 à 7 ans : le vendredi à 11 h.
- 2°). Suivants de 8 et 9 ans : le lundi à 11 h. et jeudi à 9 h. Directeur : M. Le Corre.
- 3°). Première Communion : le lundi à 11 h. et jeudi à 9 h. Directeur : M. Lespagnol.
- 4°). Deuxième Communion : le jeudi à 11 h. Directeur : M. Le Corre.
- 5°). Cours de Religion (garçons de 13, 14 et 15 ans) : le jeudi à 11 h. Directeur : M. Lespagnol.

B. — A la chapelle du Port

- 6°). Petit du Port (6 et 7 ans) : Le mercredi à 11 h. Directeur : M. Lespagnol.

II. Filles

A. — A la Salle des Catéchismes, 7, rue J.-J. Rousseau

- 1°). Petites (6 et 7 ans) : le vendredi à 11 h. Directeur : M. Cornen.
- 2°). Suivantes (8 et 9 ans) : le lundi à 11 h. et le jeudi à 9 h. Directeur : M. Huiban.
- 3°). Seconde et troisième Communions : le jeudi à 11 h. Directeur : M. Huiban.

B. — A la Sacristie des Carmes

- 4°). Première Communion : le lundi à 11 h. et le jeudi à 9 h. Directeur : M. Cornen.

C. — A la chapelle du Port

- 5°). Petites (6 et 7 ans) : Le mercredi à 11 h. Directeur : M. Cornen.

NOTRE CINÉMA PARLANT

Le Cinéma est bel et bien passé dans nos mœurs, et nul ne peut aujourd'hui, sans ridicule, nier son importance. On a fait récemment la récapitulation des salles ouvertes dans le monde entier et on en a compté 64.000 en chiffre rond.

Quand on réfléchit que les « actualités » figurent à tous les programmes cinématographiques, on comprend mieux le prodigieux moyen de propagande qu'est l'écran.

Comme nous voudrions que tous les catholiques le comprennent ! Car ils n'ignoraient pas que cette puissance est aux mains des capitalistes juifs.

Mais le Cinéma, comme tout le reste, plus que tout le reste, évolue, progresse, subit chaque jour de nouvelles et rapides transformations, au point que le cinéma muet, hier en vogue, est aujourd'hui à peu près mort.

Depuis deux ans, pas un film muet n'a été tourné dans les studios. On n'en réédite même plus. Au contraire, les meilleurs films, les plus beaux que nous avons vu passer sur notre écran, *en muet, sont sonorisés.*

Il faut donc que les patronages aient leur cinéma parlant. — C'est, pour eux, une question de vie ou de mort. Nous ne voulons pas laisser nos jeunes gens aller voir n'importe quel film ; il faut que les parents continuent à trouver une salle où ils puissent conduire leurs enfants en toute sécurité, sans crainte de les voir rougir et de rougir eux-mêmes devant certaines scènes ou chansons scabreuses.

Ce ne sont pas seulement les familles catholiques qui le réclament, mais aussi des parents qui n'ont aucune pratique religieuse. Tel ce communiste de la banlieue rouge de Paris qui disait à un de ses camarades, étonné de le voir sortir d'une salle de patronage : « Monsieur, j'envoie mes enfants au cinéma des curés, parce que là, du moins, je suis certain qu'ils ne verront pas de cochonneries. »

Pour toutes ces raisons, pour répondre aux légitimes exigences de notre fidèle clientèle, nous n'avons pas hésité à équiper notre Salle de Patronage en cinéma parlant malgré le prix élevé d'une telle installation. Nous avons fait l'acquisition d'un appareil « Steller » qu'on trouve dans plus de 300 salles dans la France entière. Cet appareil s'est fait entendre les dimanches 11 et 25 septembre à la satisfaction de tous. — La sonorité de notre salle est très nette et très pure. — Nous ferons tout pour que les films soient à la hauteur du « son » et puis qu'ils plaisent aux spectateurs et aux auditeurs les plus difficiles. Nous ne voulons pas de films idiots, avec des images en fin de compte, déformatives, que l'on a appelés films « puérils ». — Notre cinéma n'est plus simplement un cinéma de « patronage », mais un cinéma « familial », ou comme le mot le dit, celui où l'on va en « famille » — Et par là, il

reste essentiellement « œuvre d'éducation populaire ». — Car, la présence des parents, ou d'un éducateur, à côté de l'enfant, est, au cinéma, toujours souhaitable et très souvent indispensable. Et il y a là tout un rôle éducatif à remplir, pour que le film que voient les enfants ou les jeunes gens, non seulement ne leur fasse aucun mal, mais contribue à leur saine formation. Notre cinéma rejettera donc tout ce qui est morbide, immoral et idiot, en un mot tout ce qui ne forme pas sainement. Ce faisant nous n'avons pas d'autre but que de défendre, sauvegarder et former l'âme des jeunes.

Nous avons cru faire notre devoir. A vous, familles chrétiennes des Carmes de nous dire si nous avons eu raison. Si vous nous approuvez nous comptons sur vous pour nous aider à payer les 50.000 francs que coûte notre installation. Vous répondrez généreusement à notre appel en participant, suivant vos moyens, à la SOUSCRIPTION OUVERTE dans les Colonnes du *Celte*, et en venant nombreux à nos séances de chaque dimanche.

Le succès de notre nouveau cinéma dépend uniquement de vous tous, bons Paroissiens des Carmes.

Souscription pour le Cinéma parlant

1^{re} liste

Madame Créac'h	100 fr.
Monsieur le Docteur Pruche	100 fr.
Madame R.	50 fr.
Mr Poujoulat, Paris	20 fr.
Une bonne	50 fr.
Mademoiselle S.	20 fr.

Savoir fermer une porte...

L'intéressante Revue « Prêtre et Apôtre » rapporte du Vénérable Père Chevrier qu'il disait admirablement sa messe et *savait admirablement fermer une porte.*

Et elle ajoute : « Savoir fermer une porte ! » Science difficile, à en juger par une expérience personnelle. Loi du moindre effort qui aboutit, ici, à un résultat *brutal*. D'elle-même, la porte tourne si aisément sur ses gonds qu'on néglige de régler son mouvement. Tant pis si le « départ » a été violent ! Tant pis pour les cloisons et les vitres qui tremblent ! Tant pis, surtout, pour les oreilles et les... nerfs des pauvres voisins qui sursautent ! Ici encore, le correctif : la *Charité* !...

Plusieurs paroissiens des Carmes pourraient prendre exemple sur le Vénérable Père Chevrier quand ils entrent à l'Eglise.

NOS SÉANCES

I. — CINEMA

Dimanche 2 octobre : « Laurette ou le Cachet Rouge ». « Guignol Lyonnais » (Comique). « Aux Antipodes de la France » (Documentaire).

Dimanche 9 octobre : « Mon ami Victor » (Comédie). « Mariage conditionnel » (Comédie). Chez les Canaques (Documentaire).

Dimanche 16 octobre : « Mystère de la Villa Rose » (Comédie dramatique). « Alibert » (Sketch comique).

Dimanche 30 octobre : « Miracle des Loups » (Drame historique). « Jimmy » (Comédie). « Flip, dentiste (Comique).

N. B. — Matinées à 14 h. — Soirées à 20 h. 30.

PRIX DES PLACES. — 1^{res} : 5 fr. ; 2^{es} : 4 fr. ; 3^{es} : 3 fr.

Enfants en dessous de 12 ans : demi-tarif.

Enfants inscrits au Patronage : 1 fr.

Désormais tous nos programmes seront *Sonores* et *parlants* et toutes nos séances commenceront exactement à l'heure fixée.

II. — THEATRE

Dimanche 23 octobre : Festival de Gymnastique et de Musique.

Le Reliquaire de l'Enfant adoptif, grand drame de Stéphane Dubois.

L'appartement à louer, comédie en 1 acte de Manquat.

Ballet des Petits Gymnastes, de la Celtique.

II. — CONFERENCE

Jeudi 20 octobre, à 20 h. 30 : Salle des Œuvres, Conférence avec projections sur

« L'IRLANDE »

par Monsieur le Chanoine Aubert, Aumônier de l'Ecole Navale.

La spécialisation « leur » fait peur

« Leur » ce sont les anticléricaux antédiluviens dont l'espèce n'est pas encore disparue. L'on dit même que certains « Jeunes-Turcs » en sont les derniers soutiens. Faudra-t-il revenir au temps des Croisades ?

En tous les cas la convocation que nous reproduisons ci-dessous et qui parut dans la *Dépêche de Brest* du 9 juin, prouve combien le mouvement de conquête chrétienne qui se poursuit actuellement parmi les jeunes, les effraye. Lisez plutôt,

Jeunesses ouvrières laïques

Nous rappelons que c'est ce soir, à 20 heures, que se tiendra, au patronage laïque de Recouvrance, l'assemblée constitutive des J. O. L. (Jeunesses ouvrières laïques), du quartier de Recouvrance.

Notre groupement de J. O. L. compte déjà 70 membres (ouvriers et étudiants). Dès sa constitution, il va s'accroître plus rapidement encore.

Son but est de donner la réplique aux J. O. C. (Jeunesse ouvrière catholique) et aux J. E. C. (Jeunesse étudiante catholique), dont la propagande essaye de s'insinuer partout. Les J. O. L. feront donc d'une manière intense de la propagande anticléricale auprès de leurs jeunes camarades.

Les J. O. L. seront d'une conduite exemplaire. Enfin, le groupement resserrera les liens d'amitié et de solidarité effective entre les jeunesses laïques.

Les jeunes gens des autres quartiers de Brest et de la banlieue sont cordialement invités à assister à la réunion.

Rendez-vous ce soir, à 2 heures, au patro.

La réunion ne sera pas publique, seuls les adhérents et les sympathisants seront admis.

Voilà qu'après les patronages laïques, apparaissent les J. O. L. ; certainement cette première manifestation publique, qui coïncidera probablement avec la cérémonie officielle du baptême — laïque naturellement, — nous laisse présager des J. E. L., des J. M. L., des J. A. L., etc.

Cela ne doit pas nous inquiéter beaucoup, car entre les Jocistes, dont le programme consiste à obtenir le bonheur de la classe ouvrière en luttant contre les maux qui l'accablent, et les J. O. L. (istes ?) ne trouvant que l'action anticléricale, nous ne doutons pas un instant que le peuple ne sache reconnaître ceux qui les servent et les suivent.

Tout de même cette convocation montre qu'il y a des sectaires ayant conscience de la force représentée par la J. O. C. et les mouvements dont sa fondation a provoqué la constitution. Est-ce que tous les jeunes catholiques le comprennent aussi bien ?

Vie de Paul BELLEC

IX

LA MALADIE

Vers la fin de janvier, pour la première fois depuis son arrivée à l'école, Paul dut s'arrêter et garder le lit à l'infirmerie. Il éprouvait une grande faiblesse et il toussait : ce qu'il attribuait à un rhume gagné en revenant de classe, par suite du froid rigoureux en cette saison.

Après quelques jours, il se trouva mieux. Il restait levé pendant la journée. A toutes les questions, il répondait invariablement qu'il allait de mieux en mieux et qu'il était à peu près guéri. Malgré ses protestations et ses répugnances, on jugea prudent de lui faire consulter le médecin. Après un examen sérieux, le docteur se contenta de lui dire que la poitrine était fatiguée, que les études étaient impossibles dans l'état où il se trouvait, qu'il avait besoin de repos et qu'il fallait aller respirer l'air natal pendant quelques mois.

Quand Paul fut sorti, le médecin dit au prêtre qui l'accompagnait : « Je vais vous navrer ; mais je vous dois toute la vérité : c'est une *tuberculose d'usine* à la deuxième période, avec caverne au sommet du poumon gauche. Les crachats ne tarderont pas à venir. Ce jeune homme ne peut rester dans un pensionnat. » Le docteur revint le soir, et insista sur la séparation d'avec les autres élèves et sur l'éloignement de l'école le plus tôt possible.

Malgré le langage réservé du docteur, Paul avait compris. « C'est mon arrêt de mort qui vient d'être prononcé », dit-il en sortant. Et il voulut être mis au courant. Quand il connut la vérité, il fut tout entier à l'action de grâces. « Dieu a été trop bon pour moi, dit-il. Ce qu'il a été jusqu'ici, il le sera encore à l'avenir. » Il demanda de s'arrêter quelques minutes à l'église de Notre-Dame-la-Grande pour y prier et s'offrir à la très sainte Vierge.

« Le soir même de la consultation, dit un témoin, au lieu de se laisser accabler par cette nouvelle, Paul donna charitablement une répétition à l'un de ses camarades... Ah ! que Dieu fait de grandes choses et vite dans les cœurs qui ne se donnent pas à Lui pour la forme ! »

Le lendemain il écrivait à son directeur : « Que de remerciements n'aurais-je pas à vous exprimer ! Mais mon corps me refuse son service, ma main menace à tout instant de laisser tomber ma plume. Je me raidis et je lutte pour vous dire : Merci, merci pour tout le bien que vous m'avez fait. Merci pour les conseils que vous m'avez donnés.

« Aujourd'hui je vous ferai connaître ce que j'ai fait hier sans vous avoir consulté. Après avoir vu le médecin, entraîné comme par une inspiration divine, j'ai offert ma vie pour le salut de l'Ecole ; et à Notre-Dame-la-Grande où nous sommes entrés en passant, j'ai senti que Dieu m'exauçait. J'ai ensuite renouvelé mon offrande dans notre petite chapelle. Je n'ai aucun regret de ce que j'ai fait, et je suis résolu à refuser ma guérison. Vous me pardonnerez d'avoir agi sans vous demander votre consentement. »

Cette absence de tristesse et de regrets en pareil moment, ces sentiments surnaturels de joie humble et d'action de grâces frappèrent tous ceux qui l'approchèrent durant ces jours. A son infirmier qui venait lui donner ses soins, il dit : « Savez-vous que j'ai reçu hier la plus grande grâce de ma vie ? Je n'ai plus que peu de temps à vivre ; bientôt j'irai au ciel. Que Dieu est bon ! — Nous allons tant prier, reprit l'infirmier, que la sainte Vierge nous obtiendra votre guérison. — Oh ! non, repartit vivement le malade. Ne demandez pas cela. Il vaut mieux que je m'en aille. Là-haut je prierai pour vous et pour les âmes que j'aurais tant désiré sauver. Je demande seulement au bon Dieu la grâce de souffrir avec patience et avec amour. »

Un jour l'infirmier, le trouvant plus fatigué, lui dit : « Vous souffrez davantage. — Oui, répond le malade, cette crise a été pénible. » Après quelques instants, relate l'infirmier, les douleurs parurent se calmer. Alors Paul, me regardant avec tristesse, me dit : « J'ai perdu mon temps. — Non, non, répliquai-je, cette souffrance vous sera comptée pour le ciel. — Je l'ai perdue en partie, dit Paul avec fermeté, car je me suis plaint, je n'aurais pas dû dire que je souffrais. Il suffisait que Dieu le vît. J'ai perdu la fine fleur de ma souffrance. » — Admirable délicatesse d'une âme qui ne pense qu'à contenter Dieu. Il voulait que Dieu fût le seul témoin de ses douleurs et de ses sacrifices. « Il y a deux sortes de souffrances, disait-il à cette occasion : l'une qui accepte ses peines en se plaignant et en voulant recueillir des témoignages de sympathie ; l'autre qui les endure pour Dieu en n'ayant que Lui seul comme consolateur. C'est celle que je veux ! »

Si on lui adressait une parole de consolation, il reprenait avec un aimable sourire : « Croyez-vous donc que je suis à plaindre ? Je suis plus heureux que vous. Ne parlez plus ainsi : jamais je n'ai éprouvé autant de bonheur que depuis ma maladie. Le bon Dieu fait bien de me faire souffrir ; il ne m'enverra jamais assez de peine ! » — « Aussi ai-je remarqué, dit l'infirmier, que sa joie augmentait en proportion de ses douleurs. Dans ces moments de souffrance plus vive, sa figure devenait plus épanouie, et il disait : « Que je suis heureux de souffrir ! »

Les lettres qu'il écrivit durant ses derniers jours à Poi-

tiers expriment les mêmes sentiments : « Dieu est bon ! Dans sa miséricorde pour un grand pécheur, il m'envoie une grâce de plus, et, assurément, c'est la meilleure. Mon heure va bientôt sonner. Dans un an, dans quelques mois, ou quelques jours peut-être, mon âme s'envolera vers le ciel pour y chanter les louanges de son Créateur.

« Dieu aurait pu me laisser mourir dans le triste état où j'ai vécu si longtemps. Il a voulu au contraire que les derniers jours de ma vie fussent sanctifiés par mon passage à la chère Ecole Apostolique. Je l'en remercie.

« Aujourd'hui mon corps est épuisé. Je suis obligé de mettre un arrêt à mes études. J'aurais souhaité me sacrifier au salut des âmes, donner mon sang pour la foi ; mais Dieu seul *doit vouloir*. Pour moi, je n'ai qu'à obéir, et je dis joyeusement mon *fiat*. L'épreuve est douloureuse : je l'accepte avec amour et je baise la main qui me frappe avec tant de justice et de bonté.

« Maintenant que je suis sûr de mourir, je voudrais partir tout de suite. Puisque je ne dois pas recouvrer la santé, le repos éternel est bien préférable ; mes prières seront plus puissantes là-haut. Voilà pourquoi je demande à Dieu de me rappeler le plus tôt possible...

« Je vais retourner à Brest : qu'y ferai-je ? Comment vivrai-je ? Je n'en sais rien ; mais à la grâce de Dieu ! J'ai confiance qu'il ne m'abandonnera pas. J'ai tout quitté pour répondre à son appel. De nouveau j'obéis puisqu'il me veut dans le monde. Il m'arrivera ce qu'il voudra. »

Dans la lettre qu'il adresse à son frère, il est tout à la joie : « Dieu m'a choisi pour aller bientôt chanter ses louanges dans le ciel et le voir face à face. Je suis heureux : c'est une bien grande grâce que Dieu n'accorde qu'à ses amis. Mon âme tressaille d'amour, impatiente de sortir de sa prison. Mon corps la retient encore ; mais bientôt je serai libre et je m'envolerai vers celui qui m'a créé. Réjouis-toi. Bientôt je ne souffrirai plus et j'irai rejoindre là-haut nos parents... Dans quelques jours je serai à Brest. Prépare la petite chambre où nous avons tant souffert ensemble. J'aurai la consolation de t'embrasser avant de mourir. »



4^e Année

N° 47

1^{er} Novembre 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Mariage chrétien (suite). — II. Re-traite des Jeunes gens. — III. Exa-men de conscience après un enterre-ment. — IV. Relève. — V. Jésus et le jeune homme. — VI. Soir de Toussaint. — VII. Les lectures à éviter. — VIII. Ca-lendrier paroissial. — IX. Nos berceaux, Nos foyers. Nos tombes. — X. Nos sé-ances. — XI. Souscription pour le Cinéma Parlant. — XII. La Morale de certains Catholiques. — XIII. Alerie. — XIV. Sous l'œil de l'invisible. — XV. Vie de Paul Bellec (suite).

LE MARIAGE CHRÉTIEN

(Suite)

UN AUTRE CRIME :

L'attentat à la vie de l'enfant dans le sein de sa mère.

Mais il faut encore, Vénérables Frères, mentionner un autre crime extrêmement grave, par lequel il est attenté à la vie de l'enfant encore caché dans le sein de sa mère. Les uns veulent que ce soit là chose permise, et laissée au bon plaisir de la mère ou du père ; d'autres reconnaissent qu'elle est illicite, à moins de causes exceptionnellement graves auxquelles ils donnent le nom d'indication médicale, sociale, eugénique. Pour ce qui regarde les lois pénales de l'Etat qui interdisent de tuer l'enfant engendré mais non encore né, tous exigent que les lois de l'Etat reconnaissent l'indication que chacun d'eux préconise, indication différente, d'ailleurs, selon ses dif-férents défenseurs ; ils réclament qu'elle soit affranchie de

toute pénalité. Il s'en trouve même qui font appel, pour ces opérations meurtrières, à la coopération directe des magistrats, et il est notoire, hélas ! qu'il y a des endroits où cela arrive très fréquemment.

Quant à l'« indication médicale ou thérapeutique », pour employer leur langage, nous avons déjà dit, Vénérables Frères, combien nous ressentons de pitié pour la mère que l'accomplissement du devoir naturel expose à de graves périls pour sa santé, voire pour sa vie même : mais quelle cause pourrait jamais suffire à excuser en aucune façon le meurtre direct d'un innocent ? Car c'est de cela qu'il s'agit ici. Que la mort soit donnée à la mère, ou qu'elle soit donnée à l'enfant, elle va contre le précepte de Dieu et contre la voix de la nature : « Tu ne tueras pas ! » La vie de l'un et de l'autre est chose pareillement sacrée ; personne, pas même les pouvoirs publics, ne pourra jamais avoir le droit d'y attenter. C'est sans l'ombre de raison qu'on fera dériver ce droit du *ius gladii* qui ne vaut que contre les coupables ; il est absolument vain aussi d'alléguer ici le droit de se défendre jusqu'au sang contre un injuste agresseur (car qui pourrait donner ce nom d'injuste agresseur à un enfant innocent ?) ; il n'y a pas non plus ici ce qu'on appelle le « droit de nécessité extrême », qui puisse arriver jusqu'au meurtre direct d'un innocent. A protéger par conséquent et à sauvegarder chacune des deux vies, celle de la mère et celle de l'enfant, les médecins probes et habiles font de louables efforts : par contre, ils se montreraient fort indignes de leur noble profession médicale, ceux qui, sous l'apparence de remèdes, ou poussés par une fausse compassion, se livreraient à des interventions meurtrières.

Ces enseignements concordent pleinement avec les paroles sévères que l'évêque d'Hippone adresse aux époux dépravés qui s'appliquent à empêcher la venue de l'enfant et qui, s'ils n'y réussissent pas, ne craignent pas de le faire mourir. « Leur cruauté libidineuse, ou leur volupté cruelle, dit-il, en arrive parfois jusqu'au point de procurer des poisons stérilisants, et si rien n'a réussi, de faire périr d'une certaine façon dans les entrailles de la mère l'enfant qui y a été conçu : on veut que l'enfant meure avant de vivre, qu'il soit tué avant de naître. A coup sûr, si les deux conjoints en sont là, ils ne méritent par le nom d'époux ; et si dès le début ils ont été tels, ce n'est pas pour se marier qu'ils se sont réunis, mais bien plutôt pour se livrer à la fornication : s'ils ne sont pas tels tous deux, j'ose dire : ou celle-là est d'une certaine manière la prostituée de son mari, ou celui-ci est l'adultère de sa femme. »



Retraite des Jeunes Gens

Chaque année, au cours des beaux jours d'été, tout le monde s'efforce d'échapper à l'atmosphère surchauffée de la ville pour aller respirer l'air vivifiant du large sur les plages de nos côtes, et lorsque toute la famille ne jouit pas de la liberté voulue, du moins les jeunes enfants s'en vont refaire une santé affaiblie au beau soleil du bon Dieu afin de pouvoir reprendre leurs études ou leur apprentissage avec une vigueur nouvelle.

Chaque année aussi, nos prêtres, soucieux de la santé de vos âmes, vous invitent à renouveler vos forces morales par une cure spirituelle appelée *retraite*: retraite de communion pour les enfants, retraite pascalle pour les hommes, les dames et les jeunes filles à la fin de la station de Carême.

A la fin de novembre, tous les jeunes gens de la paroisse, quelles que soient leurs situations ou occupations, sont convoqués à une retraite spéciale dont voici le programme :

Ouverture: Jeudi 2 novembre, à 20 h. 30.

Instructions: Vendredi 25 novembre, à 6 h. 30 du matin et 8 h. 30 du soir. — Samedi 26, à 6 h. 30 et à 8 h. 15 du soir. — Dimanche 27, à 8 heures: Messe de communion.

Les réunions auront lieu à la chapelle du patronage, place Ornou, sauf celle du samedi soir et la messe de communion qui auront lieu à l'église paroissiale.

Prédicateur: M. l'abbé Quéinnec, vicaire à Saint-Michel.

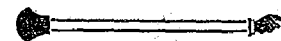
Nous espérons que, comme les années précédentes, tous les jeunes gens de notre paroisse: étudiants, ouvriers, employés, bureaucrates, marins et soldats, répondront avec empressement à l'appel des directeurs du patronage.

A. LESPAGNOL,
Ch. LE CORRE.

N'oubliez pas

LA GRANDE VENTE DE CHARITÉ

de Monsieur le Curé



3 et 4 Décembre 1932

Examen de conscience... après un enterrement

J'ai accompagné une vieille amie à sa dernière demeure. Comment me suis-je comportée de la maison mortuaire à l'église, et de l'église au cimetière? J'ai jeté de l'eau bénite; j'ai suivi le cortège, j'ai entendu des chants et des prières de l'Eglise, et j'ai renouvelé mes sympathies à la famille de la défunte au sortir du cimetière. Et cependant, je ne suis pas contente de moi.

A l'arrivée du clergé à la maison mortuaire, je n'ai pas cessé aussitôt des causeries inutiles. Honneur pourtant à la croix, signe de vie et de résurrection! Honneur à la religion qui a tant de déférence pour le corps des chrétiens, demeure transitoire de leur âme immortelle! Que c'est impressionnant, le silence parfait, beau témoignage de respect au début d'une cérémonie religieuse! — Je ne me suis pas unie au prêtre récitant le « De Profundis » devant la chapelle ardente, cette prière qui met en scène l'âme de la personne décédée, criant du fond de l'abîme de ses souffrances, la confiance en son Rédempteur. A quoi pensais-je donc Seigneur? — Dans le cortège, au lieu de m'occuper à prier, j'échangeais des réflexions sans aucun rapport avec les circonstances présentes, et je perdais mon temps... et celui des autres. — Dans la maison du bon Dieu, j'ai trop laissé mes yeux s'égarer de tous côtés. Pourquoi m'occuper inutilement des autres?

C'est pour la pauvre défunte que je suis ici, c'est à elle que je dois me rendre utile. Tout m'y invite à l'église : le chant de la Messe ou de l'office des Morts que j'aurais tant de profit à suivre sur un livre, les cierges allumés, symbole de la foi qui brille dans l'âme toujours vivante, l'eau bénite qui rappelle combien les ferventes prières ont de suavité auprès de Dieu.

Hélas! qu'elles sont tièdes, mes pauvres prières! Qu'il est grandiose et terrible le « Libera » qui met en relief les redoutables jugements de Dieu! Ma vieille amie a été jugée hier, je le serai peut-être demain. Qu'au moins aujourd'hui de sérieuses réflexions transforment ma vie de telle sorte qu'on puisse chanter en toute vérité après ma mort ces consolantes paroles: « *In paradisum deducant te Angeli* ». Que les Anges accompagnent ton âme régénérée en paradis!

Oui, mon Dieu, je vous promets d'observer désormais un rigoureux silence aux enterrements; je veux mieux élargir mes voisins, et contribuer davantage au soulagement de ceux dont j'aurai encore à accompagner les restes mortels à leur dernière demeure.

RELEVÉ

La langue des canons lèche le ciel de suie,
Le vent gifle, la boue entrave, à fond, la pluie
Charge les hommes qui, terreux et ruisselants,
Vont, ce soir relever, fourbus, lourds, à pas lents,
D'autres hommes depuis dix jours dans la tranchée...
Ils vont silencieux et la tête penchée,

Armes, sacs et soucis les courbant sous le poids:
On dirait des milliers de Christ portant leurs croix.
Souvent l'un d'eux chancelle; il va tomber, sans doute:
Un autre prend sa charge, à la sienne l'ajoute.
Et sous l'écrasant faix de sa nouvelle croix,
Accepte d'être Christ et Simon à la fois!
Et l'atroce montée, ainsi, dure des heures...

Nul ne vous voit couler, larmes intérieures!
Chacun gardant pour soi son intime chagrin...
Puis, c'est le labyrinthe aux méandres sans fins,
C'est le boyau fangeux, où parfois l'on écrase
Une forme — peut-être un corps mort dans la vase —
C'est l'étroit corridor ayant la mort pour fond.
L'on trébuche, l'on tombe, il fait noir... Comme font
Les petits s'accrochant à la robe qui flotte
L'on se tient, à la queue leu leu, par la capote;
Ce sont les ordres brefs à voix basse passés;
Il pleut toujours, le drap plaque aux membres glacés,
Il vente toujours, l'air pénètre jusqu'à aux moelles...
Et toujours les schrapnells remplacent les étoiles.
Pauvres gens! Pauvres gens! Dans la pluie et le noir,
Ils montent... Chacun d'eux, pourtant, couve un espoir
En son cœur, comme on couve un tout petit malade,
Et lui parle en secret de la vieille bourgade
Dont le clocher rassure un modeste horizon
Et garde, en même temps, une chère maison
Où le cruel sommeil vainquant l'angoisse même,
A cette heure, déjà, rêve un être qu'il aime...
Le vacarme grandit, la marche à des à-coups,
Les obus, par es cieux, hurlent comme des loups;
Soudain, volent des cris qu'assourdissent la tourmente:
« Des blessés! Des blessés! Des morts! » — Un cent-cinquante
Vient de foncer sur le boyau — Pauvres soldats!
Combien se tordent, crâne ouvert, jambes ou bras
Broyés ou coupés net? Oh! le sang dans la boue!
Combien sont écrasés comme sous une roue?
Dans l'ombre, sous l'ondée et dans cet ouragan,
Ces plaintes, ces appels, ces pleurs: « Maman! Maman! »

Quelle fut brève, hélas; la vision amie
Du clocher familial, de la mère endormie,
Combien sentent mourir, avec leur cœur, ce soir,
Cet enfant qu'il berçait tout à l'heure: l'espoir...

Mais voici la tranchée... alors, la file sombre
S'arrête, se morcèle; et, des groupes, dans l'ombre,
Relèvent, à tâtons, à voix basse et sans bruit,
D'autres groupes, muets, dans la tonnante nuit!..

Poème écrit à Verdun en 1916 par le poète
Jean d'Aven et déclamé par l'auteur lui-même
dans la Salle du patronage des
Carmes, le jeudi 18 octobre et le 1^{er}
novembre.



Jésus et le Jeune Homme

Le jeune homme lui dit : « J'ai observé tous les commandements depuis mon enfance ; que me manque-t-il encore ? » Jésus lui dit : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi. » Lorsqu'il eut entendu ces paroles, le jeune homme s'en alla, tout triste : car il avait de grands biens.

Le spectacle a de quoi tenter l'imagination et le talent d'un artiste : scène admirable que le tête-à-tête et le cordial entretien du divin Maître et de son jeune auditeur, dont le visage est resplendissant de foi et de pureté. Puis le tableau change: la physiognomie du jeune homme s'est tout à coup assombrie et attristée. Jésus, avec émotion le regarde s'en aller : à l'appel à la vie parfaite, forme supérieure de la vie chrétienne, l'adolescent a répondu: « Je ne puis dire adieu à mes biens. »

Pourtant, vous en convenez, cette donation à laquelle est convié le jeune homme n'est pas sans réciprocité. C'est le même Maître qui dit: « Va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel » (St. Mathieu XIX, 21).

Seulement le sacrifice est grand: car selon une comparaison bien connue, si le chrétien ordinaire donne à Dieu les fruits de son arbre, le chrétien parfait fait le don de l'arbre lui-même.

Y aura-t-il des disciples du Christ qui prendront à la lettre sa parole? Il s'en est trouvé dès l'origine « Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te » (Nous avons tout quitté pour vous suivre!).

Et ceux-là ce sont les apôtres...

Et depuis, ce sont les ermites, les religieux et religieuses, les missionnaires, les prêtres...

Amis, vous voulez être apôtres, n'est-ce pas, c'est là votre destinée de jeunes militants.

Vous pouvez l'être de deux manières: par le sacerdoce d'abord. Et pourquoi n'y penseriez-vous pas? Après tout, pour quiconque a la foi, travailler à l'extension du règne du Christ ici-bas, faire connaître Dieu aux âmes, leur indiquer le sens de la vie, les accompagner pendant le court voyage qu'est l'existence terrestre vers le terme qu'est le ciel, n'est-ce pas là la plus noble des tâches, bien capable d'enthousiasmer un jeune cœur de vingt ans?

Mais voulez-vous rester dans le monde? N'imites pas pour autant le jeune homme de l'Evangile qui préfère le monde et ses biens au Divin Maître. Pratiquez de votre mieux le renoncement aux biens terrestres, en chassant de votre

âme et de votre cœur toute passion désordonnée. Votre propriété est triple: vos biens extérieurs, vos actes, votre cœur. Promettez à Dieu d'en faire un usage digne de Lui et digne de vous: ne vous contentez pas de lui donner ce qu'Il exige, donnez davantage, soyez généreux: oubliez-vous, pensez surtout à Lui et à vos frères et vous pourrez vous dire que sa promesse est vôtre: « Et habebis thesaurum in coelo » (Dieu paie en Dieu: Il se donne lui-même en récompense pour l'éternité) « Ego ero merces tua magna nimis. »

SOIR DE TOUSSAINT

Eclairant tout-à-coup forêt, château, chaumière,
Les Saints, dont je chéris le jour plein de lumière,
Par les routes du ciel, ce matin, sont venus :
A la messe ils chantaient, je les ai reconnus.

Mais le soleil descend... Au vieux clocher de pierre
Déjà le sombre glas gémit; à ma paupière
Il fait monter des pleurs trop longtemps retenus.
D'où viennent ces accents, hélas! si bien connus?

C'est la voix de nos morts! C'est elle, j'en suis sûre:
L'archet de la douleur en rythme la mesure;
Grave, elle retentit dans le soir solennel.

Et nous songeons, Seigneur, aux feux du Purgatoire.
Ah! gardez nos défunts du gouffre expiatoire
Et donnez-leur à tous le repos éternel!

Elise TICHON.



Les Lectures à éviter

Les Ciné-Romans.

Ce sont les petits bouquins bon marché, aux couvertures bariolées. Ils ne valent pas mieux que les films passionnés qui occupent nos écrans, et montrent surtout la vie telle qu'elle n'est pas.

M. Joseph Brandicourt signale les ravages de ces productions dans les milieux populaires.

Par obligation professionnelle, il m'a été donné de lire ces derniers mois, une trentaine de ciné-romans.

Lecture rebutante, ahurissante, navrante, mais qui ouvre des horizons sur le goût du public en matière de lectures et de distractions.

On ne peut se faire une idée, avant d'avoir lu ces brochures de couleurs vives, illustrées des photos les plus sensationnelles du film, des inepties et des stupidités qu'elles contiennent.

Et il est désolant de penser que tout une clientèle de jeunes gens, de jeunes filles, de jeunes femmes, n'a guère d'autre lecture que ces ciné-romans qui constituent ce qu'on peut rêver de plus médiocre en littérature...

... Elles sont nombreuses « les petites alouettes » que fascinent l'écran et avec lui le ciné-roman.

Comment ne croiraient-elles pas ceux qui leur affirment: « Ils n'étaient plus lui un gentilhomme sans le sou, elle une petite employée sans place, mais par le mirage tout-puissant de l'amour, les éternels héros des plus sublimes aventures, riches de leur jeunesse, ivres de leur espoirs ».

A celles qui se laissent prendre à ce miroir aux alouettes, la vie ne tarde pas, brutalement souvent, à rappeler que l'existence n'est pas un film et réclame un ensemble de qualités qui fait totalement défaut aux humains de ciné-romans.

Il n'est pas inutile de mettre en garde les parents et tous ceux qui ont charge de jeunes contre ces brochures aux couvertures voyantes et aux titres ronflants.

Sous des dehors engageants, rien de bon ne s'y trouve, car elles n'offrent qu'une idée fausse de la vie, à la manière d'un miroir déformant.

Mais si le miroir, par l'image grotesque qu'il reflète, prête à rire, le ciné-roman peut-être l'origine de bien des larmes.



CALENDRIER PAROISSIAL

NOVEMBRE



- 1 Mardi** Toussaint. — Messes aux mêmes heures que le dimanche. A 17 h. 30, Vêpres et Salut. Sermon par M. l'abbé Mazé, aumônier de l'hospice. Vêpres des Morts. Quête pour les Trépassés.
- 2 Mercredi** Fête des Morts. Messes basses à 6 heures, 7 heures, 8 heures. A 9 heures, chant du Nocturne et Grand'messe. De 16 h. à 18 h. 30, confession des enfants. A 20 h. 30, réunion de l'Union Catholique.
- 3 Jeudi** S. Guinal, abbé. A 7 h. 30, Messe de communion pour les enfants. A 21 heures, Adoration Nocturne.
- 4 Vendredi** Ste Françoise d'Amboise, veuve. Heure Sainte à 20 heures.
- 5 Samedi** Stes Reliques.
- 6 Dimanche** Vingt-cinquième après la Pentecôte. A 13 h. 15, Catéchisme de Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 7 Lundi** De l'Octave de la Toussaint. A 17 heures, Réunion du Tiers Ordre.
- 8 Mardi** Jour Octave de la Toussaint. A 8 heures, Réunion des Mères Chrétiennes.
- 9 Mercredi** Dédicace de la Basilique de Saint-Jean de Latran.
- 10 Jeudi** S. André Avellin, confesseur.
- 11 Vendredi** S. Martin, évêque et confesseur. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés. A 20 heures, Chant du « Te Deum » et du Salut.
- 12 Samedi** S. Martin, pape.
- 13 Dimanche** Vingt-sixième après la Pentecôte. A 17 h. 30, Vêpres, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 14 Lundi** S. Josaphat, martyr.
- 15 Mardi** Ste Gertrude, vierge. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses.
- 16 Mercredi** De la Férie.
- 17 Jeudi** S. Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur.
- 18 Vendredi** Dédicace des Basiliques de saint Pierre et de saint Paul.
- 19 Samedi** Ste Elisabeth, veuve.

- 20 Dimanche** Dernier après la Pentecôte. A 13 h. 15, Catéchisme de Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 21 Lundi** Présentation de la Sainte Vierge. Salut à 20 h.
- 22 Mardi** Ste Cécile, vierge et martyr.
- 23 Mercredi** St Clément, pape et martyr.
- 24 Jeudi** St Jean de la Croix, confesseur et docteur.
- 25 Vendredi** Ste Catherine, vierge et martyr.
- 26 Samedi** St Sysvestre, abbé.
- 27 Dimanche** Premier de l'Avent. Quête pour l'église. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 28 Lundi** De la Férie.
- 29 Mardi** St Honardon, évêque et confesseur.
- 30 Mercredi** St André, apôtre. Confession des enfants de 16 h. à 18 h. 30. Salut à 20 h.

Pendant l'Avent il y a Salut à 20 h. le mercredi et le vendredi.

NOS BERCEAUX NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

Yves-Marie Arnault de la Ménardière. — Jacqueline-Marie Simottel. — Jean-Jacques-Louis Briend. — Marcel-Louis Kerviel. — Simone-André Oury. — Claude-André Catherine.

MARIAGES

Alfred-Paul Erny et Madeleine Eliès. — Pierre-Marie Léostic et Constance Teste. — François-Ernest Kéraudren et Jeanne-Françoise Abiven. — Maurice-Vincent Pouliquen et Félicité-Georgette Lélis. — Etienne-François Gourmelon et Alice-Georgette Le Moigne. — Pierre-Jean Rozuel et Amélie Le Roux.

DECES

Marcel-Jules Philippe, 28 ans. — Joséphine-Claudine Jaouen, 58 ans. — Anna-Henriette Ponty, 12 ans. — Marianne Fiant, 36 ans. — Marie de Lesleauc, 83 ans.

NOS SÉANCES

I. — THEATRE

1^{er} Novembre, à 14 heures : *En matinée seulement.*

« LA CHANSON FRANÇAISE A TRAVERS LES AGES »

Séance de gala, par Mlle Lucienne Defrenne et sa délicateuse compagnie.

II. — CINEMA PARLANT

Dimanche 6 Novembre. — Les 5 gentlemen maudits (*Comédie Dramatique*) ; Double-Patte et Patachon séducteurs (*Comique*).

Dimanche 13 Novembre. — Barranco ou le Bon Filon (*Comédie gaie*) ; « La terrible aventure du Docteur Faust » (*Comique*).

Dimanche 20 Novembre. — La Piste des Géants (*Drame*).

Dimanche 27 Novembre. — L'Afrique vous parle ; Double-Patte et Patachon Magiciens (*Comique*).

N. B. — Toutes nos séances ont lieu le dimanche à 14 h. et à 20 h. 30. Tous nos programmes sont parlants.

Le jeudi à 2 h. 30, séance de cinéma muet pour les enfants et leurs parents.

III. -- CONFERENCE

Vendredi 11 novembre, à 20 h. 30,

GRANDE CONFERENCE AVEC PROJECTIONS

par Mlle Lucie Torrè,

Sur « Louise de Bettignies ».

Entrées: 3 et 2 francs.

N. B. — Mlle Torrè est la compagne de captivité et d'espionnage de Louise de Bettignies. On n'a pas encore oublié le beau succès qu'elle obtint l'année dernière dans notre Salle des Œuvres, le 11 novembre, quand elle nous parla de la guerre et des Monuments du front.

Souscription pour le Cinéma Parlant

2^e LISTE

M. X	500 fr.
M. et Mme Vasseur	200 fr.
M. et Mme Frayssinet	100 fr.
Mme Daniel	100 fr.
Mme Dupoux	100 fr.
M. et Mme J. Le Borgne	50 fr.
Mme B...	50 fr.
M. et Mme Le Bihan	50 fr.
Anonyme	30 fr.
M. B...	20 fr.
Mme Lorgy	10 fr.

Total général 1.550 fr.

Cordial merci aux généreux donateurs.



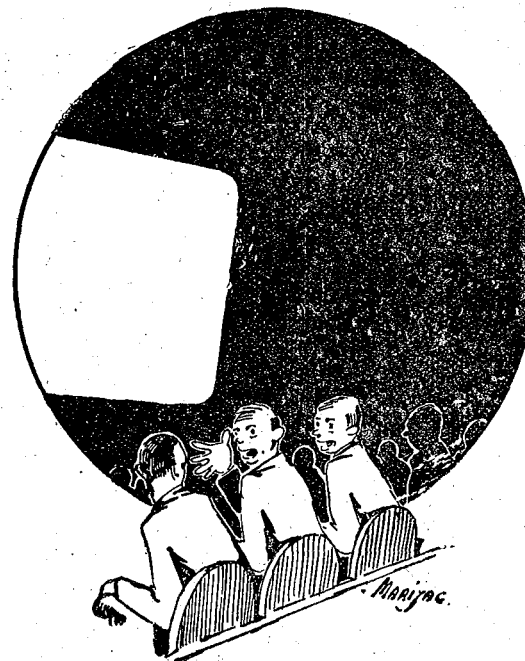
~: Au Cinéma ~:

Un Monsieur énervé

Taisez-vous, Monsieur,
on n'entend que vous !

Pardon, Monsieur !...
J'ai le droit de causer,
c'est un film...

...parlant !!!



La Morale de certains Catholiques

Certains « catholiques en vue », qui devraient être par leur exemple les remparts des bonnes mœurs, donnent souvent par snobisme le signal du laisser-aller et se font une gloire d'afficher leur impudeur. Voici, d'après la *Revue des Lectures*, une histoire qui pourrait évoquer beaucoup d'autres du même genre, même dans notre paroisse réputée si chrétienne :

« Une station balnéaire du littoral ; le directeur du théâtre se prépare à donner une pièce libertine.

« Un monsieur très bien s'en émeut, alerte ses amis, va protester auprès du maire, qui promet d'empêcher la représentation.

« Le directeur du théâtre, averti, arrive à son tour, proteste de sa soumission, mais déclare au magistrat municipal qu'il va se mettre à dos touristes et baigneurs par son arrêté rétrograde.

« — Erreur, Monsieur, erreur ! s'écrie le maire ! Ce sont précisément les baigneurs appartenant aux bonnes familles de la région qui me prient d'intervenir !... »

« Le directeur du théâtre sourit, ouvre tout grand sur la table son registre des locations et souligne du doigt les places retenues.

« — Monsieur le maire, lisez !.

« Pour cette pièce scandaleuse, aux affiches encore secrètes, cinquante baigneurs et baigneuses avaient déjà loué leurs places, appartenant aux familles les plus estimées de la région !

« Le maire, stupéfait mais instruit, ne voulut nullement être « plus royaliste que le roi », ni plus strict que les catholiques... et l'ordure fut lancée ! ».

La conduite de ces catholiques est certainement blâmable et nettement scandaleuse. Que de faits nous pourrions signaler, qui dénotent un même esprit chez des gens qui osent porter le titre de chrétiens. Et ils s'étonnent que, du haut de la chaire de Vérité, leur pasteur condamne telle salle de spectacle, tel théâtre ou tel cinéma, où, bien souvent s'étaient sur la scène ou sur l'écran les vices qui font la honte publique. Ailleurs, ils se cachent dans l'ombre, ici, ils sont au grand jour. Beaucoup de films récents exposent aux regards les manèges impudiques, les jeux bouffons, le scandale affreux donné par des pères, tantôt imbeciles, tantôt débauchés, toujours tournés en dérision. Non, on ne pourrait sans honte ni répéter ce que l'on y dit, ni raconter ce qu'on y voit !

Et l'enfant à qui les parents offrent de pareils spectacles, que lui arrive-t-il ? Devenu le jouet et la victime de la tentation, ils ramènent chez lui cet innocent qu'ils ont per-

du... Ils ramènent avec eux, sans s'en douter, un cortège brillants d'actrices et de comédiens qui apparaîtront en rêve à cet enfant et qui prolongeront pour lui, dans une nuit pleine d'agitations, les plaisirs coupables de la soirée. Le lendemain, il en rêvera encore ; bientôt, l'étude, la retraite, les joies de famille vont lui devenir insupportables. Ils s'en apercevront, il sera trop tard... Ils ne conduiront plus leurs enfants à de tels spectacles, mais ils iront à leur insu. Leur surveillance sera trompée, leurs préoccupations les plus habiles seront déjouées ; un an, deux ans se passeront, et ce jeune homme ou cette jeune fille, qu'ils croiront peut-être le plus innocent de son âge, n'aura plus pour eux ni respect, ni affection ; sa vie s'écoulera en intrigues avant que les parents les aient soupçonnées ; et le jour où il sera découvert, quand leur autorité indignée se relèvera pour frapper et punir, quand une main s'étendra sur une tête rebelle pour la menacer de malédiction, les yeux de leur enfant n'auront plus de larmes, ses genoux ne fléchiront plus, son front se redressera de toute l'impudeur du cynisme, et, de ses lèvres railleuses, s'échappera cette parole qu'il aura apprise au mauvais cinéma : « Je n'ai que faire de vos dons. »

Mais lisez plutôt, amis lecteurs, les lignes qui suivent que nous avons eu le plaisir de trouver dans le numéro du 11 juin de la grande revue professionnelle *La Cinématographie Française* ; sous la signature de son directeur, M. P.-A. Harlé. Elles serviront de conclusion à cet article et éclaireront, nous aimons à le souhaiter, certains parents catholiques qui ne se contentent pas de fréquenter seuls les mauvais spectacles, mais encore se font accompagner de leurs enfants, ou qui, sans y aller eux-mêmes, ne surveillent pas leurs enfants et ne savent pas où ils vont se divertir.

« Je laisserais volontiers mes enfants aller au cinéma, écrit M. P.-A. Harlé, si j'étais sûr que le spectacle qu'ils vont voir sera pour eux une récréation, mais non une excitation au vice.

« Je l'écris tout crûment.

« Le professionnel lecteur bondira sans doute à la vue de ces trois mots, mais quand une mère lui demandera, comme à moi, dans quel cinéma elle peut mener l'après-midi sa fille ou son garçon, je le défie de ne pas avoir dans le dos une soudaine fraîcheur et au front le rouge de l'embarras...

« Il n'y a qu'une salle, dans mon quartier, où je puisse envoyer mes garçons les yeux fermés, sans vérifier le programme. C'est une salle de patronage. Elle est dirigée par des hommes dont le sens moral ne peut pas être surpris... »

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce témoignage si courageux.

Amis lecteurs, si vous avez dans votre paroisse une salle de spectacle, une salle de patronage, où l'on donne des films à la fois propres et divertissants. On vous y offre, avec tous

les progrès de la technique moderne en matière de cinéma, les plus belles productions cinématographiques, et vous ne vous imaginez peut-être pas tous les sacrifices consentis pour maintenir à cette œuvre son renom.

Il ne dépend que de ceux qui aiment les spectacles de la faire prospérer et de lui venir en aide.

ALERTE !...

Décembre nous rappelle la Vente de Charité de M. le Curé, vente indispensable à la vie et au progrès des œuvres paroissiales dont les besoins deviennent chaque jour plus pressants et les charges chaque année plus écrasantes..

En dehors des ressources normales strictement nécessaires, la Kermesse de cette année devra procurer à Monsieur le Curé une somme importante pour l'aménagement et l'ameublement d'un nouveau Patronage de Filles dans l'immeuble de la Cour du N° 5, rue J.-J. Rousseau. L'inépuisable charité des paroissiens des Carmes, l'incomparable esprit d'initiative et l'infatigable dévouement des Dames et Demoiselles du Comité, sauront trouver les ressources nécessaires pour que vivent et prospèrent les bonnes et belles œuvres de leur dévoué Pasteur.

Préparez-vous, Mesdames, Mesdemoiselles, à la grande Vente annuelle de Monsieur le Curé, fixée au samedi 3 et dimanche 4 Décembre prochain, et alertez vos amis, vos voisins, et même vos ennemis pour cette charitable mobilisation !

Sous l'œil de l'Invisible.

L'homme n'est jamais seul dans sa peine ou sa joie :
Des témoins, des amis sont là, sans qu'il les voie ;
Un regard attentif nous observe en tout lieu,
Le regard de nos morts après celui de Dieu.

Vivons avec nos morts, et prenons-les pour juges ;
Ayons-les, chaque soir, pour conseils, pour refuges ;
Sachons que nos combats sont livrés sous leurs yeux,
Qu'un secours éternel nous vient de nos aïeux,
Et, qu'à travers les temps, chaque effort méritoire
Etablit, d'eux à nous, un partage de gloire.

Victor de LAPRADE.

Vie de Paul BELLEC

CHAPITRE X

Le retour à Brest

Pendant que Paul ne pensait qu'à s'en aller finir sa vie dans l'obscurité du pauvre réduit où il avait vécu, Dieu allait lui donner le centuple promis dès cette vie à ceux qui ont tout abandonné pour son amour. Un chrétien généreux, apprenant son état, demanda à le recevoir dans sa maison, à Brest. « J'estime, écrivait-il, une grâce insigne d'avoir été choisi pour recueillir, dans cette demeure, un jeune poitrinaire, brisé dans sa santé et dans sa vocation, sans aide et sans ressources, image du divin Sauveur lui-même frappant à notre porte. »

C'est dans cette maison hospitalière que Paul va passer les derniers mois de sa vie. Il y arriva, après un voyage bien pénible, le 11 février 1906, anniversaire de la première apparition de la sainte Vierge à Lourdes. Le jour même, malgré son état de fatigue, il alla rendre visite à quelques parents et amis. Avant de quitter Poitiers, il avait dit : « Je retourne à Brest ; mais je n'y trouverai point de repos. Je connais ma nature. Il faudra recommencer la lutte ; je ne pourrai résister. »

Ce programme d'action, Paul n'avait plus la force de l'accomplir comme il aurait voulu. Les courses et les voyages d'autrefois ne lui étaient plus possibles. Une fois bien reposé, il a pu aller et venir pendant plusieurs semaines ; mais déjà l'ascension des quatre étages pour monter à sa chambre l'esoufflait.

Tous les dimanches il recevait la visite d'anciens camarades du patronage.

Régulièrement chaque semaine un officier supérieur du commissariat de la marine, membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, montait s'entretenir avec lui. Cette assiduité touchait beaucoup le malade. Après la mort, le charitable visiteur rendit ce témoignage : « Paul était une âme d'élite, et si mon amitié lui a été fidèle, c'est que je savais toujours retirer quelque bien de ces trop courtes visites faites à un mourant tout prêt pour le ciel. »

Le docteur, qui le soignait avec un grand dévouement, a exprimé plusieurs fois l'impression qu'il emportait de ses visites à ce jeune ouvrier, doux, souriant et résigné. Paul priait pour lui et s'efforçait de lui montrer les vertus d'une âme chrétienne.

« Paul était gai, rapporte son charitable bienfaiteur. Il chantait même assez souvent d'une voix qui s'est toujours maintenue pleine et forte, malgré l'état de ses poumons.

« Il m'appelait toutes les heures d'un coup de sonnette joyeusement prolongé que j'entends encore. Je ne faisais qu'un bond de mon appartement près de son lit, et rapidement, à genoux, je récitais un *Ave Maria* et quelques invocations dont le *Nos autem juste* du bon Larron à Notre-Seigneur mourant sur la croix : « Nous sommes de misérables condamnés à mort qui méritons bien notre châtement. » Aucune formule ne lui paraissait plus efficace que celle qui mérita au bon larron d'entrer directement dans le ciel. En la répétant, Paul se disposait à obtenir le bénéfice entier de l'indulgence plénière accordée par le Pape Pie X pour l'heure de la mort, l'humble acceptation de la mort comme châtement des péchés commis étant la condition *sine qua non* du gain de cette indulgence. Nous nous étonnions ensemble de la vitesse des heures au rapprochement des coups de sonnette.

Le chapelet et les prières en commun, aux mêmes heures qu'à Poitiers, n'ont pas été suspendus par l'essoufflement. Il continuait de réciter plusieurs chapelets par jour pour réparer l'arriéré.

Ses joies étaient de recevoir le courrier de l'Ecole. Les réponses qu'il fit à ses condisciples nous tiennent au courant de son état, de ses souffrances et de ses dispositions. Il écrivait suivant ses forces, s'arrêtant quand il se sentait fatigué, reprenant la plume un peu plus tard ou le lendemain.

« Les lettres incessantes que je reçois de vous sont comme un baume à mes souffrances ; et je me demande ce que j'ai fait pour être ainsi gâté par vous, moi le dernier de tous... Lorsque j'ai reçu cette avalanche de billets, mon cœur a débordé de joie. Ce ne sont pas des phrases banales que vous m'avez adressées ; ce sont vraiment des paroles du ciel. Ces prières, ces communions, ces neuvaines que vous avez faites, Dieu vous les a inspirées sans doute. Croyez bien que tout cela m'a ramené le cœur. Vous demandez le rétablissement de ma santé : je m'y oppose. »

Paul révèle alors à ses condisciples l'offrande qu'il a faite à Notre-Dame-la-Grande de ses souffrances et de sa vie.

Il ajoute : « Comme ma vie est peu de chose, j'ai demandé la souffrance, et je l'ai eue. Voilà comment j'ai pu vous rendre une petite parcelle du bien que j'ai reçu de vous ; mais là-haut je compte m'acquitter tout à fait. »

« Mes journées sont d'argent, mais les nuits sont d'or. Le sommeil ne vient que rarement et pour peu de temps. Il arrive vers l'heure de minuit et me quitte avant une heure. Il revient le matin vers quatre ou cinq heures jusque vers huit heures. Dans la journée je me lève une heure ou deux, mais c'est avec peine que je puis me soutenir. Je suis comme un homme ivre, ma vue se trouble. Je suis bientôt vaincu et obligé de reprendre le lit. *Fiat* pour toutes ces choses !

« Mais il est quelqu'un qui ne manque jamais de me tenir

4^e Année

N° 47

1^{er} Novembre 1932



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Mariage chrétien (suite). — II. Re-traite des Jeunes gens. — III. Examen de conscience après un enterrement. — IV. Relève. — V. Jésus et le jeune homme. — VI. Soir de Toussaint. — VII. Les lectures à éviter. — VIII. Calendrier paroissial. — IX. Nos bien-aimés, Nos foyers, Nos tombes. — X. Nos séances. — XI. Souscription pour le Cinéma Parlant. — XII. La Morale de certains Catholiques. — XIII. Alerie. — XIV. Sous l'œil de l'invisible. — XV. Vie de Paul Bellec (suite).

LE MARIAGE CHRÉTIEN

(Suite)

UN AUTRE CRIME :

L'attentat à la vie de l'enfant dans le sein de sa mère

Mais il faut encore, Vénérables Frères, mentionner un autre crime extrêmement grave, par lequel il est attenté à la vie de l'enfant encore caché dans le sein de sa mère. Les uns veulent que ce soit là chose permise, et laissée au bon plaisir de la mère ou du père ; d'autres reconnaissent qu'elle est illicite, à moins de causes exceptionnellement graves auxquelles ils donnent le nom d'indication médicale, sociale, eugénique. Pour ce qui regarde les lois pénales de l'Etat qui interdisent de tuer l'enfant engendré mais non encore né, tous exigent que les lois de l'Etat reconnaissent l'indication que chacun d'eux préconise, indication différente, d'ailleurs, selon ses différents défenseurs ; ils réclament qu'elle soit affranchie de

toute pénalité. Il s'en trouve même qui font appel, pour ces opérations meurtrières, à la coopération directe des magistrats, et il est notoire, hélas ! qu'il y a des endroits où cela arrive très fréquemment.

Quant à l'« indication médicale ou thérapeutique », pour employer leur langage, nous avons déjà dit, Vénérables Frères, combien nous ressentons de pitié pour la mère que l'accomplissement du devoir naturel expose à de graves périls pour sa santé, voire pour sa vie même : mais quelle cause pourrait jamais suffire à excuser en aucune façon le meurtre direct d'un innocent ? Car c'est de cela qu'il s'agit ici. Que la mort soit donnée à la mère, ou qu'elle soit donnée à l'enfant, elle va contre le précepte de Dieu et contre la voix de la nature : « Tu ne tueras pas ! » La vie de l'un et de l'autre est chose pareillement sacrée ; personne, pas même les pouvoirs publics, ne pourra jamais avoir le droit d'y attenter. C'est sans l'ombre de raison qu'on fera dériver ce droit du *ius gladii* qui ne vaut que contre les coupables ; il est absolument vain aussi d'alléguer ici le droit de se défendre jusqu'au sang contre un injuste agresseur (car qui pourrait donner ce nom d'injuste agresseur à un enfant innocent ?) ; il n'y a pas non plus ici ce qu'on appelle le « droit de nécessité extrême », qui puisse arriver jusqu'au meurtre direct d'un innocent. A protéger par conséquent et à sauvegarder chacune des deux vies, celle de la mère et celle de l'enfant, les médecins probes et habiles font de louables efforts : par contre, ils se montreraient fort indignes de leur noble profession médicale, ceux qui, sous l'apparence de remèdes, ou poussés par une fausse compassion, se livreraient à des interventions meurtrières.

Ces enseignements concordent pleinement avec les paroles sévères que l'évêque d'Hippone adresse aux époux dépravés qui s'appliquent à empêcher la venue de l'enfant et qui, s'ils n'y réussissent pas, ne craignent pas de le faire mourir. « Leur cruauté libidineuse, ou leur volupté cruelle, dit-il, en arrive parfois jusqu'au point de procurer des poisons stérilisants, et si rien n'a réussi, de faire périr d'une certaine façon dans les entrailles de la mère l'enfant qui y a été conçu : on veut que l'enfant meure avant de vivre, qu'il soit tué avant de naître. A coup sûr, si les deux conjoints en sont là, ils ne méritent par le nom d'époux ; et si dès le début ils ont été tels, ce n'est pas pour se marier qu'ils se sont réunis, mais bien plutôt pour se livrer à la fornication : s'ils ne sont pas tels tous deux, j'ose dire : ou celle-là est d'une certaine manière la prostituée de son mari, ou celui-ci est l'adultère de sa femme. »



compagnie : c'est la souffrance, avec son cortège de vertus, la patience, la résignation et l'amour qu'elle produit.

« Une autre petite compagne qui ne me quitte pas, c'est la toux. Elle se présente sans s'annoncer et me fatigue beaucoup. Je commence à l'aimer. Ses caprices parfois me coûtent cher. Mais combien aussi elle augmente mon trésor ! Je l'ai demandée ; Dieu me l'a donnée.

« J'ai encore une autre épreuve, voilà bientôt quinze jours que j'ai reçu Notre-Seigneur, et, dimanche dernier, je n'ai pu entendre la Messe ; mais pourquoi m'attrister puisque c'est notre bon Maître qui le veut ? *Fiat, Fiat !* »

Dans cette vie de souffrances quotidiennes, il y eut, de temps en temps, des jours de fêtes intimes. « Lundi prochain, 19 mars, fête de saint Joseph, je communierai, écrit Paul. Puis je ferai ma consécration d'Apostolique. Je me suis demandé si j'étais digne de cette grâce ; et j'ai entendu cette réponse : efforce-toi de le devenir. Un superbe autel a été dressé dans ma chambre. De belles fleurs y jettent un parfum de gaieté. Saint Joseph est à la première place. Je pense qu'à l'Ecole les préparatifs sont les mêmes.

« Le 25 mars, je ferai ma consécration de congréganiste de la sainte Vierge. Que de grâces !

« Aidez-moi par vos prières à acquitter mes dettes envers ceux qui me soignent. Ce bon et généreux bienfaiteur devine le moindre de mes desirs ; il me console, il me reconforte dans les moments de lassitude ; il se dépense de toutes manières. Aidez-moi, par vos prières, à payer une petite partie de mes dettes. J'ai l'espoir un jour de rendre en bloc ce que l'on fait pour moi avec tant de générosité... J'ai une garde-malade qui ne me quitte pas, vraie sœur de charité, ange de douceur. J'exerce bien sa patience. Quand elle m'apporte mes œufs crus, je laisse percer mes répugnances. Je lui ai promis de les prendre désormais en souriant. »

En effet, pendant cinq mois, Paul fut soigné dans cette maison avec une tendresse vraiment maternelle. En songeant à cette bonté désintéressée, il aimait à répéter qu'il était trop gâté par la Providence.

En même temps, le prêtre qui l'avait aidé et dirigé depuis le jour de sa conversion venait souvent lui apporter des paroles d'encouragement et de consolation. Le malade avait en lui une confiance entière.

Depuis le jour où la décision du médecin lui avait été connue, Paul avait compris que Dieu se contentait de son désir de se consacrer à lui et qu'il lui demanderait sans tarder le sacrifice de sa vie.

Ce sacrifice, Paul l'avait fait de grand cœur, et il ne cessait de le renouveler.

Pourtant de temps en temps des lueurs d'espérance se présentaient à son esprit. Il se cramponnait alors, pour ainsi dire, à la vie et se laissait aller au désir de recouvrer la santé. « Qui

sait, disait-il un jour, si le bon Dieu ne me guérira pas pour que je puisse travailler à lui gagner des âmes ? » Ces pensées ne faisaient que traverser son esprit ; il se remettait vite dans la réalité et renouvelait le sacrifice de sa vie. Du reste, pas une plainte, pas un murmure. Cette parole : Dieu le veut ainsi ! le remettait dans le calme.

Paul ne cessait d'offrir ses prières et ses souffrances pour l'expiation entière de ses fautes. Il les offrait aussi pour le salut de ces milliers d'ouvriers qui vivaient, à quelques pas de lui, dans l'ignorance de Dieu. Comme il les aimait d'un amour vrai et profond ! Que de fois il pensait à leur sort malheureux ! C'était le sujet fréquent de sa conversation.

Du haut du balcon de la maison amie où il termina ses jours, balcon qui domine d'un côté la cité ouvrière, et d'où la vue s'étend de l'autre côté vers la campagne bretonne par delà les remparts de la rade de Brest, son esprit aimait à pénétrer dans l'intérieur des familles et à les comparer. Lui dont les grands-parents étaient bons chrétiens, paisibles cultivateurs, jouissant d'une certaine aisance, fruit de leur travail, il voyait au loin dans l'intérieur de ces humbles maisons, des mères chrétiennes formant leurs petits enfants à l'habitude de la prière, et les préparant aux luttes de la vertu.

Et quand il ramenait ses regards sur la ville, vers les quartiers qu'il avait habités, que voyait-il ? Des multitudes d'enfants qui étaient ce qu'il avait été lui-même, moralement abandonnés. Il gardait le souvenir précis d'une famille où chaque soir le fils, âgé de treize ans, lisait, ligne par ligne, à son père, la feuille irréligieuse de la localité, repaissant ainsi son jeune esprit de tous les scandales quotidiens et de tous les blasphèmes et moqueries contre Dieu et contre l'Eglise.

Ici encore il n'avait qu'à se rappeler son existence passée pour remettre sous ses yeux les tristes scènes d'aujourd'hui et les débordements de tout genre. Il s'attristait de l'aveuglement et de l'ignorance de tant d'hommes, lui qui avait éprouvé qu'un seul acte de soumission à la volonté divine transforme toutes les conditions humaines en y apportant la paix et le bonheur. Comme il aurait souhaité écarter de leurs mains ces publications menteuses et homicides qui les trompent et qui leur donnent la mort !

Paul distinguait trois catégories parmi les ouvriers non chrétiens de l'arsenal : 1° les socialistes embrigadés et disciplinés pour les réformes matérialistes et athées qu'ils poursuivent ; 2° les anarchistes qui réclament des moyens violents pour hâter la crise ; 3° les libertaires, pauvres impulsifs, qui prétendent n'obéir à aucun mot d'ordre, même d'organisation anarchiste, et ne relever que de leurs instincts de destruction. — Tous s'entendaient pour vivre aussi indépendants que possible et pour conspirer contre toute autorité.

Lui-même, en songeant à ce qu'il avait été autrefois, se plaçait entre la première et la deuxième catégorie.

compagnie : c'est la souffrance, avec son cortège de vertus, la patience, la résignation et l'amour qu'elle produit.

« Une autre petite compagne qui ne me quitte pas, c'est la toux. Elle se présente sans s'annoncer et me fatigue beaucoup. Je commence à l'aimer. Ses caprices parfois me coûtent cher. Mais combien aussi elle augmente mon trésor ! Je l'ai demandée ; Dieu me l'a donnée.

« J'ai encore une autre épreuve, voilà bientôt quinze jours que j'ai reçu Notre-Seigneur, et, dimanche dernier, je n'ai pu entendre la Messe ; mais pourquoi m'attrister puisque c'est notre bon Maître qui le veut ? *Fiat, Fiat !* »

Dans cette vie de souffrances quotidiennes, il y eut, de temps en temps, des jours de fêtes intimes. « Lundi prochain, 19 mars, fête de saint Joseph, je communierai, écrit Paul. Puis je ferai ma consécration d'Apostolique. Je me suis demandé si j'étais digne de cette grâce ; et j'ai entendu cette réponse : efforce-toi de le devenir. Un superbe autel a été dressé dans ma chambre. De belles fleurs y jettent un parfum de gaieté. Saint Joseph est à la première place. Je pense qu'à l'Ecole les préparatifs sont les mêmes.

« Le 25 mars, je ferai ma consécration de congréganiste de la sainte Vierge. Que de grâces !

« Aidez-moi par vos prières à acquitter mes dettes envers ceux qui me soignent. Ce bon et généreux bienfaiteur devine le moindre de mes desirs ; il me console, il me reconforte dans les moments de lassitude ; il se dépense de toutes manières. Aidez-moi, par vos prières, à payer une petite partie de mes dettes. J'ai l'espoir un jour de rendre en bloc ce que l'on fait pour moi avec tant de générosité... J'ai une garde-malade qui ne me quitte pas, vraie sœur de charité, ange de douceur. J'exerce bien sa patience. Quand elle m'apporte mes œufs crus, je laisse percer mes répugnances. Je lui ai promis de les prendre désormais en souriant. »

En effet, pendant cinq mois, Paul fut soigné dans cette maison avec une tendresse vraiment maternelle. En songeant à cette bonté désintéressée, il aimait à répéter qu'il était trop gâté par la Providence.

En même temps, le prêtre qui l'avait aidé et dirigé depuis le jour de sa conversion venait souvent lui apporter des paroles d'encouragement et de consolation. Le malade avait en lui une confiance entière.

Depuis le jour où la décision du médecin lui avait été connue, Paul avait compris que Dieu se contentait de son désir de se consacrer à lui et qu'il lui demanderait sans tarder le sacrifice de sa vie.

Ce sacrifice, Paul l'avait fait de grand cœur, et il ne cessait de le renouveler.

Pourtant de temps en temps des lueurs d'espérance se présentaient à son esprit. Il se cramponnait alors, pour ainsi dire, à la vie et se laissait aller au désir de recouvrer la santé. « Qui

sait, disait-il un jour, si le bon Dieu ne me guérira pas pour que je puisse travailler à lui gagner des âmes ? » Ces pensées ne faisaient que traverser son esprit ; il se remettait vite dans la réalité et renouvelait le sacrifice de sa vie. Du reste, pas une plainte, pas un murmure. Cette parole : Dieu le veut ainsi ! le remettait dans le calme.

Paul ne cessait d'offrir ses prières et ses souffrances pour l'expiation entière de ses fautes. Il les offrait aussi pour le salut de ces milliers d'ouvriers qui vivaient, à quelques pas de lui, dans l'ignorance de Dieu. Comme il les aimait d'un amour vrai et profond ! Que de fois il pensait à leur sort malheureux ! C'était le sujet fréquent de sa conversation.

Du haut du balcon de la maison amie où il termina ses jours, balcon qui domine d'un côté la cité ouvrière, et d'où la vue s'étend de l'autre côté vers la campagne bretonne par delà les remparts de la rade de Brest, son esprit aimait à pénétrer dans l'intérieur des familles et à les comparer. Lui dont les grands-parents étaient bons chrétiens, paisibles cultivateurs, jouissant d'une certaine aisance, fruit de leur travail, il voyait au loin dans l'intérieur de ces humbles maisons, des mères chrétiennes formant leurs petits enfants à l'habitude de la prière, et les préparant aux luttes de la vertu.

Et quand il ramenait ses regards sur la ville, vers les quartiers qu'il avait habités, que voyait-il ? Des multitudes d'enfants qui étaient ce qu'il avait été lui-même, moralement abandonnés. Il gardait le souvenir précis d'une famille où chaque soir le fils, âgé de treize ans, lisait, ligne par ligne, à son père, la feuille irréligieuse de la localité, repaissant ainsi son jeune esprit de tous les scandales quotidiens et de tous les blasphèmes et moqueries contre Dieu et contre l'Eglise.

Ici encore il n'avait qu'à se rappeler son existence passée pour remettre sous ses yeux les tristes scènes d'aujourd'hui et les débordements de tout genre. Il s'attristait de l'aveuglement et de l'ignorance de tant d'hommes, lui qui avait éprouvé qu'un seul acte de soumission à la volonté divine transforme toutes les conditions humaines en y apportant la paix et le bonheur. Comme il aurait souhaité écarter de leurs mains ces publications menteuses et homicides qui les trompent et qui leur donnent la mort !

Paul distinguait trois catégories parmi les ouvriers non chrétiens de l'arsenal : 1° les socialistes embrigadés et disciplinés pour les réformes matérialistes et athées qu'ils poursuivent ; 2° les anarchistes qui réclament des moyens violents pour hâter la crise ; 3° les libertaires, pauvres impulsifs, qui prétendent n'obéir à aucun mot d'ordre, même d'organisation anarchiste, et ne relever que de leurs instincts de destruction. — Tous s'entendaient pour vivre aussi indépendants que possible et pour conspirer contre toute autorité.

Lui-même, en songeant à ce qu'il avait été autrefois, se plaçait entre la première et la deuxième catégorie.



LE CELTE



BULLETIN PAROISSIAL de NOTRE-DAME du MONT-CARMEL

ABONNEMENTS d'honneur, 20 francs ; annuel, 10 francs.

SOMMAIRE

I. Mariage chrétien (suite). — II. Aveuglement... — III. Nos séances. — IV. En face de la mort. — V. Calendrier paroissial. — VI. Nos berceaux, nos foyers, nos tombes. — VII. Avent. — VIII. Retraite des jeunes gens. — IX. Vente de Charité de M. le Curé. — X. En lisant les journaux. — XI. Une initiative de l'Episcopat polonais. — XII. Et voici pour vous, Mesdames. — XIII. Vie de Paul Bellec.

Mariage Chrétien

(SUITE)

Ce que l'eugénisme ne justifie pas

Quant aux observations que l'on apporte touchant l'indication sociale et eugénique, on peut et on doit en tenir compte, avec des moyens licites et honnêtes et dans les limites requises ; mais vouloir pourvoir aux nécessités sur lesquelles elles se fondent, en tuant un innocent, c'est chose absurde et contraire au précepte divin, promulgué aussi par ces paroles : « il ne faut point faire le mal pour procurer le bien. »

Enfin, ceux qui, dans les nations, tiennent le pouvoir ou élaborent les lois, n'ont pas le droit d'oublier qu'il appartient aux pouvoirs publics de défendre la vie des innocents par des lois et des pénalités appropriées, et cela d'autant plus que ceux dont la vie est en péril et menacée, ne peuvent se défendre eux-mêmes, et c'est assurément le cas, entre tous, des enfants cachés dans le sein de leur mère. Que si les autorités de l'Etat n'omettent pas seulement de protéger ces petits, mais si, par leurs lois et leurs décrets, ils les abandonnent et les livrent même aux mains de médecins ou d'autres, pour que

ceux-ci les tuent, qu'ils se souviennent que Dieu est juge et vengeur du sang innocent qui, de la terre, crie vers le ciel.

Il faut enfin réprouver ce pernicieux usage qui regarde sans doute directement le droit naturel de l'homme à contracter mariage, mais qui se rapporte aussi réellement, d'une certaine façon, au bien de l'enfant. Il en est, en effet, qui trop préoccupés des fins eugéniques, ne se contentent pas de donner des conseils salutaires pour assurer plus sûrement la santé et la vigueur de l'enfant — ce qui n'est certes pas contraire à la droite raison, — mais qui mettent la fin eugénique au-dessus de tout autre, même d'ordre supérieur, et qui voudraient voir les pouvoirs publics interdire le mariage à tous ceux qui, d'après les règles et les conjectures de leur science, leur paraissent, à raison de l'hérédité, devoir engendrer des enfants défectueux, fussent-ils d'ailleurs personnellement aptes au mariage. Bien plus, ils veulent que ces hommes soient de par la loi, de gré ou de force, privés de cette faculté naturelle par l'intervention médicale ; et cela non point pour réclamer des pouvoirs publics une peine sanglante comme châtiment d'un crime, ou pour prévenir des crimes futurs, mais en attribuant aux magistrats une faculté qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ne peuvent avoir légitimement.

Tous ceux qui agissent de la sorte oublient complètement que la famille est plus sainte que l'Etat, et que, surtout, les hommes ne sont pas engendrés pour la terre et pour le temps, mais pour le ciel et l'éternité. Il n'est certes pas permis que des hommes d'ailleurs capables de se marier, dont, après un examen attentif, on conjecture qu'ils n'engendreront que des enfants défectueux, soient inculpés d'une faute grave s'ils contractent mariage, encore que, souvent, le mariage doive leur être déconseillé.

Les magistrats n'ont d'ailleurs aucun droit direct sur les membres de leurs sujets : ils ne peuvent jamais, ni pour raison d'eugénisme ni pour aucun autre genre de raison, blesser et atteindre directement l'intégrité du corps, dès lors qu'aucune faute n'a été commise, et qu'il n'y a aucune raison d'infliger une peine sanglante. Saint Thomas d'Aquin enseigne la même chose lorsque, se demandant si les juges humains peuvent infliger du mal à un homme pour prévenir des maux futurs, il le concède pour quelques autres maux, mais il le nie à bon droit et avec raison pour ce qui concerne la lésion du corps : « Jamais, suivant le jugement humain, personne ne doit, sans avoir commis une faute, être puni d'une peine meurtrissante ; on ne peut ni les tuer, ni les mutiler, ni les frapper. »

Au surplus, les individus eux-mêmes n'ont sur les membres de leur propre corps d'autre puissance que celle qui se rapporte à leurs fins naturelles ; ils ne peuvent ni les détruire, ni les mutiler, ni se rendre par d'autres moyens incapables à leurs fonctions naturelles, sauf quand il est impossible de pourvoir autrement au bien du corps entier : tel est le ferme enseignement de la doctrine chrétienne, telle est aussi la certitude que fournit la lumière de la raison.

Aveuglement... Inconscience... ou perversité ???

Nous sommes chaque jour les témoins navrés de l'étrange conduite de nombreux catholiques. Et, par catholiques, nous entendons ici des hommes qui fréquentent leur curé, paient le denier au culte, soutiennent les œuvres de leur paroisse, assistent à la messe et font leur Pâques.

Quel est leur journal ? *La Dépêche de Brest*, journal anticatholique, qui fait de la bien mauvaise besogne en menant une campagne tapageuse contre l'Evêque du diocèse et contre les prêtres qu'elle veut rendre odieux et ridicules.

Quels sont leurs lieux de récréation ? Les salles de Cinéma, dont les directeurs ne se font aucun scrupule de projeter des films tels que : « *Il est charmant* », avec une longue image de femme nue ; « *Tumultes* », qui nous présente des scènes sensuelles dans un milieu de filles et d'apaches et dont la trame est nettement condamnable ; « *Passionnement* », film immoral avec des effets de déshabillés, des dialogues et sous-entendus plus que lestes et des passages choquants au point de vue religieux ; « *Le rosier de Mme Husson* », dont la trame, absolument immorale et pernicieuse, est traitée de façon abjecte aussi bien dans les scènes que dans les chansons et le dialogue constamment à double sens ; la vertu comme tout ce qui est moral ou religieux y est basement ridiculisé. Ce film qui est une honte pour le cinéma français, interdit par de nombreuses municipalités en France, a occupé l'écran de l'une des principales salles de Brest pendant plusieurs jours sans que personne n'ait protesté !

N'est-il pas particulièrement scandaleux de voir accourir au Théâtre Municipal des gens dit : « Très Bien », pour assister à la représentation de la pièce : « LA TERRE DES PRETRES », au cours de laquelle ont été ignominieusement bafoués la doctrine du Christ et la vertu de ses ministres. Qui a protesté ? Personne.

Ah ! si le clergé du Finistère avait la malencontreuse idée de faire jouer une pièce où l'honorabilité des instituteurs serait en jeu, vous verriez immédiatement une levée générale de boucliers dans le Camp dit « laïc ». — Pourquoi n'en a-t-il pas été de même du côté des catholiques ?

N'est-il pas singulièrement décevant de rencontrer des Dames pieuses critiquant l'école chrétienne, la Communion précoce des enfants, les régléments épiscopaux sur les modes et les danses, les Encycliques du Saint Père ou l'apostolat auprès des ouvriers ou la réconciliation des peuples ?

Comment expliquer une telle aberration ?

Au fond, la masse des catholiques s'est laissé pénétrer progressivement par le laïcisme : amour de ses aises et infiltra-

tions du libéralisme doctrinal. Beaucoup croiront avoir rempli tout leur devoir quand ils auront, au coin d'un bon feu, crié contre leurs adversaires politiques, les ennemis affichés de l'Eglise catholique, et ils oublient qu'ils doivent avant tout s'imprégner de plus en plus profondément du véritable esprit de Notre Seigneur pour le faire rayonner ensuite autour d'eux.

En vérité, si on proclame le droit au luxe et au plaisir, si non seulement les jours fériés, mais en semaine, les cinémas regorgent de monde ; s'il en est de même de tous les lieux de plaisir, et si, dans les uns et les autres, la jeunesse va se corrompre l'esprit et le cœur dans des spectacles immoraux, devant des nudités dont on finit par ne plus sentir l'inconvenance par l'atrophie de la pudeur, c'est parce que l'on a détruit, dans toutes les classes de la Société, le sens vraiment chrétien.

Quand donc nos catholiques comprendront-ils que c'est une faute grave de coopérer au mal en achetant le mauvais journal, et un scandale d'assister à un spectacle où sont bafoués la foi et la vertu ?

Quand mettront-ils enfin leur conduite en harmonie avec leurs croyances ?

Qu'ils prennent donc exemple sur les ennemis du Christ. Ils ne verront pas ces derniers acheter nos Journaux, assister aux séances de nos Patronages, ni participer aux cérémonies de nos églises ! Ces Messieurs sont toujours en accord avec leurs principes.

De quel regard d'immense détresse le Christ doit envelopper tous ces pauvres inconscients qui ne veulent plus l'écouter ni le comprendre... ces inconscients qui ne cherchent plus qu'à rire et à s'amuser, peu importe l'amusement !

Pitié, Seigneur, pour ces inconscients et ces aveugles !

NOS SÉANCES

I. — CINEMA PARLANT

DIMANCHE 4 DECEMBRE. — *Le Bal*, grande comédie. — *Vedettes*, comique avec Doublepatte et Patachon.

DIMANCHE 18 DECEMBRE. — *Prisonnier de mon cœur*, comédie. — *Chant du Hoggar*, documentaire.

II. — THEATRE

DIMANCHE 11 DECEMBRE. — *Le Reliquaire de l'enfant adoptif*, grand drame en 4 actes de Stéphane Dubois. — *Le marc de café*, comédie en 1 acte.

DIMANCHE 25 DECEMBRE. — *Arbre de Noël*, à 14 h. 30, agrémenté d'une courte séance de cinéma parlant.

MARDI 27 DECEMBRE. — *Grande séance musicale* par la Chorale des Petites Chantres de la Croix de Bois de Paris.

En face de la Mort

En 1886, Paul Bert, un des plus notoires propagateurs du laïcisme, était résident général en Annam et au Tonkin. Il tomba gravement malade et fit appeler Sœur Thérèse, en l'expérience et en l'habileté de laquelle officiers et fonctionnaires avaient grande confiance. Celle-ci lui prodigua ses soins ; en même temps, elle essaya de réveiller la pensée de Dieu dans cette âme qui allait bientôt rendre ses comptes.

La veille de sa mort, le malade dit à la Sœur : « Dans le tiroir de cette armoire, il y a une boîte. Donnez-la moi ! » Et la priant de l'ouvrir, il lui montra un petit livre sur la première page duquel elle lut ces mots écrits par le curé de la paroisse du mourant :

A mon cher petit Paul

En souvenir de sa première communion

Dans un minuscule écrin se trouvait aussi une médaille avec son nom et la date de ce beau jour.

Sœur Thérèse profita des sentiments exprimés en ce moment par le malade pour lui parler de son âme. Elle fit discrètement prévenir l'évêque d'Hanoï qui s'empressa de se rendre à l'hôtel du gouverneur. Malheureusement, Mme Paul Bert était protestante. Elle reçut poliment l'évêque ; mais celui-ci ne put entrer dans la chambre du mourant. Paul Bert expira. Jusqu'au dernier moment, on l'avait entendu répéter cette plainte « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Ces détails, extraits de l'*Echo des Antilles*, sont donnés dans une notice relative à Sœur Thérèse, de la Congrégation de Saint-Paul, décédée à Basse-Terre, le 24 juin 1915.

Ils suggèrent tout naturellement quelques réflexions. A l'heure actuelle, les pires ennemis de la religion catholique regardent et vénèrent Paul Bert comme un patron — un patron laïque, bien entendu — dont l'œuvre destructive se continue là où l'éducation des enfants prétend se faire en dehors de Dieu.

Ils ne savent pas, sans doute, que Paul Bert est mort avec une redoutable responsabilité, implorant la miséricorde de Dieu

Puisse Dieu lui avoir pardonné !

Voilà qui devrait faire réfléchir les tenants du laïcisme ! D'autres que Paul Bert ont désavoué leur passé et sont revenus à Dieu, à l'heure de la mort. Tandis qu'on n'a jamais vu un chrétien se donner un pareil désaveu, et renoncer à la Foi avant de mourir. N'est-ce pas un signe qui indique clairement où se trouvent l'erreur et la vérité ?

CALENDRIER PAROISSIAL



DECEMBRE

- 1 *Jeudi* S. Tugdual, évêque. A 7 h. 30, Messe de Communion. A 21 h., Adoration Nocturne.
- 2 *Vendredi* Ste Bibiane, vierge. Heure Sainte à 20 h.
- 3 *Samedi* S. François Xavier, confesseur.
- 4 *Dimanche* Second de l'Avent. A 13 h. 15, Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres, Procession du Rosaire, Salut.
- 5 *Lundi* De la Férie. A 17 h., Réunion des Tertiaires.
- 6 *Mardi* S. Nicolas, évêque et confesseur. A 8 h., Réunion des Mères chrétiennes.
- 7 *Mercredi* S. Ambroise, évêque et docteur. A 20 h., Salut. A 20 h. 30, Réunion des Hommes de l'Union Catholique.
- 8 *Jeudi* Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Messes basses à 6 h. et à 7 h. Grand'Messe à 8 h. Vêpres et Salut à 20 h.
- 9 *Vendredi* De l'octave. A 7 h. 45, Service pour les Trépassés. A 20 h., Salut.
- 10 *Samedi* De l'octave.
- 11 *Dimanche* Troisième de l'Avent. *Fête du Patronage des Jeunes Filles. A 13 h. 30, Petites Vêpres de la Sainte Vierge, Sermon par Monsieur le chanoine Saluden, aumônier des Petites Sœurs de l'Assomption, consécration à la Sainte Vierge, Quête, Salut.* A 17 h. 30, Vêpres paroissiales, Quête pour le Patronage des Jeunes Filles, Prières de la Confrérie des Trépassés, Salut.
- 12 *Lundi* S. Corentin, évêque et patron principal du diocèse.
- 13 *Mardi* Ste Lucie, vierge et martyre.
- 14 *Mercredi* De l'octave. A 20 h., Salut. **Jeûne et Abstinence.**
- 15 *Jeudi* Jour octave de l'Immaculée Conception.
- 16 *Vendredi* S. Juricaël, confesseur. A 20 h., Salut. **Jeûne et Abstinence.**
- 17 *Samedi* De la Férie. **Jeûne et Abstinence.**
- 18 *Dimanche* Quatrième de l'Avent. Au chœur Solennité de S. Corentin. A 13 h. 15, Persévérance. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 19 *Lundi* De la Férie.
- 20 *Mardi* Vigile de S. Thomas. A 14 h. 30, Réunion des Ligueuses au Patronage.
- 21 *Mercredi* S. Thomas, apôtre. A 20 h., Salut.

- 22 *Jeudi* De la Férie.
- 23 *Vendredi* De la Férie. A 20 h., Salut.
- 24 *Samedi* Vigile de Noël. **Jeûne et Abstinence.** On confessa de 14 h. à 18 h. 30 et de 20 à 21 h. 30. A 23 h., Office de la nuit de Noël, Grand'Messe.
- 25 *Dimanche* *Pas de messe à 6 h* **Nativité de N. S. J. C.** Quête pour les Séminaires. A 17 h. 30, Vêpres Solennelles, Salut.
- 26 *Lundi* S. Etienne, premier martyr. Messes basses à 6 h. et à 7 h. Grand'Messe à 8 h. A 17 h. 30, Vêpres et Salut.
- 27 *Mardi* S. Jean, apôtre et évangéliste.
- 28 *Mercredi* Les Saints Innocents.
- 29 *Jeudi* S. Thomas, évêque et martyr.
- 30 *Vendredi* Office du dimanche de la Nativité.
- 31 *Samedi* S. Sylvestre, pape et martyr. A 20 h., chant du Te Deum et Salut.

NOS BERCEAUX

NOS FOYERS - NOS TOMBES



BAPTEMES

François Le Roy. — Jeanne Pottier. — André Linhart. — Marie Broudin. — Jean Le Stum. — Bernadette Billot.

MARIAGES

Henri-Jean-Pierre Descamps et Désirée-Marie Roué.
Jean-Louis-Nicaise Pennec et Marie-Yvonne-Françoise Tréguer.
Armand Rousseau et Rosalie-Joseph-Marie Meillard.
Louis-François Berteaux et Suzanne-Herveline Bonomet.
René-Michel-Louis Dardy et Juliette-Augusta Moullet.
Jean-Baptiste Manach et Joséphine-Marie-Perrine Cabioch.

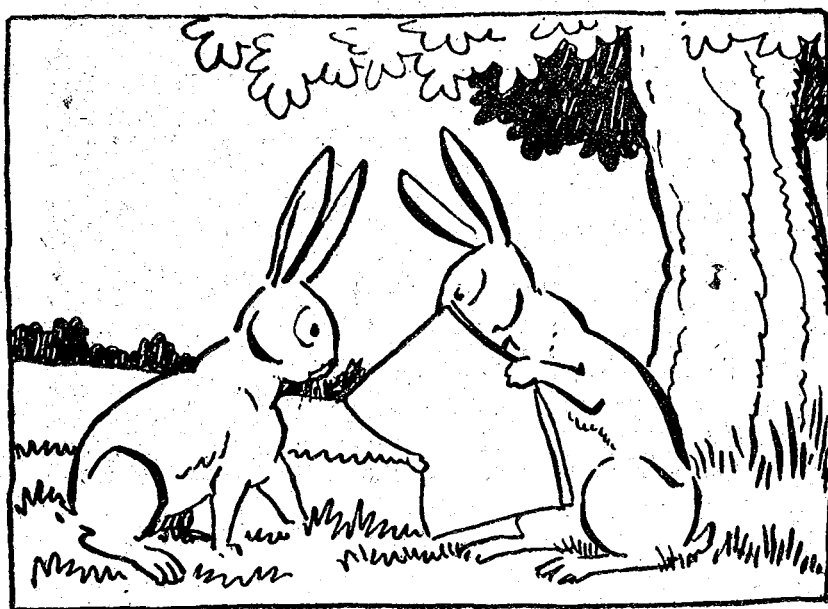
DECES

Jeanne Pottier, 2 ans. — Marguerite Jaouen, 72 ans. — Françoise Leizour, 70 ans. — Joseph Stéphan, 84 ans. — Jean Le Bail, 77 ans. — Yvonne Laurent, 79 ans. — Louise Omnès, 50 ans. — Anne Urcun, 26 ans.

GRANDE VENTE DE CHARITÉ
de Monsieur le Curé

Buffet - Bazar	Etrences
Ouvrages de Dames	Tir de Pigeons
Comptoir de Fleurs	Concours de lumières
Epicerie	Objets d'art et d'antiquités
Comptoir des Jocistes	Tapis rare

Attractions de tout Genre, etc., etc...



— Maman ! Laisse-moi aller voir la Kermesse de Monsieur le Curé.

— Tu es fou ? Ton Père y a laissé sa peau l'année dernière.



Elle. — Je viens t'inviter à la Kermesse des Carmes...

Lui. — Chic alors !! Justement je ne savais trop que faire de l'argent de ma tirelire...

En lisant les Journaux

Le Rosier de Mme Husson

Le film immoral intitulé *le Rosier de Mme Husson*, qui a acquis en ces derniers temps une si triste célébrité, devait être produit, au cours de cette semaine, dans un cinéma d'Arras.

La Ligue contre l'immoralité publique, que préside M. Tierny, organisa une vigoureuse campagne de protestation.

L'autorité municipale, donnant suite aux diverses requêtes qui lui étaient adressées, en particulier par les chefs des associations familiales et des établissements d'éducation scolaire et post-scolaire, est intervenue auprès de la direction du cinéma, le Kursaal, et il a été décidé que la représentation du film n'aurait pas lieu.

L'apostolat des élèves des grandes Ecoles

Les grandes Ecoles prennent une part de plus en plus importante au mouvement de rechristianisation du pays.

Les exemples sont nombreux qui attestent leur fécond apostolat ; qu'il nous suffise de citer deux chiffres recueillis ces jours derniers :

Au cours d'une conférence toute récente, faite à la réunion des Equipes sociales dont la *Croix* a rendu compte, M. Robert Garric déclarait que *le tiers de la promotion 1932 à l'Ecole centrale* — et les promotions de Centrale sont nombreuses — s'était enrôlé aux Equipes.

D'autre part, l'*Ecole polytechnique* fournit aux seuls catéchistes volontaires du diocèse de Paris — de nombreux polytechniciens se dévouent en d'autres œuvres — *soixante-quinze jeunes gens* qui, tous les jeudis et tous les dimanches, collaborent avec le clergé ou remplacent le clergé pour enseigner le catéchisme à de petits enfants qui n'ont pas appris à murmurer leur prière sur les genoux de leur mère.



Souscription pour le Cinéma Parlant

M. et Mme Poirier	50 fr.
Mme R... ..	25 fr.
Mme Floch	20 fr.
Mme Le Guillou	10 fr.

La défense de la moralité publique

Une initiative de l'Episcopat polonais

Nous relevons dans l' « Observatore Romano » du 4 novembre 1932, une très intéressante information dont on lira ci-dessous une traduction.

Parmi tous les maux d'ordre moral de notre temps qui s'opposent à la renaissance spirituelle de l'humanité et à la diffusion dans le monde de la pensée de Dieu, le plus grave se révèle en pleine lumière dans la littérature et dans l'art, et il consiste dans le manque absolu de moralité qui affecte autant la vie publique que la vie privée.

La gangrène de la pornographie est la plus douloureuse des plaies et le plus menaçant des symptômes dans le tourbillon de la vie sociale. S'affichant effrontément, la pornographie assaille à chaque pas et ronge l'ordre social à ses bases mêmes, en exerçant parmi la jeunesse une action néfaste pour l'esprit, l'âme et le corps. Prenant les formes les plus variées et s'adaptant toujours aux dernières exigences de la mode, elle se répand dans le monde par les romans, publications, films, revues, etc... et accomplit ainsi son œuvre de destruction.

Prenant en considération cet état de choses si périlleux pour le bien-être moral de l'humanité, l'Episcopat polonais a décidé que la fête du Christ-Roi, qui est en même temps la fête de l'Action Catholique, prenne pour mot d'ordre: « La lutte contre l'indécence et la pornographie dans la presse et dans les spectacles. »

Cette publication, à laquelle ont collaboré de nombreux écrivains catholiques de valeur, expose au grand public le péril de la pornographie et les moyens de la combattre...

D'autre part, pour la fête du Christ-Roi, l'Institut central d'Action Catholique a préparé un vaste programme de propagande, sous forme de discours réunis sous le titre: « Contre l'indécence dans la presse et dans les spectacles. » Dans toute la Pologne, au cours de la fête solennelle du Christ-Roi, ce programme a été diffusé parmi les masses.

Non seulement l'Institut central, mais toutes les autres organisations de l'Action catholique se sont occupées avec zèle et ensemble de cette question d'intérêt vital.

— Voulez-vous un bon poste de T. S. F.?

— Adressez-vous à M. Jean Leborgne, 54, rue du Château.

Et voici pour vous, Mesdames...

—***—

Il existe, dans nos Œuvres une certaine catégorie de Jeunes qui méritent, ce me semble, que l'on s'occupe d'eux.

Ceux-là ne sont plus des « enfants ». Ils ont trouvé leur port d'attache, leur havre de paix tout illuminé d'amour et réchauffé par l'affection et les caresses de Celle que le Bon Dieu a mise sur leur route pour être la gardienne vigilante du foyer.

Ils sont devenus — c'est la règle générale — des époux chrétiens, de bons pères de famille...

Ceci, déjà, est un résultat appréciable. Il pourrait même se faire que nos groupements de Jeunesse y soient pour quelque chose.

Mais parfois, aussi, ils ont chaussé les pantoufles du « Monsieur-bien-pensant ». Comme ce dernier, ils s'imaginent avoir fait leur devoir... tout leur devoir... de citoyens catholiques, quand ils ont, derrière des volets bien clos, flétri en termes mesurés les menées des ennemis de « l'ordre » et de la Religion..., enflant juste assez la voix pour se donner à eux-mêmes l'illusion de l'action et pour procurer à leurs chères « moitiés » un frisson délicat et consolant. Mais ils ne l'enflent pas trop ; afin de ne pas amener les passants... Car, lorsqu'on est marié, n'est-ce pas, il est nécessaire d'être grave et discret ; il faut savoir rester dans la catégorie des gens « rangés ».

...Que les Jeunes, eux, que ceux qui n'ont pas de foyer et des responsabilités familiales se donnent à l'action, rien de plus juste.

Et l'on applaudit à cette ardeur qui les arrache à leurs maisons durant le temps des réunions... On approuve leur entrain. Ils ont raison de travailler, de lutter, d'étudier pour la « cause »... Ils font bien de prier... Oui, pour eux, c'est parfait. Ne faut-il pas que « jeunesse se passe » ?... Mieux vaut que ce soit ainsi qu'autrement !..

...Mais un jeune marié ?... Allons donc ! Soyons sérieux !.. Est-ce qu'on se marie pour cela ?..

**

Toutefois, je me garderai bien de jeter la pierre seulement aux jeunes mariés.

Les jeunes femmes ont ici leur lourde part de responsabilité.

Oui, les jeunes épouses catholiques sont, trop souvent, les grandes responsables des reculades de leurs maris.

Dieu les a associées à sa puissance créatrice... Il leur a

donné le pouvoir de multiplier la vie et les grâces nécessaires pour hausser les âmes jusqu'à Lui...

Elles peuvent par leur amour (car, « ce que femme veut, Dieu veut »), décupler les énergies et susciter les vaillances...

Elles peuvent être des entraîneuses, des annonciatrices du devoir, des forces — obscures, mais puissantes — au service de l'Eglise et du pays...

Mais parce qu'elles ne savent pas comprendre leur splendide mission, elles arrivent parfois à tuer la Vie.

**

Quand approche l'heure d'une réunion, quand on fait appel à leurs maris pour un acte de dévouement qui doit les arracher quelques heures au foyer, leurs visages s'assombrissent.

Oh ! certes, elles ne disent pas : « Je ne veux pas que tu ailles à cette réunion, — que tu acceptes cette responsabilité, — que tu coures ce risque. »

Non ; elles ne disent pas cela. Ce serait vraiment trop énorme — et les volontés pourraient se cabrer, victorieuses.

Elles se contentent de prendre un petit air triste et douloureux qui commence à émouvoir et à inquiéter leurs pauvres maris.

Elles vont vers la fenêtre, le regard anxieux, l'oreille tendue pour ausculter le ciel, — promptes à découvrir le petit nuage qui, peut-être, annonce la pluie... Ou le vent... ou la neige..., le petit nuage avant-coureur du rhume, de la grippe... ou — qui sait jamais ? — de la fluxion de poitrine et de la broncho-pneumonie.

Alors, elles reviennent s'asseoir au coin du foyer... Et les phrases, tout doucement, coulent de leurs lèvres roses.

« Il fait froid, tu sais !.. Fais attention de ne pas prendre mal !.. »

« Alors ?.. tu pars quand même ?.. Au moins, ferme bien la porte !.. Si tu savais comme j'ai peur quand tu n'es pas là !.. Tiens, l'autre jour... te rappelles-tu ?.. quand tu as assisté à cette réunion... J'ai entendu des pas dans le couloir... et je me suis mise à trembler de tous mes membres... une sueur froide m'inondait... Si tu m'avais vue, je t'aurais fait pitié !.. »

« As-tu pris ton foulard ?.. ton pardessus ?.. tes gants ?.. as-tu les pieds chauds ?.. Mon Dieu ! que la soirée va me paraître longue ! Si tu savais comme la maison est vide quand tu n'es plus là !.. »

« Tu reviens de bonne heure, dis !.. puisque je fais un sacrifice, tu peux bien en faire un, toi aussi, et revenir un peu plus tôt... partir un peu avant la fin... »

« Eh bien ! va-t-en... puisque ta femme ne te suffit plus... puisqu'il te faut maintenant des distractions... Va, mon petit, va !.. PUISQUE TU NE M'AIMES PLUS !.. »

C'est avec de telles phrases, qu'on tue l'enthousiasme des jeunes...

C'est la suprême victoire... et quelle victoire !.. de l'égoïsme féminin.

C'est pourquoi je vous salue et vous bénis au nom de Dieu, vous, jeunes femmes vraiment chrétiennes, trop peu nombreuses hélas ! qui répondez largement à l'appel de Dieu et des Ames...

Vous qui savez accepter avec un sourire voulu votre solitude momentanée. Vous qui avez la force quand l'heure du dévouement a sonné, de rappeler à vos maris leur devoir, et de leur dire qu'ils n'ont pas le droit de reculer et de se cantonner dans la tiède douceur du foyer...

Vous toutes, jeunes femmes des Carmes,... vous dont l'âme est pétrie de foi, d'abnégation et de générosité...

Et je vous salue et vous bénis au nom de Dieu, vous tous aussi, mes chers jeunes, qui savez *tenir* et *lutter* contre vents et marées...

Vous tous qui n'hésitez pas à vous arracher à votre amour pour vous consacrer à votre tâche d'Apôtres, vous qui, par vos paroles et par vos actes, hâtez l'avènement de Dieu dans les âmes...

Vous qui avez le superbe courage de faire taire votre cœur quand parle le devoir...

Je vous salue et vous bénis, jeunes épouses et jeunes époux qui comprenez votre mission providentielle... vous qui payez d'exemple et dont les âmes sont généreuses et belles...

Vous êtes la force et la vie de nos œuvres...

Et c'est par vous que le Pays, demain, se réveillera pour se jeter aux pieds du Christ-Roi.

Quant aux autres... à ceux et à celles qui ne veulent pas comprendre... J'aime mieux ne pas compléter ma pensée...

Mais je demande au Bon Dieu de les éclairer... Et de leur pardonner !

Avec ce numéro, notre modeste Bulletin termine bravement sa quatrième année. Il compte que tous ses fidèles lecteurs renouvelleront au plus tôt leur abonnement pour 1933 et qu'ils lui trouveront de nouveaux abonnés. C'est une bonne œuvre à accomplir !

N'oubliez pas notre Arbre de Noël. Grâce à vous, et à vos cadeaux (jouets, gâteaux, bonbons, chocolats, etc...), les bons petits gâs de la Celtique passeront un joyeux Noël.

Vie de Paul BELLEC

CHAPITRE XI

Les derniers mois et la mort

Malgré son état de souffrances, Paul n'était pas indifférent aux événements du dehors. Pendant le mois de mars 1906, il suivait de sa fenêtre les allées et venues des bataillons et escadrons réquisitionnés pour les inventaires dans les environs de Brest. Il était avide des détails de ces opérations et applaudissait aux belles manifestations de la foi catholique.

Il était loin de se désintéresser, non plus, des autres graves questions qui s'agitaient autour de lui, et surtout des revendications ouvrières, si âprement formulées par les socialistes avec une injustice et une violence fatales aux réformes les plus utiles. Avec le coup d'œil juste et le sens droit d'un véritable catholique, sans parti pris, il faisait le départ des réclamations folles et arbitraires et de celles fondées en justice pour équilibrer plus humainement le budget de « l'ouvrier sobre et honnête », assurer son repos dominical, et l'aider à prévoir à la fois les mauvais jours et les vieux jours.

Pendant les grèves qui éclatèrent à cette époque, le vieil homme reparaissait. Avec quel intérêt il assistait du haut de son balcon aux charges des dragons et des gendarmes refoulant jusqu'aux remparts les grévistes de l'arsenal, ses frères de la veille ! Les remparts, c'était le salut parce que les chevaux ne pouvaient les escalader, et que du haut des glacis on bombardait les poursuivants. Les projectiles n'étant pas dangereux, Paul riait de bon cœur.

Paul s'intéressa encore vivement à la lutte électorale du mois de mai 1906. M. Biétry, président des « Jaunes » de France, représentait le parti de l'ordre et de la liberté. Paul, ancien ouvrier, s'enthousiasma pour ce candidat qui promettait l'amélioration du sort des ouvriers par leur participation aux bénéfices. Il commentait ses professions de foi. Un crieur du journal, organe de M. Biétry, étant venu s'installer sous le balcon, Paul comptait le nombre d'exemplaires vendus. Il était lui-même acheteur, consolation de n'être pas électeur.

A cette époque, les remparts de Brest se couvraient chaque jour d'affiches multicolores de tous les formats, succession ininterrompue de bariolages les plus criards. Les yeux du malade suivaient les mains du colleur, et armé d'une lorgnette, il avait la primeur des élucubrations virulentes de tous les candidats. Il y eut ballottage.

Mais, le soir même, du deuxième scrutin, il fallut courir à la mairie pour satisfaire la hâte de Paul, tout heureux enfin du succès de son candidat.

Ces innocentes distractions n'arrêtaient pas le cours de la maladie. La toux, les expectorations étaient plus fréquentes. A chaque morceau de poumon de moins, il se réjouissait de ce nouveau pas vers le but désiré. L'appelait-on : « Mon pauvre Paul », qu'aussitôt il protestait que l'adjectif *pauvre* convenait mal aux richesses surnaturelles dont il se sentait rempli. Et, de fait, il avait la pleine lumière, la pleine foi, le plein esprit de sacrifice.

Dans l'une de ses dernières lettres, il décrivait ainsi son état : « A bord d'un navire, lorsque la machine principale est quelque peu avariée, ça ne va pas tout seul. Il en est de même de moi. Mon corps est usé. Quoique jeune encore, je ne suis plus qu'une vieille ruine. L'appareil respiratoire est en partie rongé par une véritable armée de microbes voraces que leur bonne fortune a conduits dans ce grenier à provisions. Ils y puisent à l'aise. Je sens qu'ils me dévorent nuit et jour. Cela durera jusqu'à ce que le grenier soit vide. Alors, ce sera le bonheur. »

Il ajoutait : « L'alimentation se fait maintenant avec peine. La fièvre monte parfois jusqu'à 40 degrés; mais qu'est-ce que cela en comparaison des souffrances de notre Sauveur? Rien, absolument rien.

« Et cependant, cette impression de se sentir intérieurement dévoré par le mal, cette toux continuelle et ce manque d'appétit me font parfois perdre confiance. Alors je supplie notre bonne Mère du ciel de m'emmener là-haut avec elle.

« Mais, ces moments une fois passés, je regrette mes impatiences, et c'est avec amour que je remercie le bon Maître de cette immense faveur qu'il me fait de souffrir; et j'unis mes souffrances aux siennes.

« Je sens, chers amis, que je m'affaiblis chaque jour davantage, sans pour cela craindre le terme final... Bien au contraire. J'attends cet heureux jour comme un jour de fête. Est-il proche? Je n'en sais rien. Dieu seul en connaît la date. Sachez que ce n'est pas bien terrible de se sentir mourir, puisque c'est le jour béni qui nous unira à Dieu. »

Le 17 juin, un ami écrivait à Poitiers : « Paul s'affaiblit de plus en plus. Il parle des grandes vacances qui approchent. Il espère qu'il ira les passer au ciel. »

Le 26 juin, l'aumônier de l'Ecole Apostolique arrivait à Brest. Il était attendu, désiré. Quels transports de joie quand nous entrâmes dans la chambre du cher malade! C'était, pour un instant, une résurrection du passé. Paul, quoique amaigri, brûlé par la fièvre, paraissait plein de vie. Il remerciait, il demandait des nouvelles. Il se croyait encore au milieu de ses condisciples tant aimés. Il nous redit son bonheur de souffrir quelque chose pour réparer les années d'autrefois, pour montrer à Dieu son amour et pour sauver les âmes. Il n'aurait pas voulu échanger son sort contre celui des heureux de ce monde. Il n'avait du reste qu'un désir,

aller voir le bon Dieu; mais il était disposé à rester sur sa croix tant qu'il plairait au divin Maître de l'y laisser.

Nous revînmes, dans l'après-midi, nous asseoir près de son lit. C'était toujours les mêmes pensées, les mêmes désirs, la même paix radieuse. Nous nous retirâmes édifiés, embaumés de si saintes dispositions.

Au commencement de juillet, Paul put aller à Lannilis voir l'une de ses tantes qu'il aimait. Il n'y resta que deux jours. Sollicité de demeurer plus longtemps, il refusa : « C'est demain le premier vendredi du mois, répondit-il : je veux rentrer à Brest pour y faire la sainte communion. »

Un peu après, il eut encore une bonne journée, comme il disait. Une automobile mise à sa disposition le conduisit à Saint-Renan, où il passa quelques heures avec l'un de ses condisciples de Poitiers, Jean-René L'Hostis, qui devait mourir l'année suivante (août 1907).

C'étaient les derniers adieux. Rentré à Brest, il ne quitta plus la chambre.

Paul y avait un petit autel sur lequel étaient placées les statues du Sacré-Cœur, de la sainte Vierge et de saint Joseph, au milieu de fleurs qu'on changeait tous les deux ou trois jours. Le jour où il communiait, le malade faisait mettre la statue du Sacré-Cœur à côté de son lit, sur la table. C'est vers ces images qu'il portait de temps en temps ses regards pour y puiser du courage et de la patience, durant ces longues heures où il se sentait consumé par la fièvre et surtout quand survenaient des souffrances plus aiguës. Saint Joseph, la sainte Vierge et le Sacré-Cœur, voilà les trois affections qui remplissent le cœur du malade, les trois protecteurs qui l'entourent dans ses derniers jours.

Son plus grand bonheur était de faire la sainte communion. Son confesseur, M. l'abbé Caroff, directeur du patronage des Carmes, la lui apportait tous les dimanches et les jours de grande fête. Il la recevait avec une grande piété, en viatique pendant le dernier mois. Il lui était pénible de ne pouvoir aller à l'église pour entendre la messe ou pour faire plus souvent la communion. Il ne s'en plaignit jamais, ayant pris pour règle de dire en toute circonstance : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite! »

On a remarqué encore qu'au milieu de ses souffrances, il conserva toujours sa bonne humeur et sa sérénité, tant il était devenu maître de ses impressions.

L'heure suprême approchait. Il était visible que le malade n'irait plus longtemps. Paul se prépara à recevoir l'Extrême-Onction. Le jour choisi fut le 26 juillet, jour où ses camarades du patronage fêtaient sainte Anne par une communion générale. Plusieurs amis l'entouraient.

Jusqu'à la fin, il conserva sa lucidité d'esprit. « Le jour de sa mort, dans l'après-midi, je lui demandai s'il persévérerait toujours dans le sacrifice de sa vie, nous écrit son hôte charitable, M. Le Fer de la Motte, Paul répondit d'une

voix presque éteinte: « Oui, oui. Quand on touche au port, ce n'est pas le moment de regarder en arrière. »

Son frère vint le voir. Paul était tourné du côté du mur, sur le côté droit qui le faisait moins souffrir. Je lui dis : « C'est votre frère qui vient vous dire bonjour. » Paul ne bougea pas; mais je l'entendis murmurer: « Je lui demande pardon! » Croyant bien interpréter sa pensée, j'expliquai au frère que Paul s'excusait de ne pas mieux le recevoir, de pas se tourner de son côté, mais qu'il était trop fatigué. Aussitôt Paul protesta distinctement: « Je lui demande pardon si je l'ai offensé. » C'étaient les derniers adieux de Paul à son frère. Ce furent ses dernières paroles.

Il n'adressa plus que quelques faibles remerciements pour les soins reçus.

Vers les 7 heures du soir, j'ai dit les dernières prières avec les personnes présentes.

A 8 heures 1/2, il s'éteignit doucement et sans agonie. C'était le 12 août 1906, anniversaire de son baptême. Il venait d'achever sa 20^e année.

L'un de ceux qui l'ont le mieux connu écrivait: « Paul s'endormit doucement, dans la paix de sa vie abrégée, mais toute reconquise au service de Dieu dans le désaveu total et le remords profond des impiétés et des révoltes antisociales. »

Il mourait en face de l'arsenal dont il avait été la victime et dont il devint l'apôtre par sa conversion exemplaire, ses prières, sa charité et son ardente parole. Après avoir blasphémé ce qu'il ignorait: Dieu et le prêtre, il couronnait sa brève carrière par le désir du sacerdoce et le mérite d'une vocation bien arrêtée pour les missions.

Il mourut chez l'un de ces chrétiens nobles et généreux contre lesquels le socialisme fomenta la haine et le mépris, traité avec une délicatesse qu'il ne connut jamais au foyer paternel.

Mais au-dessus du lit où se mourait le petit ouvrier de l'arsenal, dans cet intérieur si doux où la charité chrétienne l'avait accueilli, l'image du Christ mourant avait les bras et le cœur ouverts pour le recevoir et le combler. Dieu ne fait pas les choses à demi quand on s'est donné à lui sans réserves. Et le Sacré-Cœur de Jésus, en bénissant ces pages toutes à l'honneur du pardon divin, achèvera de se glorifier dans le souvenir d'une âme si magnifiquement relevée de ses premières ruines.



— Où irez-vous passer votre temps aujourd'hui?

— A la kermesse de M. le Curé des Carmes.